







438645  
5

Rom. Serv.

# OE U V R E S

C O M P L E T E S

D E J . J . R O U S S E A U .

N O U V E L L E É D I T I O N ,

C L A S S É E P A R O R D R E D E M A T I È R E S , E T O R N É E  
D E Q U A T R E - V I N G T - D I X G R A V U R E S .

T O M E T R E N T E - C I N Q U I È M E .



1 7 9 3 .

438646  
11.9.45

2. 2. 2.

PQ  
2030  
1788  
L.35

2. 2. 2.

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa



LETTRES.

TOM. V.



*Le Clerc, del.*

*J. Le Roy, sculp.*



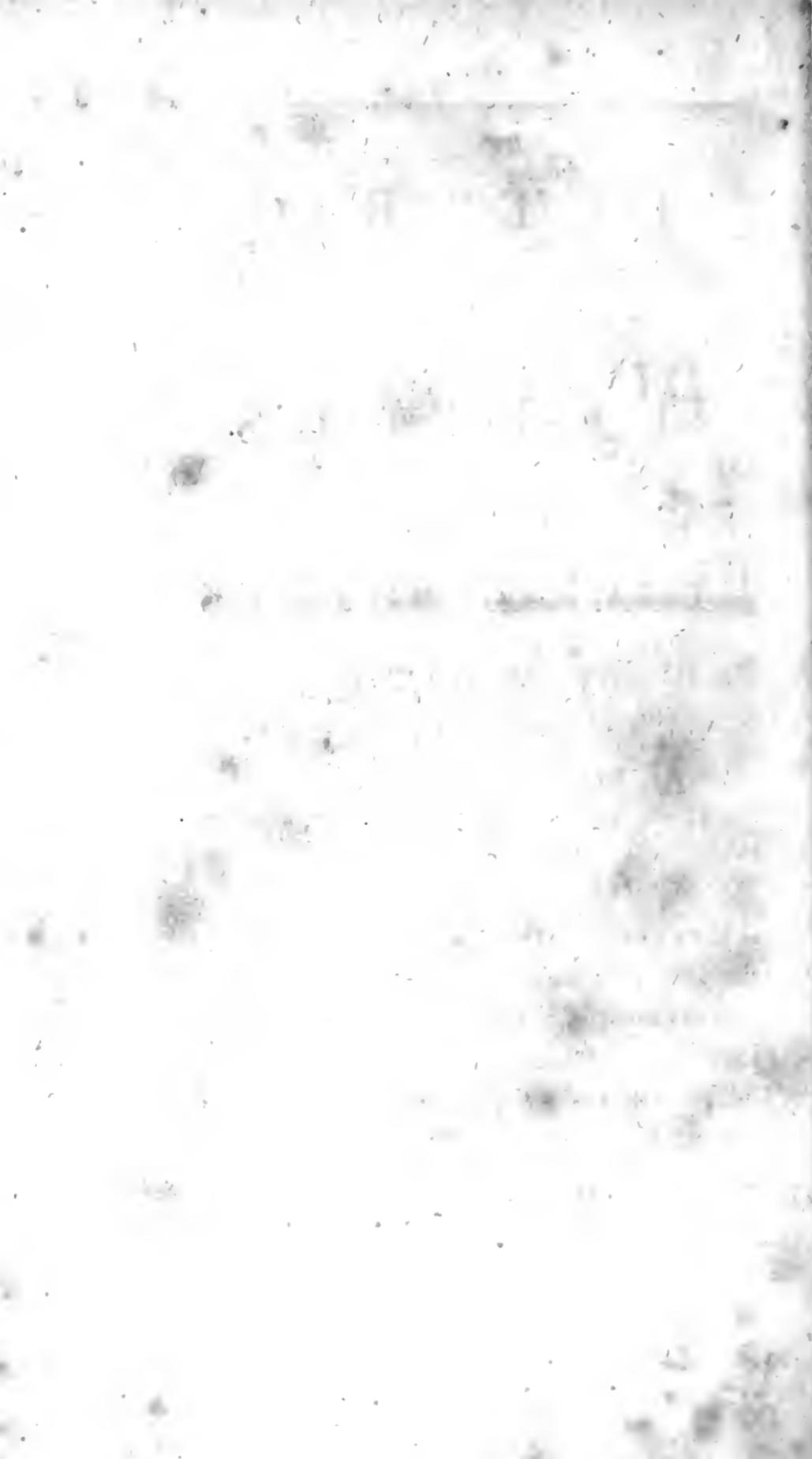
LETTRES

SUR

DIVERS SUJETS

DE PHILOSOPHIE, DE MORALE,  
ET DE POLITIQUE.

TOME CINQUIEME.



---

---

# LETTRES

SUR

## DIVERS SUJETS

DE PHILOSOPHIE, DE MORALE,  
ET DE POLITIQUE.

---

---

### LETRE

A M. GRANVILLE.

A Wootton, février 1767.

J'ÉTOIS, monsieur, extrêmement inquiet de votre départ mercredi au soir : mais je me rassurai le jeudi matin , le jugeant absolument impraticable ; j'étois bien éloigné de penser même que vous le voulussiez essayer. De grace ne faites plus de pareils essais, jusqu'à ce que le temps soit bien remis

et le chemin bien battu. Que la neige qui vous retient à Calwich ne laisse-t-elle une galerie jusqu'à Wotton ! j'en ferois souvent la mienne ; mais, dans l'état où est maintenant cette route , je vous conjure de ne la pas tenter , ou je vous proteste que le lendemain du jour où vous viendrez ici vous me verrez chez vous quelque temps qu'il fasse. Quelque plaisir que j'aie à vous voir , je ne veux pas le prendre au risque de votre santé.

Je suis très sensible à votre bon souvenir : je ne vous dis rien de vos envois ; seulement, comme les liqueurs ne sont point à mon usage et que je n'en bois jamais, vous permettrez que je vous renvoie les deux bouteilles afin qu'elles ne soient pas perdues. J'enverrois chercher du mouton s'il n'y avoit tant de viande à mon garde - manger que je ne sais plus où la mettre. Bon jour , monsieur. Vous parlez toujours d'un pardon dont vous avez plus besoin que d'envie , puisque vous ne vous corrigez point. Comptez moins sur mon indulgence , mais comptez toujours sur mon plus sincère attachement.

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 7 février 1767.

J'AI fait, cher ami, une étourderie épouvantable, qui surement me coûtera plus cher qu'à vous. Dans une distraction causée par la diversité des affaires pressées, je vous ai adressé en droiture une lettre dans laquelle je parlois ouvertement de votre futur voyage, et d'autres choses où le secret n'étoit pas moins requis. Comme je ne doute pas un instant que cette lettre ne soit interceptée, je vous en transcris ce que j'ai pu tirer d'un premier chiffon barbouillé, qu'il a fallu recommencer. . . . (1)

Voilà ce que je vous écrivois il y a huit jours, et que je vous confirme : mais ayant

---

(1) L'auteur avoit transcrit ici sa précédente lettre du 31 janvier, qu'on vient de lire, t. IV, p. 423.

appris depuis lors à quelle extrémité votre pauvre peuple est réduit, je sens déchirer mes entrailles patriotiques, et je crois devoir vous dire qu'il est, selon moi, temps de céder. Vous le pouvez sans honte, puisque la résistance est inutile, et vous le devez pour conserver ce qui vous reste après vos lois et votre liberté. Quand je dis ce qui vous reste, jé n'entends pas bassement vos biens, mais votre pays, vos familles, et ces multitudes de pauvres compatriotes à qui le pain est encore plus nécessaire que la liberté. J'apprends que vous vous cotisez généreusement pour ces pauvres gens; je voudrois bien pouvoir suivre ce bon exemple. J'enverrai quelque bagatelle aux collecteurs de Londres, selon mes moyens; mais je vous prie d'avoir recours pour moi à madame Boy de la Tour, afin qu'étant une des causes innocentes des miseres de ce pauvre peuple, je contribue aussi en quelque chose à son soulagement.

Adieu, mon ami; je vous embrasse tendrement. J'ai le plus grand besoin de vous voir; mais encore un coup ne venez que quand vos affaires seront finies. Ce délai

importe, et vous pourriez trouver quelque obstacle à passer. Malgré mon étourderie, venez à petit bruit autant qu'il sera possible. Mais j'ai changé d'avis sur votre séjour à Londres, et je serois bien aise que vous vous y arrêtassiez quelques jours pour connoître un peu par vous-même l'air du bureau; car enfin si de-là vous voulez absolument venir, personne n'aura le pouvoir de vous en empêcher. J'embrasse nos amis; ne m'oubliez pas, je vous en supplie, auprès de madame d'Ivernois.

Bien des remerciemens et respects de mademoiselle le Vasseur. Si je ne vous ai pas toujours répété la même chose à chaque lettre, c'est qu'il me sembloit que cela n'avoit plus besoin d'être dit; car il n'y a pas de fois qu'elle ne m'en ait chargé.

---

---

# L E T T R E

## A M. D A V E N P O R T.

A Wootton, le 7 février 1767.

**J**E reçus hier, monsieur, votre lettre du 3, par laquelle j'apprends avec grand plaisir votre entier rétablissement. Je ne puis pas vous annoncer le mien tout-à-fait de même. Je suis mieux cependant que ces jours derniers.

Je suis fort sensible aux soins bienfaisans de M. Fitzherbert, sur-tout si, comme j'aime à le croire, il en prend autant pour mon honneur que pour mes intérêts. Il semble avoir hérité des empressemens de son ami M. Hume. Comme j'espere qu'il n'a pas hérité de ses sentimens, je vous prie de lui témoigner combien je suis touché de ses bontés.

Voici une lettre pour M. le duc de Grafton, que je vous prie de fermer avant de la lui

faire passer. Je dois des remerciemens à tout le monde ; et vous , monsieur , à qui j'en dois le plus , êtes celui à qui j'en fais le moins : mais comme vous ne vous étendez pas en paroles , vous aimez sans doute y être imité. Mes salutations , je vous supplie , et celles de mademoiselle le Vasseur à vos chers enfans et aux dames de votre maison. Agréez son respect et mes très humbles salutations.

---

## L E T T R E

## A MILORD HARCOURT.

A Wootton , le 7 février 1767.

**I**L est vrai , milord , que je vous croyois ami de M. Hume ; mais la preuve que je vous croyois encore plus ami de la justice et de la vérité , est que , sans vous écrire , sans vous prévenir en aucune façon , je vous ai cité et nommé avec confiance , sur un fait qui étoit à sa charge , sans crainte d'être dé-

menti par vous. Je ne suis pas assez injuste pour juger mal par M. Hume de tous ses amis. Il en a qui le connoissent et qui sont très dignes de lui : mais il en a aussi qui ne le connoissent pas ; et ceux-là méritent qu'on les plaigne sans les en estimer moins. Je suis très touché, milord, de vos lettres et très sensible au courage que vous avez de vous montrer de mes amis parmi vos compatriotes et vos pareils : mais je suis fâché pour eux qu'il faille à cela du courage ; je connois des gens mieux instruits chez lesquels on y mettroit de la vanité.

Je vous prouverai, milord, mon entière et pleine confiance en me prévalant de vos offres ; et dès à présent j'ai une grâce à vous demander, c'est de me donner des nouvelles de M. Watelet. Il est ancien ami de M. d'Alembert ; mais il est aussi mon ancienne connoissance ; et les seuls jugemens que je crains sont ceux des gens qui ne me connoissent pas. Je puis bien dire de M. Watelet au sujet de M. d'Alembert ce que j'ai dit de vous au sujet de M. Hume ; mais je connois l'incroyable ruse de mes ennemis capable d'enlacer dans ses pièges adroits la

raison et la vertu mêmes. Si M. Watelet m'aime toujours, de grace pressez-vous de me le dire; car j'ai grand besoin de le savoir. Agréez, milord, je vous supplie, mes très humbles salutations et mon respect.

---

---

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Wootton, le 14 février 1767.

Vous m'avez donné, milord, le premier vrai plaisir que j'aie goûté depuis long-temps en m'apprenant que j'étois toujours aimé de M. Watelet. Je le mérite en vérité par mes sentimens pour lui; et moi, qui m'inquiete très médiocrement de l'estime du public, je sens que je n'aurois jamais pu me passer de la sienne. Il ne faut absolument point que ses estampes soient en vente avec les autres; et, puisque de peur de reprendre un goût auquel je veux renoncer je n'ose les avoir avec moi, je vous prie de

les prendre au moins en dépôt, jusqu'à ce que vous trouviez à les lui renvoyer ou à en faire un usage convenable. Si vous trouviez par hasard à les changer entre les mains de quelque amateur contre un livre de botanique, à la bonne heure; j'aurois le plaisir de mettre à ce livre le nom de M. Watelet: mais pour les vendre, jamais. Pour le reste, puisque vous voulez bien chercher à m'en défaire, je laisse à votre entière disposition le soin de me rendre ce bon office, pourvu que cela se fasse de la part des acheteurs sans faveur et sans préférence, et qu'il ne soit pas question de moi. Puisque vous ne dédaignez pas de vous donner pour moi ces petits tracas, j'attends de la candeur de vos sentimens que vous consulterez plus mon goût que mon avantage; ce sera m'obliger doublement. Ce n'est point un produit nécessaire à ma subsistance: je le destine en entier à des livres de botanique, seul et dernier amusement auquel je me suis consacré.

L'honneur que vous faites à M<sup>lle</sup> le Vasseur de vous souvenir d'elle l'autorise à vous assurer de sa reconnoissance et de son res-

pect. Agréez, milord, je vous supplie, les mêmes sentimens de ma part.

*P. S.* Il doit y avoir parmi mes estampes un petit porte-feuille contenant de bonnes épreuves de celles de tous mes écrits. Oserai-je me flatter que vous ne dédaignerez pas ce foible cadeau, et de placer ce porte-feuille parmi les vôtres? Je prends la liberté de vous prier, milord, de vouloir bien donner cours à la lettre ci-jointe.

---

## L E T T R E

A M. GRANVILLE.

A Wootton, le 28 février 1767.

QUE fait mon bon et aimable voisin? comment se porte-t-il? J'ai appris avec grand plaisir son heureuse arrivée à Bath, malgré les temps affreux qui ont dû traverser son voyage. Mais maintenant comment s'y trouve-t-il? La santé, les eaux, les amusemens, comment va tout cela? Vous savez, mon-

sieur, que rien de ce qui vous touche ne peut m'être indifférent: l'attachement que je vous ai voué s'est formé de liens qui sont votre ouvrage; vous vous êtes acquis trop de droits sur moi, pour ne m'en avoir pas un peu donné sur vous; et il n'est pas juste que j'ignore ce qui m'intéresse si véritablement. Je devrois aussi vous parler de moi, parcequ'il faut vous rendre compte de votre bien; mais je ne vous dirois toujours que les mêmes choses. Paisible, oisif, souffrant, prenant patience, pestant quelquefois contre le mauvais temps qui m'empêche d'aller autour des rochers furetant des mousses, et contre l'hiver qui retient Calwich désert si long-temps. Amusez-vous, monsieur, je le desire, mais pas assez pour reculer le temps de votre retour, car ce seroit vous amuser à mes dépens. M<sup>lle</sup> le Vasseur vous demande la permission de vous rendre ici ses devoirs, et nous vous supplions l'un et l'autre d'agréer nos très humbles salutations.

LETTRE

## L E T T R E

A MILORD HARCOURT.

A Wootton , le 5 mars 1767.

**J**E ne suis pas surpris, milord, de l'état où vous avez trouvé mes estampes; je m'attendois à pis: mais il me paroît cependant singulier qu'il ne s'en soit pas trouvé une seule de M. Watelet. Quoique parmi beaucoup de gravures qu'il m'avoit données il y en eût peu des siennes, il y en avoit pourtant. La préférence qu'on leur a donnée fait honneur à son burin. J'en avois un beaucoup plus grand nombre de M. l'abbé de Saint-Non. Si elles s'y trouvent, je ne voudrois pas non plus qu'elles fussent vendues; car, quoique je n'aie pas l'honneur de le connoître personnellement, elles étoient un cadeau de sa part. Si vous ne les aviez pas, milord, et qu'elles pussent vous plaire, vous m'obligeriez beaucoup de vouloir les agréer. Le pa-

pier que vous avez eu la bonté de m'envoyer est de la main de milord maréchal, et me rappelle qu'il y a dans mon recueil un portrait de lui, sans nom, mais tête nue et très ressemblant, que pour rien au monde je ne voudrois perdre, et dont j'avois oublié de vous parler. C'est la seule estampe que je veuille me réserver ; et quand elle me laisseroit la fantaisie d'avoir les portraits des hommes qui lui ressemblent, ce goût ne seroit pas ruineux. Je sens avec combien d'indiscrétion j'abuse de votre temps et de vos bontés : mais quelque peine que vous donne la recherche de ce portrait, j'en aurois une infiniment plus grande à m'en voir privé. Si vous parvenez à le retrouver, je vous supplie, milord, de vouloir bien l'envoyer à M. Davenport, afin qu'il le joigne au premier envoi qu'il aura la bonté de me faire.

Comme, après tout, mon recueil étoit assez peu de chose, que probablement il ne s'est pas accru dans les mains des douaniers et des libraires, et que les retranchemens que j'y fais font du reste un objet de très peu de valeur, j'ai à me reprocher de vous avoir embarrassé de ces bagatelles : mais,

pour vous dire la vérité, milord, je ne cherchois qu'un prétexte pour me prévaloir de vos offres et vous montrer ma confiance en vos bontés.

J'oubliois de vous parler de la découpure de M. Huber ; c'est effectivement M. de Voltaire en habit de théâtre. Comme je ne suis pas tout-à-fait aussi curieux d'avoir sa figure que celle de milord maréchal, vous pouvez, milord, à votre choix, garder, ou jeter, ou donner, ou brûler ce chiffon ; pourvu qu'il ne me revienne pas, c'est tout ce que je desire. Agréez, milord, je vous supplie, les assurances de mon respect.

## L E T T R E

A. M. D'IVERNOIS.

A Wootton, le 6 avril 1767.

J'AI reçu, mon bon ami, votre dernière lettre et lu le mémoire que vous y avez joint. Ce mémoire est fait de main de maître et fondé sur d'excellens principes : il m'inspire une grande estime pour son auteur, quel qu'il soit; mais, n'étant plus capable d'attention sérieuse et de raisonnemens suivis, je n'ose prononcer sur la balance des avantages respectifs et sur la solidité de l'ouvrage qui en résultera. Ce que je crois voir bien clairement, c'est qu'il vous offre, dans votre position, l'accommodement le meilleur et le plus honorable que vous puissiez espérer. Je voudrois, tant ma passion de vous savoir pacifiés est vive, donner la moitié de mon sang pour apprendre que cet accord a reçu sa sanction. Peut-être ne seroit-il pas à desirer que

j'en fusse l'arbitre : je craindrois que l'amour de la paix ne fût plus fort dans mon cœur que celui de la liberté. Mes bons amis, sentez-vous bien quelle gloire ce seroit pour vous de part et d'autre que ce saint et sincère accord fût votre propre ouvrage sans aucun concours étranger ? Au reste n'attendez rien ni de l'Angleterre ni de personne, que de vous seuls ; vos ressources sont toutes dans votre prudence et dans votre courage : elles sont grandes, graces au ciel. . .

J'ai prié M. du Peyrou de vous donner avis que le roi m'avoit gratifié d'une pension. Si jamais nous nous revoyons, je vous en dirai davantage ; mais mon cœur qui desire ardemment ce bonheur ne me le promet plus. Je suis trop malheureux en toute chose pour espérer plus aucun vrai plaisir en cette vie. Adieu, mon ami ; adieu, mes amis. Si votre liberté est exposée, vous avez du moins l'avantage et la gloire de pouvoir la défendre et la réclamer ouvertement. Je connois des gens plus à plaindre que vous. Je vous embrasse.

## L E T T R E

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

A Wootton, le 8 avril 1767.

J'E différois, monsieur, de vous répondre, dans l'espoir de m'entretenir avec vous plus à mon aise quand je serois délivré de certaines distractions assez graves; mais les découvertes que je fais journellement sur ma véritable situation les augmentent et ne me laissent plus guere espérer de les finir. Ainsi quelque douce que me fût votre correspondance, il y faut renoncer au moins pour un temps, à moins d'une mise aussi inégale dans la quantité que dans la valeur. Pour éclaircir un problème singulier qui m'occupe dans ce prétendu pays de liberté, je vais tenter et bien à contre-cœur un voyage de Londres. Si, contre mon attente, je l'exécute sans obstacle et sans accident, je vous écrirai de là plus au long.

Vous admirez Richardson. Monsieur le marquis, combien vous l'admiriez davantage, si comme moi vous étiez à portée de comparer les tableaux de ce grand peintre à la nature; de voir combien ses situations, qui paroissent romanesques, sont naturelles; combien ses portraits, qui paroissent chargés, sont vrais! Si je m'en rapportois uniquement à mes observations, je croirois même qu'il n'y a de vrais que ceux-là; car les capitaines Tomlinson me pleuvent, et je n'ai pas apperçu jusqu'ici vestige d'aucun Belfort. Mais j'ai vu si peu de monde et l'isle est si grande, que cela prouve seulement que je suis malheureux.

Adieu, monsieur: je ne verrai jamais le château de Brie; et, ce qui m'afflige encore davantage, selon toute apparence je ne serai jamais à portée d'en voir le seigneur; mais je l'honorerai et chérirai toute ma vie; je me souviendrai toujours que c'est au plus fort de mes miseres que son noble cœur m'a fait des avances d'amitié; et la mienne, qui n'a rien de méprisable, lui est acquise jusqu'à mon dernier soupir.

## L E T T R E

A MILORD HARCOURT.

A Wootton, le 11 avril 1767.

**J**E ne puis, milord, que vous réitérer mes très humbles excuses et remerciemens de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre en ma faveur. Je vous suis très obligé de m'avoir conservé le portrait du roi. Je le reverrai souvent avec grand plaisir, et je me livre envers S. M. à toute la plénitude de ma reconnoissance, très assuré qu'en faisant le bien elle n'a point d'autre vue que de bien faire. Puisque vous savez au juste à quoi monte le produit des estampes dont M. Ramsay avoit eu l'honnêteté de me faire cadeau, vous pouvez y borner la distribution que vous voulez bien avoir la bonté de faire aux pauvres, et remettre le surplus à M. Davenport, qui veut bien se charger de me l'apporter. J'aspire, mi-

lord, au moment d'aller vous rendre mes actions de graces et mes devoirs en personne ; et il ne tiendra pas à moi que ce ne soit avant votre départ de Londres. Recevez en attendant, je vous supplie , milord, mes très humbles salutations et mon respect.

*P. S.* Je ne vous parle point de ma santé , parcequ'elle n'est pas meilleure et que ce n'est pas la peine d'en parler pour n'avoir que les mêmes choses à dire. Celle de mademoiselle le Vasseur , à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser , est très mauvaise , et il n'est pas bien étonnant qu'elle empire de jour en jour.

## L E T T R E

A. M. DAVENPORT.

Wootton , le 30 avril 1767.

UN maître de maison , monsieur , est obligé de savoir ce qui se passe dans la sienne , sur-tout à l'égard des étrangers qu'il y reçoit. Si vous ignorez ce qui se passe dans la vôtre à mon égard depuis Noël , vous avez tort ; si vous le savez et que vous le souffriez , vous avez plus grand tort : mais le tort le moins excusable est d'avoir oublié votre promesse et d'être allé tranquillement vous établir à Davenport sans vous embarrasser si l'homme qui vous attendoit ici sur votre parole y étoit à son aise ou non. En voilà plus qu'il ne faut pour me faire prendre mon parti. Demain , monsieur , je quitte votre maison. J'y laisse mon petit équipage et celui de M<sup>lle</sup> le Vasseur ; et j'y laisse le produit de mes estampes et livres

pour sûreté des frais faits pour ma dépense depuis Noël. Je n'ignore ni les embûches qui m'attendent ni l'impuissance où je suis de m'en garantir : mais, monsieur, j'ai vécu ; il ne me reste qu'à finir avec courage une carrière passée avec honneur. Il est aisé de m'opprimer, mais difficile de m'avilir. Voilà ce qui me rassure contre les dangers que je vais courir. Recevez derechef mes vifs et sincères remerciemens de la noble hospitalité que vous m'avez accordée. Si elle avoit fini comme elle a commencé, j'emporterois de vous un souvenir bien tendre qui ne s'effaceroit jamais de mon cœur. Adieu, monsieur. Je regretterai souvent la demeure que je quitte ; mais je regretterai beaucoup davantage d'avoir eu un hôte si aimable et de n'en avoir pu faire mon ami,

---

---

## L E T T R E. (1)

**M**ONSIEUR, j'ose vous supplier de vouloir bien prendre sur vos affaires le temps de lire cette lettre seul et avec attention. C'est à votre jugement éclairé, c'est à votre ame saine que j'ai à parler. Je suis sûr de trouver en vous tout ce qu'il faut pour peser avec sagesse et avec équité ce que j'ai à vous dire. J'en serai moins sûr si vous consultez tout autre que vous.

J'ignore avec quel projet j'ai été amené en Angleterre : il y en a eu un, cela est certain ; j'en juge par son effet, aussi grand, aussi plein qu'il auroit pu l'être, quand ce projet eût été une affaire d'état. Mais com-

---

(1) Cette lettre ne porte aucun renseignement ni sur sa date ni sur son adresse. On peut supposer que l'auteur l'a écrite en avril ou mai 1767, peu de temps avant son départ d'Angleterre, et l'a adressée à quelque personne en place, peut-être à M. le général C.... y.

ment le sort , la réputation d'un pauvre infortuné pourroient-ils jamais faire une affaire d'état ? c'est ce qui est trop peu concevable pour que je puisse m'arrêter à pareille supposition. Cependant, que les hommes les plus élevés, les plus distingués , les plus estimables , qu'une nation tout entière , se prêtent aux passions d'un particulier qui veut en avilir un autre , c'est ce qui se conçoit encore moins. Je vois l'effet ; la cause m'est cachée , et je me suis tourmenté vainement pour la pénétrer : mais , quelle que soit cette cause, les suites en seront les mêmes , et c'est de ces suites qu'il s'agit ici. Je laisse le passé dans son obscurité ; c'est maintenant l'avenir que j'examine.

J'ai été traité dans mon honneur aussi cruellement qu'il soit possible de l'être. Ma diffamation est telle en Angleterre que rien ne l'y peut relever de mon vivant. Je prévois cependant ce qui doit arriver après ma mort par la seule force de la vérité , et sans qu'aucun écrit posthume de ma part s'en mêle ; mais cela viendra lentement et seulement quand les révolutions du gouvernement auront mis tous les faits passés en évidence.

Alors ma mémoire sera réhabilitée ; mais ; et de mon vivant, je ne gagnerai rien à cela.

Vous concevez, monsieur, que cette ignominie intolérable au cœur d'un homme d'honneur rend au mien le séjour de l'Angleterre insupportable. Mais on ne veut pas que j'en sorte. Je le sens, j'en ai mille preuves, et cet arrangement est très naturel ; on ne doit pas me laisser aller publier au dehors les outrages que j'ai reçus dans l'isle, ni la captivité dans laquelle j'y ai vécu. On ne veut pas non plus que mes mémoires passent dans le continent et ailleurs instruire une autre génération des maux que m'a fait souffrir celle-ci. Quand je dis *on*, j'entends les premiers auteurs de mes disgraces ; à Dieu ne plaise que l'idée que j'ai, monsieur, de votre respectable caractère me permette jamais de penser que vous ayez trempé dans le fond du projet ! Vous ne me connoissiez point ; on vous a fait croire de moi beaucoup de choses ; l'illusion de l'amitié vous a prévenu pour mes ennemis ; ils ont abusé de votre bienveillance ; et, par une suite de mon malheur ordinaire, les nobles

sentimens de votre cœur, qui vous auroient parlé pour moi si j'eusse été mieux connu de vous, m'ont nui par l'opinion qu'on vous en a donnée. Maintenant le mal est sans remède ; il est presque impossible que vous soyez désabusé : c'est ce que je ne suis pas à portée de tenter ; et, dans l'erreur où vous êtes, la prudence veut que vous vous prêtiez aux mesures de mes ennemis.

J'oserai pourtant vous faire une proposition qui, je crois, doit parler également à votre cœur et à votre sagesse. La terrible extrémité où je suis réduit en fait, je l'avoue, ma seule ressource : mais cette ressource en est peut-être également une pour mes ennemis contre les suites désagréables que peut avoir pour eux mon dernier désespoir.

Je veux sortir, monsieur, de l'Angleterre ou de la vie ; et je sens bien que je n'ai pas le choix. Les manœuvres sinistres que je vois m'annoncent le sort qui m'attend si je feins seulement de vouloir m'embarquer. J'y suis déterminé pourtant, parceque toutes les horreurs de la mort n'ont rien de comparable à celles qui m'entourent.

Objet de la risée et de l'exécration publique ; je ne me vois environné que de signes affreux qui m'annoncent ma destinée. C'est trop souffrir, monsieur ; et toute interdiction de correspondance m'annonce assez que sitôt que l'argent qui me reste sera dépensé je n'ai plus qu'à mourir. Dans ma situation ce sera un soulagement pour moi, et c'est le seul désormais qui me reste : mais j'ai bien de la peine à penser que mon malheur ne laisse après lui nulle trace désagréable. Quelque habilement que la chose ait été concertée , quelque adroite qu'en soit l'exécution , il restera des indices peu favorables à l'hospitalité nationale. Je suis malheureusement trop connu pour que ma fin tragique ou ma disparition demeurent sans commentaires ; et quand tant de complices garderoient le secret , tous mes malheurs précédens mettront trop de gens sur la trace de celui - ci pour que les ennemis de mes ennemis ( car tout le monde en a ) n'en fassent pas quelque jour un usage qui pourra leur déplaire. On ne sait jusqu'où ces choses-là peuvent aller ; et l'on n'est plus maître de les arrêter quand une fois elles marchent.

marchent. Convenez, monsieur, qu'il y auroit quelque avantage à pouvoir se dispenser d'en venir à cette extrémité.

Or, on le peut, *et prudemment* on le doit. Daignez m'écouter. Jusqu'à présent j'ai toujours pensé à laisser après moi des mémoires qui missent au fait la postérité des vrais évènements de ma vie : je les ai commencés, déposés en d'autres mains, et désormais abandonnés. Ce dernier coup m'a fait sentir l'impossibilité d'exécuter ce dessein et m'en a totalement ôté l'envie.

Je suis sans espoir, sans projet, sans desir même de rétablir ma réputation détruite, parceque je sais qu'après moi cela viendra de soi-même, et qu'il me faudroit des efforts immenses pour y parvenir de mon vivant. Le découragement m'a gagné ; la douce amitié, l'amour du repos, sont les seules passions qui me restent, et je n'aspire qu'à finir paisiblement mes jours dans le sein d'un ami ; je ne vois plus d'autre bonheur pour moi sur la terre ; et quand j'aurois désormais à choisir, je sacrifierois tout à cet unique desir qui m'est resté.

Voilà, monsieur, l'homme qui vous pro-

pose de le laisser aller en paix , et qui vous engagé sa foi , sa parole , tous les sentimens d'honneur dont il fait profession , et toutes ces espérances sacrées qui font ici-bas la consolation des malheureux , que non seulement il abandonne pour toujours le projet d'écrire sa vie et ses mémoires , mais qu'il ne lui échappera jamais , ni de bouche , ni par écrit , un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre ; qu'il ne parlera jamais de M. Hume , ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur ; et que , lorsqu'il sera pressé de s'expliquer sur les plaintes indiscrettes qui dans le fort de ses peines lui sont quelquefois échappées , il les rejettera sans mystere sur son humeur aigrie et portée à la défiance et aux ombraiges par des malheurs continuels. Je pourrai parler de la sorte avec vérité , n'ayant que trop d'injustes soupçons à me reprocher par ce malheureux penchant , ouvrage de mes désastres , et qui maintenant y met le comble. Je m'engage solennellement à ne jamais écrire quoi que ce puisse être et sous quelque prétexte que ce soit , pour être imprimé ou

publié, ni sous mon nom, ni en anonyme, ni de mon vivant, ni après ma mort.

Vous trouverez, monsieur, ces promesses bien fortes : elles ne le sont pas trop pour la détresse où je suis. Vous me demanderez des garans pour leur exécution : cela est très juste. Les voici ; je vous prie de les peser.

Premièrement tous mes papiers relatifs à l'Angleterre y sont encore dans un dépôt. Je les ferai tous remettre entre vos mains, et j'y en ajouterai quelques autres assez importants qui sont restés dans les miennes. Je partirai à vuide et sans autres papiers qu'un petit porte-feuille absolument nécessaire à mes affaires, et que j'offre à visiter.

Secondement vous aurez cette lettre signée pour garant de ma parole, et de plus une autre déclaration, que je remettrai en partant à qui vous me prescrirez, et telle que, si j'étois capable de jamais l'enfreindre de mon vivant ou après ma mort, cette seule piece anéantiroit tout ce que je pourrois dire, en montrant dans son auteur un infâme qui, se jouant de ses promesses les plus solennelles, ne mérite d'être écouté sur

rien. Ainsi mon travail, détruisant son propre objet, en rendroit la peine aussi ridicule que vaine.

En troisieme lieu je suis prêt à recevoir toujours avec le même respect et la même reconnoissance la pension dont il plaît au roi de m'honorer. Or je vous demande, monsieur, si, lorsqu'honoré d'une pension du prince, j'étois assez vil, assez infâme, pour mal parler de son gouvernement, de sa nation et de ses sujets, il seroit possible en aucun temps qu'on m'écoutât sans indignation, sans mépris et sans horreur. Monsieur, je me lie par les liens les plus forts et les plus indissolubles. Vous ne pouvez pas supposer que je veuille rétablir mon honneur par des moyens qui me rendroient le plus vil des mortels.

Il y a, monsieur, un quatrieme garant, plus sûr, plus sacré que tous les autres, et qui vous répond de moi ; c'est mon caractere connu pendant cinquante et six ans. Esclave de ma foi, fidele à ma parole, si j'étois capable de gloire encore, je m'en ferois une illustre et fiere de tenir plus que je n'aurois promis ; mais, plus concentré

Dans moi-même, il me suffit d'avoir en cela la conscience de mon devoir. Eh ! monsieur, pouvez-vous penser que de l'humeur dont je suis je puisse aimer la vie en portant la bassesse et le remords dans ma solitude ? Quand la droiture cessera de m'être chère, c'est alors que je serai vraiment mort au bonheur.

Non, monsieur ; je renonce pour jamais à tous souvenirs pénibles. Mes malheurs n'ont rien d'assez amusant pour les rappeler avec plaisir ; je suis assez heureux si je suis libre et que je puisse rendre mon dernier soupir dans le sein d'un ami. Je ne vous promets en ceci que ce que je me promets à moi-même si je puis goûter encore quelques jours de paix avant ma mort.

Je n'ai parlé jusqu'ici, monsieur, qu'à votre raison. Je n'ai qu'un mot maintenant à dire à votre cœur. Vous voyez un malheureux réduit au désespoir, n'attendant plus que la manière de sa dernière heure. Vous pouvez rappeler cet infortuné à la vie ; vous pouvez vous en rendre le sauveur, et du plus misérable des hommes en faire encore le plus heureux. Je ne vous en dirai

pas davantage, si ce n'est ce dernier mot qui vaut la peine d'être répété. Je vois mon heure extrême qui se prépare. Je suis résolu s'il le faut de l'aller chercher, et de périr ou d'être libre; il n'y a plus de milieu.

---

## L E T T R E

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

A Amiens, le 2 juin 1767.

J'AI différé, monsieur, de vous écrire jusqu'à ce que je pusse vous marquer le jour de mon départ et le lieu de mon arrivée. Je compte partir demain, et arriver après-demain au soir à Saint-Denys, où je séjournerai le lendemain vendredi pour y attendre de vos nouvelles. Je logerai aux trois maillets. Comme on trouve des fiâcres à Saint-Denys, sans prendre la peine d'y venir vous-même, il suffit que vous ayez la bonté d'envoyer un domestique qui nous conduise dans l'asyle hospitalier que vous voulez bien

me destiner. Il m'a été impossible de rester inconnu comme je l'avois désiré, et je crains bien que mon nom ne me suive à la piste. A tout évènement, quelque nom que me donnent les autres, je prendrai celui de M. Jacques, et c'est sous ce nom que vous pourrez me faire demander aux trois maillets. Rien n'égale le plaisir avec lequel je vais habiter votre maison, si ce n'est le tendre empressement que j'ai d'en embrasser le vertueux maître.

---

## L E T T R E

A U M E M E.

A Fleury (1), ce vendredi, à midi 5 juin 1767.

**I**L faut, monsieur, jouir de vos bontés et de vos soins, et ne vous remercier plus de rien. L'air, la maison, le jardin, le parc,

---

(1) Maison de campagne de M. le marquis de Mirabeau.

tout est admirable ; et je me suis dépêché  
 de m'emparer de tout par la possession ,  
 c'est-à-dire par la jouissance. J'ai parcouru  
 tous les environs , et au retour j'ai trouvé  
 M. Garçon , qui m'a tiré de peine sur votre  
 retour d'hier, et m'a donné l'espoir de vous  
 voir demain. Je ne veux point me laisser don-  
 ner d'inquiétudes ; mais, quelque agréable  
 et douce que me soit l'habitation de votre  
 maison , mon intention est toujours de les  
 prévenir. Mille très humbles salutations et  
 respects de mademoiselle le Vasseur.

---

## L E T T R E

### A U M Ê M E.

Ce mardi 9 juin 1767.

**V**O TRE présence, monsieur, votre noble  
 hospitalité, vos bontés de toute espece, ont  
 mis le comble aux sentimens que m'avoient  
 inspirés vos écrits et vos lettres. Je vous  
 suis attaché par tous les liens qui peuvent

rendre un homme respectable et cher à un autre ; mais je suis venu d'Angleterre avec une résolution qu'il ne m'est pas même permis de changer , puisque je ne saurois devenir votre hôte à demeure sans contracter des obligations qu'il n'est pas en mon pouvoir ni même en ma volonté de remplir ; et, pour répondre une fois pour toutes à un mot que vous m'avez dit en passant , je vous répète et vous déclare que jamais je ne reprendrai la plume pour le public sur quelque sujet que ce puisse être ; que je ne ferai ni ne laisserai rien imprimer de moi avant ma mort , même de ce qui reste encore en manuscrit ; que je ne puis ni ne veux rien lire désormais de ce qui pourroit réveiller mes idées éteintes , pas même vos propres écrits ; que dès à présent je suis mort à toute littérature sur quelque sujet que ce puisse être , et que jamais rien ne me fera changer de résolution sur ce point. Je suis assurément pénétré pour vous de reconnoissance , mais non pas jusqu'à vouloir ni pouvoir me tirer de mon anéantissement mental. N'attendez rien de moi , à moins que pour mes péchés je ne devienne empereur ou roi ; encore ce

que je ferai dans ce cas sera-t-il moins pour vous que pour mes peuples, puisqu'en pareil cas, quand je ne vous devrois rien, je ne le ferois pas moins.

En outre, quoi que vous puissiez faire, au Bignon je serois chez vous, et je ne puis être à mon aise que chez moi; je serois dans le ressort du parlement de Paris, qui par raison de convenance peut, au moment qu'on y pensera le moins, faire une excursion nouvelle *in anima vili*; je ne veux pas le laisser exposé à la tentation.

J'irois pourtant voir votre terre avec grand plaisir, si cela ne faisoit pas un détour inutile, et si je ne craignois un peu, quand j'y serois, d'avoir la tentation d'y rester. Là-dessus toutefois votre volonté soit faite: je ne résisterai jamais au bien que vous voudrez me faire quand je le sentirai conforme à mon bien réel ou de fantaisie; car pour moi c'est tout un. Ce que je crains n'est pas de vous être obligé, mais de vous être inutile.

Je suis très surpris et très en peine de ne recevoir aucune nouvelle d'Angleterre et surtout de Suisse, dont j'en attends avec inquiétude. Ce retard me met dans le cas de faire

à vous et à moi le plaisir de rester ici jusqu'à ce que j'en aie reçu, et par conséquent celui de vous y embrasser quelquefois encore, sachant que les œuvres de miséricorde plaisent à votre cœur. Je remets donc à ces doux momens ce qui me reste à vous dire, et sur-tout à vous remercier du bien que vous m'avez procuré dimanche au soir, et que, par la manière dont je l'ai senti, je mérite d'avoir encore. *Vale, et me ama.*

---

## L E T T R E

A U M Ê M E.

Ce vendredi, 19 juin 1767.

**J**E lirai votre livre, puisque vous le voulez; ensuite j'aurai à vous remercier de l'avoir lu: mais il ne résultera rien de plus de cette lecture que la confirmation des sentimens que vous m'avez inspirés et de mon admiration pour votre grand et profond génie; ce que je me permets de vous dire en pas-

sant et seulement une fois. Je ne vous réponds pas même de vous suivre toujours, parcequ'il m'a toujours été pénible de penser, fatigant de suivre les pensées des autres, et qu'à présent je ne le puis plus du tout. Je ne vous remercie point; mais je sors de votre maison fier d'y avoir été admis, et plus desireux que jamais de conserver les bontés et l'amitié du maître. Du reste, quelque mal que vous pensiez de la sensibilité prise pour toute nourriture, c'est l'unique qui m'est restée; je ne vis plus que par le cœur. Je veux vous aimer autant que je vous respecte. C'est beaucoup; mais voilà tout: n'attendez jamais de moi rien de plus. J'emporterai si je puis votre livre de plantes; s'il m'embarrasse trop je le laisserai, dans l'espoir de revenir quelque jour le lire plus à mon aise. Adieu, mon cher et respectable hôte: je pars plein de vous, et content de moi, puisque j'emporte votre estime et votre amitié.

---

# L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Trye-le-Château, le 24 juin 1767.

J'ESPÉROIS, monsieur, vous rendre compte un peu en détail de ce qui regarde mon arrivée et mon habitation ; mais une douleur fort vive, qui me tient depuis hier à la jointure du poignet, me donne à tenir la plume une difficulté qui me force d'abrégé. Le château est vieux ; le pays est agréable ; et j'y suis dans un hospice qui ne me laisseroit rien à regretter si je ne sortois pas de Fleury. J'ai apporté votre livre de plantes dont j'aurai grand soin ; j'ai apporté votre *Philosophie rurale*, que j'ai essayé de lire et de suivre sans pouvoir en venir à bout : j'y reviendrai toutefois. Je réponds de la bonne volonté, mais non pas du succès. J'ai aussi apporté la clef du parc ; j'étois en train d'emporter toute la maison. Je vous renverrai

cette clef par la première occasion. Je vous prie de me garder le secret sur mon asyle. M. le prince de Conti le desire ainsi, et je m'y suis engagé. Le nom de Jacques ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui que je signe ici, et sous lequel j'espere, monsieur, recevoir de vos nouvelles à l'adresse suivante. Agréez, monsieur, mes salutations très humbles. Je vous révere et vous embrasse de tout mon cœur. RENOU.

---

## L E T T R E

A MILORD HARCOURT.

Le 10 juillet 1767.

JE reçois seulement en ce moment, milord, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 mai et le billet que vous m'avez envoyé sous la même date. En vous remerciant de l'une et de l'autre et en vous réitérant mes très humbles excuses de la peine que vous avez bien voulu prendre en ma

faveur, permettez qu'étant éloigné de vous, je prenne la liberté de me recommander à l'honneur de votre souvenir, de vous assurer que vos bontés ne sortiront point de ma mémoire, et de vous renouveler les protestations de ma reconnoissance et de mon respect.

Je vous demande la permission, milord, de ne point dater quant à présent du lieu de ma retraite, et de ne plus signer un nom sous lequel j'ai vécu si malheureux. Vous ne tarderez pas d'être instruit de celui que j'ai pris, et sous lequel je vous rendrai désormais mes hommages, si vous me permettez de vous les renouveler quelquefois. Si vous m'honorez d'une réponse, M. Wa-telet est à portée de me la faire passer.

## L E T T R E

A M. GRANVILLE.

De France, le 1er août 1767.

Si j'avois eu, monsieur, l'honneur de vous écrire autant de fois que je l'ai résolu, vous auriez été accablé de mes lettres; mais les tracas d'une vie ambulante et ceux d'une multitude de survenans ont absorbé tout mon temps jusqu'à ce que je sois parvenu à obtenir un asyle un peu plus tranquille. Quelque agréable qu'il soit, j'y sens souvent, monsieur, la privation de votre voisinage et de votre société, et-j'en remplis souvent la solitude du souvenir de vos bontés pour moi. Peu s'en est fallu que je ne sois retourné jouir de tout cela chez mon ancien et aimable hôte: mais la maniere dont vos papiers publics ont parlé de ma retraite m'a déterminé à la faire entiere, et à exécuter un projet dont vous avez été

le

le premier confident. Je vous disois alors qu'en quelque lieu que je fusse je ne vous oublierois jamais; j'ajoute maintenant qu'à ce souvenir si bien dû se joindra toute ma vie le regret de l'entretenir de si loin.

Permettez du moins que ce regret soit tempéré par le plaisir de vous demander et d'apprendre quelquefois de vos nouvelles, et réitérer de temps en temps les assurances de ma reconnoissance et de mon respect.

---

## L E T T R E

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

A Trye, le 12 août 1767.

**J**E suis affligé, monsieur, que vous me mettiez dans le cas d'avoir un refus à vous faire; mais ce que vous me demandez est contraire à ma plus inébranlable résolution, même à mes engagements; et vous pouvez être assuré que de ma vie une ligne de moi ne sera imprimé de mon aveu. Pour ôter

même une fois pour toutes les sujets de tentation, je vous déclare que dès ce moment je renonce pour jamais à toute autre lecture que des livres de plantes, et même à celle des articles de vos lettres qui pourroient réveiller en moi des idées que je veux et dois étouffer. Après cette déclaration, monsieur, si vous revenez à la charge, ne vous offensez pas que ce soit inutilement.

Vous voulez que je vous rende compte de la manière dont je suis ici. Non, mon respectable ami, je ne déchirerai pas votre noble cœur par un semblable récit. Les traitemens que j'éprouve en ce pays de la part de tous les habitans sans exception, et dès l'instant de mon arrivée, sont trop contraires à l'esprit de la nation et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice, pour que je les puisse imputer qu'à un esprit de vertige, dont je ne veux pas même rechercher la cause. Puissent-ils rester ignorés de toute la terre ! et puissé-je parvenir moi-même à les regarder comme non avenus !

Je fais des vœux pour l'heureux voyage de ma bonne et belle compatriote, que

Je crois déjà partie. Je suis bien fier que madame la comtesse ait daigné se rappeler un homme qui n'a eu qu'un moment l'honneur de paroître à ses yeux et dont les abords ne sont pas brillans. Elle auroit trop à faire s'il falloit qu'elle gardât un peu des souvenirs qu'elle laisse à quiconque a eu le bonheur de la voir. Recevez mes plus tendres embrassemens.

---

## L E T T R E

A U M Ê M E.

Ce 22 août 1767

JE vous dois bien des remerciemens, monsieur, pour votre dernière lettre, et je vous les fais de tout mon cœur. Elle m'a tiré d'une grande peine; car, vous étant aussi sincèrement attaché que je le suis, je ne pouvois rester un moment tranquille, dans la crainte de vous avoir déplu. Graces à vos bontés me voilà tranquillisé sur ce point:

Vous me trouvez grognon : passe pour cela ; je réponds du moins que vous ne me trouverez jamais ingrat : mais n'exigez rien de ma déférence et de mon amitié contre la clause que j'ai le plus expressément stipulée ; car je vous confirme pour la dernière fois que ce seroit inutilement.

J'ai tort de n'avoir rien mis pour monsieur l'abbé ; mais ce tort n'est qu'extérieur et apparent , je vous jure. Il me semble que les hommes de son ordre doivent deviner l'impression qu'ils font sans qu'on la leur témoigne. La raison même qui m'empêchoit de répondre à sa politesse est obligante pour lui , puisque c'étoit la crainte d'être entraîné dans des discussions que je me suis interdites et où j'avois peur de n'être pas le plus fort. Je vous dirai tout franchement que j'ai parcouru chez vous quelques pages de son ouvrage , que vous aviez négligemment laissé sur le bureau de M. Garçon , et que , sentant que je mordois un peu à l'hameçon , je me suis dépêché de fermer le livre avant que j'y fusse tout-à fait pris. Or prêchez et patrocinez tout à votre aise. Je vous promets que je ne rou-

vrirai de mes jours ni celui là, ni les vôtres ; ni aucun autre de pareil acabit : hors l'*Astrée*, je ne veux plus que des livres qui m'ennuient, ou qui ne parlent que de mon foin.

Je crains bien que vous n'ayez deviné trop juste sur la source de ce qui se passe ici, et dont vous ne sauriez même avoir l'idée : mais tout cela, n'étant point dans l'ordre naturel des choses, ne fournit point de conséquence contre le séjour de la campagne et ne m'en rebute assurément pas. Ce qu'il faut fuir n'est pas la campagne, mais les maisons des grands et des princes, qui ne sont point les maîtres chez eux et ne savent rien de ce qui s'y fait. Mon malheur est premièrement d'habiter dans un château et non pas sous un toit de chaume, chez autrui et non pas chez moi, et surtout d'avoir un hôte si élevé, qu'entre lui et moi il faut nécessairement des intermédiaires. Je sens bien qu'il faut me détacher de l'espoir d'un sort tranquille et d'une vie rustique : mais je ne puis m'empêcher de soupirer en y songeant. Aimez-moi et plaignez-moi. Ah ! pourquoi faut-il que j'aie

fait des livres ? j'étois si peu fait pour ce triste métier ! J'ai le cœur serré ; je finis et vous embrasse.

---

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

Au château de Trye , ce 24 août 1767.

**J**E n'ai reçu que depuis peu de jours, mon bon ami, votre lettre du 20 mai adressée à Wootton. Elle étoit dans le plus triste état du monde, à demi brûlée, et paroissant avoir été ouverte plusieurs fois. Les pièces que vous y avez jointes, ayant grossi le paquet, ont augmenté la curiosité. Je ne sais pourquoi vous vous obstinez à m'envoyer de pareilles pièces ; peine qui ne peut servir de rien ni à vous, ni à moi, ni à personne, et qui empêchera toujours que vos lettres ne me parviennent fidèlement. Quand vos affaires seront accommodées, apprenez-le-

moi pour consoler mon cœur ; jusques-là ne me parlez que de vous.

Lorsque je doutois que vous vinssiez me voir à Wootton , ce n'étoit pas de votre volonté que j'étois en peine, mais bien des obstacles que vous trouveriez à l'exécuter. Soyez persuadé que si vous m'étiez venu voir en Angleterre , de quelque manière que vous vous y fussiez pris vous n'auriez point passé Londres. Si jamais la concorde renaît parmi vous , j'ai lieu d'espérer que n'ayant plus à courir si loin vous aurez moins de difficulté à me rejoindre. M. du Peyrou vous en indiquera les moyens quand il sera temps ; et soyez sûr que l'espoir de vous embrasser est un de ceux qui me font encore aimer la vie.

Je ne sais comment j'avois oublié de vous rendre compte de l'affaire dont vous m'aviez chargé à Berlin. J'aurois juré de vous en avoir rendu compte il y a longtemps ; car, dans mon premier moment de relâche , j'écrivis à cet effet à milord maréchal : c'étoit précisément quand M. Michel venoit d'être nommé. Milord me répondit qu'il étoit allé exprès à Berlin pour

parler aux ministres de votre affaire ; qu'il falloit nécessairement que vous vous adressassiez directement à eux ou au vice-gouverneur ; que depuis la nomination du dernier il ne lui convenoit plus de se mêler d'aucune affaire qui regardât Neuchatel en aucune sorte ; qu'il avoit refusé au colonel Chaillet de se mêler d'une affaire pareille à celle qu'il venoit de proposer à ma sollicitation , et qu'il me prioit de ne plus me charger à l'avenir de recommandations auprès de lui de quelque espece qu'elles pussent être. Je ne doute pas qu'en vous adressant directement au ministere votre affaire ne passât sans difficulté , d'autant plus qu'elle a déjà été proposée , et qu'on est toujours bien venu dans cette cour-là quand on se présente avec de l'argent. En partant de l'isle de S.-Pierre je laissai vos papiers avec tous les miens à M du Peyron , des mains de qui vous les retirerez sans difficulté quand il vous plaira.

Je n'ai laissé nuls papiers à l'isle de S.-Pierre qu'il m'importe de ravoir ; mais comme j'aime toujours mieux qu'ils soient en mains amies qu'en d'autres, si vous vou-

lez les retirer en mon nom , vous n'avez qu'à m'envoyer la formule du billet qu'il faut que je fasse pour cela , et je vous l'enverrai sans délai.

Comme , lorsque vos affaires publiques seront terminées , vous pourriez avoir quelque voyage à faire dans le pays où je suis sans passer par Neuchatel , je vous préviens que , si de Paris vous pouvez vous rendre au château de Trye , près de Gisors , et demander M. Renou , il vous donnera de mes nouvelles sûres. Gisors est à quinze petites lieues de Paris , et il y a un carrosse public qui part de Gisors tous les mercredis et de Paris tous les samedis , et fait la route en été dans un jour. Je vous embrasse , mon bon ami , de tout mon cœur , ainsi que tout ce qui vous est cher et tous nos amis.

M. du Peyrou étant tombé malade à Paris , cette lettre a été prodigieusement retardée.

Ce 8 novembre.

Autre retard bien plus long : M. du Peyrou étant retombé malade ici et y ayant été retenu plus de deux mois , vous pouvez

juger si ces longs retards me tiennent en inquiétude et me rendent vos prompts nouvelles nécessaires sur les tristes choses que j'apprends.

---

## L E T T R E

A M.

A Trye-le-Château , le 9 septembre 1767.

Monsieur , permettez que j'aie l'honneur d'exécuter près de vous l'ordre exprès que m'a donné l'auteur d'un livre intitulé *Dictionnaire de musique* , par J. J. Rousseau , qui s'imprime chez la veuve Duchesne. Cet ordre est , monsieur , de m'opposer de sa part , comme je fais , à la publication de cet ouvrage qui porte son nom , jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau soumis à la censure ; attendu que des passages raturés et rétablis dans le manuscrit peuvent faire naître des difficultés

que le premier censeur, étant mort, ne pourroit lever, et que l'auteur veut prévenir. Vous êtes très humblement supplié, monsieur, d'arrêter ladite publication jusqu'à ce temps-là.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect.

*Signé*, RENOÜ. (1)

## L E T T R E

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Ce 12 décembre 1767.

**J**E consens de tout mon cœur, mon illustre ami, que vous fassiez imprimer avec les précautions dont vous parlez la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je vous remercie de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me demander mon consentement pour cela.

Vous voilà donc embarqué tout de bon dans les guerres littéraires. Que j'en suis

(1) C'étoit le nom qu'avoit pris l'auteur en se retirant au château de Trye,

affligé, et que je vous plains ! Sans prendre la liberté de vous dire là - dessus rien de mon chef , j'oserai vous transcrire ici deux vers du Tasse que je me rappelle et auxquels je n'ajouterai rien :

Giunta è tua gloria al sommo , e per innanzi  
Fugir le dubbie guerre a te conviene.

Je vous honore et vous embrasse , monsieur , de tout mon cœur.

## L E T T R E

A MILORD HARCOURT.

13 janvier 1768.

**J**E me reprocherois, milord, d'avoir tardé si long-temps à vous écrire et à vous remercier, si je ne me rendois le témoignage que la volonté y étoit tout entière, et que ce que je veux faire est toujours ce que je fais le moins. J'ai entre autres été depuis trois

mois garde-malade , et je n'ai pas quitté le chevet d'un ami, qui, graces au ciel, est enfin parfaitement rétabli. Je vous offre , milord , les prémices de mes loisirs ; et c'est avec autant d'empressement que de reconnoissance que , touché de toutes les bontés dont vous m'avez honoré, je vous en demande la continuation. Il ne tiendra pas à moi qu'en les cultivant avec le plus grand soin je ne vous témoigne en toute occasion combien elles me sont précieuses.

J'ai reçu depuis long-temps l'argent du billet que vous prîtes la peine de m'envoyer pour le produit des estampes ; et c'est encore un de mes torts les moins excusables de ne vous en avoir pas tout de suite accusé la réception : mais je me reposois un peu en cela sur votre banquier , qui n'aura pas manqué de vous en donner avis. Vous me demandez , milord , ce qu'il falloit faire des estampes de M. Watelet. Nous étions convenus que , puisque vous ne les aviez pas et qu'elles vous étoient agréables, vous les ajouteriez à vos porte-feuilles, d'autant plus qu'elles ne pouvoient passer décemment et convenablement que dans les mains d'un

ami de l'auteur : ainsi j'espere qu'à ce titre vous ne dédaignerez pas de les accepter. A l'égard de l'estampe du roi . je desire extrêmement qu'elle me parvienne; et si vous permettez que j'abuse encore de vos bontés, j'ose vous supplier de la faire envelopper avec soin dans un rouleau. Je desire extrêmement recevoir bientôt cette belle estampe, que j'aurai soin de faire encadrer convenablement pour avoir les traits de mon auguste bienfaiteur incessamment gravés sous mes yeux comme ses bontés le sont dans mon cœur.

Daignez, milord , continuer à m'honorer des vôtres et quelquefois des marques de votre souvenir. Je tâcherai de mon côté de ne me pas laisser oublier de vous , en vous renouvelant , autant que cela ne vous importunera pas, les assurances de mon entier dévouement et de mon plus vrai respect.

## L E T T R E

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

a5 janvier 1768.

J'AI, mon illustre ami, pour vous écrire laissé passer le temps des sots complimens, dictés non par le cœur, mais par le jour et par l'heure, et qui partent à leur moment comme la détente d'une horloge. Mes sentimens pour vous sont trop vrais pour avoir besoin d'être dits, et vous les méritez trop bien pour manquer de les connoître. Je vous plains du fond de mon cœur des tracas où vous êtes; car, quoi que vous en disiez, je vous vois embarqué, sinon dans des querelles littéraires, au moins dans des querelles économiques et politiques; ce qui seroit peut-être encore pis, s'il étoit possible. Je suis prêt à tomber en défaillance au seul souvenir de tout cela. Permettez que je n'en parle plus, que je n'y pense plus que par

le tendre intérêt que je prends à votre repos, à votre gloire. Je puis bien tenir les mains élevées pendant le combat, mais non pas me résoudre à le regarder.

Parlons de chansons, cela vaudra mieux. Seroit-il possible que vous songeassiez tout de bon à faire un opéra ? O que vous seriez aimable ! et que j'aimerois bien mieux vous voir chanter à l'opéra que crier dans le désert ! non qu'on ne vous écoute et qu'on ne vous lise ; mais on ne vous suit ni ne veut vous entendre. Ma foi, monsieur, faisons comme les nourrices, qui, quand les enfans grondent, leur chantent et les font danser. Votre seule proposition m'a déjà mis, moi vieux radoteur, parmi ces enfans-là ; et il s'en faut peu que ma muse chenuë ne soit prête à se ranimer aux accens de la vôtre ou même à la seule annonce de ces accens. Je ne vous en dirai pas aujourd'hui davantage ; car votre proposition m'a tout l'air de n'être qu'une vaine amorce pour voir si le vieux fou mordroit encore à l'hameçon. A présent que vous en avez à-peu-près le plaisir, dites-moi tout rondement ce qui en est ; et je vous dirai franchement, moi, ce que j'en pense

pense et ce que je crois y pouvoir faire. Après cela, si le cœur vous en dit, nous en pourrons causer avec mon aimable payse, qui nous donnera sur tout cela de très bons conseils. Adieu, mon illustre ami; je vous embrasse avec respect; mais de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. GRANVILLE.

A Trye, le 25 janvier 1763.

J'E n'aurois pas tardé si long-temps, monsieur, à vous remercier du plaisir que m'a fait la lettre dont vous m'avez honoré le 6 novembre, sans beaucoup de tracas, qui, venus à la traverse, m'ont empêché de disposer de mon temps comme j'aurois voulu. Les témoignages de votre souvenir et de votre amitié me seront toujours aussi chers que vos honnêtetés et vos bontés m'ont été

sensibles pendant tout le temps que j'ai eu le bonheur d'être votre voisin. Ce qui ajoute à mon déplaisir de vous écrire si tard est la crainte que cette lettre, vous trouvant déjà parti de Calwich, ne fasse un bien long circuit pour vous aller chercher à Bath. Je desire fort, monsieur, que vous ayez cette fois entrepris ce voyage annuel plus par habitude que par nécessité, et que toutefois les eaux vous fassent tant de bien que vous puissiez jouir en paix de la belle saison qui s'approche dans votre charmante demeure, sans aucun ressentiment de vos précédentes incommodités. Vous y trouverez, je pense, à votre retour, un barbouillage nouvellement imprimé, où je me suis mêlé de bavarder sur la musique, et dont j'ai fait adresser un exemplaire à M. Rougemont avec priere de vous le faire passer. Aimant la musique et vous y connoissant aussi bien que vous faites, vous ne dédaignerez peut-être pas de donner quelques momens de solitude et d'oisiveté à parcourir une espece de livre qui en traite tant bien que mal. J'aurois voulu pouvoir mieux faire; mais enfin le voilà tel qu'il est.

Le défaut d'occasion , monsieur , pour faire partir cette lettre rend sa date bien surannée et me l'a fait écrire à deux fois : l'occasion même d'un ami prêt à partir , et qui veut bien s'en charger , ne me laisse pas le temps de transcrire ma réponse à l'aimable bergere de Calwich , et me force à la laisser partir un peu barbouillée. Veuillez lui faire excuser cette petite irrégularité , ainsi que celle du défaut de signature , dont vous pouvez savoir la raison. Recevez , monsieur , mes salutations empressees et mes vœux pour l'affermissement de votre santé.

L'HERBORISTE de madame la  
duchesse de Portland.

P. S. Comme l'exemplaire du *Dictionnaire de musique* qui vous étoit destiné avoit été adressé à M. Vaillant qui n'a jamais paru fort soigneux des commissions qui me regardent , j'en ai fait envoyer depuis un second à M. Rougemont pour vous le faire passer au défaut du premier.

## L E T T R E

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

A Trye , le 28 janvier 1768.

**J**e me sôuviens , mon illustre ami , que le jour où je renonçai aux petites vanités du monde et en même temps à ses avantages , je me dis entre autres , en me défaisant de ma montre , Graces au ciel , je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est. J'aurois pu me dire la même chose sur le quantieme en me défaisant de mon almanach : mais , quoique je n'y tiene plus par les affaires , j'y tiens encore par l'amitié ; cela rend mes correspondances plus douces et moins fréquentes. C'est pourquoi je suis sujet à me tromper , dans mes dates , de semaine et même quelquefois de mois ; car , quoiqu'avec l'almanach je sache bien trouver le quante me dans la semaine sachant le jour , quand il s'agit de trouver aussi la

semaine , je suis totalement en défaut. J'y devrois pourtant être moins avec vous qu'avec tout autre , puisque je n'écris à personne plus souvent et plus volontiers qu'à vous.

Conclusion : nous ne ferons d'opéra ni l'un ni l'autre ; c'est de quoi j'étois d'avance à-peu-près sûr. J'avoue pourtant que dans ma situation présente quelque distraction attachante et agréable me seroit nécessaire. J'aurois besoin , sinon de faire de la musique , au moins d'en entendre ; et cela me feroit même beaucoup plus de bien. Je suis attaché plus que jamais à la solitude ; mais il y a tant d'entours déplaisans à la mienne , et tant de tristes souvenirs m'y poursuivent malgré moi , qu'il m'en faudroit une autre encore plus entiere , mais où des objets agréables pussent effacer l'impression de ceux qui m'occupent , et faire diversion au sentiment de mes malheurs. Des spectacles où je pusse être seul dans un coin et pleurer à mon aise , de la musique qui pût ranimer un peu mon cœur affaissé ; voilà ce qu'il me faudroit pour effacer toutes les idées antérieures et me ramener uniquement à mes

plantes , qui m'ont quitté pour trop long<sup>s</sup> temps cet hiver. Je n'aurai rien de tout cela , car en toutes choses les consolations les plus simples me sont refusées ; mais il me faut un peu de travail sur moi-même pour y suppléer de mon propre fonds.

On dit à Paris que je retourne en Angleterre. Je n'en suis pas surpris ; car le public me connoît si bien qu'il me fait toujours faire exactement le contraire des choses que je fais en effet. M. Davenport m'a écrit des lettres très honnêtes et très empressées pour me rappeler chez lui. Je n'ai pas cru devoir répondre brutalement à ses avances , mais je n'ai jamais marqué l'intention d'y retourner. Honoré des bienfaits du souverain et des bontés de beaucoup de gens de mérite dans ce pays-là , j'y suis attaché par reconnoissance , et je ne doute pas qu'avec un peu de choix dans mes liaisons je n'y puisse vivre agréablement. Mais l'air du pays, qui m'en a chassé , n'a pas changé depuis ma retraite et ne me permet pas de songer au retour. Celui de France est de tous les airs du monde celui qui convient le mieux à mon corps et à mon cœur ; et , tant qu'on

me permettra d'y vivre en liberté, je ne choisirai point d'autre asyle pour y finir mes jours.

On me presse pour la poste, et je suis forcé de finir brusquement en vous saluant avec respect et vous embrassant de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

Du château de Trye, ce 9 février 1768.

DANS l'incertitude, mon excellent ami, de la meilleure voie pour vous faire passer cette lettre sûrement et promptement, je prends le parti de risquer directement ce duplicata, et d'en adresser un autre à M. Coindet pour vous le faire passer. C'est une lettre qu'il a reçue et qu'il m'a envoyée qui a occasionné la mienne. Le temps me presse; je suis rendu de fatigue et navré de douleur dans la crainte d'une catastrophe. Au

nom de Dieu, faites-moi passer des nouvelles sitôt que le sort de votre pauvre état sera décidé. O la paix, la paix, mon bon ami ! Hélas ! il n'y a que cela de bon dans cette courte vie. J'embrasse nos amis. Je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur. J'implore la bénédiction du ciel sur vos soins patriotiques, et j'en attends le succès avec la plus vive impatience.

J'espere que vous avez reçu ma précédente que je vous ai adressée en droiture. C'est toujours la voie qu'il faut préférer, sur-tout pour tout ce qui peut demander du secret.

---

## L E T T R E

A U M Ê M E.

Le 9 février 1765.

ON m'a communiqué, mon bon ami, quelques articles des deux projets d'accommodement qui vous sont proposés, et j'ap-

prends que le conseil-général qui doit en décider est fixé au 28. Quoique tant de précipitation ne me laisse pas le temps de peser suffisamment ces articles ; quoique je ne sois pas sur les lieux , que j'ignore l'état des choses, que je n'aie ni papiers ni livres, et que ma mémoire absolument éteinte ne me rappelle pas même votre constitution ; je suis trop affecté de votre situation pour ne pas vous dire , bien qu'à la hâte , mon opinion sur les moyens qu'on vous offre d'en sortir. Quelque mal digérée que soit cette opinion , je ne laisse pas , messieurs , de vous l'exposer avec confiance , non pas en moi , mais en vous ; très sûr que , si je me trompe , vous démêlerez aisément mon erreur.

Dans l'extrait qui m'a été envoyé , il n'y a du projet appelé *le second* qu'un seul article qui est aussi le second , savoir , l'élection de la moitié du petit conseil par le conseil-général. Ce second article n'étant bon à pas grand'chose , je ne dirai rien du projet dont il est tiré.

Je parlerai de l'autre après avoir posé deux principes que vous ne contesterez pas ;

l'un, qu'un accommodement ne suppose pas qu'on cede tout d'un côté et rien de l'autre, mais qu'on se rapproche des deux côtés; l'autre, qu'il n'est pas question de victoire dans cette affaire, ni de donner gain de cause aux négatifs ou aux représentans, mais de faire le plus grand bien de la chose commune, sans songer si l'on est Rutulé ou Troyen.

Cela posé, j'oserai vous dire que ce projet me paroît non seulement acceptable, mais, avec quelques changemens et l'addition d'un ou deux articles, le meilleur peut-être que vous puissiez adopter.

Le petit-conseil tend fortement à la plus dure aristocratie. Les maximes des représentans vont, par leurs conséquences, non seulement à l'excès, mais à l'abus de la démocratie; cela est certain. Or il ne faut ni l'un ni l'autre dans votre république; vous le sentez tous. Entre le petit-conseil, violent aristocrate, et le conseil-général, démocrate effréné, où trouver une force intermédiaire qui contienne l'un et l'autre et soit la clef du gouvernement? Elle existe cette force; c'est le conseil des deux-cent. Mais pourquoi cette force ne va-t-elle pas à

son but ? Pourquoi le deux-cent , au lieu de contenir le vingt-cinq , en est-il l'esclave ? N'y a-t-il pas moyen de corriger cela ? Voilà précisément de quoi il s'agit.

Avant d'entrer dans l'examen des moyens , permettez-moi , messieurs , d'insister sur une réflexion dont j'ai le cœur plein. Les meilleures institutions humaines ont leurs défauts. La vôtre , excellente à tant d'égards , a celui d'être une source éternelle de divisions intestines. Des familles dominantes s'enorgueillissent , abusent de leur pouvoir , excitent la jalousie. Le peuple , sentant son droit , s'indigne d'être ainsi traîné dans la fangé par ses égaux. Des tribunaux concurrents se chicanent , se contrepontent. Des brigues disposent des élections. L'autorité et la liberté , dans un conflit perpétuel , portent leurs querelles jusqu'à la guerre civile. J'ai vu vos citoyens armés s'entr'égorger dans vos murs : en ce moment même cette horrible catastrophe est prête à renaître ; et quand , dans vos plans de réforme , vous devriez , par des moyens de concorde et de paix , par des établissemens doux et sages , tâcher de couper la racine à ces maux , vous

allez comme à plaisir les attiser en excitant parmi vous de nouvelles animosités, de nouvelle haines, par la plus dure de toutes les censures, par l'inquisition du grabeau! Cela, messieurs, permettez-moi de le dire, n'est assurément pas bien pensé. Premièrement, le conseil ne souffrira jamais un établissement trop humiliant pour de fiers magistrats; et quand ils le souffriroient, je dis pour le bien de la paix et de la patrie, il ne seroit point à désirer qu'il eût lieu. Loin d'établir de nouveaux grabeaux, vous feriez mieux d'abolir ceux qui existent, mais qui, très heureusement ne signifiant rien du-tout, peuvent rester sans danger.

Cela dit, je passe à mon sujet. Il s'agit d'un gouvernement mixte, mais difficile à combiner, où le peuple soit libre sans être maître, et où le magistrat commande sans tyranniser. Le vice de votre constitution n'est pas de trop gêner la liberté du peuple: au contraire cette liberté légitime ne va que trop loin; et, quoi qu'on en puisse dire, il n'est pas bon que le conseil-général soit trop nécessaire à tout.

Mais le vice inhérent et fondamental est

dans le défaut de balance et d'équilibre dans les trois autres conseils qui composent le gouvernement. Ces trois conseils, dont deux sont à-peu-près inutiles, sont si mal combinés, que leur force est en raison inverse de leur autorité légale, et que l'inférieur domine tout. Il est impossible que ce vice reste, et que la machine puisse aller bien.

Ce qu'il y a d'heureux pourtant dans cette machine, qui ne laisse pas d'être admirable, est que cet important équilibre peut s'établir sans rien changer aux principales pièces : tous les ressorts sont bons ; il ne s'agit que de les faire jouer un peu différemment.

Mais ce qu'il y a de fâcheux est que cette réforme demande des sacrifices, et précisément de la part des deux corps qui jusqu'ici ont paru le moins disposés à en faire, savoir, le conseil-général et celui des vingt-cinq.

Or voilà que, par plusieurs articles que j'ai sous les yeux, les vingt-cinq offrent d'eux-mêmes presque tout ce qu'on pourroit avoir à leur demander, même en un sens davantage. Ajoutez un seul article, mais

indispensable , et le petit-conseil a fait de son côté tous les pas nécessaires vers un accord raisonnable et solide. Cet article regarde l'élection des syndics, dans la supposition, presque impossible, que le cas qui se présente ici pour la première fois depuis la fondation de la république , y pût renâître une seconde fois : auquel cas , au lieu de présenter derechef le conseil en corps comme on va faire , il faudroit , selon moi , se résoudre à présenter de nouveaux candidats tirés des soixante. Je dirai mes raisons ci-après.

Que le conseil-général veuille céder à son tour , ou plutôt échanger , contre l'élection des soixante qu'il gagne , un droit , un seul droit qu'il prétend , mais qu'on lui conteste et dont il n'est point en possession ; au moyen de cela tout est fait. Je parle du droit de prononcer souverainement et en dernier ressort sur l'objet des représentations. En un mot c'est le droit négatif qu'il s'agit d'accorder au deux-cent , déjà juge suprême de tous les autres appels. Peut-être est-il parlé dans le projet de cet

article , et cela doit être ; mais l'extrait que j'ai n'en dit rien.

Avec ces additions et quelques légères modifications au reste , le projet dont les articles sont sous mes yeux me paroît offrir un moyen de pacification convenable à tout le monde , raisonnable du moins , solide et durable autant qu'on peut l'espérer de l'état présent des choses et de la disposition des esprits ; et je crois qu'il en résulteroit un gouvernement qui , sans être plus composé que l'ancien , seroit mieux lié dans ses parties , et par conséquent plus fort dans son tout.

C'est sur-tout dans le second article que consiste essentiellement la bonté du projet. Par cet article le conseil des soixante est en entier élu par le conseil-général , et tous les membres du petit-conseil doivent être tirés du soixante ( car il faut ôter d'ici les auditeurs ). L'idée de donner une existence à ce conseil des soixante , qui n'étoit rien auparavant , est très bonne ; elle est due aux médiateurs : il faut en profiter et leur en savoir gré. Ceci suppose qu'on revêtira ce corps de nouvelles attributions qui lui don-

neront du poids dans l'état. Mais bien qu'il soit rempli par le peuple, ce n'est pourtant pas en lui-même que s'opérera son plus grand effet, mais dans le deux-cent, dont les membres rentreront ainsi dans la dépendance du conseil-général, maître de leur ouvrir ou fermer à son gré la porte des grandes magistratures. Voilà précisément la solution très simple et très sûre du problème que je proposois au commencement de cette lettre.

Par le premier article on accorde au conseil-général l'élection de la moitié des deux-cent. Je ne serois pas trop d'avis qu'on acceptât cette concession. Ces moitiés d'élection sont moins efficaces qu'embarrassantes. Il ne faut pas considérer les élections faites par le peuple par leur effet subséquent, qui n'est rien, mais par leur effet antérieur, qui est tout. Les syndics sont élus par le conseil-général; voyez toutefois comment ils le traitent! Le peuple ne doit pas espérer de ses créatures plus de reconnoissance qu'il n'en a pour ses bienfaiteurs. Ce n'est pas à ce qu'on fait après être élu, mais à ce qu'on fait pour être

être

être élu, qu'il faut regarder en bonne politique. Quand le peuple tire ses magistrats de son propre sein, il n'augmente de rien sa force; mais quand il les tire d'un autre corps, il se donne de la force sur ce corps-là. Voilà pourquoi l'élection du soixante vous donnera de l'ascendant en deux-cent, et pourquoi l'élection du petit-conseil donnera de l'ascendant au deux-cent en soixante. Vous en auriez par les syndics sur le vingt-cinq, même s'il étoit plus nombreux, ou que le choix ne fût pas forcé. C'est ainsi que les plus simples moyens, les meilleurs en toute chose, vont tout remettre dans l'ordre légitime et naturel.

Il suit de là que le privilège d'élire la moitié du deux-cent vous est beaucoup moins avantageux qu'il ne semble; et cela est trop remuant pour votre ville, trop bruyant pour votre conseil-général. Le jeu de la machine doit être aussi facile que simple, et toujours sans bruit autant qu'il se peut. L'élection du deux-cent laissée au petit-conseil a pourtant de grands inconvéniens, je l'avoue; mais n'y auroit-il pas pour y parvenir quelque expédient plus

court et mieux entendu? Par exemple, où seroit le mal que cette élection fût une des nouvelles attributions dont on revêtiroit le conseil des soixante? Le petit-conseil lui-même y devoit d'autant moins répugner, que par sa présidence et par son nombre, qui fait presque la moitié du nombre total, il n'auroit guere moins d'influence dans ces élections que s'il continuoit seul à les faire. Je n'imagine pas que ceci fasse une grande difficulté.

Mais je crains que l'article de l'élection des syndics n'en fasse davantage et ne coûte beaucoup au conseil : car il y a chez les hommes les plus éclairés des entêtemens dont ils ne se doutent pas eux-mêmes; et souvent ils agissent par obstination, pensant agir par raison. Ils s'effraieront de la possibilité d'un cas qui ne sauroit même arriver désormais, sur-tout si la loi qui doit y pourvoir passe. Le conseil des vingt-cinq sent trop sa puissance absolue; il sent trop que tout dépend de lui, que lui seul ne dépend de rien, de rien du tout. Cela doit le rendre durexigeant, impérieux, quelquefois injuste. Pour son propre intérêt, pour se faire sup-

porter, il faut qu'il dépende de quelque chose; car le ton qu'il a pris ne peut être souffert par des hommes. Eh! quelle plus légère dépendance peut-il s'imposer que celle, non pas de souffrir, mais de prévoir seulement dans un cas extrême la perte passagère d'un syndicat en idée, et qui réellement ne sortira jamais de son corps? Cependant ce sacrifice idéal et purement chimérique peut et doit produire un grand effet pour leur rendre cet esprit humain et patriotique qui paroît s'être éteint parmi eux. Eh! s'il en reste un seul à qui quelque goutte de sang genevois coule encore dans les veines; comment ne frémit-il pas en songeant au péril auquel ils viennent d'exposer l'état pour vous asservir, et dont ils n'ont été garantis eux-mêmes que par votre fermeté, par votre sagesse, par la modération des médiateurs, quoique si cruellement prévenus? Comment les chefs de la république pouvoient-ils ne pas prévoir, en exposant ainsi la liberté, que le peuple en auroit avant eux déploré la perte, mais qu'ils l'auroient sentie avant lui? En voyant un moyen si doux, mais si sûr, de

garantir leurs successeurs de pareille incartade , ils devroient , s'ils aimoient leur pays , le proposer eux-mêmes quand personne avant eux ne l'auroit proposé. Pour moi , je vous déclare que cet article me paroît d'une si grande importance , que rien , selon moi , ne doit vous y faire renoncer ; pas , quand on vous céderoit tout le reste ; pas , quand les conseils voudroient en échange renoncer au droit négatif.

Mais je ne vous dissimulerai pas non plus que ce droit négatif , attribué , non pas au petit-conseil ni même au soixante , mais au deux-cent , me paroît si nécessaire au bon ordre , au maintien de toute police , à la tranquillité publique , à la force du gouvernement , que , quand on y voudroit renoncer , vous ne devriez jamais le permettre. S'il n'y a point d'arbitre des plaintes , comment finiront-elles ? Si le conseil-général , auteur des lois , veut être aussi juge des faits , vous n'êtes plus citoyens , vous êtes magistrats ; c'est l'anarchie d'Athenes , et tout est perdu. Que chacun rentre dans sa sphere et s'y tienne , tout est sauvé. Encore une fois ne soyez ni négatifs ni représen-

tans ; soyez patriotes , et ne reconnoissez pour vos droi s que ceux qui sont utiles à cette petite mais illustre république que de si dignes citoyens couvrent de gloire.

Ce n'est point , messieurs , à des gens comme vous qu'il faut tout dire. Je ne m'arrêterai point à vous détailler les avantages du projet proposé dans l'état où vous pouvez raisonnablement demander qu'on le mette , et où les changemens à faire sont autant contre vous que pour vous. Je n'ai rien dit , par exemple , de l'abolition du plus grand fléau de votre patrie , de cette autorité devenue héréditaire et tyrannique , usurpée et réunie par des familles qui en abusoient si cruellement. C'est à cette première entrée qu'il faut attendre et repousser au passage tout ce qui est de même sang ou de même nom ; car , une fois dans le conseil , soyez sûrs qu'ils parviendront au syndicat malgré vous ; mais ils n'entreront pas dans le conseil malgré vous : c'est à vous d'y veiller , et cela devient très facile. Encore une fois , cette observation ni d'autres pareilles ne sont pas de celles qu'on a besoin de vous rappeler. C'est assez d'a

voir établi les principes ; les conséquences ne vous échapperont pas.

Je me suis hâté , mon bon ami , de vous faire *ab hoc et ab hac* mes petites observations dans la crainte de les rendre trop tardives. Si je me suis trompé dans cet examen trop précipité , hommes sages et respectables , pardonnez mon erreur à mon zèle. Je crois sincèrement que le projet dont il s'agit seroit dans son exécution favorable à la liberté , à la tranquillité , à la paix. Je crois de plus que cette paix vous est très nécessaire ; que les circonstances sont propres à la faire avantageusement , et ne le redeviendront peut-être jamais. Puissé-je en apprendre bientôt l'heureuse nouvelle, et mourir de joie au même instant ! Je mourrois plus heureusement que je n'ai vécu. Je vous embrasse de tout mon cœur,

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

Du château de Trye , ce 25 février 1768.

J E reçois , mon bon ami , avec votre lettre du 17 le mémoire que vous y avez joint ; et , quand je serois en état d'y faire les observations que vous me demandez , il est clair que le temps me manqueroit pour cela , puisque cette lettre , écrite sur le moment même , aura peine , supposé même que rien n'en suspende la marche , à vous arriver avant le 28. Mais , mon excellent ami , je sens que ma mémoire est éteinte , que ma tête est en confusion , que de nouvelles idées n'y peuvent plus entrer , qu'il me faut même un temps et des efforts infinis pour reprendre la trace de celles qui m'ont été familières. Je ne suis plus en état de comparer , de combiner ; je ne vois qu'un nuage en parcourant votre mémoire. Je n'y vois

qu'une chose claire, que je savois, mais qui m'est bien confirmée, c'est que les rédacteurs de ce mémoire sont assez instruits, assez éclairés, assez sages, pour faire par eux-mêmes une besogne tout aussi bonne qu'elle peut l'être, et que, dans l'objet qui les occupe, ils n'ont besoin que de temps, et non pas de conseils, pour la rendre parfaite. J'y-vois bien clairement encore que, comme je l'avois prévu, la précipitation de ma lettre précédente et l'ignorance d'une foule de choses qu'il falloit savoir m'y ont fait tomber dans de grandes bévues, dont vous en relevez dans votre lettre une qui maintenant me saute aux yeux.

Cependant je suis dans la plus intime persuasion que votre état a le plus grand besoin d'une prompte pacification, et que de plus longs délais vous peuvent précipiter dans les plus grands malheurs. Dans cette position il me vient une idée, qui doit sûrement être venue à quelqu'un d'entre vous, et dont je ne vois pas pourquoi vous ne feriez pas usage, parcequ'elle peut avoir de grands avantages sans aucun inconvénient : ce seroit, pour vous donner le temps

de peser un ouvrage qui demande cependant la plus prompte exécution, de faire un règlement provisionnel qui n'eût force de loi que pour vingt ans, durant lesquels on auroit le temps d'en observer la force et la marche, et au bout desquels il seroit abrogé, modifié, ou confirmé, selon que l'expérience en auroit fait sentir les inconvéniens ou les avantages. Pour moi, je n'apperçois que ce seul expédient pour concilier la diligence avec la prudence; et j'avoue que je n'en apperçois pas le danger. La paix, mes amis, la paix, et promptement; ou je meurs de peur que tout n'aille mal.

Vous ne recevrez point le duplicata de ma lettre par M. Coindet. Il n'en a pas été content et me l'a rendue. Je m'en étois douté d'avance.

L'article IX, page 40, commence par ces mots: *S'il se publioit...* Il faut, ce me semble, ajouter ces deux-ci, *dans l'état*; car enfin il me paroît absurde et ridicule que le gouvernement de Geneve prétende avoir juridiction sur les livres qui s'impriment hors de son territoire dans tout le reste du monde; et, parceque le petit-conseil a fait

une fois cette faute, il ne faut pas pour cela la consacrer dans vos lois, d'autant plus que je ne demande, ni ne desire, ni n'approuve, que l'on revienne jamais sur cette affaire, puisqu'ayant fait un serment solennel de ne rentrer jamais dans Geneve, si ce petit grief étoit redressé, il de dépendroit pas de moi de tirer aucun parti de ce redressement: ce dont je suis bien aise de vous prévenir, de peur que votre zele amical ne vous inspirât dans la suite quelque démarche inutile sur un point qui doit à jamais rester dans l'oubli. Au reste je mets si peu de fierté à cette résolution, que si par quelque démarche respectueuse je pouvois ôter une partie du levain d'aigreur qui fermente encore, je la ferois de tout mon cœur.

Je finis à la hâte ce griffonnage, que je n'ai pas même le temps de relire, tant je suis pressé de le faire partir.

Eh! mon Dieu! cher ami, j'oublie de vous parler de ce que vous avez fait pour ma bonne tante, et de l'argent que vous avez avancé pour moi. Hélas! je suis si occupé de vous, que je ne songe pas même à ce

que vous faites pour moi. Mais, mon digne ami, vous connoissez mon cœur, je m'en flatte, et vous êtes bien sûr que cet oubli ne durera pas long-temps. Ah ! plaise au ciel que votré premiere lettre m'annonce une bonne nouvelle ! Si je tarde encore un instant, ma lettre n'est plus à temps. Je vous embrasse.

---

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Trye, par Gisors, le 7 mars 1768.

C O M M E j'ignore, monsieur, ce que M. Coindet a pu vous écrire, je veux vous rendre compte moi-même de ce que j'ai fait. Sitôt qu'il m'eut envoyé votre premiere lettre, j'en écrivis une à M. d'Ivernois, le seul correspondant que je me sois laissé à Geneve, et auquel même, depuis mon funeste départ pour l'Angleterre, je n'avois pas écrit plus de cinq ou six fois. Cette

lettre, raisonnée de mon mieux, mais pressante et impartiale autant qu'il étoit possible, péchoit en plusieurs points faute de connoissance de la situation de vos affaires; dont je ne savois absolument rien que ce qui en étoit dit dans la vôtre. J'y blâmois fortement le grabeau proposé; j'y proposois le projet du conseil, dont j'avois l'extrait dans votre lettre, comme excellent en lui-même, sauf quelques changemens et additions, les unes favorables, les autres contraires aux représentans, selon qu'il m'avoit paru nécessaire pour faire un tout plus solide et bien pondéré. J'avois écrit cette lettre à la hâte; elle étoit très longue. Je l'envoyai ouverte à M. Coindet, le priant de la faire passer à son adresse et de vous en envoyer en même temps une copie. Quelques jours après il me marqua n'avoir rien fait de tout cela, parcequ'il ne trouvoit pas que cette lettre allât à son but. Il est venu me voir, et je me la suis fait rendre. J'offre de vous l'envoyer quand il vous plaira, afin que vous en puissiez juger vous-même. Comme le moment pressoit et que je prévoyois un peu ce qu'a fait M. Coindet, j'avois envoyé

en même temps le brouillon de la même lettre en duplicata directement à M. d'Ivernois, dont les amis ne l'ont pas non plus approuvée : et il m'est arrivé ce qu'il arrive ordinairement à tout homme impartial entre deux partis échauffés, qui cherche sincèrement l'intérêt commun, et ne va qu'au bien de la chose : j'ai déplu également des deux côtés. Voyant les esprits si peu disposés encore à se rapprocher, et sentant toutefois combien la plus prompte pacification vous est à tous importante et nécessaire, j'ai eu depuis une autre idée, que j'ai communiquée encore à M. d'Ivernois ; mais je ne sais s'il aura reçu ma lettre : ce seroit de tâcher du moins de faire un règlement provisionnel pour vingt ans, au bout desquels on pourroit l'annuler ou le confirmer, selon qu'on l'auroit reconnu bon ou mauvais à l'usage. On doit tout faire pour appaiser ce moment de chaleur qui peut avoir les suites les plus funestes. Quand on ne se fera plus un devoir cruel de m'affliger ; quand je ne serai plus et que les circonstances seront changées ; les esprits se rapprocheront naturellement, et

chacun sentira tôt ou tard que son plus vrai bien n'est que dans le bien de la patrie.

Vous devez le savoir, monsieur; si j'en avois été cru, non seulement on n'eût point soutenu les représentations, mais on n'en eût point fait, car naturellement je sentoïis qu'elles ne pouvoient avoir ni succès ni suite; que tout étoit contre les représentans, et qu'ils seroient infailliblement les victimes de leur zele patriotique. J'étois bien éloigné de prévoir le grand et beau spectacle qu'ils viennent de donner à l'univers, et qui, quoi qu'en puissent dire nos contemporains, fera l'admiration de la postérité. Cela devoit bien guérir vos magistrats, d'ailleurs si éclairés, si sages sur tout autre point, de l'erreur de regarder le peuple de Geneve comme une populace ordinaire. Tant qu'ils ont agi sur ce faux préjugé, ils ont fait de grandes fautes qu'ils ont bien payées; et je prédis qu'il en sera de même tant qu'ils s'obstineront dans ce mépris très mal entendu. Quand on veut asservir un peuple libre, il faut savoir employer des moyens assortis à son génie; et rien n'est plus aisé. Mais ils sont loin de ces

moyens-là. Je reviens à moi : le malheur que j'ai eu d'être impliqué dans les commencemens de vos troubles m'a fait un devoir, dont je ne me suis jamais départi, de n'être ni la cause ni le prétexte de leur continuation. C'est ce qui m'a empêché d'aller purger le décret ; c'est ce qui m'a fait renoncer à ma bourgeoisie ; c'est ce qui m'a fait faire le serment solennel de ne rentrer jamais dans Geneve ; c'est ce qui m'a fait écrire et parler à tous mes amis comme j'ai toujours fait. Et j'ai encore renouvelé en dernier lieu à M. d'Ivernois les mêmes déclarations que j'ai souvent faites sur cet article ; ajoutant même que, s'il ne tenoit qu'à une démarche aussi respectueuse qu'il soit possible pour appaiser l'animosité du conseil, j'étois prêt à la faire hautement et de tout mon cœur. Pourvu que vous ayez la paix, rien ne me coûtera, monsieur, je vous proteste ; et cela sans espoir d'aucun retour de justice et d'honnêteté de la part de personne. Les réparations qui me sont dues ne me seront faites qu'après ma mort, je le sais ; mais elles seront grandes et sincères : j'y compte, et cela me suffit. Malhéu-

reusement je ne peux rien ; je n'ai nulle espece de crédit dans Genève, pas même parmi les représentans. Si j'en avois eu, je vous le répète, tout ce qui s'est fait ne seroit point fait. D'ailleurs je ne puis qu'exhorter, mais je ne veux pas tromper. Je dirai, comme je le crois, que la paix vaut mieux que la liberté ; qu'il ne reste plus d'asyle à la liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste, et que ce n'est pas la peine de se batailler pour le reste. Mais quand il s'agira de peser un projet et d'en dire mon sentiment, je le dirai sans déguisement. Encore une fois, je veux exhorter, mais non pas tromper.

Je suis bien aise, monsieur, que vous pensiez savoir que je suis tranquille et que cela vous fasse plaisir. Cependant, si vous connoissiez ma véritable situation, vous ne me croiriez pas si hors des mains de M. Hume, et vous ne vous adresseriez pas à M. Coindet pour dire le mal que vous pouvez penser de cet homme-là. Adieu, monsieur : je ferai toujours cas de votre amitié et je serai toujours flatté d'en recevoir des témoignages ; mais comme vous n'ignorez

rez ni mon habitation ni le nom que j'y porte, vous me ferez plaisir de m'écrire directement par préférence, ou de faire passer vos lettres par d'autres mains; et sur-tout ne soyez jamais la dupe de ceux qui font le plus de bruit de leur grande amitié pour moi. J'oubliois de vous dire que M. Coindet ne m'envoya que le 29, c'est-à-dire le lendemain du conseil-général, votre lettre du 10; que je ne la reçus que le 3 mars, et que par conséquent il n'étoit plus temps d'en faire usage. Du reste ordonnez; je suis prêt.

---

## L E T T R E

## A M. D'IVERNOIS.

Au château de Trye, le 8 mars 1768.

VOTRE lettre, mon ami, du 29 me fait frémir. Ah! cruels amis, quelles angoisses vous me donnez! N'ai-je donc pas assez des miennes? Je vous exhorte de toutes les

puissances de mon ame de renoncer à ce malheureux grabeau , qui sera la cause de votre perte , et qui va susciter contre vous la clameur universelle , qui jusqu'à présent étoit en votre faveur. Cherchez d'autres équivalens ; consultez vos lumieres ; pesez , imaginez , proposez : mais , je vous en conjure , hâtez-vous de finir , et de finir en hommes de bien et de paix , et avec autant de modération , de sagesse et de gloire , que vous avez commencé. N'attendez pas que votre étonnante union se relâche , et ne comptez pas qu'un pareil miracle dure encore long-temps. L'expédient d'un règlement provisionnel peut vous faire passer sur bien des choses qui pourront avoir leur correctif dans un meilleur temps. Ce moment court et passager vous est favorable ; mais si vous ne le saisissez rapidement , il va vous échapper ; tout est contre vous , et vous êtes perdus. Je pense bien différemment de vous sur la chance générale de l'avenir , car je suis très persuadé que dans dix ans , et surtout dans vingt , elle sera beaucoup plus avantageuse à la cause des représentans , et cela me paroît infallible : mais on ne peu

pas tout dire par lettres , cela deviendrait trop long. Enfin , je vous en conjure de rechef par vos familles , par votre patrie , par tous vos devoirs , finissez , et promptement , dussiez-vous beaucoup céder. Ne changez pas la constance en opiniâtreté : c'est le seul moyen de conserver l'estime publique que vous avez acquise , et dont vous sentirez le prix un jour. Mon cœur est si plein de cette nécessité d'un prompt accord , qu'il voudrait s'élançer au milieu de vous , se verser dans tous les vôtres pour vous la faire sentir.

Je diffère de vous rembourser les cent francs que vous avez avancés pour moi , dans l'espoir d'une occasion plus commode. Lorsque vous songerez à réaliser votre ancien projet , point de confidens , point de bruit , point de noms , et sur-tout défiez-vous par préférence de ceux qui font ostentation de leur grande amitié pour moi. Adieu , mon ami. Dieu veuille bénir vos travaux et les couronner ! Je vous embrasse.

## L E T T R E

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

9 mars 1768.

J E ne vous répéterai pas, mon illustre ami, les monotones excuses de mes longs silences, d'autant moins que ce seroit toujours à recommencer : car à mesure que mon abattement et mon découragement augmentent, ma paresse augmente en même raison. Je n'ai plus d'activité pour rien, plus même pour la promenade, à laquelle d'ailleurs je suis forcé de renoncer depuis quelque temps. Réduit au travail très fatigant de me lever ou de me coucher, je trouve cela de trop encore ; du reste je suis nul. Ce n'est pas seulement là le mieux pour ma paresse, c'est le mieux aussi pour ma raison : et comme rien n'use plus vainement la vie que de regimber contre la nécessité, le meilleur parti qui me reste à

prendre et que je prends, est de laisser faire sans résistance ceuk qui disposent ici de moi.

La proposition d'aller vous voir à Fleury est aussi charmante qu'honnête, et je sens que l'aimable société que j'y trouverois seroit en effet un spécifique excellent contre ma tristesse. Vos expédiens, mon illustre ami, vont mieux à mon cœur que votre morale : je la trouve trop haute pour moi, plus stoïque que consolante ; et rien ne me paroît moins calmant pour les gens qui souffrent, que de leur prouver qu'ils n'ont point de mal. Ce pèlerinage me tente beaucoup, et c'est précisément pour cela que je crains de ne le pouvoir faire : il ne m'est pas donné d'avoir tant de plaisir. Au reste je ne prévois d'obstacle vraiment dirimant que la durée de mon état présent, qui ne me permettroit pas d'entreprendre un voyage quoiqu'assez court. Quant à la volonté, je vous jure qu'elle y est tout entière, de même que la sécurité. J'ai la certitude que vous ne voudriez pas m'exposer, et l'expérience que votre hospitalité est aussi sûre que douce. De plus, le refuge que je suis

venu chercher au sein de votre nation sans précautions d'aucune espece, sans autre sûreté que mon estime pour elle, doit montrer ce que j'en pense, et que je ne prends pas pour argent comptant les terreurs que l'on cherche à me donner. Enfin, quand un homme de mon humeur et qui n'a rien à se reprocher veut bien, en se livrant sans réserve à ceux qu'il pourroit craindre, se soumettre aux précautions suffisantes pour ne les pas forcer à le voir; assurément une telle conduite marque, non pas de l'arrogance, mais de la confiance; elle est un témoignage d'estime auquel on doit être sensible, et non pas une témérité dont on se puisse offenser. Je suis certain qu'aucun esprit bien fait ne peut penser autrement.

Comptez donc, mon illustre ami, qu'aucune crainte ne m'empêchera de vous aller voir. Je n'ai rien altéré du droit de ma liberté, et difficilement ferois-je jamais de ce droit un usage plus agréable que celui que vous m'avez proposé. Mais mon état présent ne me permet cet espoir qu'autant qu'il changera en mieux avec la saison: c'est de quoi je ne puis juger que quand elle sera

venue. En attendant recevez mon respect, mes remerciemens, et mes embrassemens les plus tendres.

---

## L E T T R E

A M. DE LA LANDE.

Mars 1768.

Vous n'êtes pas, monsieur, de ceux qui s'amuse à rendre aux infortunés des honneurs ironiques, et qui couronnent la victime qu'ils veulent sacrifier. Ainsi tout ce que je conclus des louanges dont il vous plaît de m'accabler dans la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire est que la générosité vous entraîne à outrer le respect que l'on doit à l'adversité. J'attribue à un sentiment aussi louable le compte avantageux que vous avez bien voulu rendre de mon Dictionnaire; et votre extrait me paroît fait avec beaucoup d'esprit, de mé-

thode et d'art. Si cependant vous eussiez choisi moins scrupuleusement les endroits où la musique françoise est le plus maltraitée , je ne sais si cette réserve eût été nuisible à la chose , mais je crois qu'elle eût été favorable à l'auteur. J'aurois bien aussi quelquefois désiré un autre choix des articles que vous avez pris la peine d'extraire , quelques uns de ces articles n'étant que de remplissage , d'autres , extraits ou compilés de divers auteurs , tandis que la plupart des articles importants n'appartiennent uniquement et sont meilleurs en eux-mêmes ; tels que *accent* , *consonnance* , *dissonnance* , *expression* , *goût* , *harmonie* , *intervalle* , *licence* , *opéra* , *son* , *tempérament* , *unité de mélodie* , *voix* , etc. et sur-tout l'article *enharmonique* , dans lequel j'ose croire que ce genre difficile , et jusqu'à présent très mal entendu , est mieux expliqué que dans aucun autre livre. Pardon , monsieur , de la liberté avec laquelle j'ose vous dire ma pensée ; je la soumets avec une pleine confiance à votre décision , qui n'exige pas de vous une nouvelle peine , puisque vous avez été appelé à lire le livre entier ; ennui dont

je vous fais à la fois mes remerciemens et mes excuses.

Je me souviens, monsieur, avec plaisir et reconnoissance de la visite dont vous m'honorâtes à Montmorenci, et du desir qu'elle me laissa de jouir quelquefois du même avantage. Je compte parmi les malheurs de ma vie celui de ne pouvoir cultiver une si bonne connoissance, et mériter peut-être un jour de votre part moins d'éloges et plus de bontés.

---

## L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

28 mars 1768.

**J**E ne me pardonnerois pas, mon ami, de vous laisser l'inquiétude qu'a pu vous donner ma précédente lettre sur les idées dont j'étois frappé en l'écrivant. Je fis ma promenade agréablement; je revins heureuse-

ment ; je reçus des nouvelles qui me firent plaisir ; et voyant que rien de tout ce que j'avois imaginé n'est arrivé , je commence à craindre après tant de malheurs réels d'en voir quelquefois d'imaginaires qui peuvent agir sur mon cerveau. Ce que je sais bien certainement , c'est que quelque altération qui survienne à ma tête , mon cœur restera toujours le même et qu'il vous aimera toujours. J'espere que vous commencez à goûter les doux fruits de la paix. Que vous êtes heureux ! Ne cessez jamais de l'être. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

26 avril 1768.

QUOIQUE je fusse accoutumé, mon bon ami, à recevoir de vous des paquets fréquens et coûteux, j'ai été vivement alarmé à la vue du dernier, taxé et payé six livres quatre sous de port. J'ai cru d'abord qu'il s'agissoit de quelque nouveau trouble dans votre ville, dont vous m'envoyiez à la hâte l'important et cruel détail; mais à peine en ai-je eu parcouru cinq ou six lignes que je me suis tranquilisé, voyant de quoi il s'agissoit; et, de peur d'être tenté d'en lire davantage, je me suis pressé de jeter mes six livres quatre sous au feu, surpris, je l'avoue, que mon ami M. d'Ivernois m'envoyât de pareils paquets de si loin par la poste, et bien plus surpris encore qu'il m'osât conseiller d'y répondre. Mes conseils, mon bon ami,

me paroissent meilleurs que les vôtres, et ne méritoient assurément pas un pareil retour de votre part.

A mon départ pour Gisors, regardant cette course comme périlleuse, je vous envoyai un billet de cent francs sur M<sup>me</sup> Duchesne, afin que, s'il mésarrivoit de moi, vous n'en fussiez pas pour ces cent francs dont vous m'aviez fait l'avance. Il vous a plu de supposer que cet envoi vouloit dire ne venez pas. Une interprétation si bizarre est peu naturelle; si je vous connoissois moins, je croirois, moi, qu'elle étoit de votre part un mauvais prétexte pour ne pas venir, après m'en avoir témoigné tant d'envie; mais je ne suis pas si prompt que vous à mésinterpréter les motifs de mes amis; et je me contenterai de vous assurer avec vérité que rien jamais ne fut plus éloigné de ma pensée en écrivant ce billet que le motif que vous m'avez supposé.

Si j'étois en état de faire d'une manière satisfaisante la lettre dont vous m'avez dit le sujet, je vous en enverrois ci-joint le modèle; mais mon cœur serré, ma tête en désordre, toutes mes facultés troublées, ne

me permettent plus de rien écrire avec soin , même avec clarté ; et il ne me reste précisément qu'assez de sagesse pour ne plus entreprendre ce que je ne suis plus en état d'exécuter. Il n'y a point à ce refus de mauvaise volonté , je vous le jure ; et je suis désormais hors d'état d'écrire pour moi-même les choses même les plus simples et dont j'aurois le plus grand besoin.

Je crois , mon bon ami , pour de bonnes raisons , devoir renoncer à la pension du roi d'Angleterre ; et , pour des raisons non moins bonnes , j'ai rompu irrévocablement l'accord que j'avois fait avec M. du Peyrou. Je ne vous consulte pas sur ces résolutions , je vous en rends compte ; ainsi vous pouvez vous épargner d'inutiles efforts pour m'en dissuader. Il est vrai que , foible , infirme , découragé , je reste à-peu-près sans pain sur mes vieux jours et hors d'état d'en gagner. Mais qu'à cela ne tienne ; la Providence y pourvoira de manière ou d'autre. Tant que j'ai vécu pauvre j'ai vécu heureux ; et ce n'est que quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire que je me suis senti le plus malheureux des mortels. Peut-

Être le bonheur ou du moins le repos que je cherche reviendra-t-il avec mon ancienne pauvreté. Une attention que vous devriez peut-être à l'état où je rentre seroit d'être un peu moins prodigue en envois coûteux par la poste, et de ne pas vous imaginer qu'en me proposant le remboursement des ports vous serez pris au mot. Il est beaucoup plus honnête avec des amis dans le cas où je me trouve de leur économiser la dépense que d'offrir de la leur rembourser.

Bon jour, mon cher d'Ivernois ; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

J'espère que vous n'irez pas inquiéter ma bonne vieille tante sur la suite de sa petite pension. Tant qu'elle et moi vivrons elle lui sera continuée quoi qu'il arrive, à moins que je ne sois tout-à-fait sur le point de mourir de faim ; et j'ai confiance que cela n'arrivera pas.

*P. S.* Quand M. du Peyrou me marqua que la salle de la comédie avoit été brûlée, je craignis le contre-coup de cet accident pour la cause des représentans : mais que ce soit à moi que Voltaire l'impute, je vois là de quoi rire ; je n'y vois point du tout de quoi

répondre ni se fâcher. Les amis de ce pauvre homme feroient bien de le faire baigner et saigner de temps en temps.

---

## L E T T R E

A M. LE PRINCE DE CONTI.

A Trye-le-Château, juin 1768.

**M**ONSEIGNEUR, ceux qui composent votre maison ( je n'en excepte personne ) sont peu faits pour me connoître. Soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, tous doivent également craindre mes regards. Aussi, monseigneur, ils n'ont rien épargné et ils n'épargneront rien, chacun par les manœuvres qui leur conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux, et pour me forcer de sortir enfin de votre château. Monseigneur, en cela je dois et je veux leur complaire. Les graces dont m'a comblé votre altesse sérénissime suffisent pour me consoler de tous les malheurs qui m'atten-

dent en sortant de cet asyle où la gloire et l'opprobre ont partagé mon séjour. Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi : permettez que j'obéisse à sa voix qui crie et que je sorte dès demain de chez vous. J'ose dire que vous le devez. Ne laissez pas un coquin de mon espece parmi ces honnêtes gens.

---

## L E T T R E

A M<sup>lle</sup> LE VASSEUR, SOUS LE NOM DE  
M<sup>lle</sup> RENOÛ.

A Grenoble, ce 25 juillet à trois heures du matin 1763.

DANS une heure d'ici, chere amie, je partirai pour Chambéri, muni de bons passeports et de la protection des puissances, mais non pas du sauf-conduit des philosophes que vous savez. Si mon voyage se fait heureusement, je compte être ici de retour avant la fin de la semaine, et je vous écrirai sur-le-champ. Si vous ne recevez pas dans

huit

huit jours de mes nouvelles, n'en attendez plus; et disposez de vous à l'aide des protections en qui vous savez que j'ai toute confiance, et qui ne vous abandonneront pas. Vous savez où sont les effets en quoi consistoient nos dernières ressources: tout est à vous. Je suis certain que les gens d'honneur qui en sont les dépositaires ne tromperont point mes intentions ni mes espérances. Peséz bien toute chose avant de prendre un parti. Consultez madame l'abbesse: elle est bienfaisante, éclairée; elle nous aime, elle vous conseillera bien; mais je doute qu'elle vous conseille de rester auprès d'elle. Ce n'est pas dans une communauté qu'on trouve la liberté ni la paix: vous êtes accoutumée à l'une, et vous avez besoin de l'autre. Pour être libre et tranquille soyez chez vous, ne vous laissez subjugué par personne. Si j'avois un conseil à vous donner, ce seroit de venir à Lyon. Voyez l'aimable Madelon; demeurez non chez elle, mais auprès d'elle. Cette excellente fille a rempli de tout point mon pronostic. Elle n'avoit pas quinze ans que j'ai hautement annoncé quelle femme et

quelle mere elle seroit un jour. Elle l'est maintenant, et, graces au ciel, si solidement et avec si peu d'éclat, que sa mere, son mari, ses freres, ses sœurs, tous ses proches, ne se doutent pas eux-mêmes du profond respect qu'ils lui portent, et croient ne faire que l'aimer de tout leur cœur. Aimez-la comme ils font, chere amie; elle en est digne, et vous le rendra bien. Tout ce qu'il restoit de vertu sur la terre semble s'être réfugié dans vos deux cœurs. Souvenez-vous de votre ami l'une et l'autre; parlez-en quelquefois entre vous. Puisse ma mémoire vous être toujours chere, et mourir parmi les hommes avec la dernière des deux!

Depuis mon départ de Trye j'ai des preuves de jour en jour plus certaines que l'œil vigilant de la malveillance ne me quitte pas d'un pas, et m'attend principalement sur la frontiere. Selon le parti qu'ils pourront prendre, ils me feront peut-être du bien sans le vouloir. Mon principal objet est bien, dans ce petit voyage, d'aller sur la tombe de cette tendre mere que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de

lui survivre: mais il y entre aussi, je l'avoue, du desir de donner si beau jeu à mes ennemis qu'ils jouent enfin de leur reste; car vivre sans cesse entouré de leurs satellites flagorneurs et fourbes est un état pour moi pire que la mort. Si toutefois mon attente et mes conjectures me trompent, et que je revienne comme je suis allé, vous savez, chere sœur, chere amie, qu'ennuyé, dégoûté de la vie, je n'y cherchois et n'y trouvois plus d'autre plaisir que de chercher à vous la rendre agréable et douce: dans ce qui peut m'en rester encore, je ne changerai ni d'occupation ni de goût. Adieu, chere sœur: je vous embrasse en frere et en ami.

---

L E T T R E  
A M. L A L I A U D.

A Bourgoin, le 31 août 1768.

Nous vous devons et nous vous faisons, monsieur, M<sup>lle</sup> Renou et moi, les plus vifs remerciemens de toutes vos bontés pour tous les deux; mais nous ne vous en ferons ni l'un ni l'autre pour la compagnie de voyage que vous lui avez donnée. J'ai le plaisir d'avoir ici depuis quelques jours celle de mes infortunes. Voyant qu'à tout prix elle vouloit suivre ma destinée, j'ai fait en sorte au moins qu'elle pût la suivre avec honneur. J'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment. La tendre et pure fraternité dans laquelle nous vivons depuis treize ans n'a point changé de nature par

le nœud conjugal: elle est et sera jusqu'à la mort ma femme par la force de nos liens, et ma sœur par leur pureté. Cet honnête et saint engagement a été contracté dans toute la simplicité mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artillerie, et l'un fils d'un de mes anciens amis du bon temps, c'est-à-dire avant que j'eusse aucun nom dans le monde, et l'autre maire de cette ville et proche parent du premier. Durant cet acte si court et si simple j'ai vu fondre en larmes ces deux dignes hommes; et je ne puis vous dire combien cette marque de la bonté de leurs cœurs m'a attaché à l'un et à l'autre.

Je ne suis pas plus avancé sur le choix de ma demeure que quand j'eus l'honneur de vous voir à Lyon; et tant de cabarets et de courses ne facilitent pas un bon établissement. Les nouveaux voyages à faire me font peur, sur-tout à l'entrée de la saison où nous touchons; et je prendrai le parti de m'arrêter volontairement ici, si je puis, avant que je me trouve par ma situation dans l'impossibilité d'y rester. et dans celle

d'aller plus loin. Ainsi, monsieur, je me vois forcé de renoncer pour cette année à l'espoir de me rapprocher de vous, sauf à voir dans la suite ce que je pourrai faire pour contenter mon desir à cet égard.

Recevez les salutations de ma femme, et celles, monsieur, d'un homme qui vous aime de tout son cœur.

---

## L E T T R E

A M. LE COMTE DE TONNERRE.

A Bourgoin, le 6 septembre 1768.

**I**L ya peu de résolutions et il n'y a point de répugnance par-dessus lesquelles le desir d'approfondir l'affaire du sieur Thevenin ne me fasse passer ; et si ma confrontation sous vos yeux avec cet homme peut vous engager, monsieur, à la suivre jusqu'au bout, je suis prêt à partir. Permettez seulement que j'ose vous demander auparavant l'assurance que ce voyage ne sera point inutile, que

vous ne dédaignerez de prendre les précautions convenables pour constater la vérité tant à vos yeux qu'à ceux du public, et que le motif d'éviter l'éclat que je ne crains point n'arrêtera aucune des démarches nécessaires à cet effet. Il ne seroit assurément pas digne de votre générosité ni de la protection dont vous m'honorez que des imposteurs pussent à leur gré me promener de ville en ville, m'attirer au milieu d'eux, et m'y rendre impunément le jouet de leurs suppôts.

J'attends vos ordres, monsieur le comte; et quelque parti qu'il vous plaise de prendre sur cette affaire, dont je vous cause à regret la longue importunité, je vous supplie de vouloir bien me renvoyer la lettre de M. Bovier et la copie de ma réponse que j'eus l'honneur de vous envoyer.

Je vous supplie, monsieur le comte, d'agréer avec bonté ma reconnoissance et mon respect.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Bourgoin , le 18 septembre 1768.

Monsieur, le contre-temps de votre absence à mon arrivée à Grenoble m'affligea d'autant plus, que, sentant combien il m'inportoit que, selon votre desir, mon entrevue avec le sieur Thevenin se passât sous vos yeux, et ne pouvant le trouver qu'à l'aide de M. Bovier, que j'aurois voulu ne pas voir, je me voyois forcé d'attendre à Grenoble votre retour, à quoi je ne pouvois me résoudre, ou de revenir l'attendre ici, ce qui m'exposoit à un second voyage. J'aurois pris, monsieur, ce dernier parti sans la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 15, et qui me fut envoyée à la nuit par M. Bovier. Je compris par cette lettre qu'afin que mon voyage ne fût pas inutile, vous pensiez que je pouvois voir

ledit Thevenin quoiqu'en votre absence; et c'est ce que je fis par l'entremise de M. Bovier, auquel il fallut bien recourir pour cela.

Je le vis tard, à la hâte, en deux reprises: j'étois en proie à mille idées cruelles, indigné, navré de me voir, après soixante ans d'honneur, compromis, seul, loin de vous, sans appui, sans amis, vis-à-vis d'un pareil misérable; et sur-tout de lire dans les cœurs des assistans et de ceux même à qui je m'étois confié, leur mauvaise volonté secrette.

Mais, quelque courte qu'ait été cette conférence, elle a suffi pour l'objet que je m'y proposois. Avant d'y venir, permettez-moi, monsieur le comte, une petite observation qui s'y rapporte. M. Bovier m'avoit induit en erreur en me marquant que c'étoit personnellement à moi que ledit Thevenin avoit prêté neuf francs; au lieu que Thevenin lui-même dit seulement les avoir fait passer par la main d'autrui en prêt ou en don ( car il ne s'explique pas clairement là-dessus ) à un homme appelé Rousscau; duquel au reste il ne donne pas le moindre renseignement; ni de son sur-

nom, ni de son âge, ni de son état, ni de sa demeure, ni de sa figure, ni de son habit, excepté la couleur; et qu'il s'étoit signé dans une lettre *le voyageur perpétuel*. M. Bovier, sur le simple rapport d'un quidam qu'il dit ne pas connoître, part de ces seuls indices et de celui du lieu où se sont vus ces deux hommes pour m'écrire en ces termes: « Je crois vous faire plaisir de vous rappeler un homme qui vous a rendu un service il y a près de dix années, et qui se trouve aujourd'hui dans le cas que vous vous en souveniez ». Ce même M. Bovier, dans sa lettre précédente, me parloit ainsi: « Je vous ai vu; j'ai été émerveillé de trouver une ame aussi belle que la vôtre jointe à un génie aussi sublime ». Voilà, ce me semble, cette belle ame transformée un peu légèrement en celle d'un vil emprunteur et d'un plus vil banqueroutier. Il faut que les belles ames soient bien communes à Grenoble, car assurément on ne les y met pas à haut prix.

Voici la substance de la déclaration dudit Thevenin, tant en présence de M. Bovier et de sa famille, que de M. de Cham-

pagneux, maire et châtelain de Bourgoïn, de son cousin M. de Roziere, officier d'artillerie, et d'un autre officier du même corps, leur ami, dont j'ignore le nom; laquelle déclaration a été faite en plusieurs fois, avec des variations, en hésitant ou se reprenant, quoiqu'assurément il dût avoir la mémoire bien fraîche de ce qu'il avoit dit tant de fois, et à vous, monsieur le comte, et avant vous à M. Bovier:

Que de la Charité-sur-Loire, qui est son pays, venant en Suisse et passant aux Verrières de Joux, dans un cabaret dont l'hôte s'appelle Janin, un homme nommé Rousseau, le voyant mettre à genoux, lui demanda s'il étoit catholique; que là-dessus s'étant pris de conversation, cet homme lui donna une lettre de recommandation pour Yverdon; qu'ayant continué de demeurer ensemble dans ledit cabaret, ledit Rousseau le pria de lui prêter quelque argent, et lui donna, deux jours après, deux autres lettres de recommandation, savoir, une seconde pour Yverdon, et l'autre pour Paris, où ledit Rousseau lui dit qu'il avoit mis pour signature *le voyageur perpétuel*;

qu'en reconnoissance de ce service lui Thevenin lui fit remettre neuf francs par Janin, leur hôte, après un voyage qu'ils firent tous trois des Verrieres à S. Sulpice, où ils dînerent encore ensemble; qu'ensuite ils se séparèrent; que lui Thevenin se rendit de là à Yverdon, et porta les deux lettres de recommandation à leurs adresses, l'une pour M. de Faugnes, l'autre pour M. Haldimand; que ne les ayant trouvés ni l'un ni l'autre, il remit ses lettres à leurs gens, sans que, pendant deux ans qu'il resta sur les lieux, la fantaisie lui ait pris de retourner chez ces messieurs voir, du moins par curiosité, l'effet de ces mêmes lettres qu'il avoit si bien payées. A l'égard de la lettre de recommandation pour Paris signée *le voyageur perpétuel*, il l'envoya à la Charité-sur-Loire à sa femme, qui la fit passer par le curé à son adresse, dont il ne se souvient point.

Quant à la personne dudit Rousseau, j'ai déjà dit qu'il ne s'en rappeloit rien, ni rien de ce qui s'y rapporte. Interrogé si ledit Rousseau portoit son chapeau sur la tête ou sous le bras, il a dit ne s'en pas souvenir :

s'il portoit perruque où s'il avoit ses cheveux, a dit qu'il ne s'en souvenoit pas non plus, et que cela ne faisoit pas une différence bien sensible. Interrogé sur l'habillement, il a dit que tout ce qu'il s'en rappeloit étoit qu'il portoit un habit gris doublé de bleu ou de verd. Interrogé s'il savoit la demeure dudit Rousseau, a dit qu'il n'en savoit rien: s'il n'avoit plus eu de ses nouvelles, a dit que durant tout son séjour à Yverdon et à Estavayé, où il alla travailler en sortant de là, il n'a jamais plus ouï parler dudit Rousseau, et n'a su ce qu'il étoit devenu, jusqu'à ce qu'apprenant qu'il y avoit un M. Rousseau à Grenoble, il s'est adressé par le vicaire de la paroisse à son voisin M. Bovier, pour savoir si ledit sieur Rousseau ne seroit point son homme des Verrieres: chose qu'il n'a pourtant jamais affirmée, ni dite, ni crue, mais dont il vouloit simplement s'informer.

Comme sa déclaration laissoit assez indéterminé le temps de l'époque, j'ai parcouru pour le fixer ceux de ses papiers qu'il a bien voulu me montrer; et j'y ai trouvé un certificat daté du 30 juillet 1763, par lequel

le sieur Cuche, chamôiseur d'Yverdon, atteste que ledit Thevenin a demeuré chez lui pendant environ deux ans, etc.

Supposant donc que Thevenin soit entré chez le sieur Cuche immédiatement à son arrivée à Yverdon, et qu'il se soit rendu immédiatement à Yverdon en quittant ledit Rousseau à S.-Sulpice, cela détermine le temps de leur entrevue à la fin de l'été 1761 au plus tard. Il est possible que cette époque remonte plus haut, mais il ne l'est pas qu'elle soit plus récente, puisqu'il faudroit alors que cette rencontre se fût faite du temps que ledit Thevenin étoit déjà à Yverdon, au lieu qu'elle se fit avant qu'il y fût arrivé.

J'ai demandé à cet homme le nom du maître chez lequel il travaille à Grenoble : il me l'a dit ; je l'ai oublié. Je lui ai demandé pour qui ce maître travailloit, quelles étoient ses pratiques : il m'a dit qu'il n'en savoit rien et qu'il n'en connoissoit aucune. Je lui ai demandé s'il ne travailloit point pour son voisin M. Bovier le pere, qui est gantier : il m'a dit qu'il n'en savoit rien ; et M. Bovier fils, prenant la parole, a dit que non : et il falloit bien en effet qu'ils ne se connussent point,

puisqu'e, pour parvenir à lui parler, ledit Thevenin a eu recours au vicaire de la paroisse.

Voilà dans ce qu'a dit cet homme tout ce qui me paroît avoir trait à la question.

Cette question en peut offrir deux distinctes. Premièrement, si ledit Thevenin dit vrai, ou s'il ment.

Supposant qu'il dit vrai, seconde question : Quel est l'homme nommé Rousseau auquel il a prêté son argent, sans connoître de lui que le nom? car enfin l'identité des noms ne fait pas celle des personnes; et il ne suffit pas, n'en déplaît à M. Bovier, de porter le nom de Rousseau, pour être par cela seul le débiteur ou l'obligé du sieur Thevenin.

Il n'y a, selon le récit du dernier, que trois personnes en état d'en attester la vérité; savoir, le Rousseau dont il ne connoît que le nom, Thevenin lui-même, et l'hôte Janin, qui est absent. D'ailleurs le témoignage des deux premiers, comme parties, est nul, à moins qu'ils ne soient d'accord; et celui du dernier seroit suspect s'il favorisoit Thevenin, car il peut être son complice;

il peut même être le seul frippon , comme vous l'avez , monsieur , soupçonné vous-même ; il peut encore être gagné par ceux qui ont aposté l'autre. Il n'est décisif qu'au cas qu'il condamne Thevenin. En tout état de cause , je ne vois pas à tout cela de quoi faire preuve sans d'autres informations. Il est vrai que les circonstances du récit de Thevenin ne seroient pas un préjugé qui lui fût bien favorable , quand même il auroit affaire au dernier des malheureux qui auroit tous les autres préjugés contre lui : mais enfin tout cela ne sont pas des preuves. Qu'un garçon chamoiseur , qui court le pays pour chercher de l'ouvrage , s'aïlle mettre à genoux en parade , dans un cabaret protestant ; qu'un autre homme qui le voit , conclue de là qu'il est catholique , lui en fasse compliment , lui offre des lettres de recommandation , et lui demande de l'argent sans le connoître et sans en être connu d'aucune façon ; qu'au lieu de présumer de là que l'emprunteur est un escroc , et que ses recommandations sont des torche-cul , l'autre , transporté du bonheur de les obtenir , tire aussitôt neuf francs de sa bourse cossue ;  
qu'il

qu'il ait même la plaisante délicatesse de n'oser les donner lui-même à celui qui ose bien les lui demander ; qu'il attende pour cela d'être en un autre lieu, et de les lui faire modestement présenter par un autre homme : tout cela , tout inepte et risible qu'il est, n'est pas absolument impossible.

Que le prêteur ou donneur passe trois jours avec l'emprunteur , qu'il mange avec lui , qu'il voyage avec lui , sans savoir comment il est fait , s'il porte perruque ou non , s'il est grand ou petit , noir ou blond , sans retenir la moindre chose de sa figure : cela paroît si singulier que je lui en fis l'objection. A cela il me répondit qu'en marchant, lui Thevenin étoit derriere l'autre , et ne le voyoit que par le dos ; et qu'à table il ne le voyoit pas bien non plus , parceque ledit Rousseau ne se tenoit pas assis , mais se promenoit par la chambre en mangeant. Il faut convenir, en riant de plus fort, que cela n'est pas encore impossible.

Il ne l'est pas enfin que desdites lettres de recommandation si précieuses aucune ne soit parvenue , attendu que ledit Thevenin , modeste pour les lettres comme

pour l'argent, ne voulut pas les rendre lui-même, ni s'informer au moins de leur effet, quoiqu'il demeurât dans le même lieu qu'habitoient ceux à qui elles étoient adressées, qu'il les vît peut-être dix fois par jour, et que ce fût au moins une curiosité fort naturelle de savoir si un coureur de cabarets, à l'affût des écus des passans, pouvoit être réellement en liaison avec ces messieurs-là. Si, comme il est à craindre, aucune desdites lettres n'est parvenue, ce seront ces coquins de valets, à qui l'honnête Thevenin les a remises; qui lui auront joué le tour de les garder. Je ne dis rien de la lettre pour Paris: il est si clair qu'une recommandation pour Paris est extrêmement utile à un garçon chamoiseur qui va travailler à Yverdon!

Pardon, monsieur; je ris de ma simplicité et j'admire votre patience: mais enfin, si Thevenin n'est pas un imposteur, il faut de nécessité absolue que toutes ces folies soient autant de vérités.

Supposons-les telles, et passons outre. Voilà le généreux Thevenin créancier ou bienfaiteur d'un nommé Rousseau, lequel,

comme le dit très bien M. Bovier , doit être pénétré de reconnoissance. Quel est ce Rousseau ? Lui Thevenin n'en sait rien ; mais M. Bovier le sait pour lui , et présume avec beaucoup de vraisemblance que ce Rousseau est l'infortuné Jean-Jacques Rousseau , si connu par ses malheurs passés , et qui le sera bien plus encore par ceux que l'on lui prépare. Je ne sache pas cependant que , parmi ces multitudes d'atroces et ridicules charges que ses ennemis inventent journellement contre lui , ils l'aient jamais accusé d'être un coureur de cabarets , un crocheteur de bourses , qui va pochetant quelques écus çà et là chez le premier va nu-pied qu'il rencontre. Si le Jean-Jacques Rousseau qu'on connoît pouvoit s'abaisser à pareille infamie , il faudroit qu'on l'eût vu pour le pouvoir croire ; et encore , après l'avoir vu , n'en croiroit-on rien. M. Bovier est moins incrédule ; le simple doute d'un misérable qu'il ne connoît point se transforme à ses yeux en certitude , et lui prouve qu'une belle ame qu'il connoît est celle du plus vil des mendiens ou du plus lâche des frippons.

Si le Jean-Jacques Rousseau dont il s'agit n'est qu'un infâme, ce n'est pas tout : il faut encore qu'il soit un sot ; car, s'il accepte les neuf francs que ledit Thevenin ne lui donne pas de la main à la main, mais qu'il lui fait donner par un autre homme habitant du pays, il doit s'attendre qu'ils lui seront reprochés mille fois le jour : il doit compter qu'à chaque fois qu'on citera dans le pays quelque trait de sa facilité à répandre et de sa répugnance à recevoir, le sieur Janin ne manquera pas de dire : *Eh ! par dieu ! cet homme n'est pas toujours si fier ; il a demandé et reçu neuf francs d'un faquin d'ouvrier qui logeoit dans mon auberge ; et j'en suis bien sûr ; car c'est moi qui les ai livrés.* Quand on commença d'ameuter le peuple contre ce pauvre Jean-Jacques, et qu'on le faisoit lapider jusques dans son lit, Janin auroit fait sa fortune avec cette histoire, son cabaret n'auroit pas désempli. Thevenin fait bien de la conter à Grenoble ; mais s'il l'osoit conter à S.-Sulpice ou aux Verrieres, et dans tous les pays où ce même Jean-Jacques a pourtant reçu tant d'outrages, et qu'il

dit qu'elle le regarde , je suis sûr que les habitans lui cracheroient au nez.

Préjugés vrais ou faux à part , passons aux preuves ; et permettez , monsieur le comte , que nous examinions un peu le rapport de notre homme , et que nous voyions s'il se peut rapporter à moi.

Le sieur Thevenin fit connoissance avec ledit Rousseau aux Verrieres , et ils y demurerent ensemble deux ou trois jours , logés chez Janin. J'ai demeuré long-temps à Motier sans aller aux Verrieres , et je n'y ai jamais été qu'une seule fois allant à Pontarlier avec M. de Sauttershaim , dit dans le pays le baron Sauttern. Je n'y couchai point en allant , j'en suis très sûr ; je suis très persuadé que je n'y couchai point en revenant , quoique je n'en sois pas sûr de même : mais si j'y couchai , ce fut sans y séjourner et sans quitter le baron. Thevenin dit cependant que son homme étoit seul. Ma mémoire affoiblie me sert mal sur les faits récents ; mais il en est sur lesquels elle ne peut me tromper ; et je suis aussi sûr de n'avoir jamais séjourné ni peu ni beau-

coup aux Verrieres , que je suis sûr de n'avoir jamais été à Pékin.

Je ne suis donc pas l'homme qui resta deux ou trois jours aux Verrieres à contempler les génuflexions du dévot Thevenin.

Je ne peux guere être non plus celui qui lui demanda de l'argent à emprunter aux mêmes Verrieres , parceque , outre M. du Terreau , maire du lieu , j'y connoissois beaucoup un M. Breguet , très galant homme , qui m'auroit fourni tout l'argent dont j'aurois eu besoin , et avec lequel j'ai eu bien des querelles pour n'avoir pu tenir la promesse que je lui avois faite de l'y aller voir. Si j'avois logé là seul , c'eût été chez lui , selon toute apparence , et non pas chez le sieur Janin , sur-tout quand j'aurois été sans argent.

Je ne suis point l'homme à l'habit gris doublé de bleu ou de verd , parceque je n'en ai jamais porté de pareil durant tout mon séjour en Suisse. Je n'y ai jamais voyagé qu'en habit d'Arménien , qui surement n'étoit doublé ni de verd ni de bleu. Thevenin ne se souvient pas si son homme avoit ses cheveux ou la perruque , s'il portoit son

chapeau sur la tête ou sous le bras. Un Arménien ne porte point de chapeau du tout, et son équipage est trop remarquable pour qu'on en perde totalement le souvenir, après avoir demeuré trois jours avec lui et après l'avoir vu dans la chambre et en voyage par devant, par derrière, et de toutes les façons.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour M. de Faugnes, que je ne connoissois pas même encore quand ledit Thevenin alla à Yverdon; et je ne suis point l'homme qui lui a donné une lettre de recommandation pour M. Haldimand, que je n'ai connu de ma vie, et que je ne crois pas même avoir été de retour d'Italie à Yverdon sous la même date. (1)

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour Paris signée *le voyageur perpétuel*. Je ne crois pas avoir jamais em-

---

(1) J'ai appris seulement depuis quelques jours que le secrétaire ballival d'Yverdon s'appeloit aussi M. Haldimand.

ployé cette plate signature : et je suis parfaitement sûr de n'avoir pu l'employer à l'époque de ma prétendue rencontre avec Thevenin ; car cette lettre , devant être antérieure à l'arrivée dudit Thevenin à Yverdon , dut l'être à plus forte raison à son départ de la même ville. Or , même en ce temps-là , je ne pouvois signer *le voyageur perpétuel* avec aucune apparences de vérité d'aucune espece ; car , durant l'espace de dix-huit ans , depuis mon retour d'Italie à Paris jusqu'à mon départ pour la Suisse , je n'avois fait qu'un seul voyage ; et il est absurde de donner le nom de *voyageur perpétuel* à un homme qui ne fait qu'un voyage en dix-huit ans. Depuis la date de mon arrivée à Motier jusqu'à celle du départ de Thevenin d'Yverdon , je n'avois fait encore aucune promenade dans le pays , qui pût porter le nom de voyage. Ainsi cette signature , au moment que Thevenin la suppose , eût été non seulement plate et sotté , mais fausse en tout sens et de toute fausseté.

Il n'est pas non plus fort aisé de croire que je sois l'homme dont Thevenin n'a plus

ouï parler durant tout son séjour en Suisse, puisqu'on n'y parloit que de cet homme infernal, qui osoit croire en Dieu sans croire aux miracles, contre lequel les prédicans prêchoient avec le plus saint zele, et qu'ils nommoient hautement l'*Antechrist*. Je suis sûr qu'il n'y avoit pas dans toute la Suisse un honnête chamoiseur qui n'édifiât son quartier en m'y maudissant saintement mille fois le jour; et je crois que le benin Thevenin n'étoit pas des derniers à s'acquitter de cette bonne œuvre. Mais, sans rien conclure de tout cela, je finis par ma preuve péremptoire.

Je ne suis point l'homme qui a pu se trouver aux Verrieres et à S.-Sulpice avec le sieur Thevenin, quand, venant de la Charité-sur-Loire, il alloit à Yverdon, car il n'a pu passer aux Verrieres plus tard que l'été de 1761, puisque, le 30 juillet 1763, il y avoit environ deux ans qu'il demouroit chez le sieur Cuche, et probablement davantage qu'il demouroit à Yverdon. Or, au vu et au su de toute la France, j'ai passé l'année entiere de 1761, et la moitié de la suivante, tranquille à Montmorenci. Je ne

pouvois donc pas dès l'année précédente avoir couru les cabarets aux Verrieres et à S.-Sulpice. Ajoutez, je vous supplie, qu'arrivant en Suisse, je n'allai pas tout de suite à Motier; ajoutez encore, qu'arrivé à Motier et tout occupé jusqu'à l'hiver de mon établissement; je ne fis aucun voyage du reste de l'année ni bien avant dans la suivante. Selon Thevenin, notre rencontre a dû se faire avant qu'il allât à Yverdon, et, selon la vérité, il étoit déjà parti de cette ville quand je fis mon premier et unique voyage aux Verrieres: je n'étois donc pas l'homme portant le nom de Rousseau qu'il y rencontra. C'est ce que j'avois à prouver.

Quel étoit cet homme? je l'ignore. Ce que je sais, c'est que pour que ledit Thevenin ne soit pas un imposteur il faut que cet autre homme se trouye, c'est-à-dire, que son existence soit connue sur les lieux; il faut qu'il s'y soit trouvé dans l'année 1761, qu'il s'appelât Rousseau; qu'il eût un habit gris, doublé de verd ou de bleu; qu'il ait écrit des lettres à MM. de Faugnes et Haldimand, qui par conséquent étoient de sa connoissance; qu'il ait écrit une autre

lettre à Paris , signée *le voyageur perpétuel* ; qu'après avoir passé deux jours avec Thevenin aux Verrieres , ils aient encore été de compagnie à S.-Sulpice avec Janin leur hôte ; et qu'après y avoir dîné tous trois ensemble , ledit Thevenin ait fait donner audit Rousseau neuf francs par ledit Janin. La vérification de tous ces faits gît en informations , que je ne suis point en état de faire , et qui ne m'intéressent en aucune sorte , si ce n'est pour prouver ce que je sais bien sans cela , savoir , que ledit Thevenin est un imposteur aposté. J'ai pourtant écrit dans le pays , pour avoir là-dessus des éclaircissemens , dont j'aurai l'honneur , monsieur , de vous faire part s'ils me parviennent. Mais comment pourrois-je espérer que des lettres de cette espece échapperont à l'interception , puisque celles mêmes que j'adresse à M. le prince de Conti n'y échappent pas , et que la dernière que j'eus l'honneur de lui écrire , et que je mis moi-même à la poste en partant de Grenoble ne lui est pas parvenue ? Mais ils auront beau faire : je me ris des machines qu'ils entassent sans cesse autour de moi :

elles s'écrouleront par leur propre masse ,  
et le cri de la vérité percera le ciel tôt ou  
tard.

Agréez, monsieur le comte; les assurances  
de mon respect. (1)

---

(1) *Apostille de l'auteur.*

N. B. « Cette lettre est restée sans réponse, de même qu'une autre écrite encore l'ordinaire suivant à M. le comte de Tonnerre, en lui en envoyant une dans laquelle M. Roguin me donnoit des informations sur le sieur Thevenin, et qui ne m'a point été renvoyée. Depuis lors je n'ai reçu ni de M. de Tonnerre ni d'aucune ame vivante aucun avis de rien de ce qui s'est passé à Grenoble au sujet de cette affaire, ni de ce qu'est devenu ledit Thevenin. »

On peut rapprocher de la lettre qu'on vient de lire une note relative à son objet, insérée dans le vol. 24 in-8°, page 501, de la collection des Oeuvres de Rousseau, édition de Geneve 1782.

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Bourgoin, le 21 septembre 1768.

**J**E ne puis résister, monsieur, au desir de vous donner par la copie ci-jointe une idée de la maniere dont je suis traité dans ce pays. Sitôt que je fus parti de Grenoble pour venir ici, l'on y déterra un garçon chamoiseur, nommé *Thevenin*, qui me redemandoit neuf francs qu'il prétendoit m'avoir prêtés en Suisse, et qu'il prétend à présent m'avoir donnés, parceque ceux qui l'instruisent ont senti le ridicule de faire prêter de l'argent par un passant à quelqu'un qui demeure dans le pays. Cette extravagante histoire, qui par-tout ailleurs eût attiré audit *Thevenin* le traitement qu'il mérite, lui attire ici la faveur publique; et il n'y a personne à Grenoble et parmi les gens qui m'entourent qui ne donnât tout au monde

pour que Thevenin se trouvât l'honnête homme et moi le frippon. Malheureusement pour eux, j'apprends à l'instant, par une lettre de Suisse qui m'est arrivée sous couvert étranger, que ledit Thevenin a eu ci-devant l'honneur d'être condamné par un arrêt du parlement de Paris à être marqué et envoyé aux galeres pour fabrication de faux actes dans un procès qu'il eut l'impudence d'intenter à M. Thevenin de Tanley, conseiller honoraire actuel au parlement, *rue des Enfans rouges au Marais* (1). J'ai écrit en Suisse pour avoir des informations sur le compte de ce misérable : je n'ai eu encore que cette seule réponse, qui heureusement n'est pas venue directement à mon adresse. J'ai écrit à M. de Faugnes, receveur général des finances à Paris, lequel a

---

(1) L'arrêt est du 10 mars 1761. Il fut permis à Jean Thevenin de Tanley et consorts de le faire imprimer, publier et afficher. On y voit même que ledit Nicolas-Eloi Thevenin, de la Charité-sur-Loire, est condamné au carcan en place de Greve ; pour y demeurer depuis midi jusqu'à deux heures, ayant écriteau devant et derriere, portant ces mots : *Calomniateur et imposteur insigne.*

connu, à ce qu'on me marque, ledit Thevenin ; je n'en ai aucune réponse. Je crains bien que mes lettres ne soient interceptées à la poste. M. de Faugnes demeure *rue Feydeau*. Si, sans vous incommoder, vous pouviez, monsieur, passer chez lui et chez M. Thevenin de Tanley, vous tireriez peut-être de ces messieurs des informations qui me seroient utiles pour confondre mon coquin, malgré la faveur de ses honnêtes protecteurs.

Je vois que ma diffamation est jurée, et qu'on veut l'opérer à tout prix. Mon intention n'est pas de daigner me défendre, quoiqu'en cette occasion je n'aie pu résister au desir de démasquer l'imposteur ; mais j'avoue qu'enfin dégoûté de la France je n'aspire plus qu'à m'en éloigner, et du foyer des complots dont je suis la victime. Je n'espère pas échapper à mes ennemis en quelque lieu que je me réfugie ; mais, en les forçant de multiplier leurs complices, je rends leur secret plus difficile à garder ; et je le crois déjà au point de ne pouvoir me survivre. C'est tout ce qui me reste à desirer désormais. Bon jour, monsieur. Votre dernière lettre m'est bien parvenue ; cela me fait es-

pérer le même bonheur pour celle-ci, et peut-être pour votre réponse. Faites-la un peu promptement, je vous supplie, si vous voulez que je la reçoive; car dans une quinzaine de jours je pourrois bien n'être plus ici. Ma femme vous prie d'agréer ses obéissances. Recevez mes très humbles salutations.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Bourgoir, le 5 octobre 1768.

VOTRE lettre, monsieur, du 29 septembre m'est parvenue en son temps, mais sans le duplicata; et je suis d'avis que vous ne vous donniez plus la peine d'en faire par cette voie, espérant que vos lettres continueront à me parvenir en droiture, ayant peut-être été ouvertes: mais n'importe pas, pourvu qu'elles parviennent. Si j'apperois une interruption,

terruption , je chercherai une adresse intermédiaire ici , si je puis , ou à Lyon.

Je suis bien touché de vos soins et de la peine qu'ils vous donnent , à laquelle je suis très sûr que vous n'avez pas regret : mais il est superflu que vous continuiez d'en prendre au sujet de ce coquin de Thevenin , dont l'imposture est maintenant dans un degré d'évidence auquel M. de Tonnerre lui-même ne peut se refuser. Savez-vous là-dessus quelle justice il se propose de me rendre , après m'avoir promis la protection la plus authentique pour tirer cette affaire au clair ? c'est d'imposer silence à cet homme : et moi , toute la peine que je me suis donnée étoit dans l'espoir qu'il le forceroit de parler. Ne parlons plus de ce misérable ni de ceux qui l'ont mis en jeu. Je sais que l'impunité de celui-ci va les mettre à leur aise pour en susciter mille autres ; et c'étoit pour cela qu'il m'importoit de démasquer le premier. Je l'ai fait , cela me suffit : il en viendrait maintenant cent par jour , que je ne daignerois pas leur répondre.

Quoique ma situation devienne plus cruelle de jour en jour , que je me vois

réduit à passer dans un cabaret l'hiver, dont je sens déjà les atteintes, et qu'il ne me reste pas une pierre pour y poser ma tête, il n'y a point d'extrémité que je n'endure plutôt que de retourner à Trye; et vous ne me proposeriez sûrement pas ce retour si vous saviez ce qu'on m'y a fait souffrir et entre les mains de quelles gens j'étois tombé là. Je frémis seulement à y songer: n'en reparlons jamais, je vous prie.

Plus je réfléchis aux traitemens que j'éprouve, moins je puis comprendre ce qu'on me veut. Egalemeut tourmenté, quelque parti que je prenne, je n'ai la liberté ni de rester où je suis ni d'aller où je veux; je ne puis pas même obtenir de savoir où l'on veut que je sois ni ce qu'on veut faire de moi. J'ai vainement désiré qu'on disposât ouvertement de ma personne: ce seroit me mettre en repos, et voilà ce qu'on ne veut pas. Tout ce que je sens est qu'on est importuné de mon existence, et qu'on veut faire en sorte que je le sois moi-même: il est impossible de s'y prendre mieux pour cela. Il m'est cent fois venu dans l'esprit de proposer mon transport en Amérique, espé-

rant qu'on voudroit bien m'y laisser tranquille ; en quoi je crois bien que je me flattois trop : mais enfin j'en aurois fait de bon cœur la tentative si nous étions plus en état ma femme et moi d'en supporter le voyage et l'air. Il me vient une autre idée, dont je veux vous parler, et que ma passion pour la botanique m'a fait naître : car, voyant qu'on ne vouloit pas me laisser herboriser en repos, j'ai voulu quitter les plantes : mais j'ai vu que je ne pouvois plus m'en passer ; c'est une distraction qui m'est nécessaire absolument ; c'est un engouement d'enfant, mais qui durera toute ma vie.

Je voudrois, monsieur, trouver quelque moyen d'aller la finir dans les isles de l'Archipel, dans celle de Chypre, ou dans quelque autre coin de la Grece ; il ne m'importe où, pourvu que je trouve un beau climat, fertile en végétaux, et que la charité chrétienne ne dispose plus de moi. J'ai dans l'esprit que la barbarie turque me sera moins cruelle. Malheureusement, pour y aller, pour y vivre avec ma femme, j'ai besoin d'aide et de protection. Je ne saurois subsister là-bas sans ressource, et sans quel-

que faveur de la Porte, ou quelque recommandation du moins pour quelqu'un des consuls qui résident dans le pays, mon établissement y seroit totalement impossible. Comme je ne serois pas sans espoir d'y rendre mon séjour de quelque utilité au progrès de l'histoire naturelle et de la botanique, je croirois pouvoir à ce titre obtenir quelque assistance des souverains qui se font honneur de le favoriser. Je ne suis pas un Tournefort ni un Jussieu; mais aussi je ne ferois pas ce travail en passant, plein d'autres vues et par tâche, je m'y livrerois tout entier, uniquement par plaisir et jusqu'à la mort. Le goût, l'assiduité, la constance, peuvent suppléer à beaucoup de connoissances, et même les donner à la fin. Si j'avois encore ma pension du roi d'Angleterre, elle me suffiroit, et je ne demanderois rien, sinon qu'on favorisât mon passage et qu'on m'accordât quelque recommandation. Mais, sans y avoir renoncé formellement, je me suis mis dans le cas de ne pouvoir demander ni désirer même honnêtement qu'elle me soit continuée; et d'ailleurs, avant d'aller m'exiler là pour le reste de

mes jours , il me faudroit quelque assurance raisonnable de n'y pas être oublié et laissé mourir de faim. J'avoue qu'en faisant usage de mes propres ressources , j'en trouverois dans le fruit de mes travaux passés de suffisantes pour subsister où que ce fût ; mais cela demanderoit d'autres arrangemens que ceux qui subsistent , et des soins que je ne suis plus en état d'y donner. Pardon , monsieur : je vous expose bien confusément l'idée qui m'est venue et les obstacles que je vois à son exécution. Cependant , comme ces obstacles ne sont pas insurmontables et que cette idée m'offre le seul espoir de repos qui me reste , j'ai cru devoir vous en parler , afin que sondant le terrain , si l'occasion s'en présente , soit auprès de quelqu'un qui ait du crédit à la cour et des protecteurs que vous me connoissez , soit pour tâcher de savoir en quelle disposition l'on seroit à celle de Londres pour protéger mes herborisations dans l'Archipel , vous puissiez me marquer si l'exil dans ce pays-là que je desire peut être favorisé d'un des deux souverains. Au reste il n'y a que ce moyen de le rendre praticable ; et je ne me résou-

drai jamais, avec quelque ardeur que je le desire, à recourir pour cela à aucun particulier, quel qu'il soit. La voie la plus courte et la plus sure de savoir là-dessus ce qui se peut faire seroit, à mon avis, de consulter M<sup>me</sup> la maréchale de Luxembourg. J'ai même une si pleine confiance, et dans sa bonté pour moi, et dans ses lumieres, que je voudrois que vous ne parlassiez d'abord de ce projet qu'à elle seule, que vous ne fissiez là-dessus que ce qu'elle approuvera, et que vous n'y pensiez plus si elle le juge impraticable. Vous m'avez écrit, monsieur, de compter sur vous. Voilà ma réponse. de mets mon sort dans vos mains autant qu'il peut dépendre de moi. Adieu, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur.

---

---

## L E T T R E

A M. LE COMTE DE TONNERRE ;

*En lui envoyant l'écrit suivant.*

A Bourgoin, le 9 octobre 1768.

**M**ONSIEUR, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe la déclaration juridique du sieur Jeannet, cabaretier des Verrieres, relative à celle du sieur Thevenin. De peur d'abuser de votre patience, je m'abstiens de joindre à cette piece celles que j'ai reçues en même temps, puisqu'elle suffit seule à la suite des preuves que vous avez déjà pour démontrer pleinement, non l'erreur, mais l'imposture de ce dernier. Je n'aurois assurément pas eu l'indiscrétion de vous importuner de cette ridicule affaire, si le ton décidé sur lequel M. Bovier se faisoit le porteur de parole de ce misérable n'eût excité ma juste indignation. Vous m'avez fait l'hon-

neur de me marquer qu'après ce qui s'est passé, mon prétendu créancier se tiendra pour dit qu'il ne sauroit se flatter de trouver en moi son débiteur. Voilà, monsieur le comte, de quoi jamais il ne s'est flatté, je vous assure : mais il s'est flatté premièrement de mentir, et m'avilir à son aise ; puis, après avoir dit tout ce qu'il vouloit dire, et n'ayant plus qu'à se taire, de se taire ensuite tranquillement ; et, s'il étoit enfin convaincu d'être un imposteur, de sortir néanmoins de cette affaire, confondu, très peu lui importe, mais impuni, mais triomphant. Pour un homme qui paroît si bête je trouve qu'il n'a pas trop mal calculé.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien ordonner, à votre commodité, que les deux piéces ci-jointes me soient renvoyées avec la lettre de M. Roguin. Je sens que j'ai fort abusé dans cette occasion de la permission que vous m'avez donnée de faire venir mes lettres sous votre pli. Je serai plus discret à l'avenir ; et si l'impunité du premier fourbe en suscite d'autres, elle me

servira de leçon pour ne m'en plus tourmenter.

J'ai l'honneur, monsieur le comte, de vous assurer de tout mon respect.

*DÉCLARATION juridique du sieur Jeannet.*

L'AN 1768, et le 19<sup>e</sup> jour du mois de septembre, pardevant noble et prudent Charles-Auguste du Terraux, bourgeois de Neuchâtel, et de Romain-Motiers, maire pour S. M. le roi de Prusse, notre souverain prince et seigneur, en la juridiction des Verrières, administrant justice par jour extraordinaire, mais au lieu et heure accoutumés, et en la présence des sieurs jurés en icelle après nommés :

Personnellement est comparu M. Guyenet, receveur pour S. M. et lieutenant en l'honorable cour de justice du Val-de-Travers, qui a représenté qu'ayant reçu depuis peu une lettre de M. J. J. Rousseau, datée de Bourgoin du 8 du courant, par laquelle il lui marque que le nommé Thevenin, chamoiseur de sa profession, lui

ayant fait demander neuf livres argent de France, qu'il prétend lui avoir fait remettre en prêt au logis du soleil à S.-Sulpice, il y a à-peu-près dix ans; et comme cet article est trop intéressant à l'honneur de mondit sieur Rousseau pour ne pas l'éclaircir, vu et d'autant qu'il n'a jamais été dans le cas d'emprunter cette somme dudit Thevenin et que cet article est controuvé; c'est pourquoi mondit sieur le lieutenant Guyenet se présente aujourd'hui par-devant cette honorable justice pour requérir que par connoissance il puisse justifier authentiquement ce qu'il vient d'avancer; ayant pour cet effet fait citer en témoignage le sieur Jean-Henri Jeannet, cabaretier de ce lieu, présent; lequel et par qui l'argent que répète ledit Thevenin à mondit sieur Rousseau doit, suivant lui, avoir été remis; requérant qu'avant de faire déposer ledit sieur Jeannet, il y soit appointé, ce qui a été  
Connu.

Et pour y satisfaire, ledit sieur Jeannet étant comparu, a, après serment intimé sur les interrogats circonstanciés à lui adressés, tendans à dire tout ce qu'il peut

savoir de cette affaire , déposé comme suit :

Qu'il n'a aucune connoissance que le nommé Thevenin , chamoiseur , ait jamais prêté chez lui déposant, ni ailleurs , aucun argent à M. Jean-Jacques Rousseau pendant tout le laps de temps qu'il a demeuré dans ce pays , n'ayant jamais eu l'honneur de voir dans son logis mondit sieur Rousseau ; bien est-il vrai qu'il y a à-peu-près cinq ans qu'il le vit s'en revenant du côté de Pontarlier , sans lui avoir parlé ni l'avoir revu dès lors.

Il se rappelle aussi très bien qu'en 1762 , pendant le courant du mois de mai , arriva chez lui un nommé Thevenin , qui se disoit être de la Charité-sur-Loire , réfugié dans ce pays pour éviter l'effet d'une lettre de cachet obtenue contre lui , lequel étoit accompagné du nommé Guillobel , marchand horloger du même lieu ; ledit Thevenin n'ayant séjourné chez lui que huit à dix jours , pendant lequel temps arriva encore dans son logis un nommé Decustreau , qu'il connoissoit depuis près de vingt ans pour avoir logé chez lui à différentes

fois, et duquel il peut produire des lettres.

Ledit Decustreau partit au bout de quelques jours pour Neuchatel : Thevenin avec lui Jeannet l'accompagnèrent jusques à S.-Sulpice , au logis du soleil , où ils dînèrent. Après le départ dudit Decustreau , ledit Thevenin demanda au déposant s'il connoissoit ledit Decustreau. Il lui répondit qu'il le connoissoit pour avoir logé chez lui. Cette demande dudit Thevenin ayant excité au déposant la curiosité d'apprendre de lui pourquoi il lui formoit cette question, ledit Thevenin lui répondit que c'étoit à cause d'un écu de trois livres qu'il avoit prêté audit Decustreau sur la demande qu'il lui en avoit faite. Et enfin ledit sieur Jeannet ajoute que pendant tout le temps que ledit Thevenin a resté chez lui il ne lui a point parlé de M. Rousseau ni dit qu'il eût la moindre chose à faire avec lui ; que ledit Thevenin , lorsqu'il arriva dans ce pays, n'avoit point de profession, ayant dès lors appris celle de chamoiseur à Estavayé-le-lac.

C'est tout ce que ledit sieur Jeannet a déclaré savoir sur cette affaire.

Enfin mondit sieur le lieutenant a continué à dire qu'étant nécessaire à M. Rousseau d'avoir le tout par écrit pour lui servir en cas de besoin, il demandoit que par connoissance il lui fût adjudgé; ce qui lui a été

Connu et jugé par les sieurs Jacques Lambelet, doyen, et Jacob Perroud, tous deux justiciers dudit lieu; et par mondit sieur le maire ordonné au notaire soussigné, greffier des Verrieres, de lui en faire l'expédition en cette forme. Le jour prédit 19 septembre 1768.

Par ordonnance. Signé JEANJAQUET.

---

## L E T T R E

A M. M O U L T O U.

A Bourgoin, le 10 octobre 1768.

Vos lettres, monsieur, me sont parvenues. Je ne répondis point à la première, parceque vous m'annonciez votre prochain

départ de Geneve ; mais j'y crus voir de votre part la continuation d'une amitié à laquelle je serai toujours sensible , et j'y trouvai la clef de bien des mysteres auxquels depuis long-temps je ne comprenois rien. Cela m'a fait rompre , un peu imprudemment peut-être , avec des ingrats , dont j'ai plus à craindre qu'à espérer , après m'être perdu pour leur service : mais mon horreur pour toute espece de déguisement augmente avec l'effet de ceux dont je suis la victime. Aussi bien , dans l'état où l'on m'a réduit , je puis désormais être franc impunément ; je n'en deviendrai pas plus misérable.

J'ignore absolument ce que c'est que le château de Lavagnac , à qui il appartient , sur quel pied j'y pourrois loger , s'il est habitable pour moi , c'est-à-dire à ma maniere , et meublé , en un mot tout ce qui s'y rapporte , hors le peu que vous m'en dites dans votre dernière lettre , et qui me paroît très attrayant. Coindet ne m'en a jamais parlé , et cela ne m'étonne guere. Votre courte description du local est charmante. Vous m'offrez de m'en dire davantage , et même d'aller prendre des

éclaircissemens sur les lieux. Je suis bien tenté de vous prendre au mot; car aller habiter un si beau lieu, moi qui n'ai d'asyle qu'au cabaret, vous voir en passant, être voisin de M. Venel, pour lequel j'ai la plus véritable estime; tout cela m'attire assez fortement pour me déterminer probablement tout-à-fait, pour peu que les convenances dont j'ai besoin s'y rencontrent. A l'égard du profond secret que vous me promettez, vous n'en êtes plus le maître: ne laissez pourtant pas de le garder autant qu'il vous sera possible, je vous en prie instamment, puisque votre lettre a été ouverte, quoique celle qui lui servoit d'enveloppe ne l'ait pas été. Avis au lecteur.

J'apprends avec le plus vrai plaisir que votre voyage a été salutaire à la santé de M<sup>me</sup> Moultou. Mon empressement de vous voir est encore augmenté par le desir d'être connu d'elle et de lui agréer. Si je n'obtiens pas qu'elle approuve votre amitié pour moi et qu'elle en suive l'exemple, je réponds au moins que ce ne sera pas ma faute. Mais comme je desire m'arrêter un peu à Montpellier pour voir M. Gouan et le jardin

des plantes, je ne logerai pas chez vous. Je vous prierai seulement de me chercher deux chambres dans votre voisinage, et qui n'empêcheront pas, si je ne vous importune point, que vous ne me voyiez chez vous presque autant que si j'y logeois, à condition que vous ne fermerez pour cela votre porte à personne : les sociétés bonnes pour vous seront sûrement très bonnes pour moi ; et si je ne suis pas bon pour elles, ce ne sera pas la faute de ma volonté.

Vous savez sûrement que ma gouvernante, et mon amie, et ma sœur, et mon tout, est enfin devenue ma femme. Puisqu'elle a voulu suivre mon sort et partager toutes les misères de ma vie, j'ai dû faire au moins que ce fût avec honneur. Vingt-cinq ans d'union des cœurs ont produit enfin celle des personnes. L'estime et la confiance ont formé ce lien. S'il s'en formoit plus souvent sous les mêmes auspices, il y en auroit moins de malheureux. M<sup>me</sup> Renou ne sera point l'ornement d'un cercle, et les belles dames riront d'elle sans que cela la fâche ; mais elle sera jusqu'à la fin de mes jours la plus douce consolation, peut-être

peut-être l'unique, d'un homme qui en a le plus grand besoin.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Vous pouvez m'écrire en droiture, à M. Renou, à Bourgoïn en Dauphiné.

---

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Bourgoïn, le 23 octobre 1768.

J'AI, monsieur, votre lettre du 13 et les autres. Je ne vous ferai point d'autres remerciemens des peines que je vous donne que d'en profiter : il en est pourtant que je voudrois vous éviter, comme celle des duplicata de vos lettres, que vous prenez inutilement, puisqu'il est de la dernière évidence que, si l'on prenoit le parti de supprimer vos lettres, on supprimeroit encore plus certainement les duplicata.

Je sens l'impossibilité d'exécuter mon projet ; vos raisons sont sans réplique. Mais

je ne conviens pas qu'en supposant cette exécution possible ce seroit donner plus beau jeu à mes ennemis : je suis certain de ne pouvoir pas plus éviter en France qu'en Angleterre de tomber dans les mains de leurs satellites; au lieu que les pachas, ne se piquant pas de philosophie et n'étant que médiocrement galans, les Machiavels et leurs amies ne disposeroient pas tout à-fait aussi aisément d'eux que de ceux d'ici. Le projet que vous substituez au mien, savoir, celui de ma retraite dans les Cévennes, a été le premier des miens en songeant à quitter Trye. Je le proposai à M. le prince de Conti, qui s'y opposa et me força de l'abandonner. Ce projet eût été fort de mon goût, et le seroit encore; mais je vous avoue qu'une habitation tout-à-fait isolée m'effraie un peu depuis que je vois dans ceux qui disposent de moi tant d'ardeur à m'y confiner. Je ne sais ce qu'ils veulent faire de moi dans un désert; mais ils m'y veulent entraîner à toute force, et je ne doute pas que ce ne soit l'une de ces raisons qui les a portés à me chasser de Trye, dont l'habitation ne leur paroissoit pas encore assez solitaire pour leur objet,

quoique le vœu commun de son altesse, de madame la maréchale et le mien, fût que j'y finisse mes jours. S'ils n'avoient voulu que s'assurer de moi, me diffamer à leur aise, sans que jamais je pusse dévoiler leurs trames aux yeux du public, ni même les pénétrer, c'étoit là qu'ils devoient me tenir, puisque, maîtres absolus dans la maison du prince, où il n'a lui-même aucun pouvoir, ils y dispoient de moi tout à leur gré. Cependant, après avoir tâché de me dissuader d'y entrer et de me persuader d'en sortir, trouvant ma volonté inébranlable, ils ont fini par m'en chasser de vive force, par les mains du sacripant que le maître avoit chargé de me protéger, mais qui se sentoit trop bien protégé ci, même par d'autres, pour avoir peur de désobéir. Que me veulent-ils maintenant qu'ils me tiennent tout-à-fait ? je l'ignore : je sais seulement qu'ils ne me veulent ni à Frye, ni dans une ville, ni au voisinage d'aucun ami, ni même au voisinage de personne, et qu'ils ne veulent autre chose encore que simplement de s'assurer de moi. Convenez que voilà de quoi donner à penser. Comment le prince me protégera-t-il ailleurs,

s'il n'a pu me protéger dans sa maison même? Que deviendrai-je dans ces montagnes, si je vais m'y fourrer sans préliminaire, sans connoissance, et sûr d'être, comme partout, la dupe et la victime du premier fourbe qui viendra me circonvenir? Si nous prenons des arrangemens d'avance, il arrivera ce qui est toujours arrivé, c'est que M. le prince de Conti et madame la maréchale, ne pouvant les cacher aux machiavélistes qui les entourent, et qui se gardent bien de laisser voir leurs desseins secrets, leur donneront le plus beau jeu du monde pour dresser d'avance leurs batteries dans le lieu que je dois habiter. Je serai attendu là comme je l'étois à Grenoble, et comme je le suis par-tout où l'on sait que je veux aller. Si c'est une maison isolée, la chose leur sera cent fois plus commode; ils n'auront à corrompre que les gens dont je dépendrai pour tout et en tout. Si ce n'étoit que pour m'espionner, à la bonne heure, et très peu m'importe; mais c'est pour autre chose, comme je vous l'ai prouvé. Et pourquoi? Je l'ignore, et je m'y perds; mais convenez que le doute n'est pas attirant.

Voilà, monsieur, des considérations que je vous prie de bien peser ; à quoi j'ajoute les incommodités infinies d'une habitation isolée pour un étranger à mon âge et dans mon état, la dépense au moins triple, les idées terribles auxquelles je dois être en proie, ainsi séquestré du genre humain, non volontairement et par goût, mais par force et pour assouvir la rage de mes oppresseurs : car d'ailleurs je vous jure que mon même goût pour la solitude est plutôt augmenté que diminué par mes infortunes, et que, si j'étois pleinement libre et maître de mon sort, je choisirois la plus profonde retraite pour y finir mes jours ; bien plus, une captivité déclarée n'auroit rien de pénible et de triste pour moi. Qu'on me traite comme on voudra, pourvu que ce soit ouvertement : je puis tout souffrir sans murmure ; mais mon cœur ne peut tenir aux flagorneries d'un sot fourbe qui se croit fin parcequ'il est faux. J'étois tranquille aux cailloux des assassins de Motier, et ne puis l'être aux phrases des admirateurs de Grenoble.

Il faut vous dire encore que ma situation présente est trop désagréable et violente

pour que je ne saisisse pas la première occasion d'en sortir; ainsi des arrangemens d'une exécution éloignée ne peuvent jamais être pour moi des engagemens absolus qui m'obligent à renoncer aux ressources qui peuvent se présenter dans l'intervalle. J'ai dû, monsieur, entrer avec vous dans ces détails, auxquels je dois ajouter que l'espece de liberté de disposer de moi que mes ressources me laissent n'est pas illimitée; que ma situation la restreint tous les jours; que je ne puis former des projets que pour deux ou trois années, passé lesquelles d'autres lois ordonneront de mon sort, et de celui de ma compagne: mais l'avenir éloigné ne m'a jamais effrayé. Je sens qu'en général, vivant ou mort, le temps est pour moi: mes ennemis le sentent aussi, et c'est ce qui les désole; ils se pressent de jouer de leur reste; dès maintenant ils en ont trop fait pour que leurs manœuvres puissent rester long-temps cachées; et le moment qui doit les mettre en évidence sera précisément celui où ils voudront les étendre sur l'avenir. Vous êtes jeune, monsieur: souvenez-vous de la prédiction que je vous fais, et soyez sûr que vous

la verrez accomplie. Il me reste maintenant à vous dire que, prévenu de tout cela, vous pouvez agir comme votre cœur vous inspirera et comme votre raison vous éclairera. Plein de confiance en vos sentimens et en vos lumieres, certain que vous n'êtes pas homme à servir mes intérêts aux dépens de mon honneur, je vous donne toute ma confiance. Voyez madame la maréchale : la mienne en elle est toujours la même ; je compte également, et sur ses bontés, et sur celles de M. le prince de Conti : mais l'un est subjugué, l'autre ne l'est pas ; et je ratifie d'avance tout ce que vous résoudrez avec elle, comme fait pour mon plus grand bien. A l'égard du titre dont vous me parlez, je tiendrai toujours à très grand honneur d'appartenir à S. A. S., et il ne tiendra pas à moi de le mériter ; mais ce sont de ces choses qui s'acceptent et qui ne se demandent pas.

Je ne suis pas encore à la fin de mon bavardage, mais je suis à la fin de mon papier ; j'ai pourtant encore à vous dire que l'aventure de Thevenin a produit sur moi l'effet que vous desiriez. Je me trouve moi-même fort

ridicule d'avoir pris à cœur une pareille affaire ; ce que je n'aurois pourtant pas fait, je vous jure , si je n'eusse été sûr que c'étoit un drôle aposté. Je desirois , non par vengeance assurément , mais pour ma sureté , qu'on dévoilât ses instigateurs : on ne l'a pas voulu , soit : il en viendrait mille autres que je ne daignerois pas même répondre à ceux qui m'en parleroient. Bon jour , monsieur ; je vous embrasse de tout mon cœur.

*P. S.* J'oubliois de vous dire que mon chamoiseur est bien le cordonnier de M. de Tanley. Il apprit le métier de chamoiseur à Yverdon après sa retraite. J'ai fait faire en Suisse des informations avec la déposition juridique et légalisée du cabaretier Jeannet.

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Bourgoin , le 2 novembre 1763.

D E P U I S la dernière lettre, monsieur, que je vous ai écrite et dont je n'ai pas encore la réponse, j'ai reçu de M. le duc de Choiseul un passe-port que je lui avois demandé pour sortir du royaume il y a près de six semaines et auquel je ne songeois plus. Me sentant de plus en plus dans l'absolue nécessité de me servir de ce passe-port, j'ai délibéré, dans la cruelle extrémité où je me trouve et dans la saison où nous sommes, sur l'usage que j'en ferois, ne voulant ni ne pouvant le laisser écouler comme l'autre. Vous serez étonné du résultat de ma délibération, faite pourtant avec tout le poids, tout le sang froid, toute la réflexion dont je suis capable; c'est de retourner en Angleterre, et d'y aller finir mes jours dans

ma solitude de Wootton. Je crois cette résolution la plus sage que j'aie prise en ma vie ; et j'ai pour un des garans de sa solidité l'horreur qu'il m'a fallu surmonter pour la prendre , et telle qu'en cet instant même je n'y puis penser sans frémir. Je ne puis , monsieur , vous en dire davantage dans une lettre ; mais mon parti est pris ; et je m'y sens inébranlable , à proportion de ce qu'il m'en a coûté pour le prendre. Voici une lettre qui s'y rapporte et à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours. J'écris à monsieur l'ambassadeur d'Angleterre ; mais je ne sais s'il est à Paris. Vous m'obligeriez de vouloir bien vous en informer : et si vous pouviez même parvenir à savoir s'il a reçu ma lettre , vous feriez une bonne œuvre de m'en donner avis ; car tandis que j'attends ici sa réponse , mon passe - port s'écoule , et le temps est précieux. Vous êtes trop clairvoyant pour ne pas sentir combien il m'importe que la résolution que je vous communique demeure secreta , et secreta sans exception : toutefois je n'exige rien de vous que ce que la prudence et votre amitié en exige-

ront. Si monsieur l'ambassadeur d'Angleterre ébruite ce dessein, c'est tout autre chose; et d'ailleurs je ne l'en puis empêcher. En prenant mon parti sur ce point vous sentez que je l'ai pris sur tout le reste. Je quitterai ce continent comme je quitterois le séjour de la lune. L'autre fois ce n'étoit pas la même chose; j'y laissois des attachemens, j'y croyois laisser des amis. Pardon, monsieur; mais je parle des anciens. Vous sentez que les nouveaux, quelque vrais qu'ils soient, ne laissent pas ces déchiremens de cœur qui le font saigner durant toute la vie par la rupture de la plus douce habitude qu'il puisse contracter. Toutes mes blessures saigneront, j'en conviens, le reste de mes jours; mais mes erreurs du moins sont bien guéries; la cicatrice est faite de ce côté-là. Je vous embrasse.

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Bourgoin, le 5 novembre 1768.

Vous avez fait, cher Moulou, une perte que tous vos amis et tous les honnêtes gens doivent pleurer avec vous ; et j'en ai fait une en particulier dans votre digne pere par les sentimens dont il m'honoroit et dont tant de faux amis dont je suis la victime m'ont bien fait connoître le prix. C'est ainsi, cher Moulou, que je meurs en détail dans tous ceux qui m'aiment ; tandis que ceux qui me haïssent et me trahissent semblent trouver dans l'âge et dans les années une nouvelle vigueur pour me tourmenter. Je vous entretiens de ma perte au lieu de parler de la vôtre : mais la véritable douleur qui n'a point de consolation ne sait guere en trouver pour autrui ; on console les indifférens, mais on s'afflige avec ses amis. Il me semble que si j'étois près de vous, que

nous nous embrassassions , que nous pleurassions tous deux sans nous rien dire, nos cœurs se seroient beaucoup dit.

Cruel ami , que de regrets vous me préparez dans votre description de Lavagnac ! Hélas ! ce beau séjour étoit l'asyle qu'il me falloit ; j'y aurois oublié dans un doux repos les ennuis de ma vie ; je pouvois espérer d'y trouver enfin de paisibles jours , et d'y attendre sans impatience la mort qu'ailleurs je desirerai sans cesse. Il est trop tard. La fatale destinée qui m'entraîne ordonne autrement de mon sort. Si j'en avois été le maître , si le prince lui-même eût été le maître chez lui , je ne serois jamais sorti de Trye, dont il n'avoit rien épargné pour me rendre le séjour agréable. Jamais prince n'en a tant fait pour aucun particulier qu'il en a daigné faire pour moi : *Je le mets ici à ma place*, disoit-il à son officier ; *je veux qu'il ait la même autorité que moi ; et je n'entends pas qu'on lui offre rien , parce que je le fais le maître de tout.* Il a même daigné me venir voir plusieurs fois , souper avec moi tête-à-tête, me dire en présence de toute sa suite qu'il venoit exprès pour

cela ; et , ce qui m'a plus touché que tout le reste , s'abstenir même de chasser , de peur que le motif de son voyage ne fût équivoque. Hé bien ! cher Moulton , malgré ses soins , ses ordres les plus absolus , malgré le desir , la passion , j'ose dire , qu'il avoit de me rendre heureux dans la retraite qu'il m'avoit donnée , on est parvenu à m'en chasser , et cela par des moyens tels que l'horrible récit n'en sortira jamais de ma bouche ni de ma plume. Son altesse a tout su , et n'a pu désapprouver ma retraite. Les bontés , la protection , l'amitié de ce grand homme , m'ont suivi dans cette province , et n'ont pu me garantir des indignités que j'y ai souffertes. Voyant qu'on ne me laisseroit jamais en repos dans le royaume , j'ai résolu d'en sortir ; j'ai demandé un passe port à M. de Choiseul , qui , après m'avoir laissé long-temps sans réponse , vient enfin de m'envoyer ce passe-port. Sa lettre est très polie , mais n'est que cela : il m'en avoit écrit auparavant d'obligeantes. Ne point m'inviter à ne pas faire usage de ce passe-port , c'est m'inviter en quelque sorte à en faire usage. Il ne convient pas

d'importuner les ministres pour rien : cependant, depuis le moment où j'ai demandé ce passe-port jusqu'à celui où je l'ai obtenu, la saison s'est avancée ; les Alpes se sont couvertes de glace et de neige ; il n'y a plus de moyen de songer à les passer dans mon état. Mille considérations impossibles à détailler dans une lettre m'ont forcé à prendre le parti le plus violent, le plus terrible, auquel mon cœur pût jamais se résoudre, mais le seul qui m'ait paru me rester ; c'est de repasser en Angleterre, et d'aller finir mes malheureux jours dans ma triste solitude de Wootton, où depuis mon départ le propriétaire m'a souvent rappelé par force cajoleries. Je viens de lui écrire en conséquence de cette résolution ; j'ai même écrit aussi à l'ambassadeur d'Angleterre : si ma proposition est acceptée, comme elle le sera infailliblement, je ne puis plus m'en dédire, et il faut partir. Rien ne peut égaler l'horreur que m'inspire ce voyage ; mais je ne vois plus de moyen de m'en tirer sans mériter des reproches ; et à tout âge, sur-tout au mien, il vaut mieux être malheureux que coupable.

J'aurois doublement tort d'acheter par rien de repréhensible le repos du peu de jours qui me restent à passer. Mais je vous avoue que ce beau séjour de Lavagnac, le voisinage de M. Venel, l'avantage d'être auprès de son ami, par conséquent d'un honnête homme, au lieu qu'à Trye j'étois entre les mains du dernier des malheureux; tout cela me suivra en idée dans ma sombre retraite, et y augmentera ma misere, pour n'avoir pu faire mon bonheur. Ce qui me tourmente encore plus en ce moment, est une lueur de vaine espérance, dont je vois l'illusion, mais qui m'inquiète malgré que j'en aie. Quand mon sort sera parfaitement décidé et qu'il ne me restera qu'à m'y soumettre, j'aurai plus de tranquillité. C'est, en attendant, un grand soulagement pour mon cœur d'avoir épanché dans le vôtre tout ce détail de ma situation. Au reste je suis attendri d'imaginer vos dames, vous et M. Venel, faisant ensemble ce pèlerinage bienfaisant, qui mérite, mieux que ceux de Lorette, d'être mis au nombre des œuvres de miséricorde. Recevez tous mes plus tendres remerciemens et ceux de

de

de ma femme ; faites agréer ses respects et les miens à vos dames. Nous vous saluons et vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur.

*P. S.* J'ai proposé l'alternative de l'Angleterre, ou de Minorque, que j'aimerois mieux à cause du climat. Si ce dernier parti est préféré, ne pourrions-nous pas nous voir avant mon départ, soit à Montpellier, soit à Marseille ?

*Autre P. S.* Si j'avois reçu votre lettre avant le départ des miennes, je doute qu'elles fussent parties.

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Bourgoin, le 7 novembre 1768.

DEPUIS ma dernière lettre, monsieur, j'ai reçu d'un ami l'incluse, qui a fort augmenté mon regret d'avoir pris mon parti si brusquement. La situation charmante de ce châ-

teau de Lavagnac , le maître auquel il appartient , l'honnête homme qu'il a pour agent , la beauté , la douceur du climat , si convenable à mon pauvre corps délabré , le lieu assez solitaire pour être tranquille , et pas assez pour être un désert ; tout cela , je vous l'avoue , si je passe en Angleterre , ou même à Mahon , car j'ai proposé l'alternative , tout cela , dis-je , me fera souvent tourner les yeux et soupirer vers cet agréable asyle , si bien fait pour me rendre heureux , si l'on m'y laissoit en paix. Mais j'ai écrit ; si l'ambassadeur me répond honnêtement , me voilà engagé ; j'aurois l'air de me moquer de lui si je changeois de résolution ; et d'ailleurs ce seroit en quelque sorte marquer peu d'égards pour le passeport que M. de Choiseul a eu la bonté de m'envoyer à ma priere. Les ministres sont trop occupés et d'affaires trop importantes pour qu'il soit permis de les importuner inutilement. D'ailleurs plus je regarde autour de moi , plus je vois avec certitude qu'il se brasse quelque chose sans que je puisse deviner quoi. Thevenin n'a pas été aposté pour rien : il y avoit dans cette farce

ridicule quelque vue qu'il m'est impossible de pénétrer ; et, dans la profonde obscurité qui m'environne, j'ai peur au moindre mouvement de faire un faux pas. Tout ce qui m'est arrivé depuis mon retour en France et depuis mon départ de Trye me montre évidemment qu'il n'y a que M. le prince de Conti, parmi ceux qui m'aiment, qui sache au vrai le secret de ma situation, et qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour la rendre tranquille sans pouvoir y réussir. Cette persuasion m'arrache des élans de reconnoissance et d'attendrissement vers ce grand prince : et je me reproche vivement mon impatience au sujet du silence qu'il a gardé sur mes deux dernières lettres ; car il y a peu de temps que j'en ai écrit à S. A. une seconde qu'elle n'a peut-être pas plus reçue que la première ; c'est de quoi je desirerois extrêmement d'être instruit. Je n'ose en ajouter une pour elle dans ce paquet, de peur de le grossir au point de donner dans la vue : mais si dans ce moment critique vous aviez pour moi la charité de vous présenter à son audience, vous me rendriez un office bien signalé de l'informer de ce qui se passe,

et de me faire parvenir son avis, c'est-à-dire ses ordres; car, dans tout ce que j'ai fait de mon chef, je n'ai fait que des sottises, qui me serviront au moins de leçons à l'avenir, s'il daigne encore se mêler de moi. Demandez-lui aussi de ma part, je vous supplie, la permission de lui écrire désormais sous votre couvert, puisque sous le sien mes lettres ne passent pas.

La tracasserie du sieur Thevenin est enfin terminée. Après les preuves sans réplique que j'ai données à M. de Tonnerre de l'imposture de ce coquin, il m'a offert de le punir par quelques jours de prison. Vous sentez bien que c'est ce que je n'ai pas accepté et que ce n'est pas de quoi il étoit question. Vous ne sauriez imaginer les angoisses que m'a données cette sottise affaire, non pour ce misérable, à qui je n'aurois pas daigné répondre, mais pour ceux qui l'ont aposté, et que rien n'étoit plus aisé que de démasquer si on l'eût voulu. Rien ne m'a mieux fait sentir combien je suis inepte et bête en pareil cas, le seul à la vérité de cette espece où je me sois jamais trouvé. J'étois navré, consterné, presque tremblant; je

ne savois ce que je disois en questionnant l'imposteur ; et lui, tranquille et calme dans ses absurdes mensonges , portoit dans l'audace du crime toute l'apparence de la sécurité des innocens. Au reste j'ai fait passer à M. de Tonnerre l'arrêt imprimé concernant ce misérable , qu'un ami m'a envoyé, et par lequel M. de Tonnerre a pu voir que ceux qui avoient mis cet homme en jeu avoient su choisir un sujet expérimenté dans ces sortes d'affaires.

Je ne me trouvai jamais dans des embarras pareils à ceux où je suis , et jamais je ne me sentis plus tranquille. Je ne vois d'aucun côté nul espoir de repos ; et, loin de me désespérer , mon cœur me dit que mes maux touchent à leur fin. Il en seroit bien temps, je vous assure. Vous voyez, monsieur, comment je vous écris , comment je vous charge de mille soins , comment je remets mon sort en vos mains et à vous seul. Si vous n'appellez pas cela de la confiance et de l'amitié, aussi bien que de l'importunité, et de l'indiscrétion peut-être, vous avez tort. Je vous embrasse de tout mon cœur.

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Bourgoïn, le 21 novembre 1768.

J'ai, mon ami, votre lettre du 14. Je ne puis me détacher de l'idée d'aller vous embrasser et délibérer avec vous de ma destination ultérieure. Je n'ai point encore de réponse de l'ambassadeur d'Angleterre; il n'étoit pas à Paris quand je lui ai écrit; et j'ai appris dans l'intervalle qu'il avoit lh'on-nête Walpole pour secrétaire d'ambassade. Cette nouvelle a achevé de me déterminer. Je n'irai point en Angleterre: on me traitera comme on voudra en France; mais je suis déterminé à y rester. Je ne puis renoncer à l'espérance qu'au moins, pour l'honneur de l'hospitalité françoise, il s'y trouvera quelque coin où l'on voudra bien me laisser mourir en repos. Si ce coin, cher Moulou, en pouvoit être un du château de Lava-

gnac, il me semble que sous les auspices de l'amitié l'habitation m'en seroit délicateuse. Malheureusement, j'écris inutilement à M. le prince de Conti; mes lettres ne lui parviennent point. Il me répondoit fort exactement au commencement; il ne me répond plus; il m'a fait dire qu'il ne recevoit point de mes nouvelles. Les négociations intermédiaires ont leurs inconvéniens. La générosité de ce grand prince m'a accoutumé à accepter et non pas à demander. Je ne puis me résoudre à changer de méthode. Si l'ami de M. Venel qui commande dans le château veut écrire, à la bonne heure; je lui en serai obligé. Pour moi je n'écrirai pas. Mais, dites-moi, n'y a-t-il dans le pays aucune habitation qui pût me convenir que ce château? Le bon M. Venel ne pourroit-il pas me trouver un terrier à Pezenas, même ou aux environs? Pourvu que je sois son voisin, que m'importe en quel lieu j'habite? Si nous étions dans une meilleure saison, si le voyage étoit moins pénible, si j'avois plus de facilités pour le faire, je volerois près de vous; mais mon transport et celui de tout mou

attirail de botanique est embarrassant. Je ne suis point à portée ici d'avoir des voitures. Il me faudroit un bon carrossin qui pût charger avec nous cinq ou six malles ou caisses; il me faudroit un bon voiturier qui nous conduisît bien et qui fût honnête homme. J'ai pensé que cela se pourroit trouver où vous êtes, et que vous pourriez être à portée de faire pour moi ce marché, et de m'envoyer la voiture au temps convenu. Voyez. Ah! si vous pouviez faire plus! Mais M<sup>me</sup> Moulton, votre santé, vos affaires... et, quand tout vous le permettroit, je ne devois pas le souffrir. Quoi qu'il en soit, j'ai le plus grand desir de me rendre auprès de vous; et cela d'autant plus que j'ai quelque lieu de croire qu'on m'y verroit avec plus de plaisir qu'ici.

J'ai reçu depuis peu avec le reste de mes plantes et bouquins une lettre que M. Gouan m'écrivoit à Trye. Elle est de sa vieille date que je ne sais plus comment y répondre. Il m'accusera de mal-honnêteté envers lui, moi qui voudrois tout faire pour obtenir ses instructions et sa correspondance, et que ce desir anime encore à me rendre à

Montpellier. Si vous le connoissez , si vous le voyez , obtenez-moi , je vous prie , ses bonnes graces , en attendant que je sois à portée de les cultiver. Quel trésor vous m'annoncez dans l'herbier de plantes marines ! Que je suis touché de la générosité de votre digne parent ! Elle me fera avec celle du brave Domby une collection complete , sur-tout si M. Gouan veut bien y ajouter quelques fragmens de ses dernieres dépouilles des Pyrénées. Que je vais être riche ! Je suis si avare et si enfant que le cœur m'en bat de joie. Gardez-moi bien précieusement ce beau présent , je vous prie , jusqu'à ce qu'il soit décidé qui de lui ou de moi ira joindre l'autre.

J'ai été très malade , très agité de peine et de fièvre ces temps derniers. Maintenant je suis tranquille , mais très foible. J'aime mieux cet état que l'autre , et j'aurai peu de regret aux forces qui me manquent s'il m'en reste assez pour vous aller voir. Adieu , cher Moulou ; faites agréer à madame les hommages et respects de votre vieux ami et de sa femme. Nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur.

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Bourgoin , le 28 novembre 1768.

J E ne puis pas mieux vous détromper , monsieur , sur la réserve dont vous me soupçonnez envers vous , qu'en suivant en tout vos idées et vous en confiant l'exécution ; et c'est ce que je fais , je vous jure , avec une confiance dont mon cœur est content et dont le vôtre doit l'être. Voici une lettre pour M. le prince de Conti , où je parle comme vous le desirez et comme je pense. Je n'ai jamais ni désiré ni cru que ma lettre à M. l'ambassadeur d'Angleterre dût ni pût être un secret pour son altesse , ni pour les gens en place , mais seulement pour le public : et je vous préviens , une fois pour toutes , que , quelque secret que je puisse vous demander sur quoi que ce puisse être , il ne regardera jamais M. le prince de Conti,

en qui j'ai autant et plus de confiance qu'en moi même. Vous m'avez promis que ma lettre lui seroit remise en main propre ; je suppose que ce sera par vous ; j'y compte et je vous le demande.

Vous aurez pu voir que le projet de passer en Angleterre , qui me vint en recevant le passe-port , a été presque aussitôt révoqué que formé : de nouvelles lumieres sur ma situation m'ont appris que je me devois de rester en France , et j'y resterai. M. Davenport m'a fait une réponse très engageante et très honnête. L'ambassadeur ne m'a point répondu. Si j'avois su que le sieur Walpole étoit auprès de lui , vous jugez bien que je n'aurois pas écrit. Je m'imaginois bonnement que toute l'Angleterre avoit conçu pour ce misérable et pour son camarade tout le mépris dont ils sont dignes. J'ai toujours agi d'après la supposition des sentimens de droiture et d'honneur innés dans les cœurs des hommes. Ma foi , pour le coup , je me tiens coi et je ne suppose plus rien ; me voilà de jour en jour plus déplacé parmi eux et plus embarrassé de ma figure. Si c'est leur tort ou le mien , c'est

ce que je les laisse décider à leur mode ; ils peuvent continuer à ballotter ma pauvre machine à leur gré , mais ils ne m'ôteront pas ma place ; elle n'est pas au milieu d'eux.

J'ai été très bien pendant une dizaine de jours. J'étois gai , j'avois bon appétit, j'ai fait à mon herbier de bonnes augmentations. Depuis deux jours , je suis moins bien ; j'ai de la fièvre , un grand mal de tête que les échecs où j'ai joué hier ont augmenté. Je les aime , et il faut que je les quitte. Mes plantes ne m'amuse plus. Je ne fais que chanter des strophes du Tasse ; il est étonnant quel charme je trouve dans ce chant , avec ma pauvre voix cassée et déjà tremblotante. Je me mis hier tout en larmes , sans presque m'en appercevoir , en chantant l'histoire d'Olinde et de Sophronie. Si j'avois une pauvre petite épinette pour soutenir un peu ma voix foiblissante , je chanterois du matin jusqu'au soir. Il est impossible à ma mauvaise tête de renoncer aux châteaux en Espagne. Le soin de la cour du château de Lavagnac , une épinette et mon Tasse , voilà celui qui m'occupe aujourd'hui

malgré moi. Bon jour , monsieur : ma femme vous salue de tout son cœur ; j'en fais de même : nous vous aimons tous deux bien sincèrement.

---

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Bourgoin , ce 7 décembre 1768.

VOICI, monsieur, une lettre à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours. Elle est pour M. Davenport, qui m'a écrit trop honnêtement pour que je puisse me dispenser de lui donner avis que j'ai changé de résolution. J'espere que ma précédente avec l'incluse vous sera bien parvenue, et j'en attends la réponse au premier jour. Je suis assez content de mon état présent; je passe entre mon Tasse et mon herbier des heures assez rapides pour me faire sentir combien il est ridicule de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive.

J'attends sans impatience que la mienn<sup>e</sup> soit fixée : elle l'est par tout ce qui dépendoit de moi ; le reste , qui devient tous les jours moindre , est à la merci de la nature et des hommes : ce n'est plus la peine de le leur disputer. J'aimerois assez à passer ce reste dans la grotte de la Balme , si les chauves-souris ne l'empuantissoient pas. Il faudra que nous l'allions voir ensemble quand vous passerez parici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Bourgoin , le 12 décembre 1768.

QUoi ! monsieur , c'est à M. Q.....t qu'on s'est adressé ! c'est à lui qu'ont été envoyés les extraits des lettres que je vous avois écrites dans la confiance de l'amitié , et ce seroit sous les auspices de l'homme qui m'a chassé du château de Trye malgré son

maître que j'irois habiter celui de Lavagnac !  
Vraiment , mon ami , vous avez opéré là de  
belles choses ! Mais n'en parlons plus : ce  
n'est pas votre faute ; vous ne saviez ni ce  
qu'étoit M. Q. . . . . t , ni ce que faisoit M.  
M.....x ; mais vous ne deviez pas , me  
semble , être si facile à donner les extraits  
des lettres de votre ami. Le plus grand mal  
de tout ceci est que j'ai trouvé de mon  
côté le moyen d'écrire au prince et de lui  
faire passer ma lettre. Si S. A. agréé que  
j'aille à Lavagnac , comment ferai - je pour  
m'en dédire après le lui avoir demandé ?  
ou à quelle destinée dois - je m'attendre si  
j'ose aller me livrer à des gens sur qui Q.....t  
a de l'influence ? Ce qu'il y a de sûr est  
qu'il n'y a rien à quoi je ne m'expose plu-  
tôt qu'à la disgrâce du prince , et sur-tout à  
la mériter. Ainsi , s'il approuve que j'aille  
à Lavagnac , je suis déterminé à m'y rendre  
à tout risque , quoiqu'assurément le destin  
qu'on m'y prépare ne puisse être pire que  
celui auquel je m'attends. Mais que j'écrive  
à M. Q.....t , moi ! Non , mon ami ; le  
riche Dauphinois et le *célèbre Genevois* ne  
sont point faits pour s'écrire l'un à l'autre ,

et ne s'écriront jamais, je vous en réponds.

Je suis vivement touché du zèle et des bontés de M. Venel. Je ne lui écris pas, parcequ'il m'est très pénible d'écrire; mais j'ai le cœur plein de lui. Si j'allois à Lavagnac, l'avantage d'être auprès de lui me pourroit consoler et dédommager de beaucoup de choses : mais je vous avoue que l'idée d'être au pouvoir du sieur Q.....t me fait frémir. Ce qu'il y a de bizarre est que je ne connois point du tout cet homme-là, que je n'ai jamais eu nulle affaire avec lui, nulle sorte de liaison, que je ne l'ai même jamais vu que je sache. Il me hait, comme tous mes autres ennemis, sans avoir à se plaindre de moi en aucune sorte, et uniquement parcequ'ils ont tous des cœurs faits pour goûter un plaisir sensible à haïr et tourmenter les infortunés. Au reste, vous vous doutez bien qu'un courtisan aussi délié que M. Q.....t se garde bien d'avouer sa haine : il suit encore en cela les mêmes errements des autres ; et, pour mieux servir sa haine, il a grand soin de la cacher.

Je vous renvoie ci-jointe la lettre de votre ami. J'en suis pénétré. Si je dépendois de moi,

moi , je ne tarderois guere à aller lui demander ses directions , et profiter de ses soins généreux. Il ne dépendra pas de moi que cela n'arrive : mais ceux qui disposent de moi reglent ma marche comme Dieu celle de la mer : *Proccedes huc , et non ibis amplius.* Adieu , cher Moulou. Je ne sais ce qu'il arrivera de moi. Je vois que je soupire en vain après le repos qu'on ne veut pas m'accorder ; mais ce qu'on ne m'ôtera pas du moins , quoi qu'il arrive , c'est le plaisir de vous aimer jusqu'à mon dernier soupir.

Je vois par ce que monsieur votre ami vous dit de son herbier et de ce qu'il se propose d'y joindre , que ce n'est pas tout-à-fait ce que j'avois imaginé sur votre expression. Vous m'aviez annoncé des plantes marines : les plantes marines sont des *fucus* qui viennent dans la mer ; et je présume par sa lettre que ce sont seulement des plantes maritimes qui viennent sur les rivages. C'est autre chose ; mais n'importe : l'un ou l'autre présent me sera toujours très précieux.

Je vois que M<sup>me</sup> Moulou a été malade. Vous ne m'en aviez rien dit. Vous avez tort ; l'amitié est un sentiment si doux ;

qu'elle donne même une sorte de plaisir à partager les peines de nos amis ; et vous m'avez ravi ce plaisir-là. Il est vrai que je lui préfère celui de partager maintenant votre joie. Mille respects de ma part et de celle de ma femme à votre chère convalescente , et prenez-en votre part.

---

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Bourgoïn , le 19 décembre 1768.

**P**AUVRE garçon ! pauvre Sauttershaim ! Trop occupé de moi durant ma détresse , je l'avois un peu perdu de vue ; mais il n'étoit point sorti de mon cœur , et j'y avois nourri le desir secret de me rapprocher de lui , si jamais je trouvois quelque intervalle de repos entre les malheurs et la mort. C'étoit l'homme qu'il me falloit pour me fermer les yeux ; son caractere étoit doux ; sa société étoit simple ; rien de la pretintaille

françoise; encore plus de sens que d'esprit; un goût sain, formé par la bonté de son cœur; des talens assez pour parer une solitude, et un naturel fait pour l'aimer avec un ami: c'étoit mon homme. La Providence me l'a ôté: les hommes m'ont ôté la jouissance de tout ce qui dépendoit d'eux; ils me vendent jusqu'à la petite mesure d'air qu'ils permettent que je respire; il ne me restoit qu'une espérance illusoire; il ne m'en reste plus du tout. Sans doute le ciel me trouve digne de tirer de moi seul toutes mes ressources, puisqu'il ne m'en laisse plus aucune autre. Je sens que la perte de ce pauvre garçon m'affecte plus à proportion qu'aucun de mes autres malheurs. Il falloit qu'il y eût une sympathie bien forte entre lui et moi, puisqu'ayant déjà appris à me mettre en garde contre les empressés, je le reçus à bras ouverts sitôt qu'il se présenta; et dès les premiers jours de notre liaison elle fut intime. Je me souviens que dans cetemps on m'écrivit de Geneve que c'étoit un espion aposté pour tâcher de m'attirer en France, où l'on vouloit, disoit la lettre, me faire un mauvais parti. Là-dessus je proposai à

Sauttershaim un voyage à Pontarlier sans lui parler de ma lettre. Il y consent ; nous partons : en arrivant à Pontarlier, je l'embrasse avec transport, et puis je lui montre la lettre : il la lit sans s'émuouvoir ; nous nous embrassons derechef, et nos larmes coulent. J'en verse derechef en me rappelant ce délicieux moment. J'ai fait avec lui plusieurs petits voyages pédestres : je commençois d'herboriser, il prenoit le même goût ; nous allions voir milord maréchal, qui, sachant que je l'aimois, le recevoit bien, et le prit bientôt en amitié lui-même. Il avoit raison, Sauttershaim étoit aimable : mais son mérite ne pouvoit être senti que des gens bien nés, il glissoit sur tous les autres. La génération dans laquelle il a vécu n'étoit pas faite pour le connoître ; aussi n'a-t-il rien pu faire à Paris ni ailleurs. Le ciel l'a retiré du milieu des hommes, où il étoit étranger : mais pourquoi m'y a-t-il laissé ?

Pardon, monsieur ; mais vous aimiez ce pauvre garçon, et je sais que l'effusion de mon attachement et de mon regret ne peut vous déplaire. Je suis sensible à la peine que vous avez bien voulu prendre en ma

faveur auprès de M. le prince de Conti ; mais vous avez été bien payé par le plaisir de converser avec le plus aimable et le plus généreux des hommes , qui sûrement eût aimé et favorisé notre pauvre Sauttershaim s'il l'avoit connu. Je vois par ce que vous me marquez de ses nouvelles bontés pour moi qu'elles sont inépuisables comme la générosité de son cœur. Ah ! pourquoi faut-il que tant d'intermédiaires qui nous séparent détournent et anéantissent tout l'effet de ses soins ? J'apprends que son trésorier , qui m'a fait chasser du château de Trye à force d'intrigues , est en liaison avec l'agent du prince à celui de Lavagnac , et qu'il a déjà été question de moi entre eux deux. Il ne m'en faut pas davantage pour juger d'avance du sort qu'on m'y prépare ; mais n'importe , me voilà prêt , et il n'y a rien que je n'endure plutôt que de mériter la disgrâce du prince en me rétractant sur ce que j'ai demandé moi-même , et en laissant inutiles par ma faute les démarches qu'il veut bien faire en ma faveur. De tous les malheurs dont on a résolu de m'accabler jusqu'à ma dernière heure , il y en a un du

moins dont je saurai me garantir, quoi qu'on fasse; c'est celui de perdre sa bienveillance et sa protection par ma faute.

Vous avez la bonté, monsieur, de me chercher une épinette. Voilà un soin dont je vous suis très obligé, mais dont le succès m'embarrasseroit beaucoup; car, avant d'avoir ladite épinette, il faudroit me pourvoir d'un lieu pour la placer, et premièrement d'une pierre pour y poser ma tête. Mon herbier et mes livres de botanique me coûtent déjà beaucoup de peine et d'argent à transporter de gîte en gîte et de cabaret en cabaret. Si nous ajoutons de surcroît une épinette, il faudroit donc y attacher des courroies, afin que je pusse la porter sur mon dos comme les Savoyardes portent leurs vielles; tout cet attirail me feroit un équipage assez digne du roman comique, mais aussi peu risible qu'utile pour moi. Dans les douces rêveries dont je suis encore assez fou pour me bercer quelquefois, j'ai pu faire entrer le desir d'une épinette; mais nous serons assez à temps de songer à cet article quand tous les autres seront réalisés;

et il me semble que , de tous les services que vous pourriez me rendre, celui de me pourvoir d'une épinette doit être laissé pour le dernier. Il est vrai que vous me voyez déjà tranquille au château de Lavagnac. Ah ! mon cher M. Laliaud , cela me prouve que vous avez la vue plus longue que moi. Bon jour, monsieur ; nous vous saluons tous deux de tout notre cœur. Je vous donne l'exemple de finir sans complimens ; vous ferez bien de le suivre.

---

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Bourgoin , le 30 décembre 1768.

J'ATTENDOIS , cher Moultou , pour répondre à votre dernière lettre , d'avoir reçu les ordres que M. le prince de Conti m'avoit fait annoncer ensuite de l'approbation qu'il a donnée au projet de ma retraite à Lavagnac : mais ces ordres ne sont point encore venus , et je crains qu'ils ne viennent pas sitôt ; car S. A. m'a fait prévenir qu'il falloit

avant de m'écrire qu'elle prît pour ce projet des arrangemens semblables à ceux qu'elle a cru à propos de prendre pour mon voyage en Dauphiné : ces arrangemens dépendent de l'accord de personnes qui ne se rencontrent pas souvent ; et, quelle que soit la générosité de cœur de ce grand prince, de quelque extrême bonté qu'il m'honore, vous sentez qu'il n'est pas ni ne sauroit être occupé de moi seul ; et la chose du monde qui fait le mieux son éloge, est qu'il ne se soit pas encore ennuyé de tous les soins que je lui ai coûtés. J'attends donc sans impatience : mais, en attendant, ma situation devient à tous égards plus critique de jour en jour : et l'air marécageux et l'eau de Bourgoin m'ont fait contracter depuis quelque temps une maladie singulière, dont de manière ou d'autre il faut tâcher de me délivrer ; c'est un gonflement d'estomac très considérable et sensible même au dehors, qui m'opresse, m'étouffe, et me gêne au point de ne pouvoir plus me baisser ; et il faut que ma pauvre femme ait la peine de me mettre mes souliers, etc. Je croyois d'abord engraisser, mais la graisse n'étouffe

pas ; je n'engraisse que de l'estomac , et le reste est tout aussi maigre qu'à l'ordinaire. Cette incommodité , qui croît à vue d'œil , me détermine à tâcher de sortir de ce mauvais le plutôt qu'il me sera possible , en attendant que le prince ait jugé à propos de disposer de moi. Il y a dans ce pays , à demi-lieu de la ville , une maison à mi-côte , agréable , bien située , où l'eau et l'air sont très bons , et où le propriétaire veut bien me céder un petit logement que j'ai dessein d'occuper. La maison est seule , loin de tout village , et inhabitée en cette saison. J'y serai seul avec ma femme et une servante qu'on y tient : voilà une belle occasion pour ceux qui disposent de moi de se délivrer du soin de ma garde , et de me délivrer , moi , des miseres de cette vie. Cette idée ne me détourne ni ne me détermine. Je compte aller là dans quelques jours à la merci des hommes et à la garde de la Providence ; en attendant que je sache s'il m'est permis d'aller vous joindre ou si je dois rester dans ce pays : car je suis déterminé à ne prendre aucun parti sans l'aveu du prince , pour qui ma confiance est égale à ma reconnoissance ,

et c'est tout dire. Cher Moultoù , adieu. Je ne sais ni dans quel temps ni à quelle occasion je cesserai de vous écrire ; mais, tant que je vivrai , je ne cesserai de vous aimer.

---

## L E T T R E

A M. BEAU-CHATEAU.

A Bourgoïn , le 9 janvier 1769.

HIER , monsieur , je reçus par le canal du sieur Guy , libraire à Paris , avec des étrennes-mignonnes , votre lettre du 7 septembre 1768.

Mes ennemis ont toujours parlé ; mes amis , si j'en ai , se sont toujours tus. Les uns et les autres peuvent continuer de même. Je ne desire point qu'on me loue , encore moins qu'on me justifie. J'approche d'un séjour où les injustices des hommes ne pénètrent pas. La seule chose que je desire en les quittant est de les laisser tous heureux et en paix. Adieu , monsieur.

## L E T T R E

A U M Ê M E.

A Bourgoïn, le 4 avril 1769.

Vous vous moquez de moi, monsieur, avec votre médaille. Allez, je ne veux point d'autre médaille que celle qui restera dans les cœurs des honnêtes gens qui me survivront et qui connoîtront mes sentimens et ma destinée. Je vous salue, monsieur, très humblement.

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Bourgoin, le 16 janvier 1769.

**J**E commence, monsieur, d'entrevoir le repos que vous m'annoncez et que j'ai senti même avant vous. Un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement et de fièvre, m'en montre la route autre que celle que vous avez prévue, mais la seule par laquelle j'y puis parvenir. Cette bizarre maladie a des relâches que je paie par des retours plus cruels; et hier même je me croyois guéri. J'ai changé cette nuit d'opinion; je comprends que j'en ai pour le reste de la route: mais j'ignore si le trajet qui me reste à faire sera court ou long. La seule chose que je sens, c'est qu'il sera rude, d'autant plus que l'impossibilité de me baisser; de me chausser, d'herboriser par conséquent, et l'extrême difficulté d'écrire,

me condamne à la plus insupportable inaction, ne pouvant supporter aucune lecture, ni feuilleter que des livres de plantes, qui vont ne me servir de rien. Je crois que l'attitude d'être continuellement occupé à coller des plantes et courbé sur la caisse de mon herbier a beaucoup contribué à détruire mon estomac; et, lorsque je reprends dans des momens la même attitude, la douleur et l'oppression qui redoublent me forcent bien vite à la quitter. Mais je crois que l'air et l'eau de ce pays marécageux m'ont fait plus de mal encore. Je ne m'en suis pas senti tout seul; et ma femme, qui vient d'être aussi malade, en a éprouvé sa part. Cela m'a déterminé, me voyant totalement oublié, ou du moins abandonné, à accepter un petit logement qui m'a été offert sur la hauteur à une lieue d'ici, dans une maison inhabitée, mais en très bon air; et je compte m'y transplanter aussitôt qu'il sera prêt et que nous en aurons la force: trop heureux si l'on m'y laisse au moins finir mes jours dans la langueur d'une oisiveté totale, ou mêlée uniquement de mes maux, plus supportables pour moi qu'elle.

Voici , monsieur, une lettre de change de dix livres sterling sur l'Angleterre, que je vous prie de tâcher de négocier ou d'envoyer à Londres ; elle sera payée sur-le-champ : c'est une petite rente viagere que j'ai reçue en paiement de mes livres que je vendis à Londres, pour n'avoir plus à les traîner après moi depuis qu'ils m'étoient devenus inutiles.

Mon cher monsieur Laliaud, plaignez-moi et pardonnez-moi. Je ne puis plus écrire sans souffrir beaucoup et sans aggraver mon mal ; et pour surcroît je n'ai à faire qu'à des gens exigeans, qui s'embarassent très peu de mon état et me comptent leurs lignes sur les pages qu'ils exigent de moi. Vous n'êtes pas de même ; aussi toute mon attente est en vous. Je ne vous écrirai que pour choses nécessaires et très en bref. Ne comptez pas rigoureusement avec votre serviteur, je vous en conjure, et donnez-moi la consolation d'apprendre de temps en temps que vous ne m'oubliez pas. Je vous embrasse de tout mon cœur, et ma femme vous salue.

## L E T T R E

A U M Ê M E.

A Monquin, le 18 janvier 1769.

J E ne connois point M. de la Sale; je sais seulement que c'est un fabricant de Lyon. Il accompagna cet automne le fils de madame Boy-de-la-Tour, mon amie, qui vint me voir ici. Me voyant logé si tristement et dans un si mauvais air, il me proposa une habitation en Dombes. Je ne dis ni oui ni non. Cet hiver, me voyant dépérir, il est revenu à la charge; j'ai refusé: il m'a pressé; faute d'autres bonnes raisons à lui dire, je lui ai déclaré que je ne pouvois sortir de cette province sans l'agrément de M. le prince de Conti. Il m'a pressé de lui permettre de demander cet agrément; je ne m'y suis pas opposé. Voilà tout.

J'apprends par le plus grand hasard du monde qu'on vient d'imprimer à Lausanne

un ancien chiffon de ma façon : c'est un discours sur une question proposée en 1751 par M. de Curzay tandis qu'il étoit en Corse. Quand il fut fait, je le trouvai si mauvais que je ne voulus ni l'envoyer ni le faire imprimer. Je le remis avec tout ce que j'avois en manuscrit à M. du Peyrou avant mon départ pour l'Angleterre. Je ne l'ai pas revu depuis et n'y ai pas même pensé. Je ne puis me rappeler avec certitude si ce barbouillage est ou n'est point un des manuscrits inlisibles que M. du Peyrou m'envoyâ à Wootton pour les transcrire, et que je lui renvoyai, copie et brouillon, par son ami M. de Cerjat, chez lequel ou durant le transport le vol aura pu se faire : ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'ai aucune part à cette impression, et que, si j'eusse été assez insensé pour vouloir mettre encore quelque chose sous la presse, ce n'est pas un pareil torche-cul que j'aurois choisi. J'ignore comment il est passé sous la presse ; mais je crois M. du Peyrou parfaitement incapable d'une pareille infidélité. En ce qui me regarde voilà la vérité, et il m'importe que cette vérité soit connue. Je vous embrasse

embrasse et vous salue, mon cher monsieur, de tout mon cœur.

---

## L E T T R E

A U M Ê M E.

A Monquin, le 4 février 1789.

J'AI reçu, monsieur, vos deux dernières lettres, et avec la première la rescription que vous avez eu la bonté de m'envoyer et dont je vous remercie.

Quoi ! monsieur, le barbouillage académique imprimé à Lausanne l'avoit aussi été à Paris !.... et c'est M. Fréron qui en est l'éditeur !.... Le temps de l'impression, le choix de la pièce, la moindre et la plus plate de tout ce que j'ai laissé en manuscrit, tout m'apprend par quelles espèces de mains et à quelle intention cet écrit a été publié. L'édition de Lausanne, si elle existe, aura probablement été faite sur celle de Paris. Mais le silence de M. du Peyrou

me fait douter de cette seconde édition, dont la nouvelle m'a été donnée d'assez loin pour qu'on ait pu confondre ; et de pareils chiffons ne sont guere de ceux qu'on imprime deux fois. Vous avez pris le vrai moyen d'aller, s'il est possible, à la source du vol par l'examen du manuscrit : cela vaut mieux qu'une lettre imprimée, qui ne feroit que faire souvenir de moi le public et mes ennemis, dont je cherche à être oublié et sur laquelle les coupables n'iront surement pas se déclarer. Vous m'apprenez aussi qu'on a imprimé un nouveau volume de mes écrits vrais ou faux. C'est ainsi qu'on me dissequer de mon vivant, ou plutôt qu'on dissequer un autre corps sous mon nom. Car quelle part ai-je au recueil dont vous me parlez, si ce n'est deux ou trois lettres de moi qui y sont insérées, et sur lesquelles, pour faire croire que le recueil entier en étoit, on a eu l'impudence de le faire imprimer à Londres sous mon nom tandis que j'étois en Angleterre, en supprimant la première édition de Lausanne, faite sous les yeux de l'auteur. J'entrevois que l'impression du chiffon académique tient encore à quelque

autre manœuvre souterraine de même acabit. Vous m'avez écrit quelquefois que je faisais du noir. L'expression n'est pas juste : ce n'est pas moi, monsieur, qui fais du noir, mais, c'est moi qu'on en barbouille. Patience. Ils ont beau vouloir écarter le vivier d'eau claire, il se trouvera quand je ne serai plus en leur pouvoir, et au moment qu'ils y penseront le moins. Aussi, qu'ils fassent désormais à leur aise, je les mets au pis. J'attends sans alarmes l'explosion qu'ils comptent faire après ma mort sur ma mémoire, semblables aux vils corbeaux qui s'acharnent sur les cadavres. C'est alors qu'ils croiront n'avoir plus à craindre le trait de lumière qui de mon vivant ne cesse de les faire trembler ; et c'est alors que l'on connaît peut-être le prix de ma patience et de mon silence. Quoi qu'il en soit, en quittant Bourgoïn j'ai quitté tous les soucis qui m'en ont rendu le séjour aussi déplaisant que nuisible. L'état où je suis a plus fait pour ma tranquillité que les leçons de la philosophie et de la raison. J'ai vécu, monsieur : je suis content de l'emploi de ma vie ; et, du même œil que j'en vois les restes, je

vois aussi les évènements qui les peuvent remplir. Je renonce donc à savoir désormais rien de ce qui se dit, de ce qui se fait, de ce qui se passe par rapport à moi : vous avez eu la discrétion de ne m'en jamais rien dire ; je vous conjure de continuer. Je ne me refuse pas aux soins que votre amitié, votre équité peuvent vous inspirer pour la vérité, pour moi dans l'occasion, parcequ'après les sentimens que vous professez envers moi, ce seroit vous manquer à vous-même. Mais, dans l'état où sont les choses et dans le train que je leur vois prendre, je ne veux plus m'occuper de rien qui me rappelle hors de moi ; de rien qui puisse ôter à mon esprit la même tranquillité dont jouit ma conscience.

Je vous écris, sans y penser, de longues lettres qui font grand bien à mon cœur, et grand mal à mon estomac. Je remets à une autre fois le détail de mon habitation. M<sup>me</sup> Renou vous remercie et vous salue ; et moi, mon cher monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Monquin, le 14 février 1769.

**J**E suis délogé, cher Moultoü; j'ai quitté l'air marécageux de Bourgoin, pour venir occuper sur la hauteur une maison vuide et solitaire que la dame à qui elle appartient m'a offerte depuis long-temps; et où j'ai été reçu avec une hospitalité très noble, mais trop bien pour me faire oublier que je ne suis pas chez moi. Ayant pris ce parti, l'état où je suis ne me laisse plus penser à une autre habitation; l'honnêteté même ne me permettroit pas de quitter si promptement celle-ci, après avoir consenti qu'on l'arrangeât pour moi. Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes desirs et mes soins à finir dans cette solitude des jours dont, graces au ciel, et quoi que vous en puissiez dire, je

ne crois pas le terme bien éloigné. Accablé des maux de la vie et de l'injustice des hommes, j'approche avec joie d'un séjour où tout cela ne pénètre point; et, en attendant, je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'à me rapprocher de moi-même, et à goûter ici, entre la compagne de mes infortunes et mon cœur, et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix, en attendant la dernière. Ainsi, mon bon ami, parlez-moi de votre amitié pour moi, elle me sera toujours chère; mais ne me parlez plus de projets. Il n'en est plus pour moi d'autre en ce monde que celui d'en sortir avec la même innocence que j'y ai vécu.

J'ai vu, mon ami, dans quelques unes de vos lettres, notamment dans la dernière, que le torrent de la mode vous gagne, et que vous commencez à vaciller dans des sentimens où je vous croyois inébranlable. Ah! cher ami, comment avez-vous fait? Vous en qui j'ai toujours cru voir un cœur si sain, une ame si forte, cessez-vous donc d'être content de vous-même, et le témoin secret de vos sentimens commenceroit-il

à vous devenir importun ? Je sais que la foi n'est pas indispensable , que l'incrédulité sincère n'est point un crime , et qu'on sera jugé sur ce qu'on aura fait , et non sur ce qu'on aura cru. Mais prenez garde : je vous conjure d'être bien de bonne foi avec vous-même ; car il est très différent de n'avoir pas cru , ou de n'avoir pas voulu croire ; et je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru ne croira jamais , mais non comment celui qui a cru peut cesser de croire. Encore un coup , ce que je vous demande n'est pas tant la foi que la bonne foi. Voulez-vous rejeter l'intelligence universelle ? les causes finales vous crevent les yeux. Voulez-vous étouffer l'instinct moral ? la voix interne s'élève dans votre cœur , y foudroie les petits argumens à la mode , et vous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélérat , le vice et la vertu , ne soient rien ; car vous êtes trop bon raisonneur pour ne pas voir à l'instant qu'en rejetant la cause première et faisant tout avec la matière et le mouvement , on ôte toute moralité de la vie humaine. Eh quoi ! mon Dieu ! le juste infortuné , en

proie à tous les maux de cette vie , sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur , n'auroit nul dédommagement à attendre après elle , et mourroit en bête , après avoir vécu en Dieu ! Non , non , Moul-tou ; Jésus que ce siècle a méconnu , parcequ'il est indigne de le connoître ; Jésus qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux de ses vils compatriotes ; le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix . Et moi , qui ne suis qu'un chétif homme plein de foiblesses , mais qui me sens un cœur dont un sentiment coupable n'approcha jamais , c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps , je sente en même temps la certitude de vivre . La nature entière m'en est garant . Elle n'est pas contradictoire avec elle-même . J'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais . L'ordre moral y doit correspondre . Il fut pourtant renversé pour moi durant ma vie ; il va donc commencer à ma mort . Pardon , mon ami , je sens que je rabache ; mais mon cœur plein pour moi d'espoir et de confiance , et pour vous d'in-

térêt et d'attachement, ne pouvoit se refuser à ce court épanchement.

Je ne songe plus à Lavagnac, et probablement mes voyages sont finis. J'ai pourtant reçu dernièrement une lettre du patron de la case, aussi pleine de bontés et d'amitié qu'il m'en ait jamais écrit, et qui donne son approbation à une autre proposition qui m'avoit été faite. Mais toujours projeter ne me convient plus. Je veux jouir, entre la nature et moi, du peu de jours qui me restent, sans plus me laisser promener, si je puis, parmi les hommes qui m'ont si mal traité et plus mal connu.

Quoique je ne puisse plus me baisser pour herboriser, je ne puis renoncer aux plantes, et je les observe avec plus de plaisir que jamais. Je ne vous dis point de m'envoyer les vôtres, parceque j'espere que vous les apporterez; ce moment, cher Moulou, me sera bien doux. Adieu; je vous embrasse. Partagez tous les sentimens de mon cœur avec votre digne moitié, et recevez l'un et l'autre les respects de la mienne. Elle va rester à plaindre. C'est bien malgré elle, c'est bien malgré nous,

qu'elle et moi n'avons pu remplir de grands devoirs ; mais elle en a rempli de bien respectables. Que de choses qui devraient être sues vont être ensevelies avec moi ! et combien mes cruels ennemis tireront d'avantages de l'impossibilité où ils m'ont mis de parler !

Vous pouvez continuer à m'écrire tout simplement à Bourgoïn.

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Monquir, le 17 mars 1769.

J'AI reçu, monsieur, avec votre dernière lettre, votre seconde rescription, dont je vous remercie, et dont je n'ai pas encore fait usage faute d'occasion.

Je me trouve beaucoup mieux depuis que je suis ici ; je respire et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas désenflé. Outre l'effet de l'air ;

et de l'eau marécageuse, je crois devoir attribuer en grande partie mon incommodité au vin du cabaret, dont j'ai apporté avec moi une vingtaine de bouteilles, et dont j'ai senti le mauvais effet toutes les fois que j'en ai bu. Tous les cabaretiers falsifient et frelatent ici leurs vins avec de l'alun; et rien n'est plus pernicieux, surtout pour moi.

J'ai appris, par M. du Peyrou, que le discours en question avoit été absolument défiguré et mutilé à l'impression, et que non seulement on n'avoit pas suivi les corrections que j'y ai faites, mais qu'on avoit même retranché des morceaux de la première composition. Cela me console en quelque sorte de ce larcin, où personne de bon sens ne peut reconnoître mon ouvrage.

Permettez que je vous prie de donner cours à la lettre ci-jointe.

J'oubliois de vous répondre au sujet des livres dont vous offrez de me défaire. S'ils sont tolérés, j'y consens; s'ils sont défendus, je m'y oppose. Mais une chose qui me tient beaucoup plus au cœur, et dont vous

ne me parlez point, est le portrait du roi d'Angleterre. Il est singulier que, de quelque façon que je m'y prenne, il me soit impossible d'avoir ce portrait. Il est pourtant bien à moi, ce me semble; et je ne suis d'humeur à le céder à qui que ce soit, pas même à vous, à moins qu'il ne vous fit autant de plaisir qu'à moi.

Donnez-nous, monsieur, de vos nouvelles à vos momens de loisir. M<sup>me</sup> Renou vous souhaite ainsi que moi bonheur et santé, et nous vous faisons l'un et l'autre bien des salutations.

## L E T T R E

A M. LE PRINCE DE CONTI.

A Bourgoin, le 31 mai 1769.

**M**ONSEIGNEUR, puisque votre altesse sérénissime n'approuve pas que je dispose de moi sans ses ordres, et puisque je ne veux en rien lui déplaire, il faut qu'elle daigne endurer

les importunités que ma situation rend indispensables.

Je ne puis rester volontairement ici, ni choisir mon habitation dans le lieu qu'il vous a plu, monseigneur, de me désigner. Mes raisons ne peuvent s'écrire. J'ai cent fois été tenté de partir à tout risque pour porter à vos pieds les éclaircissemens qu'il m'importe qui soient connus de vous et de vous seul. Avant de céder à cette tentation, qui devient plus forte de jour en jour, je crois devoir vous en instruire. Daignez l'approuver, et n'avoir pas plus d'égard à mes périls que je n'en veux avoir moi-même, parcequ'il n'est pas de la magnanimité de votre ame de vouloir ma sureté aux dépens de mon honneur.

Si je suis assez malheureux pour que votre altesse sérénissime se refuse à cette audience, je la supplie au moins d'approuver que je choisisse moi-même dans le royaume le lieu de mon habitation; que je le choisisse en toute liberté, sans être obligé d'indiquer ce lieu d'avance, parceque je ne puis juger de celui qui me conviendra qu'après en avoir fait l'essai.

Si nul de ces deux partis n'obtient l'agrément de votre altesse sérénissime ; je le lui demande au moins pour sortir du royaume , à la faveur d'un passe-port pareil au précédent , que m'accorda M. de Choiseul , et dont je n'ai pu ni dû faire usage.

Enfin , monseigneur , si vous n'approuvez aucune de ces propositions , ou que vous ne m'honoriez d'aucune réponse , je prends le ciel à témoin de mon profond respect pour vos ordres et de l'ardent desir que j'ai de mériter toujours vos bontés ; mais comme rien ne peut me dispenser de ce que je me dois à moi-même , dans l'extrémité où je suis , je disposerai de moi comme mon cœur me l'inspirera.

Veillez , monseigneur , agréer avec bonté mon profond respect.

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> R O U S S E A U.

A Monquin, ce samedi 12 août 1769.

DEPUIS vingt six ans, ma chere amie, que notre union dure, je n'ai cherché mon bonheur que dans le vôtre; je ne me suis occupé qu'à tâcher de vous rendre heureuse; et vous avez vu, par ce que j'ai fait en dernier lieu, sans m'y être engagé jamais, que votre honneur et votre bonheur ne m'étoient pas moins chers l'un que l'autre. Je m'apperçois avec douleur que le succès ne répond pas à mes soins, et qu'ils ne vous sont pas aussi doux à recevoir qu'il me l'est de vous les rendre. Je sais que les sentimens de droiture et d'honneur avec lesquels vous êtes née ne s'altéreront jamais en vous; mais quant à ceux de tendresse et d'attachement, qui jadis étoient réciproques, je sens qu'ils n'existent plus

que de mon côté. Ma chere amie , non seulement vous avez cessé de vous plaire avec moi , mais il faut que vous preniez beaucoup sur vous pour y rester quelques momens par complaisance. Vous êtes à votre aise avec tout le monde, hors avec moi ; tous ceux qui vous entourent sont dans vos secrets , excepté moi ; et votre seul véritable ami est le seul exclus de votre confiance. Je ne vous parle point de beaucoup d'autres choses. Il faut prendre nos amis avec leurs défauts , et je dois vous passer les vôtres comme vous me passez les miens. Si vous étiez heureuse avec moi , je serois content ; mais je vois clairement que vous ne l'êtes pas , et voilà ce qui me déchire. Si je pouvois faire mieux pour y contribuer , je le ferois et je me tairois ; mais cela n'est pas possible. Je n'ai rien omis de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à votre félicité ; je ne saurois faire davantage , quelque ardent desir que j'en aie. En nous unissant j'ai fait mes conditions ; vous y avez consenti ; je les ai remplies. Il n'y avoit qu'un tendre attachement de votre part qui pût m'engager à  
les

les passer, et à n'écouter que notre amour, au péril de ma vie et de ma santé. Convenez, ma chere amie, que vous éloigner de moi n'est pas le moyen de me rapprocher de vous: c'étoit pourtant mon intention, je vous le jure; mais votre refroidissement m'a retenu, et des agaceries ne suffisent pas pour m'attirer lorsque le cœur me repousse. En ce moment même où je vous écris, navré de détresse et d'affliction, je n'ai pas de desir plus vif et plus vrai que celui de finir mes jours avec vous dans l'union la plus parfaite, et n'avoir plus qu'un lit lorsque nous n'aurons plus qu'une ame.

Rien ne plaît, rien n'agrée de la part de quelqu'un qu'on n'aime pas. Voilà pourquoi, de quelque façon que je m'y prenne; tous mes soins, tous mes efforts auprès de vous sont insuffisans. Le cœur, ma chere amie, ne se commande pas, et ce mal est sans remede. Cependant, quelque passion que j'aie de vous voir heureuse à quelque prix que ce soit, je n'aurois jamais songé à m'éloigner de vous pour cela, si vous n'eussiez été la premiere à m'en faire la proposition. Je sais

bien qu'il ne faut pas donner trop de poids, à ce quise dit dans la chaleur d'une querelle; mais vous êtes revenue trop souvent à cette idée pour qu'elle n'ait pas fait sur vous quelque impression. Vous connoissez mon sort; il est tel qu'on n'oseroit pas même le décrire, parcequ'on n'y sauroit ajouter foi. Je n'avois, chere amie, qu'une seule consolation, mais bien douce, c'étoit d'épancher mon cœur dans le tien: quand j'avois parlé de mes peines avec toi, elles étoient soulagées; et quand tu m'avois plaint, je ne me trouvois plus à plaindre. Il est sûr que, ne trouvant plus que des cœurs fermés ou faux, toute ma ressource, toute ma confiance est en toi seule; le mien ne peut vivre sans s'épancher, et ne peut s'épancher qu'avec toi. Il est sûr que, si tu me manques et que je sois réduit à vivre absolument seul, cela m'est impossible, et je suis un homme mort. Mais je mourrois cent fois plus cruellement encore si nous continuions de vivre ensemble en mésintelligence, et que la confiance et l'amitié s'éteignissent entre nous. Ah! mon enfant, à Dieu ne plaise que je sois réservé à ce comble de misere! Il vaut mieux cent fois cesser de se

voir, s'aimer encore, et se regretter quelquefois. Quelque sacrifice qu'il faille de ma part pour te rendre heureuse, sois-le à quelque prix que ce soit, et je suis content.

Je te conjure donc, ma chere femme, de bien rentrer en toi-même, de bien sonder ton cœur, et de bien examiner s'il ne seroit pas mieux pour l'un et pour l'autre que tu suivisses ton projet de te mettre en pension dans une communauté, pour t'épargner les désagrémens de mon humeur, et à moi ceux de ta froideur; car, dans l'état présent des choses, il est impossible que nous trouvions notre bonheur l'un avec l'autre : je ne puis rien changer en moi, et j'ai peur que tu ne puisses rien changer en toi non plus. Je te laisse parfaitement libre de choisir ton asyle, et d'en changer sitôt que cela te conviendra. Tu n'y manqueras de rien; j'aurai soin de toi plus que de moi-même; et sitôt que nos cœurs nous feront mieux sentir combien nous étions nés l'un pour l'autre et le vrai besoin de nous réunir, nous le ferons pour vivre en paix et nous rendre heureux mutuellement jusqu'au tombeau. Je n'endurerois pas l'idée d'une séparation éter-

nelle ; je n'en veux qu'une qui nous serve à tous deux de leçon : je ne l'exige point même, je ne l'impose point ; je crains seulement qu'elle ne soit devenue nécessaire. Je t'en laisse le juge et je m'en rapporte à ta décision. La seule chose que j'exige, si nous en venons là, c'est que le parti que tu jugeras à propos de prendre se prenne de concert entre nous ; je te promets de me prêter là-dessus en tout à ta volonté, autant qu'elle sera raisonnable et juste, sans humeur de ma part et sans chicane. Mais quant au parti que tu voulois prendre dans ta colere, de me quitter et de t'éclipser sans que je m'en mêlasse et sans que je susse même où tu voudrois aller, je n'y consentirai de ma vie, parcequ'il seroit honteux et déshonorant pour l'un et pour l'autre, et contraire à tous nos engagements.

Je vous laisse le temps de bien peser toutes choses. Réfléchissez pendant mon absence au sujet de cette lettre. Pensez à ce que vous vous devez, à ce que vous me devez, à ce que nous sommes depuis long-temps l'un à l'autre, et à ce que nous devons être jusqu'à la fin de nos jours, dont la plus grande

et la plus belle partie est passée, et dont il ne nous reste que ce qu'il faut pour couronner une vie infortunée, mais innocente, honnête et vertueuse, par une fin qui l'honore et nous assure un bonheur durable. Nous avons des fautes à pleurer et à expier; mais, graces au ciel, nous n'avons à nous reprocher ni noirceurs ni crimes. N'effaçons pas par l'imprudance de nos derniers jours la douceur et la pureté de ceux que nous avons passés ensemble.

Je ne vais pas faire un voyage bien long ni bien périlleux; cependant la nature dispose de nous au moment que nous y pensons le moins. Vous connoissez trop mes vrais sentimens pour craindre qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie avant le temps que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez bien sure, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. J'espere me retrouver en bonne santé dans vos bras d'ici à quinze jours au plus tard: mais, s'il en étoit autrement et que nous n'eussions pas

le bonheur de nous revoir, souvenez-vous en pareil cas de l'homme dont vous êtes la veuve, et d'honorer sa mémoire en vous honorant. Tirez-vous d'ici le plutôt que vous pourrez. Qu'aucun moine ne se mêle de vous ni de vos affaires en quelque façon que ce soit. Je ne vous dis point ceci par jalousie, et je suis bien convaincu qu'ils n'en veulent point à votre personne : mais n'importe, profitez de cet avis, ou soyez sure de n'attirer que déshonneur et calamités sur le reste de votre vie. Adressez-vous à M. de S.-Germain pour sortir d'ici. Tâchez d'endurer l'air méprisant de sa femme, par la certitude que vous ne l'avez pas mérité. Cherchez à Paris, à Orléans, ou à Blois, une communauté qui vous convienne, et tâchez d'y vivre, plutôt que seule dans une chambre. Ne comptez sur aucun ami; vous n'en avez point ni moi non plus, soyez en sure : mais comptez sur les honnêtes gens, et soyez sure que la bonté de cœur et l'équité d'un honnête homme vaut cent fois mieux que l'amitié d'un coquin. C'est à ce titre d'honnête homme que vous pouvez donner votre confiance au seul homme de lettres

que vous savez que je tiens pour tel. Ce n'est pas un ami chaud, mais c'est un homme droit, qui ne vous trompera pas, et qui n'insultera pas ma mémoire, parcequ'il m'a bien connu et qu'il est juste; mais il ne se compromettra pas, et je ne desire pas qu'il se compromette. Laissez tranquillement exécuter les complots faits contre votre mari; ne vous tourmentez point à justifier sa mémoire outragée; contentez-vous de rendre honneur à la vérité dans l'occasion, et laissez la Providence et le temps faire leur œuvre: cette œuvre se fera tôt ou tard. Ne vous rapprochez plus des grands; n'acceptez aucune de leurs offres, encore moins de celles des gens de lettres. J'exclus nommément toutes les femmes qui se sont dites mes amies. J'excepte madame Dupin et madame de Chenonceaux. L'une et l'autre sont sûres à mon égard et incapables de trahison. Parlez-leur quelquefois de mes sentimens pour elles; ils vous sont connus. Vous aurez de quoi vivre indépendante avec les secours que M. du Peyrou a dessein de vous donner, et qu'il vous doit puisqu'il en a reçu l'argent. Si vous aimez mieux vivre

seule chez vous que chez des religieuses, vous le pouvez : mais ne vous laissez pas subjuguier ; ne vous livrez pas à vos voisins, et ne vous fiez pas aux gens avant de les connoître. Je finis ma lettre si à la hâte, que je ne sais plus ce que je dis. Adieu, chere amie de mon cœur : à vous revoir ; et, si nous ne nous revoyons pas, souvenez-vous toujours du seul ami véritable que vous ayez eu et que vous aurez jamais. Je ne me signerai pas *Renou*, puisque ce nom fut fatal à votre tendresse ; mais pour ce moment j'en veux reprendre un que votre cœur ne sauroit oublier.

J. J. ROUSSEAU.

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Monquin , le 27 août 1769.

UN voyage de botanique , monsieur , que j'ai fait au mont Pila presque en arrivant ici , m'a privé du plaisir de vous répondre aussitôt que je l'aurois dû. Ce voyage a été désastreux , toujours de la pluie ; j'ai trouvé peu de plantes , et j'ai perdu mon chien blessé par un autre et fugitif : je le croyois mort dans les bois de sa blessure , quand , à mon retour , je l'ai trouvé ici bien portant , sans que je puisse imaginer comment il a pu faire douze lieues et repasser le Rhône dans l'état où il étoit. Vous avez , monsieur , la douceur de revoir vos pénates et de vivre au milieu de vos amis. Je prendrois part à ce bonheur en vous en voyant jouir ; mais je doute que le ciel me destine à ce partage.

J'ai trouvé madame Renou en assez bonne santé : elle vous remercie de votre souvenir et vous salue de tout son cœur. J'en fais de même, étant forcé d'être bref à cause du soin que demandent quelques plantes que j'ai rapportées et quelques graines que je destinois à madame de Portland, le tout étant arrivé ici à demi pourri par la pluie. Je voudrois du moins en sauver quelque chose pour n'avoir pas perdu tout-à-fait mon voyage et la peine que j'ai prise à les recueillir. Adieu, mon cher monsieur Laliaud; conservez-vous, et vivez content.

---

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Monquin, le 8 septembre 1769.

SANS une foulure à la main, cher Moul-tou, qui me fait souffrir depuis plusieurs jours, je me livrerois à mon aise au plaisir de causer avec vous; mais je ne désespere

pas d'en retrouver une occasion plus com-  
mode. En attendant recevez mon remer-  
ciement de votre bon souvenir, et de celui  
de madame Moultoü, dont je me consoleraï  
difficilement d'avoir été si près sans la voir.  
Je veux croire qu'elle a quelque part au plai-  
sir que vous m'avez fait de m'amener votre  
fils, et cela m'a rendu plus touchante la vue  
de cet aimable enfant. Je suis fort aise qu'il  
soit un peu jaloux, dans ce qu'il fait, de mon  
approbation. Il lui est toujours aisé de s'en  
assurer par la vôtre, car sur ce point comme  
sur beaucoup d'autres nous ne saurions  
penser différemment vous et moi.

Je ne suis point surpris de ce que vous  
me marquez des dispositions secretes des  
gens qui vous entourent. Il y a long-temps  
qu'ils ont changé le patriotisme en égoïsme,  
et l'amour prétendu du bien public n'est  
plus dans leurs cœurs que la haine des par-  
tis. Garantissez le vôtre, ô cher Moultoü,  
de ce sentiment pénible qui donne toujours  
plus de tourment que de jouissance, et qui  
lors même qu'il l'assouvit, venge, dans le  
cœur de celui qui l'éprouve, le mal qu'il fait  
à son ennemi. Paradis aux bienfaisans, di-

soit sans cesse le bon abbé de Saint-Pierre. Voilà un paradis que les méchans ne peuvent ôter à personne, et qu'ils se donneroient s'ils en connoissoient le prix.

Adieu, cher Moulou; je vous embrasse.

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Monquin, le 30 novembre 1769.

J'APPRENS avec plaisir, monsieur, que vous jouissez en bonne santé et avec agrément du beau climat que vous habitez, et que vous êtes content à la fois de votre séjour et de votre récolte. Vous avez deviné bien juste que, tandis que l'ardeur du soleil vous forçoit encore quelquefois à chercher l'ombre, j'étois réduit à garder mes tisons, et nous avions eu déjà de fortes gelées et des neiges durables long-temps avant la réception de votre lettre. Cela, monsieur, me chagrine en une chose, c'est de ne pouvoir plus pour

cette année exécuter votre petite commission des rosiers à feuilles odorantes, puisqu'ayant depuis long-temps perdu toutes leurs feuilles, ils seroient à présent impossibles à distinguer et difficiles même à trouver. Je suis donc forcé de remettre cette recherche à l'année prochaine, et je vous assure que vous me fournissez l'occasion d'une petite herborisation très agréable en songeant que je la fais pour votre jardin.

Je vous dois et vous fais, monsieur, bien des remerciemens des lauriers que vous avez la bonne intention de m'envoyer pour mon herbier, quoique je ne me rappelle point du tout qu'il en ait été question entre nous. Ils ne laisseront pas de trouver leur place, et de me rappeler votre obligeant souvenir, aussi long-temps que je resterai possesseur de mon herbier; car il pourroit dans peu changer de maître, ainsi que mes livres de plantes, dont je cherche à me défaire, étant sur le point de quitter totalement la botanique.

J'ai fait votre commission auprès de M<sup>me</sup> de Lessert, et je ne doute pas que dans sa première lettre elle ne me charge de ses

remerciemens et salutations pour vous. Elle a eu la bonté de me pourvoir d'une bonne épinette pour cet hiver. Cet instrument me fait plaisir encore , et me donne quelques momens d'amusement ; mais il ne me fournit plus de nouvelles idées de musique , et je me suis vainement efforcé d'en jeter quelques unes sur le papier : rien n'est venu , et je sens qu'il faut renoncer désormais à la composition comme à tout le reste. Cela n'est pas surprenant.

Bon jour , monsieur ; le beau soleil qu'il fait ici dans ce moment me fait imaginer des promenades délicieuses en cette saison dans le pays où vous êtes ; et si j'y étois aussi , j'aimerois bien à les faire avec vous. Bon jour , derechef ; portez-vous bien , amusez-vous , et donnez-moi quelquefois de vos nouvelles.

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

A Monquiu, le 9 janvier 1770.

**J**E comprends, mon cher Moulou, qu'une caisse de confitures, que j'ai reçue de Montpellier, est le cadeau que vous m'aviez annoncé cet été, et auquel je ne songeois plus, quand il est venu me surprendre en guet-apens. Que voulez-vous que je fasse d'un si grand magasin? Voulez-vous que je me mette marchand de sucre? Il me semble que je n'étois pas trop appelé à ce métier. Voulez-vous que je le mange? Il en faudroit beaucoup, je l'avoue, pour adoucir les fleuves d'amertume qu'on me fait avaler depuis tant d'années; mais c'est une amertume mielleuse et traîtresse, qui ne sauroit s'allier avec la franche douceur du sucre. Votre envoi, cher Moulou, n'est raisonnable qu'au cas que vous vouliez

venir m'aider à le consommer ; j'en goûterois alors la douceur dans toute sa pureté. Il faudroit attendre, il est vrai, que la saison fût plus douce elle-même : car quant à présent la campagne n'est pas tenable ; il y fait prespe aussi froid que dans ma chambre, où, près d'un grand feu, je gele en me rôtissant et l'onglée me fait tomber la plume des doigts. Adieu, cher Moulou ; mes deux moitiés embrassent les deux vôtres et tout ce qui vous est cher.

LETTRE

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

A Monquin, le 9 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares cœurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes.

CHER Moulton, quoique vous paroissiez m'oublier, je vous aime toujours, et je n'ai pas voulu m'éloigner de ce pays sans vous en donner avis, et vous dire encore un adieu. Je compte y rester quinze jours ou trois semaines avant de me reudre à Lyon. Ces trois semaines me seroient bien précieuses pour l'herborisation des mousses et des lichens, si la neige n'y portoit obstacle ; car probablement l'occasion n'en reviendra plus pour moi. Le temps, qui paroît vouloir se remettre, peut permettre un essai ; et, après avoir été long-temps bien malingre,

je compte tenter aujourd'hui l'analyse de quelques troncs d'arbres. Faites comme moi. Adieu ; je vous embrasse tendrement, et je vous exhorte à m'aimer, car je le mérite.

J. J. ROUSSEAU.

Je reprends un nom que je n'aurois jamais dû quitter. N'en employez plus d'autres pour m'écrire.

---

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> GONCERU, NÉE ROUSSEAU.

A Monquin, le 9 février 1776.

Pauvres aveugles que nous sommes !  
Ciel, démasque les imposteurs,  
Et force leurs barbares cœurs  
A s'ouvrir aux regards des hommes.

**M**A bonne, ma chere, ma respectable tante, né mourant, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pou-

voir vous rendre, à la fin de vos jours, les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens. A la premiere lueur d'une meilleure fortune, je songeai à vous faire une petite part de ma subsistance, qui pût rendre la vôtre plus commode. Je vous en fis aussitôt donner avis, et votre petite pension commenca de courir en même temps, savoir, à la fin de mars 1767. Il n'y a pas encore de cela trois ans révolus, et çes trois ans vous ont été payés d'avance, année par année; ainsi quand vous ne recevriez rien d'un an d'ici, tout seroit encore en regle, et il n'y auroit encore rien d'arriéré. Mon intention est bien pourtant de continuer à vous payer d'avance et l'année qui commencera bientôt de courir, et les suivantes, autant que mes moyens me le permettront; mais, ma chere tante, je ne puis pas vous dissimuler que la dureté présente et future de ma situation me met dans la nécessité de compter avec moi-même: sans quoi je ne me résoudrois jamais à compter avec vous. Veuillez donc prendre un peu de patience, dans la certitude de n'être pas oubliée: et, s'il arrivoit dans la

suite que votre pension tardât à venir, ce qui ne sera pas, autant qu'il me sera possible, dites-vous alors à vous-même : *Je connois le cœur de mon neveu ; et, sure qu'il ne m'oublie pas, je le plains de n'être pas en état de mieux faire.* Adieu, ma bonne et respectable tante : je vous recommande à la Providence ; faites la même chose pour moi, car j'en ai grand besoin, et recevez avec bonté mes plus tendres et respectueuses salutations.

---

## L E T T R E

A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Monquin, le 26 février 1770.

Où êtes-vous, brave Saint-Germain ? Quand pourrai-je vous embrasser, et réchauffer au feu de votre courage celui dont j'ai besoin pour supporter les rigueurs de ma destinée ? Qu'il est cruel, qu'il est déchirant pour le plus aimant des hommes

de se voir devenir l'horreur de ses semblables en retour de son tendre attachement pour eux, et sans pouvoir imaginer la cause de cette frénésie, ni par conséquent la guérir! Quoi! l'implacable animosité des méchants peut-elle donc ainsi renverser les têtes et changer les cœurs de toute une nation, de toute une génération, lui montrer noir ce qui est blanc, lui rendre odieux ce qu'elle doit aimer, lui faire estimer l'iniquité justice, la trahison générosité? Ah! c'est aussi trop accorder à la puissance, que de lui soumettre ainsi le jugement, le sentiment, la raison, et de se dépouiller pour elle de tout ce qui nous fait hommes.

Quels sont mes torts envers M. de Choiseul? Un seul, mais grand, celui d'avoir pu l'estimer. Dans ma retraite je ne connoissois de lui que son ministère; son pacte de famille me prévint en faveur de ses talens. Il avoit paru bien disposé pour moi; cette bienveillance m'en avoit inspiré. Je ne savois rien de son naturel, de ses goûts, de ses inclinations, de son caractère; et, dans les ténèbres où je suis plongé depuis tant d'an-

nées, j'ai long-temps ignoré tout cela. Jugant du reste par ce qui m'étoit connu, je lui donnai des louanges qu'il méritoit trop peu pour les prendre au pied de la lettre : il se crut insulté. De là sa haine et tous mes malheurs. En me punissant de mon tort, il m'en a corrigé. S'il me punit maintenant de lui rendre justice, il ne peut être trop sévère, car assurément je la lui rends bien.

Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu ni ma mort, qui finissoit mes malheurs, ni ma captivité, qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une ame fiere et brûlante d'amour pour la gloire étoit le mépris et l'opprobre, et qu'il n'y avoit point pour moi de pire tourment que celui d'être haï. C'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan. Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable; il a concerté dans le secret l'œuvre de ma diffamation; il m'a fait enlacer de toutes parts par ses satellites; il m'a fait traîner par eux dans la fange; il m'a rendu la fable du peuple et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la

haine publique , il a pris soin de la faire sortir par les moqueuses caresses des fourbes dont il me faisoit entourer ; et , pour dernier raffinement , il a fait en sorte que par-tout les égards et les attentions parussent me suivre , afin que quand , trop sensible aux outrages , j'exhalerois quelques plaintes , j'eusse l'air d'un homme qui n'est pas à son aise avec lui-même , et qui se plaint des autres parcequ'il est mécontent de lui.

Pour m'isoler et m'ôter tout appui les moyens étoient simples. Tout cede à la puissance , et presque tout à l'intrigue : on connoissoit mes amis , on a travaillé sur eux ; aucun n'a résisté. On a éventé par la poste toutes les correspondances que je pouvois avoir. On m'a détaché de temps en temps de petits chercheurs de places , de petits imploreurs de recommandations , pour savoir par eux s'il ne restoit personne qui eût pour moi de la bienveillancē , et travailler aussitôt à me l'ôter. Je connois si bien ce manège et j'en ai si bien senti le succès , que je ne serois pas sans crainte pour M. de S.-Germain lui même , si je le

savois moins clairvoyant et que je con-  
nusse moins sa sagesse et sa fermeté. Parmi  
les objets de tant de vigilance, mes papiers  
n'ont pas été oubliés : j'ai confié tous ceux  
que j'avois en des mains amies ou que je  
crus telles ; tous sont à la merci de mes  
ennemis. Enfin l'on m'a lié moi même par  
des engagements dont j'ai cru vainement  
acheter mon repos, et qui n'ont servi qu'à  
me livrer pieds et poings liés au sort qu'on  
vouloit me faire. On ne m'a laissé pour  
défense que le ciel, dont on ne s'embar-  
rasse guere, et mon innocence, qu'on n'a  
pu m'ôter.

Parvenus une fois à ce point, tout le  
reste va de lui-même et sans la moindre  
difficulté. Les gens chargés de disposer de  
moi ne trouvent plus d'obstacle. Les essaims  
d'espions malveillans et vigilans dont je  
suis entouré savent comment ils ont à faire  
leur cour. S'il y a du bien, ils se garderont  
de le dire, ou prendront grand soin de le  
travestir ; s'il y a du mal, ils l'aggraveront ;  
s'il n'y en a pas, ils l'inventeront. Ils peu-  
vent me charger tout à leur aise ; ils n'ont  
pas peur de me trouver là pour les démentir.

Chacun veut prendre part à la fête et présenter le plus beau bouquet. Dès qu'il est convenu que je suis un homme noir, c'est à qui me controuvera le plus de crimes. Qui-conque en a fait un peut en faire cent: et vous verrez que bientôt j'irai violant, brûlant, empoisonnant, assassinant à droite et à gauche pour mes menus plaisirs, sans m'embarrasser des foules de surveillans qui me guettent, sans songer que les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, que les murs qui m'entourent ont des oreilles, que je ne fais pas un pas qui ne soit compté, pas un mouvement de doigt qui ne soit noté, et sans que, durant tout ce temps-là, personne ait la charité de pourvoir à la sûreté publique en m'empêchant de continuer toutes ces horreurs, dont ils se contentent de tenir tranquillement le registre, tandis que je les fais tout aussi tranquillement sous leurs yeux: tant la haine est aveugle et bête dans sa méchanceté! Mais n'importe: dès qu'il s'agira de m'imputer des forfaits, je vous réponds que le bon M. de C.....I sera coulant sur les preuves, et qu'après ma mort toutes ces inepties deviendront autant

de faits incontestables , parceque M. l'un et M. l'autre , et M<sup>me</sup> celle-ci et M<sup>lle</sup> celle-là , tous gens de la plus haute probité, lesauront attestés , et que je ne ressusciterai pas pour y répondre.

Encore une fois tout devient facile , et désormais on va faire de moi tout ce qu'on voudra de mauvais. Si je reste en repos , c'est que je médite des crimes ; et peut-être le pire de tous , celui de dire la vérité. Si , pour me distraire de mes maux, je m'amuse à l'étude des plantes , c'est pour y chercher des poisons. Mon Dieu ! quand quelque jour ceux qui sauront quel fut mon caractere et qui liront mes écrits apprendront qu'on a fait de J. J. Rousseau un empoisonneur , ils demanderont quelle sorte d'êtres existoit de son temps , et ne pourront croire que ce fussent des hommes.

Mais comment en est-on venu là ? quel fut le premier forfait qui rendit les autres croyables ? voilà ce qui me passe ; voilà l'étonnante énigme. C'est ce premier pas qu'il faut expliquer , et qui n'offre à mes yeux qu'un abyme impénétrable. Monsieur de S.-Germain, dans ce que vous connoissez

de moi par vous-même , trouvez-vous de l'étoffe pour faire un scélérat ? Tel je paroissais à vos yeux depuis plus d'un an , tel je fus pendant près de soixante. Je n'eus jamais que des goûts honnêtes , que des passions douces ; je m'élevai pour ainsi dire moi-même ; je me livrai par choix aux meilleures études ; je ne cultivai que des talens aimables. J'aimai toujours la retraite , la vie paisible et solitaire. J'ai passé la jeunesse et l'âge mûr chéri de tous mes amis , bien voulu de toutes mes connoissances , tranquille , heureux , content de mon sort , et sans avoir eu jamais qu'une seule querelle avec un extravagant , laquelle tourna toute à ma gloire. Malheureusement , ayant déjà passé l'âge mûr , je me laissai tenter enfin de communiquer au public , dans des livres qui ne respirent que la vertu , des maximes que je crus utiles à mes semblables , ou de nouvelles idées pour le progrès des beaux arts. Me voilà devenu depuis lors un homme noir. De quelle façon ? je l'ignore. Eh ! quels sont ces malheureux dont les âmes sombres et concentrées couvent le crime ? Sont-ce des auteurs , des gens de lettres , dévoués

à la paisible occupation d'écrire des livres ; des romans , de la musique , des opéra ? ont-ils des cœurs ouverts , confians , faciles à s'épancher ? Et où de pareils secrets se cacheroient-ils un moment dans le mien , transparent comme le crystal , et qui porte à l'instant dans mes yeux et sur mon visage chaque mouvement dont il est affecté ? Seul , étranger , sans parti , livré dans ma retraite à de pareils goûts , quel avantage , quel moyen , quelle tentation pouvois-je avoir de mal faire ? Quoi ! lorsque l'amour , la raison , la vertu prenoient sous ma plume leurs plus doux , leurs plus énergiques accens ; lorsque je m'enivrois à torrens des plus délicieux sentimens qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme , lorsque je plaçois dans l'empyrée au milieu des objets charmans et presque angéliques dont je m'étois entouré , c'étoit précisément alors et pour la première fois que ma noire et farouche ame méditoit , digéroit , commettoit les forfaits atroces , dont on ne me voila l'imputation que pour m'ôter les moyens de m'en défendre , et cela sans motif , sans raison , sans sujet , sans autre intérêt que celui de

satisfaire la plus infernale férocité ! Et l'on peut. .... ! Si jamais pareille contradiction , pareille extravagance , pareille absurdité pouvoit réellement trouver foi dans l'esprit d'un homme , oui , j'ose le dire sans crainte ; il faudroit étouffer cet homme-là.

Les passions qui portent au crime sont analogues à leurs noirs effets. Où furent les miennes ? Je n'ai connu jamais les passions haineuses ; jamais l'envie , la méchanceté , la vengeance , n'entrèrent dans mon cœur. Je suis bouillant , emporté , quelquefois colere , jamais fourbe ni rancunier ; et quand je cesse d'aimer quelqu'un cela s'apperçoit bien vite. Je hais l'ennemi qui veut me nuire ; mais sitôt que je ne le crains plus je ne le hais plus. Que Diderot , que Grimm sur-tout , le premier , le plus caché , le plus ardent , le plus implacable , celui qui m'attira tous les autres , dise pourquoi il me hait. Est - ce pour le mal qu'il a reçu de moi ? Non , c'est pour celui qu'il m'a fait ; car souvent l'offensé pardonne , mais l'offenseur ne pardonne jamais. Dirai-je mes torts envers lui ? J'en sais deux : le premier , je l'ai trop aimé ;

le second , son cœur fut déchiré par la louange qui n'étoit pas pour lui (1). Si lui, si Diderot, ont quelque autre grief, qu'ils le disent. Ils ont découvert, dira-t-on, que j'étois un monstre. Ah! c'est une autre affaire; mais toujours est-il sûr que ce monstre ne leur fit jamais de mal.

Madame la comtesse de Boufflers me hait, et en femme; c'est tout dire. Quels sont ses griefs? les voici.

Le premier. J'ai dit dans l'*Héloïse* que la femme d'un charbonnier étoit plus respectable que la maîtresse d'un prince. Mais quand j'écrivis ce passage, je ne songeois ni à elle ni à aucune femme en particulier; je ne savois pas même alors qu'il existât une comtesse de Boufflers, encore moins qu'elle pût s'offenser de ce trait; et je n'ai fait que long-temps après connoissance avec elle.

Le second. Madame de Boufflers me consulta sur une tragédie en prose de sa façon; c'est à dire qu'elle me demanda des

---

(1) Passage remarquable du *Petit-Prophete*, ouvrage de M. Grimm, et dans lequel il s'est peint sans y songer.

éloges. Je lui donnai ceux que je crus lui être dûs : mais je l'avertis que sa piece ressembloit beaucoup à une piece angloise que je lui nommai. J'eus le sort de Gil-Blas auprès de l'évêque prédicateur.

Le troisième. Madame de Boufflers étoit aimable alors et jeune encore. Les amitiés dont elle m'honora me toucherent plus qu'il n'eût fallu peut-être. Elle s'en apperçut. Quelque temps après, j'appris ses liaisons, que dans ma bêtise je ne savois pas encore. Je ne crus pas qu'il convînt à J. J. Rousseau d'aller sur les brisées d'un prince du sang, et je me retirai. Je ne sais, monsieur, ce que vous penserez de ce crime ; mais il seroit singulier que tous les malheurs de ma vie fussent venus de trop de prudence dans un homme qui en eut toujours si peu.

Madame la maréchale de Luxembourg me hait ; elle a raison. J'ai commis envers elle des balourdises bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne, quoiqu'on n'ait pas eu l'intention de l'offenser. Cependant je ne puis la croire essentiellement méchante, ni perdre le souvenir des jours

heureux que j'ai passés près d'elle et de M. de Luxembourg. De tous mes ennemis elle est la seule que je crois capable de retour, mais non pas de mon vivant. Je desire ardemment qu'elle me survive, sûr d'être regretté, peut-être pleuré d'elle après ma mort.

Ajoutez à cette courte liste M. de Choiseul, dont j'ai déjà parlé, et qui malheureusement à lui seul en vaut mille : le docteur Tronchin, avec qui je n'eus d'autre tort que d'être Genevois comme lui, et d'avoir autant de célébrité, quoique j'eusse gagné moins d'argent : enfin le baron d'Holback, aux avances duquel j'ai résisté longtemps par la seule raison qu'il étoit trop riche ; raison que je lui dis pour réponse à ses instances, et qui malheureusement ne se trouva que trop juste dans la suite. Sur mes premiers écrits et sur le bruit qu'ils firent il se prit pour moi d'une telle haine ; et, comme je crois, par l'impulsion de G... m, qu'il me traita dans sa propre maison et sans le moindre sujet avec une brutalité sans exemple. Diderot, et M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, furent témoins de la querelle ; et le dernier

m'a souyent dit depuis lors qu'il avoit admiré ma patience et ma modération.

Ces détails , monsieur , sont dans la plus exacte vérité. Trouvez-vous là quelque méchanceté dans le pauvre Jean-Jacques ? Voilà pourtant les seuls ennemis personnels que j'aie eus jamais. Tous les autres ne le sont que par jalousie , comme d'Alembert , avec lequel j'ai eu très peu de liaisons ; ou sur parole , comme la foule ; ou parcequ'en général les lâches aiment à faire leur cour aux puissans en achevant d'accabler ceux qu'ils oppriment. Que puis-je faire à cela ?

Les naturels haineux , jaloux , méchans , ne se déguisent guere. Leurs propos , leurs écrits , décelent bientôt leurs penchans ; ils vont toujours se mêlant des affaires des autres. Les pointes de la satire lardent leurs discours et leurs ouvrages ; les mots couverts , les allusions malignes , leur échappent malgré eux. Mes écrits sont dans les mains de tout le monde , et vous connoissez mon ton. Veuillez , monsieur , juger par vous-même , et voyez s'il y a de la malignité dans mon cœur.

Le jeu : je ne puis le souffrir. Je n'ai

vraiment joué qu'une fois en ma vie au redoute à Venise. Je gagnai beaucoup, m'ennuyai, et ne jouai plus. Les échecs, où l'on ne joue rien, sont le seul jeu qui m'amuse. Je n'ai pas peur d'être un Beverley.

L'ambition, l'avidité, l'avarice : je suis trop paresseux, je déteste trop la gêne, j'aime trop mon indépendance, pour avoir des goûts qui demandent un homme laborieux, vigilant, courtisan, souple, intriguant, les choses du monde les plus contraires à mon humeur. M'a-t-on vu souvent aux toilettes des femmes ou dans les antichambres des grands ? Ce sont pourtant là les portes de la fortune. J'ai refusé beaucoup de places, et n'en rechercherai jamais. C'est par paresse que je suis attaché à l'argent que j'ai, crainte de la peine d'en chercher quand je n'en ai plus ; mais je ne crois pas qu'il me soit arrivé de ma vie, ayant le nécessaire du moment, de rien convoiter au-delà ; et après avoir toujours vécu dans une honnête aisance, je me vois prêt à manquer de pain sur mes vieux jours sans en avoir grand souci. Combien j'ai laissé échapper de choses par ma nonchalance à les re-

tenir ou à les saisir ! Citons un seul fait. Un receveur - général des finances auquel j'étois attaché depuis long-temps m'offre sa caisse ; je l'accepte. Au bout de quinze jours l'embarras, l'assujettissement, l'inquiétude sur-tout de cette maudite caisse, me font tomber malade. Je finis par quitter la caisse et me faire copiste de musique à six sous la page. M. de Francueil, à qui je marque ma résolution, me croit encore dans le transport de la fièvre, vient me voir, me parle, m'exhorte, ne m'ébranle pas. Il attend inutilement ; et voyant ma résolution bien prise et bien confirmée, il dispose enfin de sa caisse et me donne un successeur. Ce fait seul prouve, ce me semble, que l'avidité de l'argent n'est pas mon défaut ; et j'en pourrois donner des preuves récentes plus fortes que celle-là. Et de quoi me serviroit l'opulence ? je déteste le luxe, j'aime la retraite, je n'ai que les goûts de la simplicité, je ne saurois souffrir autour de moi des domestiques ; et quand j'aurois cent mille livres de rentes, je ne voudrois être ni mieux vêtu, ni mieux logé, ni mieux nourri que je ne le suis. Je ne voudrois être riche que

pour faire du bien ; et l'on ne cherche pas à satisfaire un pareil goût par des crimes.

Les femmes ! . . . . . Oh ! voici le grand article ; car assurément le violateur de la chaste Vertier doit être un terrible homme auprès d'elles , et le plus difficile des travaux d'Hercule doit peu lui coûter après celui-là. Il y a quinze ans qu'on eût été étonné de m'entendre accuser de pareille infamie. Mais laissez faire M. de C. . . . . l et M<sup>mc</sup> de B. . . . . s. Ils ont bien opéré d'autres métamorphoses , et je les vois en train de ne s'arrêter plus guere que par l'impossibilité d'en imaginer. Je doute qu'aucun homme ait eu une jeunesse plus chaste que la mienne. J'avois trente ans passés , sans avoir eu qu'un seul attachement , ni fait à son objet qu'une seule infidélité : c'étoit là tout. Le reste de ma vie a doublé cette licence ; je n'ai pas été plus loin. Je ne fais point honneur de cette réserve à ma sagesse, elle est bien plus due à ma timidité ; et j'avoue avoir manqué par elle bien des bonnes fortunes que j'ai convoitées , et qui , si j'en avois tenté l'aventure , ne m'auroient peut-être pas réduit au même crime auquel,

selon la Vertier , m'ont entraîné ses attrait.

Pour contenter les besoins de mon cœur , encore plus que ceux de mes sens , je me donnai une compagne honnête et fidele , dont après vingt-cinq ans d'épreuve et d'estime j'ai fait ma femme. Si c'est là ce qu'on appelle de la débauche , je m'en honore , et ce n'est pas du moins celle-là qui mene dans les lieux publics. L'exemple, la nécessité, l'honneur de celle qui m'étoit chere , d'autres puissantes raisons, me firent confier mes enfans à l'établissement fait pour cela , et m'empêcherent de remplir moi-même le premier , le plus saint des devoirs de la nature. En cela , loin de m'excuser , je m'accuse ; et quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire , je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément. Je ne fis point un secret de ma conduite à mes amis , ne voulant pas passer à leurs yeux pour meilleur que je n'étois. Quel parti les barbares en ont tiré ! Avec quel art ils l'ont mise dans les jours les plus odieux ! Comme ils se sont plus à me peindre en pere dénaturé , parceque j'étois à plaindre ! Comme ils ont cherché

à tirer du fond de mon caractère une faute qui fut l'ouvrage de mon malheur ! Comme si pécher n'étoit pas de l'homme, et même de l'homme juste ! Elle fut grave sans doute, elle fut impardonnable ; mais aussi ce fut la seule, et je l'ai bien expiée. A cela près, et des vices qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, je puis exposer à tous les yeux une vie irréprochable dans tout le secret de mon cœur. Ah ! que ces hommes si sévères aux fautes d'autrui rentrent dans le fond de leurs consciences, et que chacun d'eux se félicite, s'il sent qu'au jour où tout sans exception sera manifesté, lui-même en sera quitte à meilleur compte !

La Providence a veillé sur mes enfans par le péché même de leur pere. Eh ! Dieu ! quelle eût été leur destinée s'ils avoient eu la mienne à partager ? Que seroient-ils devenus dans mes désastres ? Ils seront ouvriers ou paysans ; ils passeront dans l'obscurité des jours paisibles : que n'ai je eu le même bonheur ! Je rends au moins grâces au ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie, et de les en avoir préservés. J'aime mieux qu'ils vivent du

travail de leurs mains, sans me connoître, que de les voir avilis et nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis, qui les instruiraient à haïr, peut-être à trahir leur pere; et j'aime mieux cent fois être ce pere infortuné qui commit la faute et qui la pleure, que d'être le méchant qui la relève, l'étend, l'amplifie, l'aggrave avec la plus maligne joie, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami, et divulgue, pour le diffamer, le secret qu'il a versé dans son sein.

Mais des fautes, quelque grandes qu'elles soient, n'en supposent pas qui leur soient contradictoires. Les débauchés sont peu dans le cas d'en commettre de pareilles; comme ceux qui s'occupent dans le port à charger des vaisseaux que bientôt ils perdent de vue ne songent guere à les assurer. Mes attachemens me préservèrent du désordre, et toujours, je le répète, je fus réglé dans mes mœurs. Je ne doute pas même que celles de ma jeunesse n'aient contribué dans la suite à répandre dans mes écrits cette vive chaleur que les gens qui ne sentent rien prennent pour de l'art

mais que l'art ne peut contrefaire, et que ne sauroit fournir un sang appâuvri par la débauche. Pour répondre à ces hommes vils qui m'osent accuser d'avoir gagné dans des lieux que je ne connois point des maux que je connois encôre moins, je ne voudrois que la *Nouvelle Héloïse*. Est-ce ainsi qu'on apprend à parler dans la crapule? Qu'on prenne autant de débauchés qu'on voudra, tous doués d'autant d'esprit qu'il est possible, et je les défie, entre eux tous, de faire une seule page à mettre à côté d'une des lettres brûlantes dont ce roman n'abonde que trop. Non, non; il est pour l'ame un prix aux bonnes mœurs, c'est de la vivifier. L'amour et la débauche ne sauroient aller ensemble; il faut choisir. Ceux qui les confondent ne connoissent que la dernière. C'est sur leur propre état qu'ils jugent du mien; mais ils se trompent. Adorer les femmes et les posséder sont deux choses très différentes. Ils ont fait l'une, et j'ai fait l'autre. J'ai connu quelquefois leurs plaisirs, mais ils n'ont jamais connu les miens.

L'amour que je conçois, celui que j'a

pu sentir, s'enflamme à l'image illusoire de la perfection de l'objet aimé, et cette illusion même le porte à l'enthousiasme de la vertu; car cette idée entre toujours dans celle d'une femme parfaite. Si quelquefois l'amour peut porter au crime, c'est dans l'erreur d'un mauvais choix qui nous égare, ou dans les transports de la jalousie; mais ces deux états, dont aucun n'a jamais été le mien, sont momentanés, et ne transforment point un cœur noble en une ame noire. Si l'amour m'eût fait faire un crime, il faudroit m'en punir et m'en plaindre; mais il ne me rendroit pas l'horreur des honnêtes gens.

Voilà tout, ce me semble; à moins qu'on ne veuille ajouter l'amour de la solitude: car cet amour fut la première marque à laquelle Diderot parut juger que j'étois un scélérat. Ses mystérieuses trames avec G. . . m'étoient commencées quand j'allai vivre à l'Hermitage. Il publia quelque temps après *le Fils naturel*, dans lequel il inséra cette sentence: *Il n'y a que le méchant qui soit seul.* Je lui écrivis avec tendresse pour me plaindre qu'il n'eût mis à ce passage

aucun adoucissement. Il me répondit durement et sans aucune explication. Pour moi, quoique cette sentence ait quelque chose qui papillote à l'oreille, je n'y trouve qu'une absurdité; et il est si faux qu'il n'y ait que le méchant qui soit seul, qu'au contraire il est impossible qu'un homme qui sait vivre seul soit méchant, et qu'un méchant veuille vivre seul; car à qui feroit-il du mal, et avec qui formeroit-il ses intrigues? La sentence en elle-même exigeoit donc tout au moins une explication: elle l'exigeoit bien plus encore, ce me semble, de la part d'un auteur qui, lorsqu'il parloit de la sorte au public, avoit un ami retiré depuis six mois dans une solitude; et il étoit également choquant et mal-honnête de refuser, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devoit non seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés qui, dans tous les temps, ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont, pour la première fois depuis que le monde existe, un écrivain s'avise, avec un trait de plume, de faire autant de scélérats. Mais Diderot avoit ses vues, et ne s'embarrassoit

pas de déraisonner, pourvu qu'il préparât de loin les coups qu'il m'a portés dans la suite.

Je vais faire une remarque qui peut paroître légère, mais qui me paroît à moi des plus sûres pour juger de l'état interne et vrai d'un auteur. On sent dans les ouvrages que j'écrivois à Paris la bile d'un homme importuné du tracas de cette grande ville, et aigri par le spectacle continuel de ses vices (1). Ceux que j'écrivis depuis ma retraite à l'Hermitage respirent une tendresse de cœur, une douceur d'ame, qu'on ne trouve que dans les bocages, et qui prouvent l'effet que faisoient sur moi la retraite et la campagne, et qu'elles feront toujours sur quiconque en saura sentir le charme et y vivre aussi volontiers que moi. *Les*

---

(1) Ajoutez les impulsions continuelles de Diderot, qui, soit qu'il ne pût oublier le donjon de Vincennes, soit avec le projet déjà formé de me rendre odieux, m'alloit sans cesse excitant et stimulant aux sarcasmes. Sitôt que je fus à la campagne et que ces impulsions cessèrent, le caractère et le ton de mes écrits changèrent, et je reu-trai dans mon naturel.

*pensées mâles de la vertu*, dit le nerveux Young, *les nobles élans du génie, les brûlans transports d'un cœur sensible, sont perdus pour l'homme qui croit qu'être seul est une solitude. Le malheureux s'est condamné à ne les jamais sentir. Dieu et la Raison, quelle immense société! que leurs entretiens sont sublimes! que leur commerce est plein de douceur!* Voilà messieurs Young et Diderot d'avis un peu différens, sans ajouter celui de Virgile. Pour moi, je me fais honneur d'avoir imité le scélérat Descartes, quand il s'en alla méchamment philosopher dans sa solitude de Nord-Hollande.

Je viens de faire, ce me semble, une revue exacte, et je n'y vois rien encore qui m'ait pu donner des penchans pervers. Que reste-t-il donc enfin? L'amour de la gloire. Quoi! ce noble sentiment, qui élève l'ame aux sublimes contemplations, qui l'élançe dans les régions éthérées, qui l'étend, pour ainsi dire, sur toute la postérité, pourroit lui dicter des forfaits! Il prendroit, pour s'honorer, la route de l'infamie! Eh! qui ne sait que rien n'avilit, ne resserre et

ne concentre l'ame comme le crime ; que rien de grand et de généreux ne peut partir d'un intérieur corrompu ? Non , non ; cherchez des passions viles pour cause à des actions viles. On peut être un mal-honnête homme et faire un bon livre ; mais jamais les divins élans du génie n'honoreroient l'ame d'un malfaiteur ; et si les soupçons de quelqu'un que j'estimerois pouvoient à ce point ravaler la mienne , je lui présenterois mon *discours sur l'Inégalité* (1) pour toute réponse , et je lui dirois : *Lis et rougis.* (2)

---

(1) En retranchant quelques morceaux de la façon de Diderot , qu'il m'y fit insérer presque malgré moi. Il en avoit ajouté de plus durs encore ; mais je ne pus me résoudre à les employer.

(2) Que seroit-ce si je lui présentois ma Lettre à d'Alembert sur les spectacles , ouvrage où le plus tendre délire perce à travers la force du raisonnement , et rend cette lecture ravissante ? Il n'y a point d'absurdité qu'on ne rende imaginable en supposant que des scélérats peuvent traiter ainsi de pareils sujets. Démocrite prouva aux Abdérites qu'il n'étoit pas fou , en leur lisant une de ses piéces ; et moi , je défie tout homme sensé qui lira cette lettre de pouvoir croire que l'auteur soit un coquin.

Vous me citerez Erostrate. A cela voici ma réponse. L'histoire d'Erostrate est une fable : mais supposons-la vraie. Erostrate, sans génie et sans talent, eut un moment la fantaisie de la célébrité, à laquelle il n'avoit aucun droit. Il prit la seule et courte voie que son mauvais cœur et son esprit étroit put lui suggérer : mais comptez que, s'il se fût senti capable de faire l'*Émile*, il n'eût point brûlé le temple d'Éphèse. Non, monsieur, on n'aspire point par le crime au prix qu'on peut obtenir par la vertu ; et voilà ce qui rend plus ridicule l'impôsture dont je suis l'objet. Qu'avois-je besoin de gloire et de célébrité ? Je l'avois déjà tout acquise, non par des noirceurs et des actes abominables, mais par des moyens vertueux, honnêtes, par des talens distingués, par des livres utiles, par une conduite estimable, par tout le bien que j'avois pu faire selon mon pouvoir : elle étoit belle, elle étoit sans tache : qu'y pouvois-je ajouter désormais, si ce n'est la persévérance dans l'honorable carrière dont je voyois déjà d'assez près le terme ? Que dis-je ! je l'avois atteint ; je n'avois plus qu'à

me reposer et jouir. Peut-on concevoir que, de gaieté de cœur et par des forfaits, j'aie cherché moi-même à ternir ma gloire, à la détruire, à laisser échapper de mes mains, ou plutôt à jeter, dans un transport de furie, le prix inestimable que j'avois légitimement acquis ? Quoi ! le sage, le brave Saint-Germain retourneroit-il exprès à la guerre pour y flétrir par des lâchetés infâmes les lauriers sous lesquels il a blanchi ? Ne sait-on pas qu'une belle réputation est la plus noble et la plus douce récompense de la vertu sur la terre ? Et l'on veut qu'un homme qui se l'est dignement procurée s'aille exprès plonger dans le crime pour la souiller ! Non, cela n'est pas, parceque cela ne peut pas être ; et il n'y a que des gens sans honneur qui puissent ne pas sentir cette impossibilité.

Mais quels sont enfin ces forfaits dont je me suis avisé si tard de souiller une réputation déjà tout acquise par mieux que par des livres, par quarante ans d'honneur et d'intégrité ? Oh ! c'est ici le mystère profond qu'il ne faut jamais que je sache, et qui ne doit être ouvertement publié qu'après ma

mort , quoiqu'on fasse en sorte pendant ma vie que tout le monde en soit instruit hors moi seul. Pour me forcer en attendant de boire la coupe amere de l'ignominie , on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obscurité , de la faire dégoutter , ruisseler sur ma tête , afin qu'elle m'abreuve , m'inonde , me suffoque , mais sans qu'aucun trait de lumiere l'offre jamais à ma vue , et me laisse discerner ce qu'elle contient. On me séquestrera du commerce des hommes , même en vivant avec eux ; tout sera pour moi secret , mystere et mensonge ; on me rendra étranger à la société , sans paroître m'en chasser ; on élèvera autour de moi un impénétrable édifice de ténèbres ; on m'ensevelira tout vivant dans un cercueil. C'est exactement ainsi que , sans prétexte et sans droit , on traite en France un homme libre , un étranger qui n'est point sujet du roi , qui ne doit compte à personne de sa conduite , en continuant d'y respecter , comme il a toujours fait , le roi , les lois , les magistrats et la nation. Que s'il est coupable , qu'on l'accuse , qu'on le juge , et qu'on le punisse ; s'il ne l'est pas , qu'on

qu'on le laisse libre, non pas en apparence, mais réellement. Voilà, monsieur, ce qui est juste ; tout ce qui est hors de là, de quelque prétexte qu'on l'habille, est trahison, fourberie, iniquité.

Non, je ne serai point accusé, point arrêté, point jugé, point puni en apparence ; mais on s'attachera, sans qu'il y paroisse, à me rendre la vie odieuse, insupportable, pire cent fois que la mort ; on me fera garder à vue ; je ne ferai pas un pas sans être suivi ; on m'ôtera tous moyens de rien savoir et de ce qui me regarde et de ce qui ne me regarde pas ; les nouvelles publiques les plus indifférentes, les gazettes même, me seront interdites ; on ne laissera courir mes lettres et paquets que pour ceux qui me trahissent ; on coupera ma correspondance avec tout autre ; la réponse universelle à toutes mes questions sera toujours qu'on ne sait pas ; tout se taira dans toute assemblée à mon arrivée ; les femmes n'auront plus de langue, les barbiers seront discrets et silencieux ; je vivrai dans le sein de la nation la plus loquace, comme chez un peuple de muets. Si je voyage, on préparera tout

d'avance pour disposer de moi par-tout où je veux aller ; on me consignera aux passagers , aux cochers , aux cabaretiers. A peine trouverai-je à manger avec quelqu'un dans les auberges ; à peine y trouverai-je un logement qui ne soit pas isolé ; enfin l'on aura soin de répandre une telle horreur de moi sur ma route , qu'à chaque pas que je ferai , à chaque objet que je verrai , mon ame soit déchirée : ce qui n'empêchera pas que , traité comme Sancho , je ne reçoive par-tout cent courbettes moqueuses avec autant de complimens de respect et d'admiration. Ce sont de ces politesses de tigres , qui semblent vous sourire au moment qu'ils vont vous déchirer.

Imaginez , monsieur , s'il est possible , un traitement plus insultant , plus cruel , plus barbare , et dont le concert , incroyablement unanime , laisse au sein d'une nation tout entière un infortuné rigoureusement seul et sans consolation. Tel est le talent supérieur de M. de C.....l pour les détails , tels sont les soins avec lesquels il est servi quand il est question de nuire. Mais s'il s'agissoit d'une œuvre de bonté , de géné-

rosité , de justice , trouveroit-il la même fidélité dans ses créatures ? j'en doute. Auroit-il lui-même la même activité ? j'en doute encore plus.

J'ai beau chercher des cas où il soit permis d'accuser , de juger , de diffamer un homme à son insu , sans vouloir l'entendre , sans souffrir qu'il réponde , et même qu'il parle ; je ne trouve rien. Je veux supposer toutes les preuves possibles. Mais quand en plein midi toute la ville verroit un homme en assassinant un autre sur la place publique , encore , en jugeant l'accusé , ne l'empêcheroit-on pas de répondre , encore ne le jugeroit-on pas sans l'avoir interrogé. A l'inquisition , l'on cache à l'accusé son délateur , je l'avoue ; mais au moins lui dit-on qu'il est accusé , au moins ne le condamne-t-on pas sans l'entendre , au moins ne l'empêche-t-on pas de parler. Un délateur secret accuse , il ne prouve pas ; il ne peut prouver dans aucun cas possible. Car comment prouveroit-il ? Par témoins ? mais l'accusé peut avoir contre ces témoins des moyens de récusation que les juges ignorent. Par des écritures ? mais l'accusé peut y faire apper-

cevoir des marques de fausseté que d'autres n'ont pu connoître. Un délateur qui se cache est toujours un lâche ; s'il prend des mesures pour que l'accusé ne puisse répondre à l'accusation , ni même en être instruit , il est un fourbe ; s'il prenoit en même temps avec l'accusé le masque de l'amitié , il seroit un traître. Or un traître qui prouve ne prouve jamais assez , ou ne prouve que contre lui-même ; et quiconque est un traître peut bien être encore un imposteur. Eh ! quel seroit, grand Dieu ! le sort des particuliers, s'il étoit permis de leur faire à leur insu leur procès , et puis de les aller prendre chez eux pour les mener tout-de-suite au supplice , sous prétexte que les preuves sont si claires qu'il leur est inutile d'être entendus ?

Remarquez, monsieur, je vous supplie, combien cette première accusation dut paroître extraordinaire, vu la réputation sans reproche dont je jouissois, et que soutenoient ma conduite et mes écrits. Assurément, ceux qui vinrent apprendre, pour la première fois, aux chefs de la nation, que j'étois un scélérat, durent les

étonner beaucoup, et rien ne devoit manquer à la preuve d'une pareille accusation pour être admise. Il y manqua pourtant au moins une petite circonstance, savoir, l'audition de l'accusé; on se cacha de lui très soigneusement, et il fut jugé. Messieurs, messieurs! quand il seroit généralement permis de juger un accusé sans l'ouïr, il y a du moins des hommes qui mériteroient d'être exceptés; et Jean-Jacques pouvoit espérer, ce me semble, d'être mis au nombre de ces hommes-là.

On ne vous a pas jugé, diront-ils. Et qu'avez-vous donc fait, misérables? En feignant d'épargner ma personne vous m'ôtez l'honneur, vous m'accablez d'opprobres; vous me laissez la vie, mais vous me la rendez odieuse en y joignant la diffamation. Vous me traitez plus cruellement mille fois que si vous m'aviez fait mourir; et vous appelez cela ne m'avoir pas jugé! Les fourbes! il ne manquoit plus à leur barbarie que le vernis de la générosité.

Non, jamais on ne vit des gens aussi fiers d'être traîtres. Prudemment enfoncés dans leurs tanières, ils s'applaudissent de leurs

lâchetés, et insultent à ma franchise en la redoutant. Pour m'étouffer sans que je crie, ils m'ont auparavant attaché un bâillon. A voir enfin leur bénigne contenance, on les prendroit pour les bourreaux de l'infortuné don Carlos, qui prétendoient qu'il leur fût encore redevable de la peine qu'ils prenoient de l'étrangler.

En vérité, monsieur, plus je médite sur cette étrange conduite, plus j'y trouve une complication de lâcheté, d'iniquité, de fourberie, qui la rend inimaginable. Ce qui me passe encore plus, est que tout cela paroît se faire de l'aveu de la nation entière; que non seulement mes prétendus amis, mais d'honnêtes gens réellement estimables, y paroissent acquiescer; et que M. de Saint-Germain lui-même ne m'en paroît pas encore assez scandalisé. Cependant, fussé-je coupable; fussé-je en effet tout ce qu'on m'accuse d'être, tant qu'on ne m'auroit pas convaincu, cette conduite envers moi seroit encore injuste, fautive, inexcusable. Que doit-elle me paroître à moi, qui me sens innocent?

Soyons équitables toujours. Je ne crois

point que M. de C..... l soit l'auteur de l'imposture ; mais je ne doute point qu'il n'ait très bien vu que c'en étoit une , et que ce ne soit pour cela qu'il prend tant de mesures pour m'empêcher d'en être instruit : car autrement , avec la haine envenimée que tout décele en lui contre moi , jamais il ne se refuseroit le plaisir de me convaincre et de me confondre , dût-il s'ôter par-là celui de me voir souffrir plus long-temps.

Quoique ma pénétration , naturellement très mousse , mais aiguisée à force de s'exercer dans les ténèbres , me fasse deviner assez juste des multitudes de choses qu'on s'applique à me cacher , ce noir mystere est encore enveloppé pour moi d'un voile impénétrable : mais , à force d'indices combinés , comparés , à force de demi-mots échappés et saisis à la volée , à force de souvenirs effacés , qui par hasard me reviennent , je présume G. . . m et Diderot les premiers auteurs de toute la trame. Je leur ai vu commencer , il y a plus de dix huit ans , des menées auxquelles je ne comprenois rien , mais que je voyois certainement couvrir quelque mystere , dont je ne m'inquiétois pas beau-

coup , parceque , les aimant de tout mon cœur , je comptois qu'ils m'aimoient de même. A quoi ont abouti ces menées ? Autre énigme non moins obscure. Tout ce que je puis supposer le plus raisonnablement , est qu'ils auront fabriqué quelques écrits abominables qu'ils m'auront attribués. Cependant comme il est peu naturel qu'on les en ait crus sur leur parole , il aura fallu qu'ils aient accumulé des vraisemblances , sans oublier d'imiter le style et la main. Quant au style , un homme qui possède supérieurement l'art d'écrire imite aisément jusqu'à certain point le style d'un autre , quoique bien marqué. C'est ainsi que Boileau imita le style de Voiture et celui de Balzac à s'y tromper ; et cette imitation du mien peut être sur-tout facile à Diderot , dont j'étudiois particulièrement la diction quand je commençai d'écrire , et qui même a mis dans mes premiers ouvrages plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste , et qu'on ne sauroit distinguer , du moins quant au style (1). Il est certain que

---

(1) Quant aux pensées , celles qu'il a eu la bonté

sa tournure et la mienne , surtout dans mes premiers ouvrages , dont la diction est , comme la sienne , un peu sautante et sententieuse , sont parmi celles de nos contemporains les deux qui se ressemblent le plus. D'ailleurs il y a si peu de juges en état de prononcer sur la différence ou l'identité des styles , et ceux même qui le sont peuvent si aisément s'y tromper , que chacun peut décider là - dessus comme il lui plaît sans craindre d'être convaincu d'erreur.

La main est plus difficile à contrefaire ; je crois même cela presque impossible dans un ouvrage de longue haleine. C'est pourquoi je présume qu'on aura préféré des lettres , qui n'ont pas la même difficulté et qui remplissent

---

de me prêter , et que j'ai eu la bêtise d'adopter , sont bien faciles à distinguer des miennes , comme on peut le voir dans celle du philosophe qui s'argumente en enfonçant son bonnet sur ses oreilles (*Disc. sur l'Inég.*) : car ce morceau est de lui tout entier. Il est certain que M. Diderot abusa toujours de ma confiance et de ma facilité , pour donner à mes écrits un ton dur et un air noir , qu'ils n'eurent plus sitôt qu'il cessa de me diriger et que je fus livré tout-à-fait à moi-même.

le même objet. Quant à l'écrivain chargé de cette contrefaction, il aura été plus facile à trouver à Diderot qu'à tout autre, parcequ'étant chargé de la partie des arts dans l'*Encyclopédie*, il avoit de grandes relations avec les artistes dans tous les genres. Au reste, quand la puissance s'en mêle, beaucoup de difficultés s'applanissent; et, quand il s'agiroit par exemple de décider si une écriture est ou n'est pas contrefaite, je ne crois pas qu'on eût beaucoup de peine à trouver des experts prêts à être de l'avis qu'il plairoit à M. de C.....l.

Si ce n'est pas cela ou de faux témoins, je n'imagine rien. Je pencherois même un peu pour cette dernière opinion, parcequ'assurément le benin Thevenin, — quoi qu'on en dise, ne fut pas aposté pour rien; et je ne puis imaginer d'autre objet à la fable de ce manant et à l'adroite façon dont ceux qui l'avoient aposté l'ont accredité (1), que de

---

(1) Enfin tant ont opéré les gens qui disposent de moi, qu'il reste clair comme le jour à Grenoble et ailleurs que le galérien Thevenin m'a prêté neuf francs aux Verrieres; tandis que j'étois à Montmo-

vouloir tâter d'avance comment je soutiendrois la confrontation d'un faux témoin.

Les holbackiens , qui croyoient m'avoir déjà coulé à fond , furieux de me voir bien au château de Montmorenci et chez M. le prince de Conti , firent jouer leurs machines par d'Alembert ; et , profitant des piques-secretes dont j'ai parlé , firent passer par le Temple leur complot à l'hôtel de Luxembourg. Il est aisé d'imaginer comment M. de C. . . . . l s'associa pour cette affaire particuliere avec la ligue et s'en fit le chef ; ce qui rendit dès lors le succès immanquable au moyen des manœuvres souterraines dont G. . . m avoit probablement fourni le plan. Ce complot a pu se tramer de toute autre maniere ; mais voilà celle où les indices , dans ce que j'ai vu , se rapportent le mieux. Il falloit , avant de rien tenter du côté du public , m'éloigner au préalable , sans quoi

---

renci ; qu'il me les a prêtés par les mains du cabaretier Jeannet , notre commun hôte , chez qui je n'ai jamais logé et à qui je ne parlai de ma vie ; et que je lui donnai en reconnoissance des lettres de recommandation pour MM. de Faugnes et Haldimand , que je ne connoissois pas.

le complot risquoit à chaque instant d'être découvert et son auteur confondu. *L'Emile* en fournit les moyens , et l'on disposa tout pour m'effrayer par un décret comminatoire , auquel on n'en vouloit cependant venir que quand j'aurois pris le parti de fuir. Mais voyant que , malgré tout le fracas dont on accompagnoit la menace de ce décret , je restois tranquille et ne voulois pas démarrer , on s'avisa d'un expédient tout-puissant sur mon cœur. Madame de Boufflers , avec une grande éloquence , me fit voir l'alternative inévitable de compromettre madame de Luxembourg si j'étois interrogé , ou de mentir , ce que j'étois bien résolu de ne pas faire. Sur ce motif auquel je ne pus résister , je partis enfin , et l'on ne lâcha le décret que quand ma résolution fut bien prise et qu'on put le savoir. Il paroît que dès lors le projet étoit arrangé entre M<sup>me</sup> de Boufflers et M. Hume pour disposer de moi. Elle n'épargna rien pour m'envoyer en Angleterre. Je tins bon , et voulus passer en Suisse. Ce n'étoit pas là le compte de la ligue , qui par ses manœuvres parvint avec peine à m'en chasser. Nouvelles sollicitations plus vives pour l'Angle-

gleterre ; nouvelle résistance de ma part. Je pars pour aller joindre milord maréchal à Berlin. La ligue vit l'instant où j'allois lui échapper. Son complot s'en alloit peut-être en fumée , si l'on ne m'eût tendu tant de pieges à Strasbourg , qu'enfin j'y tombai , me laissai livrer à M. Hume, et partis avec lui pour l'Angleterre , où j'étois attendu depuis si long-temps. Dès ce moment ils m'ont tenu : je ne leur échapperai plus.

Que je regrettai la France ! Avec quelle ardeur , avec quelle constance je surmontai tous les obstacles , tous les dangers même qu'on eut soin d'opposer à mon retour ! et cela pour venir essuyer dans ce pays si désiré des traitemens qui m'ont fait regretter l'Angleterre. Cependant les seize mois que j'y passai ne furent pas perdus pour la ligue. A mon retour , je trouvai la France et l'Europe totalement changées à mon égard ; et ma prévention , ma stupidité , furent telles , que , trop frappé des manœuvres de David Hume et de ses associés , je m'obstinois à chercher à Londres la cause des indignités que j'essuyois à Trye. Me voilà bien désabusé depuis que je n'y suis plus ; et je rends aux

Anglois la justice qu'ils me refusent. Néanmoins, s'ils étoient ce qu'on les suppose, ils auroient dit : N'imitons pas la légèreté françoise ; défions-nous des preuves d'accusation qu'on cache si soigneusement à l'accusé, et gardons-nous de juger sans l'entendre un homme qu'on cajole avec tant de fausseté, et qu'on charge avec tant d'animosité.

Enfin ce complot, conduit avec tant d'art et de mystère, est en pleine exécution. Que dis-je ? il est déjà consommé. Me voilà devenu le mépris, la dérision, l'horreur de cette même nation dont j'avois il y a dix ans l'estime, la bienveillance, j'oserois dire la considération ; et ce changement prodigieux, quoiqu'opéré sur un homme du peuple, sera pourtant la plus grande œuvre du ministère de M. de C . . . . . I, celle qu'il a eue le plus à cœur, celle à laquelle il a consacré le plus de temps et de soins. Elle prouvera, par un exemple flétrissant pour l'espece humaine, combien est forte l'union des méchans pour mal faire, tandis que celle des bons, quand elle existe, est si lâche, si foible, et toujours si facile à rompre.

Rien n'a été omis pour l'exécution de cette noble entreprise : toute la puissance d'un grand royaume , tous les talens d'un ministre intrigant , toutes les ruses de ses satellites , toute la vigilance de ses espions , la plume des auteurs , la langue des clabaudes , la séduction de mes amis , l'encouragement de mes ennemis , les malignes recherches sur ma vie pour la souiller , sur mes propos pour les empoisonner , sur mes écrits pour les falsifier ; l'art de dénaturer , si facile à la puissance , celui de me rendre odieux à tous les ordres , de me diffamer dans tous les pays. Les détails de tous ces faits seroient presque incroyables , s'il m'étoit possible d'exposer ici seulement ceux qui me sont connus. On m'a lâché des espions de toutes les especes , aventuriers , gens de lettres , abbés , militaires , courtisans. On a envoyé des émissaires en divers pays pour m'y peindre sous les traits qu'on leur a marqués. J'avois en Savoie un témoin de ma jeunesse , un ami que j'estimois et sur lequel je comptois. Je vais le voir ; je vois qu'il me trompe : je le trouve en correspondance avec M. de C . . . . . 1.

J'avois à Paris un vieux compatriote , un ami très bon homme : on le met à la Bastille, j'ignore pourquoi, c'est-à-dire sur quel prétexte. Le long temps qu'il y a resté lui fait honneur ; on l'aura trouvé moins docile qu'on n'avoit cru. Je veux espérer qu'on n'aura pas lassé sa patience, et qu'au bout de seize mois il sera sorti de la Bastille aussi honnête homme qu'il y est entré. Je desire la même chose du libraire Guy, qu'on y a mis de même, et détenu presque aussi long-temps. On disoit avoir trouvé dans les papiers du premier un projet de moi pour l'établissement d'une pure démocratie à Geneve ; et j'ai toujours blâmé la pure démocratie à Geneve et par-tout ailleurs : on disoit y avoir trouvé des lettres par lesquelles j'excitois les brouilleries de Geneve ; et non seulement j'ai toujours blâmé les brouilleries de Geneve , mais je n'ai rien épargné pour porter les représentans à la paix. Mais qu'importe qu'on en impose et qu'on mente ? Un mensonge dit en l'air fait toujours son effet , sur-tout quand il vient des bureaux d'un ministre, et quand il tire sur moi.

En

En songeant au libraire de Paris, avec lequel j'eus si peu d'affaires, M. de C.....1, qui n'oublie rien, aura-t-il oublié mon libraire de Hollande? Je ne sais; mais dans un livre que celui-ci s'est obstiné à vouloir me dédier, quoique j'y sois maltraité, et dont il n'a pas voulu me communiquer d'avance l'épître dédicatoire, j'ai trouvé la tournure de cette épître si singulière et si peu naturelle, qu'il est difficile de n'y pas supposer un but caché qui tient à quelque fil de la grande trame.

Enfin nulle attention n'a été omise pour me défigurer de tout point, jusqu'à celle, qu'on n'imagineroit pas, de faire disparaître les portraits de moi qui me ressemblent, et d'en répandre un à très grand bruit qui me donne un air farouche et une mine de cyclope. A ce gracieux portrait on a mis pour pendant celui de David Hume (1), qui réel-

---

(1) Quand il s'avisa de me faire peindre à Londres, je ne pus imaginer quel étoit son but; car j'entrevoyois déjà de reste que ce n'étoit pas par amitié pour moi. Je le vois maintenant très bien ce but; mais je ne me pardonnerois pas de l'avoir deviné.

lement a la tête d'un cyclope , et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos figures , ainsi peignent - ils nos ames avec la même fidélité. En un mot les détails qu'embrasse l'exécution du plan qui me regarde sont immenses , inconcevables. Oh ! si je savois tous ceux que j'ignore , si je voyois mieux ceux que je n'ai fait que conjecturer , si je pouvois embrasser d'un coup-d'œil tous ceux dont je suis l'objet depuis dix années , ils pourroient me donner quelque orgueil , si mon cœur en étoit moins déchiré. Si M. de C..... l'eût employé à bien gouverner l'état la moitié du temps , des talens , de l'argent et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine , il eût été l'un des grands ministres qu'ait eus la France.

Ajoutez à tout cela l'expédition de la Corse , cette inique et ridicule expédition , qui choque toute justice , toute humanité , toute politique , toute raison : expédition que son succès rend encore plus ignominieuse , en ce que n'ayant pu conquérir ce peuple infortuné par le fer , il l'a fallu conquérir par l'or. La France peut bien dire de cette inutile et coûteuse conquête ce que

disoit Pyrrhus de ses victoires : Encore une , et nous sommes perdus. Mais hélas ! l'Europe n'offrira plus à M. de C.....l d'autre peuple naissant à détruire, ni d'aussi grand homme à noircir que son illustre et vertueux chef.

C'est ainsi que l'homme le plus fin se décele en écoutant trop son animosité. M. de C.....l connoissoit bien la plaie la plus cruelle par laquelle il pût déchirer mon cœur , et il ne me l'a pas épargnée ; mais il n'a pas vu combien cette barbare vengeance le démasquoit et devoit éventer son complot. Je le défie de pallier jamais cette expédition d'aucune raison ni d'aucun prétexte qui puisse contenter un homme sensé. On saura que je sus voir le premier un peuple disciplinable et libre où toute l'Europe ne voyoit encore qu'un tas de rebelles et de bandits ; que je vis germer les palmes de cette passion naissante ; qu'elle me choisit pour les arroser ; que ce choix fit son infortune et la mienne ; que ses premiers combats furent des victoires ; que n'ayant pu la vaincre, il fallut l'acheter. Quant à la conclusion qui me regarde, on présumera quel-

que jour, je l'espere, malgré tous les artifices de M. de C.....l, qu'il n'y avoit qu'un homme estimable qu'il pût haïr avec tant de fureur.

Voilà, monsieur, ce qui me fait prendre mon parti avec plus de courage que n'en sembloit annoncer l'accablement où vous m'avez vu ; mais je découvris alors pour la première fois des horreurs dont je n'avois pas la moindre idée, et auxquelles il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé. Epouvanté des infernales trames dont je me sentois enlacé, je donnois trop de pouvoir à l'imposture, j'en prolongeois trop loin l'effet sur l'avenir ; je voyois mon nom, qui doit me survivre, couvert par elle d'un opprobre éternel, au lieu de la gloire et des honneurs que je sens dans mon cœur m'être dus. Je frémissais de douleur et d'indignation à cette cruelle image. Aujourd'hui, que j'ai eu le temps de m'apprivoiser avec des idées qui m'étoient si nouvelles, de les peser, de les comparer, de mettre par ma raison les iniques œuvres des hommes à la coupelle du temps et de la vérité, je ne crains plus que le vil alliage y

résiste; le soufre et le plomb s'en iront en fumée, et l'or pur demeurera tôt ou tard, quand mes ennemis, morts ainsi que moi, ne l'altéreront plus. Il est impossible que, de tant de trames ténébreuses, quelqu'une au moins ne soit pas enfin dévoilée au grand jour; et c'en est assez pour juger des autres. Les bons ont horreur des méchans et les fuient, mais ils ne brassent pas des complots contre eux. Il est impossible que, revenus de la haine aveugle qu'on leur inspire, mes semblables ne reconnoissent pas un jour dans mes ouvrages un homme qui parla d'après son cœur. Il est impossible qu'en blâmant et plaignant les erreurs où j'ai pu tomber ils ne louent pas mes intentions, qu'ils ne bénissent pas ma mémoire, qu'ils ne s'attendrissent pas sur mes malheurs. Une seule considération suffit pour me rendre la tranquillité que m'ôtoit l'effroi d'une ignominie éternelle; c'est celle de la route qu'ont prise ceux qui m'oppriment, pour égayer à leur suite la génération présente, mais qui n'égayera surement pas la postérité, sur laquelle ils n'auront plus l'ascendant dont ils abusent. Ses ennemis, dira-

t-on, se sont attachés, comme de vils corbeaux, sur son cadavre; mais jamais, de son vivant, aucun d'eux l'osa-t-il attaquer en face? Ils le prirent en traîtres; ils s'enfoncèrent dans des souterrains pour creuser des gouffres sous ses pas, tandis qu'il marchoit à la lumière du soleil, et qu'il défioit le reproche du crime d'oser soutenir ses regards. Quoi! la justice et la vérité rampent-elles ainsi dans les ténèbres? Les hommes droits et vertueux se font-ils ainsi fourbes et traîtres, tandis que le coupable appelle à grands cris ses accusateurs? Si cette considération leur fait reprendre le même examen avec plus d'impartialité, je n'en veux pas davantage. Tranquillisé pour l'avenir sur la terre, j'aspire au séjour du repos, où les œuvres de l'iniquité ne pénètrent pas. En attendant, je me dois d'approfondir cet abominable complot, s'il m'est possible; c'est tout ce qui me reste à faire ici-bas, et je n'épargnerai pour cela rien de ce qui est en ma foible puissance. Je sais que mon naturel craintif, honteux, timide, ne me promet ni sang froid, ni présence d'esprit, ni mémoire, quand il faudra payer de ma personne, et

confondre les imposteurs ; j'avoue même que l'indigne rôle auquel je me vois ravalé, et pour lequel la nature m'avoit si peu fait , me donne un frémissement et des serremens de cœur que je ne puis vaincre, et dont j'aurois été moins subjugué dans de plus heureux temps. Il y a dix ans que l'imputation d'un forfait m'eût fait rire, et rien de plus ; mais, depuis que les cruels m'ont ainsi défiguré, sans me laisser même aucun moyen de me défendre, tout injurieux soupçon que je lis dans les cœurs plonge le mien dans un trouble inexprimable. Les scélérats endurcis au crime ont des fronts d'airain, mais l'innocence rougit et pleure en se voyant couvrir de fange. Une ame noble et fiere a beau se roidir et s'élever, un tempérament timide ne peut se refondre. Dans toutes les situations de ma vie le mien me subjuge toujours. Soit forcé de parler au milieu d'un cercle, soit tête à tête agacé par une femme railleuse, soit avili dans la confrontation d'un impudent, mon trouble est toujours le même, et le courage que je sens au fond de mon cœur refuse de se montrer sur ma contenance. Je ne sais ni parler ni répon-

dre ; je n'ai jamais su trouver qu'après coup la chose que j'avois à dire ou le mot qu'il falloit employer. Urbain Grandier, dans le même cas que moi, avoit l'assurance et la facilité qui me manquent, et il périt : j'aurois tort d'espérer une meilleure destinée. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Que je sache à tout prix de quoi je suis coupable ; que j'apprenne enfin quel est mon crime ; qu'on m'en montre le témoignage et les preuves, ces invincibles preuves qui, bien qu'administrées si secrètement et par des mains si suspectes, n'ont laissé le moindre doute à personne, et sur lesquelles ame vivante n'a même imaginé qu'il fût pourtant bon de savoir si je n'avois rien à dire. Enfin, qu'on daigne, je ne dis pas me convaincre, mais m'accuser moi présent (1), et je meurs content.

---

(1) Je suis persuadé qu'il y a sous tout cela quelque équivoque, quelque mal-entendu, quelque adroit mensonge, sur lequel un mot peut-être seroit un trait de lumière qui frapperoit tout le monde et démasqueroit les imposteurs. Ils le sentent et le craignent sans doute : aussi paroît-il qu'ils ont mis toute l'adresse, toute la ruse, toute la sagacité de

Eh ! que reste t-il ici-bas pour me faire aimer à vivre ? Déjà vieux , souffrant , sans ami , sans appui , sans consolation , sans ressource , voilà la pauvreté prête à me talonner ; et quand on m'auroit laissé même la liberté d'employer mes talens à gagner mon pain , de quoi jouirois-je en le mangeant ? Quoi ! voir toujours des hommes faux , haineux , malveillans , toujours des masques , toujours des traîtres , et loin de vous ! pas un seul visage d'homme , plus d'épanchement dans le sein d'un ami , plus de ces doux sentimens qu'une longue habitude rend délicieux ! Ah ! la vie à ce prix m'est insupportable ; et quand sa fin ne seroit que celle de mes peines , je desirerois d'en sortir : mais elle sera le commencement de cette félicité pour laquelle je me sentoie né , et que je cherchai vainement sur la terre. Que j'aspire à cette heureuse époque ,

---

leur esprit à chercher des raisons plausibles et spécieuses pour prévenir toute explication. Cependant comment ont-ils pu couvrir l'iniquité de cette conduite , jusqu'à tromper les gens de bon sens ? voilà ce qui me passe.

et que j'aimerai quiconque m'y fera parvenir ! J'étois homme et j'ai péché ; j'ai fait de grandes fautes que j'ai bien expiées : mais le crime jamais n'approcha de mon cœur. Je me sens juste , bon , vertueux autant qu'homme qui soit sur la terre : voilà le motif de mon espérance et de ma sécurité. Quoique je paroisse absolument oublié de la Providence , je n'en désespérerai jamais. Que ses récompenses pour les bons doivent être belles , puisqu'elle les néglige à ce point ici-bas ! J'avoue pourtant qu'en la voyant dormir si long-temps il me prend des momens d'abattement. Ils sont rares , ils ne durent guere , et ne changent rien à ma disposition. J'espere que la mort ne viendra pas dans un de ces tristes momens ; mais quand elle y viendrait , elle me seroit moins consolante , sans m'être plus redoutable. Je me dirois : Je ne serai rien , ou je serai bien : cela vaut toujours mieux pour moi que cette vie.

La mort est douce aux malheureux ; la souffrance est toujours cruelle. Par-là , je reste ici-bas à la merci des méchans : mais enfin que me peuvent-ils faire ? ils ne me

feront pas plus souffrir que ne fit la néphrétique, et j'ai fait là-dessus l'essai de mes forces : s'ils sont longs, ils exerceront mon ame à la patience, à la constance, au courage ; ils lui feront mériter les prix destinés à la vertu ; et au jour de ma mort, qu'il faudra bien enfin qui vienne, mes persécuteurs m'auront rendu service en dépit d'eux. Pour quiconque en est là les hommes ne sont plus guere à craindre. Aussi M. de C.....l peut jouer de son reste avec toute sa puissance : tant qu'il ne changera pas la nature des choses, tant qu'il n'ôtera pas de ma poitrine le cœur de J. J. Rousseau pour y mettre celui d'un mal-honnête homme, je le mets au pis.

Monsieur, j'ai vécu : je ne vois plus rien, même dans l'ordre des possibles, qui pût me donner encore sur la terre un moment de vrai plaisir. On m'offriroit ici-bas le choix de ce que j'y veux être, que je répondrois, *Mort*. Rien de ce qui flattoit mon cœur ne peut plus exister pour moi. S'il me reste un intervalle encore jusqu'à ce moment si lent à venir, je le dois à l'honneur de ma mémoire. Je veux tâcher que la fin de ma

vie honore son cours et y réponde. Jusqu'ici j'ai supporté le malheur; il me reste à savoir supporter la captivité, la douleur, la mort : ce n'est pas le plus difficile, mais la dérision, le mépris, l'opprobre, apanage ordinaire de la vertu parmi les méchants, dans tous les points par où l'on pourra me les faire sentir. J'espere qu'un jour on jugera de ce que je fus par ce que j'aurai su souffrir. Tout ce que vous m'avez dit pour me détourner, quoique plein de sens, de vérité, d'éloquence, n'a fait qu'enflammer mon courage : c'est un effet qu'il est naturel d'éprouver près de vous; et je n'ai pas peur que d'autres m'ébranlent quand vous ne m'avez pas ébranlé. Non, je ne trouve rien de si grand, de si beau, que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zèle, et mon cœur se sent digne du même prix.

Adieu, monsieur : ce n'est pas sans un vrai regret que je me vois à la veille de m'éloigner de vous. Avant de vous quitter, j'ai voulu du moins goûter la douceur d'épancher mon cœur dans celui d'un homme

vertueux. C'est , selon toute apparence , un avantage que je ne retrouverai de longtemps.

---

*Note oubliée dans ma lettre à M. de S.-Germain.*

Je me souviens d'avoir étant jeune employé le vers suivant dans une comédie :

C'est en le trahissant qu'il faut punir un traître.

Mais outre que c'étoit dans un cas très excusable et où il ne s'agissoit point d'une véritable trahison , ce vers , échappé dans la rapidité de la composition , dans une piece non publique et non corrigée , ne prouve point que l'auteur pense ce qu'il fait dire à une femme jalouse , et ne fait autorité pour personne. S'il est permis de trahir les traîtres ce n'est qu'aux gens qui leur ressemblent ; mais jamais les armes des méchans ne souillerent les mains d'un honnête homme. Comme il n'est pas permis de mentir à un menteur , il est encore moins permis de trahir un traître : sans cela toute la morale seroit subvertie , et la vertu ne seroit plus qu'un vain nom ; car le nombre des mal-honnêtes gens étant malheureusement le plus grand sur la terre , si l'on se permettoit d'adopter vis-à-vis d'eux leurs propres maximes , on seroit le plus souvent mal-honnête

---

**E X T R A I T****D'UNE LETTRE A M. DU BELLOY.**

12 mars 1770.

**C**E que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger et du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensoient vous surprendre par cette voie.

Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que les discours en l'air ont quelque prise ; mais les frivoles clameurs de la calomnie , qui n'excitent guere d'attention , sont bien différentes dans leurs effets des complots tramés et concertés durant longues années , dans un profond silence , et dont les développemens successifs se font lentement , sourdement et avec méthode. Vous

---

homme soi-même , et l'on en viendrait bientôt à supposer toujours que l'on a affaire à des coquins , afin de s'autoriser à l'être.

parlez d'évidence : quand vous la verrez contre moi , jugez-moi ; c'est votre droit. Mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs : examinez quel motif leur inspire tant de zèle. J'ai toujours cru que les méchans inspiroient de l'horreur , mais point d'animosité. On les punit , ou on les fuit : mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse ; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir , à les tromper , à les trahir : ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là ; ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes gens si zélés , si vertueux , si fiers sur-tout d'être des traitres , et qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer : « Messieurs , j'admire votre zèle , et vos preuves me paroissent sans réplique ; mais pourquoi donc craindre si fort que l'accusé ne les sache et n'y réponde ? Permettez que je l'en instruisse , et que je vous nomme. Il n'est pas généreux , il n'est pas même juste de diffamer un homme , quel qu'il soit , en se cachant de lui. C'est , dites-vous , par ménagement pour lui que vous ne voulez pas le confondre ; mais il seroit moins cruel , ce me

semble , de le confondre que de le diffamer . et de lui ôter la vie que de la lui rendre insupportable. Tout hypocrite de vertu doit être publiquement confondu , c'est là son vrai châtiment ; et l'évidence elle-même est suspecte , quand elle élude la conviction de l'accusé. » En leur parlant de la sorte , examinez leur contenance , pesez leur réponse , suivez , en la jugeant , les mouvemens de votre cœur ; et les lumières de votre raison : voilà , monsieur , ce que je vous demande , et je me tiens alors pour bien jugé.

## L E T T R E

A M. MOULTOU.

Monquin, 28 mars 1770.

(Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.)

J'E tardois, cher Moultoü, pour répondre à votre dernière lettre, de pouvoir vous donner quelque avis certain de ma marche; mais les neiges qui sont revenues m'assiéger rendent les chemins de cette montagne tellement impraticables, que je ne sais plus quand j'en pourrai partir. Ce sera, dans mon projet, pour me rendre à Lyon, d'où je sais bien ce que je veux faire; mais j'ignore ce que je ferai.

J'avois eu le projet que vous me suggérez d'aller m'établir en Savoie; je demandai et obtins, durant mon séjour à Bourgoïn, un passe-port pour cela, dont, sur des lumières qui me vinrent en même temps, je ne voulus

point faire usage. J'ai résolu d'achever mes jours dans ce royaume , et d'y laisser à ceux qui disposent de moi le plaisir d'assouvir leur fantaisie jusqu'à mon dernier soupir.

Je ne suis point dans le cas d'avoir besoin de la bourse d'autrui , du moins pour le présent ; et , dans la position où je suis , je ne dépense guere moins en place qu'en voyage. Mais je suis fâché que l'offre de votre bourse m'ait ôté la ressource d'y recourir au besoin : ma maxime la plus chérie est de ne jamais rien demander à ceux qui m'offrent ; je les punis de m'avoir ôté un plaisir , en les privant d'un autre ; et quand je me ferai des amis à mon goût , je ne les irai pas choisir au Monomotapa , quoi qu'en dise la Fontaine. Cela tient à mon tour d'esprit particulier , dont je n'excuse pas la bizarrerie , mais que je dois consulter quand il s'agit d'être obligé ; car autant je suis touché de tout ce qu'on m'accorde , autant je le suis peu de ce qu'on me fait accepter. Aussi je n'accepte jamais rien qu'en rechignant et vaincu par la tyrannie des importunités ; mais l'ami qui veut bien m'obliger à ma mode , et non pas à la sienne , sera toujours

content de mon cœur. J'avoue pourtant que l'à-propos de votre offre mérite une exception; et je la fais en tâchant de l'oublier, afin de ne pas ôter à notre amitié l'un des droits que l'inégalité de fortune y doit mettre.

Il faut assurément que vous soyez peu difficile en ressemblance pour trouver la mienne dans cette figure de cyclope qu'on débite à si grand bruit sous mon nom. Quand il plut à l'honnête M. Hume de me faire peindre en Angleterre, je ne pus jamais deviner son motif, quoique dès lors je visse assez que ce n'étoit pas l'amitié. Je ne l'ai compris qu'en voyant l'estampe, et surtout en apprenant qu'on lui en donnoit pour pendant une autre représentant ledit M. Hume, qui réellement a la figure d'un cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos visages, ainsi peignent-ils nos ames avec la même fidélité. Je comprends que les bruyans éloges qu'on vous a faits de ce portrait vous ont subjugué; mais regardez-y mieux, et ôtez-moi de votre chambre cette mine farouche qui n'est pas la mienne assurément. Les gravures faites sur le portrait peint par la Tour me font

plus jeune à la vérité, mais beaucoup plus ressemblant : remarquez qu'on les a fait disparaître, ou contrefaire hideusement. Comment ne sentez-vous pas d'où tout cela vient et ce que tout cela signifie ?

Voici deux actes d'honnêteté, de justice et d'amitié à faire. C'est à vous que j'en donne la commission.

1°. Rey vient de faire une édition de mes écrits, à laquelle et à d'autres marques j'ai reconnu que mon homme étoit enrôlé. J'aurois dû prévoir et que des gens si attentifs ne l'oublieroient pas, et qu'il ne seroit pas à l'épreuve. Entre autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé, avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de M. le comte de Tressan, avec les réponses qui furent écrites il y a une quinzaine d'années, au sujet d'une tracasserie de Palissot. Je n'ai jamais communiqué ces lettres qu'au seul Vernes, auquel j'avois alors, et bien malheureusement, la même confiance que j'ai maintenant en vous. Depuis lors je ne les ai montrées à qui que ce soit, et ne me rappelle pas même en avoir parlé. Voilà pourtant Rey qui les imprime :

d'où les a-t-il eues ? Ce n'est certainement pas de moi ; et il ne m'a pas dit un mot de ces lettres en me parlant de cette édition. Je comprends aisément qu'il n'a pas mieux rempli le devoir d'obtenir l'agrément de M. de Tressan , qui probablement ne l'auroit pas donné non plus que moi. Du cercueil où l'on me tient enfermé tout vivant je ne puis pas écrire à M. de Tressan, dont je ne sais pas l'adresse et à qui ma lettre ne parviendroit certainement pas. Je vous prie de remplir ce devoir pour moi. Dites-lui que ce ne seroit pas envers lui , que j'honore , que j'aurois enfreint un devoir dont j'ai porté l'observation jusqu'à un scrupule peut-être inouï envers Voltaire , que j'ai laissé falsifier et défigurer mes lettres , et taire les siennes , sans que j'aie voulu jusqu'ici montrer ni les unes ni les autres à personne. Ce n'est sûrement pas pour me faire honneur que ces lettres ont été imprimées , c'est uniquement pour m'attirer l'inimitié de M. de Tressan.

2°. J'ai fait , il y a quelques mois , à madame la duchesse douairière de Portland un envoi de plantes que j'avois été herboriser pour elle au mont Pila , et que j'avois préparées

avec beaucoup de soin , de même qu'un assortiment de graines que j'y avois joint. Je n'ai aucune nouvelle de madame de Portland ni de cet envoi , quoique j'aie écrit et à elle et à son commissionnaire : mes lettres sont restées sans réponse , et je comprends qu'elles ont été supprimées ainsi que l'envoi , par des motifs qui ne vous seront pas difficiles à pénétrer. Les manœuvres qu'on emploie sont très assorties à l'objet qu'on se propose. Ayez , cher Moulou , la complaisance d'écrire à madame de Portland ce que j'ai fait et combien j'ai de regret qu'on ne me laisse pas remplir les fonctions du titre qu'elle m'avoit permis de prendre auprès d'elle , et que je me faisais un honneur de mériter. Vous sentez que je ne peux pas entretenir des correspondances malgré ceux qui les interceptent. Ainsi là-dessus , comme sur toute chose où la nécessité commande , je me sou mets. Je voudrois seulement que mes anciens correspondans sussent qu'il n'y a pas de ma faute et que je ne les ai pas négligés. La même chose m'est arrivée avec M. Gouan de Montpellier , à qui j'ai fait un envoi sous l'adresse de M. de

S.-Priest. La même chose m'arrivera peut-être avec vous. Accusez-moi du moins, je vous prie, la réception de cette lettre si elle vous parvient encore; la vôtre, si vous l'écrivez à la réception de la mienne, pourra me parvenir encore ici. Le papier me manque. Mes respects et ceux de ma femme à madame Moulton. Nous vous embrassons conjointement de tout notre cœur. Adieu, cher Moulton.

---

## L E T T R E

A M. L A L I A U D.

A Monquin, le 4 avril 1770.

C'EST par oubli, monsieur, que je n'avois pas répondu à votre précédente lettre; car, quoique je ne promette de l'exactitude à personne, je me ferois un plaisir d'en avoir avec vous. La description de votre vie tranquille et champêtre me fait grand plaisir; ainsi que celle du climat que vous habitez,

aux vents près qui ne sont point de mon goût. Cette douce vie pour laquelle j'étois né eût été celle dans laquelle j'aurois achevé mes jours si on m'avoit laissé faire; mais quand l'honneur, le devoir et la nécessité commandent, il faut obéir. Ne m'écrivez plus ici, monsieur; votre lettre ne m'y trouveroit vraisemblablement plus, et je ne puis vous donner d'adresse assurée, parceque, quoique je sache très bien ce que je veux faire, j'ignore absolument ce que je ferai. Je suis fâché de quitter ce pays sans vous envoyer des rosiers; mais la nature tardive en ces cantons n'est pas encore éveillée; à peine avons-nous déjà quelques violettes, et je ne dois plus espérer de cueillir des roses. Adieu, mon cher M. Laliaud. Souvenez-vous de moi quelquefois. Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

---

L E T T R E  
A M. M O U L T O U.

Monquin, le 6 avril 1770.

( Pauvres aveugles que nous sommes ! etc. )

V O T R E lettre, cher Moulou, m'afflige sur votre santé. Vous m'aviez parlé dans la précédente de votre mal de gorge comme d'une chose passée; et je le regardois comme un de ceux auxquels j'ai moi-même été si sujet, qui sont vifs, courts, et ne laissent aucune trace. Mais si c'est une humeur de goutte, il sera difficile que vous ne vous en ressentiez pas de temps en temps: mais sur-tout n'allez pas vous mettre dans la tête d'en vouloir guérir; car ce seroit vouloir guérir de la vie, mal que les bons doivent supporter tant qu'il leur reste quelque bien à faire. Du Peyrou pour avoir voulu droguer la sienne l'effaroucha, la fit remonter, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine que nous parvinmes à la rappeler aux extrémités. Vous savez sans doute ce qu'il faut

faire pour cela : j'ai vu l'effet grand et prompt de la moutarde à la plante des pieds ; je vous la recommande en pareille occurrence , dont veuille le ciel vous préserver ! Si jeune déjà la goutte ! Que je vous plains ! Si vous eussiez toujours suivi le régime que je vous faisais faire à Motier , sur - tout quant à l'exercice , vous ne seriez point atteint de cette cruelle maladie. Point de souper , peu de cabinet , et beaucoup de marche dans vos relâches ; voilà ce qu'il me reste à vous recommander.

Ce que vous m'apprenez qui s'est passé dernièrement dans votre ville me fâche encore , mais ne me surprend plus. Comment ! votre conseil souverain se met à rendre des jugemens criminels ! Les rois , plus sages que lui , n'en rendent point. Voilà ces pauvres gens prenant à grands pas le train des Athéniens , et courant chercher la même destinée , qu'ils trouveront , hélas ! assez tôt sans tant courir. Mais ,

*Quos vult perdere Jupiter , dementat.*

Je ne doute point que les natifs ne misent à leurs prétentions l'insolence de gens

qui se sentent soufflés , et qui se croient soutenus ; mais je doute encore moins que, si ces pauvres citoyens ne se laissoient aveugler par la prospérité et séduire par un vil intérêt , ils n'eussent été les premiers à leur offrir le partage, dans le fond très juste , très raisonnable et très avantageux à tous , que les autres leur demandoient. Les voilà aussi durs aristocrates avec les habitans , que les magistrats furent jadis avec eux. De ces deux aristocraties , j'aimerois encore mieux la première.

Je suis sensible à la bonté que vous avez de vouloir bien écrire à madame de Portland et à M. de Tressan. L'équité, l'amitié, dicteront vos lettres ; je ne suis pas en peine de ce que vous direz. Ce que vous me dites de l'antérieure impression des lettres du dernier disculpe absolument Rey sur cet article , mais n'infirme point au reste les fortes raisons que j'ai de le tenir tout au moins pour suspect ; et je connois trop bien les gens à qui j'ai à faire pour pouvoir croire que , songeant à tant de monde et à tant de choses, ils aient oublié cet homme-là. Ce que vous a dit M. Garcin du bruit

qu'il fait de son amitié pour moi n'est pas propre à m'y donner plus de confiance. Cette affectation est singulièrement dans le plan de ceux qui disposent de moi. C.....t y brilloit par excellence, et jamais il ne parloit de moi sans verser des larmes de tendresse. Ceux qui m'aiment véritablement se gardent bien, dans les circonstances présentes, de se mettre en avant avec tant d'emphase; ils gémissent tout bas au contraire, observent, et se taisent jusqu'à ce que le temps soit venu de parler.

Voilà, cher Moulton, ce que je vous prie et vous conseille de faire. Vous compromettre ne seroit pas me servir. Il y a quinze ans qu'on travaille sous terre; les mains qui se prêtent à cette œuvre de ténèbres la rendent trop redoutable pour qu'il soit permis à nul honnête homme d'en approcher pour l'examiner. Il faut pour monter sur la mine attendre qu'elle ait fait son explosion; et ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre, c'est ma mémoire. Voilà, cher Moulton, ce que j'ai toujours attendu de vous. Ne croyez pas que j'ignore vos liaisons: ma confiance n'est pas celle d'un sot, mais

celle au contraire de quelqu'un qui se connoît en hommes , en diversité d'étoffes d'âmes , qui n'attend rien des C.....t, et qui attend tout des Moulton. Je ne puis douter qu'on n'ait voulu vous séduire ; je suis persuadé qu'on n'a fait tout au plus que vous tromper. Mais avec votre pénétration vous avez vu trop de choses , et vous en verrez trop encore , pour pouvoir être trompé longtemps. Quand vous verrez la vérité il ne sera pas pour cela temps de la dire ; il faut attendre les révolutions qui lui seront favorables et qui viendront tôt ou tard. C'est alors que le nom de mon ami , dont il faut maintenant se cacher , honoiera ceux qui l'auront porté et qui rempliront les devoirs qu'il leur impose. Voilà ta tâche , ô Moulton ! Elle est grande , elle est belle , elle est digne de toi ; et depuis bien des années mon cœur t'a choisi pour la remplir.

Voici peut-être la dernière fois que je vous écrirai. Vous devez comprendre combien il me seroit intéressant de vous voir : mais ne parlons plus de Chambéri ; ce n'est pas là où je suis appelé. L'honneur et le devoir crient ; je n'entends plus que leur voix.

Adieu : recevez l'embrassement que mon cœur vous envoie. Toutes mes lettres sont ouvertes : ce n'est pas là ce qui me fâche , mais plusieurs ne parviennent pas. Faites en sorte que je sache si celle-ci aura été plus heureuse. Vous n'ignorerez pas où je serai ; mais je dois vous prévenir qu'après avoir été ouvertes à la poste , mes lettres le seront encore dans la maison où je vais loger. Adieu derechef. Nous vous embrassons l'un et l'autre avec toute la tendresse de notre cœur. Nos hommages et respects les plus tendres à madame.

Il est vrai que j'ai cherché à me défaire de mes livres de botanique, et même de mon herbier. Cependant comme l'herbier est un présent, quoique non tout-à-fait gratuit, je ne m'en déferai qu'à la dernière extrémité, et mon intention est de le laisser, si je puis, à celui qui me l'a donné, augmenté de plus de trois cents plantes que j'y ai ajoutées.

## L E T T R E

A M. DE CÉZARGES.

Monquin, fin d'avril 1770.

J E vous avoue, monsieur, que, vous connaissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise la tranquillité avec laquelle vous avez souffert en mon absence les outrages atroces que ma femme a reçus du bandit en cotillon auquel M<sup>me</sup> de Cezarges a jugé à propos de nous livrer, après nous avoir ôté les gens qu'elle nous avoit tant vantés elle-même, et avec qui nous vivions en paix.

Je sais bien, monsieur, qu'on vous taxe d'avoir peu d'autorité chez vous, et que le capitaine Vertier vous a subjugué, dit-on, comme les autres; mais je ne vous aurois jamais cru dénué de crédit dans votre propre maison au point de n'y pouvoir procurer la sureté aux hôtes que vous y avez pla-

cés vous-même. Puisqu'en cela toutefois je me suis trompé, puisque vous ne pouvez vous délivrer des mains des susdits bandits en cotillon, et puisque M<sup>me</sup> de Cezarges elle-même ne voit d'autre remede aux mauvais traitemens que je puis recevoir des gens qui dépendent d'elle que d'en être désolée, ne trouvez pas mauvais, jusqu'à ce que je puisse me procurer une autre demeure, que, réduit à moi seul pour toute ressource, je tâche de me faire la justice que je ne puis obtenir, en pourvoyant de mon mieux à ma propre défense et à la protection que je dois à ma femme. Que s'il en arrive du scandale dans votre maison, je vous prends vous-même à témoin qu'il n'y aura pas de ma faute, puisque ne pouvant, sans manquer à moi-même et à ma femme, éviter d'en venir là, je ne l'ai fait cependant qu'à la dernière extrémité et après vous en avoir prévenu.

FRAGMENT

## F R A G M E N T

## D'UNE LETTRE A M. L. D. M.

A Paris, le 23 novembre 1770.

OUI, le cruel moment où cette lettre fut écrite, fut celui où, pour la première et l'unique fois, je crus percer le sombre voile du complot inouï dont je suis enveloppé; complot dont, malgré mes efforts pour en pénétrer le mystère, il ne m'étoit pas venu jusqu'alors la moindre idée, et dont la trace s'effaça bientôt dans mon esprit au milieu des absurdités sans nombre dont je le vis environné. La violence de mes idées, et le trouble où elles me plongèrent à cette découverte, m'ont plutôt laissé le souvenir de leur impression que celui de leur tissu. Pour en bien juger il faudroit avoir présents à l'esprit tous les détails de la situation où j'étois pour lors et toutes les circonstances qui la rendoient accablante; seul, sans appui,

sans conseil , sans guide , à la merci des gens chargés de disposer de moi , livré par leurs soins à la haine publique, que je voyois, que je sentoís en frémissant , sans qu'il me fût possible d'en appercevoir , d'en conjecturer au moins la cause , pas même, ce qui paroît incroyable , de savoir les nouvelles publiques et de lire les gazettes ; environné des plus noires ténèbres , à travers lesquelles je n'appercevois que de sinistres objets ; confiné pour tout asyle, aux approches de l'hiver , dans un méchant cabaret , et d'autant plus effrayé de ce qui venoit de m'arriver à Trye que j'en voyois la suite et l'effet à Grenoble.

L'aventure de Thevenin , que j'attribuois aux intrigues des Anglois et des gens de lettres , m'apprit que ces intrigues venoient de plus près et de plus haut. J'avois cru ce Thevenin aposté seulement par le sieur Bovier. J'appris par hasard que Bovier n'agissoit dans cette affaire que par l'ordre de monsieur l'intendant ; ce qui ne m'en donna pas peu à penser. M. de Tonnerre, après m'avoir hautement promis toute la protection dont j'avois besoin pour approfondir cette

affaire, me pressa de la suivre, et me proposa le voyage de Grenoble pour m'aboucher avec ledit Thevenin. La proposition me parut bizarre après les preuves péremptoires que j'avois données. J'y consentis néanmoins. Quand j'eus fait ce voyage, et que, malgré mon ineptie, son imposture fut parvenue au plus haut degré d'évidence, M. de Tonnerre, oubliant l'assurance qu'il m'avoit donnée, m'offrit de punir ce malheureux par quelques jours de prison, ajoutant qu'il ne pouvoit rien de plus. Je n'acceptai point cette offre, et l'affaire en demeura là. Mais il resta clair par l'expérience qu'un imposteur adroit pourroit m'embarrasser, et que je manquois souvent du sang froid et de la présence d'esprit nécessaires pour me démêler de ses ruses. Je crus aussi m'appercevoir que c'étoit là ce qu'on avoit voulu savoir, et que cette connoissance influoit sur les intrigues dont j'étois l'objet. Cette idée m'en rappela d'autres, auxquelles jusqu'alors j'avois fait peu d'attention, et des multitudes d'observations que j'avois rejetées comme les vaines inquiétudes d'une imagination effarouchée par mes malheurs.

Pour remonter à un évènement qui n'est pas sans mystere , l'époque du décret contre ma personne me parut avoir été celle d'une sourde trame contre ma réputation , qui d'année en année étendit doucement ses menées , jusqu'à ce que mon départ pour l'Angleterre , les manœuvres de M. Hume , et la lettre de M. Walpole , les mirent plus à découvert ; jusqu'à ce qu'ayant écarté de moi tout le monde , hors les auteurs du complot , on pût me traîner dans la fange ouvertement et impunément.

C'est ainsi que peu-à-peu tout changeoit autour de moi. Le langage même de mes connoissances changeoit très sensiblement. Il régnoit jusques dans leurs éloges une affectation de réserve, d'équivoque et d'obscurité , qu'ils n'avoient jamais eue auparavant ; et M. de Mirabeau , m'ayant écrit à Wootton pour m'offrir un asyle en France , prit un ton si bizarre et se servoit de tournures si singulieres , qu'il me falloit toute la sécurité de l'innocence et toute ma confiance en ses avances d'amitié pour n'être pas choqué d'un pareil langage. J'y fis pour lors si peu d'attention , que je n'en vins pas

moins en France à son invitation ; mais j'y trouvai un tel changement par rapport à moi, et une telle impossibilité d'en découvrir la cause, que ma tête, déjà altérée par l'air sombre de l'Angleterre, s'affectoit davantage de plus en plus. Je m'apperçus qu'on cherchoit à m'ôter la connoissance de tout ce qui se passoit autour de moi : il n'y avoit pas là de quoi me tranquilliser, encore moins dans les traitemens dont, à l'insu de M. le prince de Conti (du moins je le croyois ainsi), l'on m'accabloit au château de Trye. Le bruit en étant parvenu jusqu'à S. A. S., elle n'épargna rien pour y mettre ordre, quoique toujours sans succès, sans doute parceque l'impulsion secrete en venoit à la fois du dedans et du dehors. Enfin poussé à bout, je pris le parti de m'adresser à madame de Luxembourg, qui pour toute assistance me fit faire de bouche une réponse assez seche, très peu consolante, et qui ne répondoit guere aux bontés dont ce prince paroissoit m'accabler.

Depuis très long-temps, et long-temps même avant le décret, j'avois remarqué dans cette dame un grand changement de

ton et de manieres envers moi. J'en attribuois la cause à un refroidissement assez naturel de la part d'une grande dame, qui d'abord s'étant trop engouée de moi sur mes écrits, s'en étoit ensuite ennuyée par ma bêtise dans la conversation et par ma gaucherie dans la société. Mais il y avoit plus, et j'avois trop d'indices de sa secrete haine pour pouvoir raisonnablement en douter. Je jugeois même que cette haine étoit fondée sur des balourdises de ma part, bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais les femmes ne pardonnent, quoiqu'on n'ait eu nulle intention de les offenser. Je flottois pourtant toujours dans cette opinion, ne pouvant me persuader qu'une femme de ce rang, qui m'avoit si bien connu, qui m'avoit marqué tant de bienveillance et même d'empressement, la veuve d'un seigneur qui m'honoroit d'une amitié particuliere, pût jamais se résoudre à me haïr assez cruellement pour vouloir travailler à ma perte. Une seule chose m'avoit paru toujours inexplicable. En partant de Montmorenci, j'avois laissé à M. de Luxembourg tous mes

papiers , les uns déjà triés , les autres qu'il se chargea de trier lui-même pour me les envoyer avec les premiers et brûler ce qui m'étoit inutile. En recevant cet envoi , je trouvai qu'il manquoit dans le triage plusieurs manuscrits que j'y avois mis , et nombre de lettres indifférentes en elles-mêmes , mais qui faisoient lacune dans la suite que j'avois voulu conserver , ayant déjà formé le projet d'écrire un jour mes mémoires. Cette infidélité me frappa : Je ne pouvois l'attribuer à monsieur le maréchal , dont je connoissois la droiture invariable et la vérité de son amitié pour moi. Je n'osois non plus en soupçonner madame la maréchale , sachant sur-tout qu'on ne pouvoit tirer de ces papiers aucun usage qui pût me nuire , à moins de les falsifier. Je présentai que M. d'Alembert , qui depuis quelque temps s'étoit introduit auprès d'elle , avoit trouvé le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avoit plu , soit pour tirer de ces papiers ce qui lui pouvoit convenir , soit pour tâcher de me susciter quelque tracasserie. Comme j'étois déjà déterminé à quitter tout-à-fait la littérature , je

m'inquiétai peu de ces larcins , qui n'étoient pas les premiers de la même main que j'avois endurés sans m'en plaindre. (1)

Par trait de temps et malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, les sentimens secrets de madame de Luxembourg se manifestoient davantage de jour en jour: cependant, craignant toujours d'être injuste, je ne cessai point de me confier à elle dans mes malheurs, quoique toujours sans réponse et sans succès. Enfin, en dernier lieu, ayant écrit à M. de Choiseul pour lui demander, dans l'extrémité où j'étois, un passe-port pour sortir du royaume, et n'ayant point de réponse, j'écrivis encore à madame de Luxembourg, qui ne me fit aucune réponse non plus. Ce silence dans la circonstance me parut décisif, et

---

(1) Sans parler ici de ses *Elémens de musique*, je venois de parcourir un *Dictionnaire des beaux arts*, portant le nom d'un M. Lacombe, dans lequel je trouvai beaucoup d'articles tout entiers de ceux que j'avois faits en 1749 pour l'*Encyclopédie*, et qui, depuis nombre d'années, étoient dans les mains de M. d'Alembert.

j'en conclus que si cette dame n'entroit pas directement dans le complot, du moins elle en étoit instruite, et ne vouloit m'aider ni à le connoître ni à m'en tirer. Je reçus le passe-port lorsque j'avois cessé de l'attendre. M. de Choiseul l'accompagna d'une lettre d'un style obscur, ambigu, choquant même, et assez semblable à celui des lettres de M. de Mirabeau. Je jugeai qu'on ne m'avoit fait attendre ainsi le passe-port que pour se donner le temps de machiner à son aise dans les lieux où l'on savoit que j'avois dessein d'aller. Cette idée me fit changer sur-le-champ toutes mes résolutions, et prendre celle de retourner en Angleterre, où pour le coup j'avois tout lieu de croire que je n'étois pas attendu. J'écrivis à l'ambassadeur; j'écrivis à M. Davenport: mais tandis que j'attendois mes réponses, j'apperçus autour de moi une agitation si marquée, j'entendis rebattre à mes oreilles des propos si mystérieux, Bovier m'écrivoit de Grenoble des lettres si inquiétantes, qu'il fut clair qu'on cherchoit à m'alarmer et me troubler tout-à-fait, et l'on réussit. Ma tête s'affecta de tant d'effrayans mysteres, dont on s'efforçoit d'augmenter l'horreur par l'ob-

scurité. Précisément dans le même temps on arrêta, dit-on, sur la frontière du Dauphiné un homme qu'on disoit complice d'un attentat exécrationnel : on m'assura que cet homme passoit par Bourgoin (1). La rumeur fut grande, les propos mystérieux allèrent leur train avec l'affectation la plus marquée. Enfin, quand on auroit formé le projet d'achever de me rendre tout-à-fait frénétique, on n'auroit pas pu mieux s'y prendre ; et si la plus noire fureur ne s'empara pas alors de mon ame, c'est que les mouvemens de cette espece ne sont pas dans sa nature. Vous sentez du moins que, dans l'émotion successive qu'on m'avoit donnée, il n'y avoit pas là de quoi me tranquilliser, et que tant de noires idées, qu'on avoit soin de renouveler et d'entretenir sans cesse, n'étoient pas propres à rendre aux miennes leur sérénité. Continuant cependant à me disposer au prochain départ pour l'Angleterre, je visitois à

---

(1) Comme on n'a plus entendu parler, que je sache, de ce prétendu prisonnier, je ne doute point que tout cela ne fût un jeu barbare et digne de mes persécuteurs.

loisir les papiers qui m'étoient restés , et que j'avois dessein de brûler , comme un embarras inutile que je traînois après moi. Je commençois cette opération sur un recueil transcrit de lettres que j'avois discontinué depuis long-temps, et j'en feuilletois machinalement le premier volume (1) , quand je tombai par hasard sur la lacune dont j'ai parlé , et qui m'avoit toujours paru difficile à comprendre. Que devins-je en remarquant que cette lacune tomboit précisément sur le temps de l'époque dont le prisonnier qui venoit de passer m'avoit rappelé l'idée , et à laquelle sans cet évènement je n'aurois pas plus songé qu'au paravant ! Cette découverte me bouleversa. J'y trouvai la clef de tous les mysteres qui m'environnoient. Je compris que cet enlèvement de lettres avoit certainement rapport au temps où elles avoient été écrites , et que , quelque innocentes que fussent ces lettres , ce n'étoit pas pour rien qu'on s'en étoit emparé. Je conclus de là que depuis plus de six ans ma perte étoit jurée , et que ces lettres , inutiles à tout autre usage ,

---

(1) C'en est ici le second.

servoient à fournir les points fixes des temps et des lieux pour bâtir le système d'impositions dont on vouloit me rendre la victime.

Dès l'instant même je renonçai au projet d'aller en Angleterre; et, sans balancer un moment, je résolus de m'exposer, armé de ma seule innocence, à tous les complots que la puissance, la ruse et l'injustice, pouvoient tramer contre elle (1). La nuit même où je fis cette affreuse découverte, je songeai, sachant bien que toutes mes lettres étoient ouvertes à la poste, à profiter du retour de M. Pepin de Belleisle (2), qui, m'étant venu voir la veille, m'accabloit des plus pressantes offres de service; et je lui remis le matin une lettre pour M<sup>me</sup> de Brionne, qui en contenoit une autre pour M. le prince de Conti, l'une et l'autre écrites si à la hâte, qu'ayant été contraint d'en transcrire une, j'envoyai le brouillon au lieu de la copie.

---

(1) Ce fut par une suite de cette même résolution que je conservai mon recueil de lettres, dont heureusement je n'avois encore déchiré et brûlé que quelques feuillets.

(2) Il venoit d'accompagner en Piémont M<sup>me</sup> la princesse de Carignan.

Tels sont, autant que je puis me le rappeler, le sujet et l'occasion desdites lettres : car encore une fois l'agitation où j'étois en les écrivant ne m'a pas permis de garder un souvenir bien distinct de tout ce qui s'y rapporte.

---

## L E T T R E

A M. D U S A U L X.

9 février 1771

**M**ONSIEUR, je suis toujours frappé de l'idée que vous avez eue de me mettre, dans le livre que vous faites, en pendant avec un scélérat abominable, qui fait du masque de la vertu l'instrument du crime, et qui, selon vous, la rend aussi touchante dans ses discours qu'elle l'est dans mes écrits. J'ai toujours, cru, je crois encore qu'il faut aimer sincèrement la vertu pour savoir la rendre aimable aux autres, et que quiconque y croit de bonne foi distingue aisément dans son

cœur le langage de l'hypocrisie d'avec celui que le cœur a dicté. Vous me dites pour excuse que vous portiez ce jugement à l'âge de dix-sept ans : mais , monsieur , à dix-sept ans vous n'aviez pas lu mes écrits ; c'est à l'âge où vous êtes , c'est au moment où vous écrivez , que vous identifiez l'impression que vous fait leur lecture avec celle des discours du fourbe dont il s'agit. Si c'est là la seule ou la plus honorable mention que vous faites dans votre ouvrage d'un homme à qui vous marquez entre vous et lui tant d'estime et d'empressement , le tour , si c'est un éloge , est neuf et bizarre ; si c'est un art employé pour appuyer couvertement l'imposture , il est infernal. Vous paraissez disposé à changer dans le passage ce qui peut me déplaire : n'y changez rien , monsieur ; s'il a pu vous plaire un moment , il ne me déplaira jamais. Je suis bien aise que toute la terre sache quelle place vous donnez dans vos écrits à un homme qu'en même temps vous recherchez avec tant de zèle , et à qui vous paraissez , au moins en parlant à lui , en donner une si belle dans votre estime et dans votre cœur. Cette remarque m'en rap-

pelle d'autres, trop petites pour être citées, mais sur l'effet desquelles je veux vous ouvrir le mien.

Après m'avoir dit si souvent et en si beaux termes que vous me connoissiez, m'aimiez, m'estimiez, m'honoriez parfaitement, il est constant, et je le dis de tout mon cœur, que les prévenances et les honnêtés dont vous m'avez comblé, adressées dans votre intention comme dans la vérité à un homme de bien et d'honneur, vous donnent à ma reconnoissance et à mon attachement un droit que je serai toujours empressé d'acquitter.

Mais s'il étoit possible, au contraire, que, m'ayant pris pour un hypocrite et un scélérat, vous m'eussiez cependant prodigué tant d'avances, de caresses, de cajoleries de toute espece, pour capter ma confiance et mon amitié, soit parceque mon caractere supposé conviendrait au vôtre, soit pour aller par astuce à des fins que vous me cacheriez avec soin; dans ce cas il n'est pas moins sûr qu'en tout état de choses possible vous ne seriez vous-même qu'un vil fourbe et un mal-honnête homme, digne

de tout le mépris que vous auriez eu pour moi.

J'aurois bien quelque chose encore à vous dire; mais je m'en tiens là, quant à présent. Voilà, monsieur, un doute que j'ai senti naître avec douleur, et qui s'augmente au point d'être intolérable. Je vous le déclare avec ma franchise ordinaire, dont, quelque mal qu'elle m'ait fait et qu'elle me fasse, je ne me départirai jamais. Imitiez-la, je vous prie, dans votre réponse. Je vous montre bien mes sentimens; montrez-moi si bien les vôtres, que je sache avec certitude ce que vous pensez de moi. Je me souviens de vous avoir dit que, si jamais je me défiois de vous, ce seroit votre faute. Vous voilà dans le cas; c'est à vous d'y pourvoir, au moins si vous donnez quelque prix à mon estime. En y pourvoyant, n'en faites pas à deux fois; car je vous avertis qu'à la seconde vous n'y seriez plus à temps.

Je me suis confié à vous, monsieur, et à d'autres que je ne connoissois pas plus que vous. Le témoignage intérieur de l'innocence et de la vérité m'a fait croire qu'il suffisoit d'épancher mon cœur dans des cœurs d'hommes,

d'hommes, pour y verser le sentiment dont il étoit plein. J'espere encore ne m'être pas trompé dans mon choix : mais quand cet espoir m'abuseroit, je n'en serois point abattu. La vérité, le temps, triompheront enfin de l'imposture ; et, de mon vivant même, elle n'osera jamais soutenir mes regards. Son plus grand soin, son plus grand art est de s'y dérober : mais cet art même la décele. Jamais on n'a vu, jamais on ne verra le mensonge marcher fièrement à la face du soleil en interpellant à grands cris la vérité, et celle-ci devenir cauteleuse, craintive et traîtresse, se masquer devant lui, fuir sa présence, n'oser l'accuser qu'en secret, et se cacher dans les ténèbres.

Je vous fais, monsieur, mes très humbles salutations.

## L E T T R E

A U M Ê M E.

Le 16 février 1771.

J'AI voulu, monsieur, mettre un intervalle entre votre dernière lettre et celle-ci, pour laisser calmer mes premiers mouvemens et agir ma seule raison. Votre lettre est bien plus employée à me dire ce que je dois penser de vous que ce que vous pensez de moi ; quoique je vous eusse prévenu que de ce dernier jugement dépendoit absolument l'autre. Il faut pourtant que je me décide, et que je vous juge en ce qui me regarde, quoique j'aie renoncé, comme vous me le conseillez, à juger des hommes ; bien convaincu que l'obscur labyrinthe de leur cœur m'est impénétrable, à moi, dont le cœur transparent comme le crystal ne peut cacher aucun de ses mouvemens, et qui, jugeant si long-temps des autres par moi,

n'ai cessé depuis vingt ans d'être leur jouet et leur victime.

A force de m'environner de ténèbres on m'a cependant rendu quelquefois un peu plus clairvoyant ; et l'expérience et la nécessité me font appercevoir bien des choses , par le soin même qu'on prend à me les cacher. J'ai vu dans toute votre conduite avec moi les honnêtetés les plus marquées , les attentions les plus obligeantes , et des fins secretes à tout cela ; j'y ai même démêlé des signes de peu d'estime en bien des points , et sur-tout dans les petits cadeaux , auxquels vous m'avez apparemment cru fort sensible , au lieu qu'ils me sont indifférens ou suspects. *Timeo Danaos et dona ferentes.* C'est précisément par le peu de cas que j'en fais que je ne les refuse plus , lassé des disputes et des ridicules que m'attirerent long-temps ces refus , par la maligne obstination des donneurs , qui avoient leurs vues , et bien sûr , en recevant et oubliant tout , d'écarter enfin plus surement toutes ces petites amorces. Je cherchois un logement ; vous avez voulu m'avoir pour voisin , et presque pour hôte : cela étoit bon

et amical ; mais j'ai vu que vous le vouliez trop, et que vous cherchiez à m'attirer ; vous avez fait par là tout le contraire. Vous avez cru que j'aimois les dîners, vous avez cru que j'aimois les louanges ; tout , à travers la pompe de vos paroles, m'a prouvé que j'étois mal connu de vous. Les je ne sais quoi, trop longs à dire, mais frappans à remarquer, m'ont averti qu'il y avoit quelque mystere caché sous vos caresses, et tout a confirmé mes premières observations.

L'article que vous m'avez lu a achevé de m'éclairer. Plus j'y ai réfléchi, moins je l'ai trouvé naturel, dans ma position présente, de la part d'un bienveillant. Vous faites trop valoir le soin que vous avez pris de me lire cet article. Vous avez prévu que je le verrois un jour, et vous sentiez ce que j'en aurois pu penser et dire, si vous me l'eussiez tû jusqu'à sa publication. Vous avez cru me leurrer par ce mot d'*illustre*. Ah ! vous êtes trop loin de voir combien la réputation d'homme bon, juste et vrai, que je gardai quarante ans, et que je n'ai jamais mérité de perdre, m'est plus chere que toutes vos glorioles littéraires, dont j'ai si bien senti le

néant. Ne changons point, monsieur, l'état de la question. Il ne s'agit pas de savoir comment vous avez procédé pour faire passer un article aussi captieux, mais comment il vous est venu dans l'esprit de l'écrire, de me mettre gracieusement en parallèle avec un exécrationnable scélérat, et cela précisément au moment où l'imposture n'épargne aucune ruse pour me noircir. Mes écrits respirent l'amour de la vertu, dont le cœur de l'auteur étoit embrasé. Quoi que mes ennemis puissent faire, cela se sent et les désole. Dites-moi si, pour énerver ce sentiment, aucun d'eux s'y prit jamais plus adroitement que vous.

Et maintenant, au lieu de me dire nettement quel jugement vous portez de moi, de mes sentimens, de mes mœurs, de mon caractère, comme vous le deviez dans la circonstance, et comme je vous en avois conjuré, vous me parlez de larmes d'attendrissement et d'un intérêt de commisération : comme si c'étoit assez pour moi d'exciter votre pitié sans prétendre à des sentimens plus honorables. Je vous estime encore, me dites-vous, mais je vous plains. Moi, je vous

réponds : Quiconque ne m'estimera que par grace trouvera difficilement en moi la même générosité.

Je voudrois , monsieur , entendre un peu plus clairement quel est ce grand intérêt que vous dites prendre eu moi. Le premier, le plus grand intérêt d'un homme est son honneur. Vous auriez donné, dites-vous , un de vos bras pour m'en sauver un : c'est beaucoup , et c'est même trop ; je n'aurois pas donné mon bras pour le vôtre , mais je l'aurois donné ; je le jure , pour la défense de votre honneur. Entouré de ces preneurs d'intérêt qui ne cherchent qu'à me donner , comme faisoit aux passans ce Romain , un écu et un soufflet à chaque rencontre , je ne prends pas le change sur cet intérêt prétendu ; je sais qu'ils n'ont d'autre but dans leur fausse bienveillance que d'ajouter à leurs noirceurs , quand je m'en plains , le reproche de l'ingratitude.

*Le généreux , le vertueux J. J. Rousseau inquiet et défiant comme un lâche criminel !* Monsieur du Saulx , si , vous sentant poignarder par derriere par des assassins masqués , vous poussiez en vous retournant

les cris de la douleur et de l'indignation ; que diriez - vous de celui qui pour cela vous reprocheroit froidement d'être inquiet et défiant comme un lâche criminel ?

Il n'y aura jamais que des cœurs capables du crime qui puissent en soupçonner le mien ; et quant à la lâcheté , malgré tout l'effroi qu'on a voulu me donner , me voici dans Paris , seul , étranger , sans appui , sans amis , sans parens , sans conseil ; armé de ma seule innocence et de mon courage , à la merci d'adroits et puissans persécuteurs qui me diffament en se cachant , les provoquant et leur criant : Parlez haut , me voilà. Ma foi , monsieur , si quelqu'un fait lâchement le plongeon dans cette affaire , il me semble que ce n'est pas moi.

Je veux être juste toujours. S'il n'y a contre moi nulle œuvre de ténèbres , votre reproche est fondé , j'en conviens ; mais s'il existe une pareille œuvre , et que vous le sachiez très bien , convenez aussi que ce même reproche est bien barbare. Je prends là-dessus votre conscience pour juge entre vous et moi.

Vous me trompez , monsieur ; j'ignore à

quelle fin , mais vous me trompez. C'est assurément tromper un homme à qui l'on marque la plus tendre affection , que de lui cacher les choses qui le regardent et qu'il lui importe le plus de savoir. Encore une fois , j'ignore quels sont vos motifs ; mais je sais qu'on ne trompe personne pour son bien. Je n'attaque à tout autre égard ni votre droiture ni vos vertus. Je ne sais qu'une seule chose , mais je la sais bien ; c'est que vous me trompez.

Je veux que tout le monde lise dans mon cœur , et que ceux avec qui je vis sachent comme moi-même ce que je pense d'eux , quoiqu'une malheureuse honte , que je ne puis vaincre ; m'empêche d'oser le leur dire en face ; c'est afin que vous n'ignoriez pas mes sentimens que je vous écris. Du reste mon intention n'est de rompre avec vous qu'autant que cela vous conviendra. Je vous laisse le choix. Si je connoissois un seul homme à ma portée dont le cœur fût ouvert comme le mien , qui eût autant en horreur la dissimulation , le mensonge , qui dédaignât , qui refusât de hanter ceux auxquels il n'oseroit dire ce qu'il pense d'eux , j'irois

à cet homme , et très sûr d'en faire mon ami ; je renoncerois à tous les autres ; il seroit pour moi tout le genre humain. Mais, après dix ans de recherche inutile , je me lasse et ma lanterne est éteinte. Environné de gens qui , sous un air d'intérêt grossièrement affecté , me flattent pour me surprendre , je les laisse faire , parcequ'il faut bien vivre avec quelqu'un , et qu'en quittant ceux-là pour d'autres je ne trouverois pas mieux. Du reste , s'ils ne voient pas ce que je pense d'eux , c'est assurément leur faute. Je suis toujours surpris , je l'avoue , de les voir m'étaler pompeusement leurs vertus et leur amitié pour moi ; je cherche inutilement comment on peut être vertueux et faux tout à la fois , comment on peut se faire un honneur de tromper les gens qu'on aime : je n'aurois jamais cru qu'on pût être aussi fiers d'être des traîtres. Livré depuis si long-temps à tous ces gens-là , j'aurois tort assurément d'être difficile en liaisons , et bien plus de me refuser à la vôtre , puisque votre société me paroît très agréable , et que , sans vous confondre avec tous les empressés qui m'entourent , je vous compte

parmi ceux que j'estime le plus : ainsi je vous laisse le maître de me voir ou de ne pas me voir, comme cela vous conviendra. Pour l'intimité, je n'en veux plus avec personne, à moins que, contre toute apparence, je ne trouve fortuitement l'homme juste et vrai que j'ai cessé de chercher. Quiconque aspire à ma confiance doit commencer par me donner la sienne ; et du reste, malade ou non, pauvre ou riche, je trouverai toujours très mauvais que, sous prétexte d'un zèle que je n'accepte point, qui que ce soit veuille malgré moi se mêler de mes affaires.

Je viens de vous ouvrir mon cœur sans réserve. C'est à vous maintenant de consulter le vôtre et de prendre le parti qui vous conviendra. Je vous salue, monsieur, très humblement.

## L E T T R E

A M. LE CHEVALIER DE COSSÉ.

Paris, le 25 juillet 1771.

Je suis, monsieur le chevalier, touché de vos bontés et des soins qu'elles vous suggèrent en ma faveur. Très persuadé que ces soins de votre part sont des fruits de votre bon naturel et de votre bienveillance envers moi, après vous en avoir remercié de tout mon cœur, je prendrai la liberté d'y correspondre par un conseil qui part de la même source et que la différence de nos âges autorise de ma part ; c'est, monsieur, de ne vous mêler d'aucune affaire que vous n'en soyez préalablement bien instruit.

La pension que vous dites m'avoir été retirée, et que vous offrez de me faire rendre, m'a été apportée avec les arrérages, ici dans ma chambre, il n'y a pas quatre mois, en une lettre de change de six mille

francs , qu'on offroit de me payer comptant sur-le champ ; et je vous assure que les plus vives sollicitations ne furent pas épargnées pour me faire recevoir cet argent. En voilà , ce me semble , assez pour vous faire comprendre que ceux qui ont prétendu vous mettre au fait de cette affaire ne vous en ont pas fait un rapport fidele , et que la difficulté n'est pas où vous la croyez voir.

Je vous réitere , monsieur , mes actions de graces de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi , et qui m'est plus précieux que toutes les pensions du monde : mais comme j'ai pris mon parti sur celle-là , je vous prie de ne m'en reparler jamais. Agréez mes humbles salutations.

## L E T T R E

A M. L E N O I R.

Paris, le 15 janvier 1772.

**M**ONSIEUR, je sais de quel prix sont vos momens, je sais qu'on les doit respecter ; mais je sais aussi que les plus précieux sont ceux que vous consacrez à protéger les opprimés et, si j'ose en réclamer quelques uns, ce n'est pas sans titre pour cela.

Après tant de vains efforts pour faire percer quelque rayon de lumière à travers les ténèbres dont on m'environne depuis dix ans, j'y renonce. J'ai de grands vices, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi ; j'ai commis de grandes fautes, mais que je n'ai point tues à mes amis ; et ce n'est que par moi qu'elles sont connues, quoiqu'elles aient été publiées par d'autres, qui sont quelquefois plus discrets. A cela près, si quelqu'un m'impute quelque sentiment vi-

cieux , quelque discours blâmable ou quelque acte injuste , qu'il se montre et qu'il parle : je l'attends et ne me cache pas . mais tant qu'il se cachera , lui , de moi pour me diffamer , il n'aura diffamé que lui-même aux yeux de tout homme équitable et sensé. L'évidence et les ténèbres sont incompatibles ; les preuves administrées par de malhonnêtes gens sont toujours suspectes ; et celui qui , commençant par fouler aux pieds la plus inviolable loi du droit naturel et de la justice , se déclare par-là déjà lâche et méchant , peut bien être encore imposteur et fourbe. Et comment donneroit-il à son témoignage , et , si l'on veut , à ses preuves , la force que l'équité n'accorde même à nulle évidence , de disposer de l'honneur d'un homme , plus précieux que la vie , sans l'avoir mis préalablement en état de se défendre et d'être entendu ? Que celui donc qui s'obstine à me juger ainsi reste dans le stupide aveuglement qu'il aime ; son erreur est de son propre fait ; c'est lui seul qu'elle déshonore : après m'être offert pour l'en tirer je l'y laisse , puisqu'il le veut et qu'il m'est impossible de l'en guérir malgré

lui. Grâces au ciel, tout l'art humain ne changera pas la nature des choses ; il ne fera pas que le mensonge devienne la vérité, ni que de mon vivant la poitrine de J. J. Rousseau renferme le cœur d'un mal-honnête homme : cela me suffit, et je vis en paix, attendant que mon moment et celui de la vérité vienne ; car il viendra, j'en suis très sûr, et je l'attends avec un témoignage qui me dédommage de celui d'autrui.

Tranquille donc sur tout ce qu'on me cache avec tant de soin, et même sur ce qui me parvient par hasard, j'ai laissé débiter, parmi cent autres bruits non moins ineptes, que j'avois cessé de voir madame de Luxembourg, après lui avoir emporté trois cents louis ; que je ne copiois de la musique que par grimace ; que j'avois de quoi vivre fort à mon aise ; que j'avois six bonnes mille livres de rente ; que la veuve Duchesne faisoit une pension de six cents livres à ma femme ; qu'elle m'en faisoit une autre à moi de mille écus pour une édition nouvelle de mes écrits que j'avois dirigée. J'ai laissé débiter tous ces mensonges ; je n'ai fait qu'en rire quand ils me sont revenus, et je n'ai pas

même été tenté de vous importuner, monsieur, de mes plaintes à ce sujet, quoique je sentisse parfaitement le coup que cette opinion de mon opulence devoit porter aux ressources que mon travail me procure pour suppléer à l'insuffisance de mon revenu. Une petite circonstance de plus a passé la mesure, et m'a causé quelque émotion ; parceque l'imposture, marchant toujours sous le masque de la trahison, a pris jusqu'ici grand soin de faire le plongeon devant moi, et ne m'avoit pas encore accoutumé à l'effronterie. Mais en voici une qui m'a, je l'avoue, affecté.

J'avois prié un de ceux qui m'ont averti des bruits dont je viens de parler de tâcher d'apprendre si madame Duchesne et le sieur Guy y avoient quelque part. De chez eux, où il n'a trouvé que des garçons, il est allé chez Simon, qu'on lui disoit avoir imprimé la nouvelle édition qui m'avoit été si bien payée. Simon lui a dit qu'en effet il venoit d'imprimer quelques uns de mes écrits sous mes yeux, que j'en avois revu les épreuves, et que j'étois même allé chez lui il n'y avoit pas long-temps. Quoique je sois par moi-même

même le moins important des hommes, je le suis assez devenu par ma singulière position pour être assuré que rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas ne vous échappe: c'est une de mes plus douces consolations; et je vous avoue, monsieur, que l'avantage de vivre sous les yeux d'un magistrat intègre et vigilant, auquel on n'en impose pas aisément, est un des motifs qui m'ont arraché des campagnes, où, livré sans ressource aux manœuvres des gens qui disposent de moi, je me voyois en proie à leurs satellites, et à toutes les illusions par lesquelles les gens puissans et intrigans abusent si aisément le public sur le compte d'un étranger isolé, à qui l'on est venu à bout de faire un inviolable secret de tout ce qui le regarde, et qui par conséquent n'a pas la moindre défense contre les mensonges les plus extravagans.

J'ai donc peu besoin, monsieur, de vous dire que cette opulence dont on me gratifie si libéralement dans les cercles, que toutes ces pensions si fièrement spécifiées (1), cette

---

(1) Celles en particulier de M<sup>me</sup> Duchesne se réduisent toutes à une rente de trois cents francs,

édition qu'on me prête, sont autant de fictions : mais je n'ai pu m'empêcher de mettre sous vos yeux l'impudence incroyable dudit Simon, que je ne vis de mes jours, que je sache, chez qui je n'ai jamais mis le pied, dont je ne sais pas la demeure, et que j'ignorois même, avant ces bruits, avoir imprimé aucun de mes écrits. Comme je n'attends plus aucune justice de la part des hommes, je m'épargne désormais la peine inutile de la demander, et je ne vous demande à vous-même que la patience de me lire, quoique je fasse l'exception qui est due à votre inté-

---

stipulée dans le marché de mon *Dictionnaire de musique*. J'en ai une de six cents francs de milord maréchal, dont je jouis par l'attention de celui qu'il en a chargé à ma prière, mais sans autre sûreté que son bon plaisir, n'ayant aucun acte valable pour la réclamer de mon chef. J'ai une rente de dix livres sterling pour mes livres que j'ai vendus en Angleterre, sur la tête de l'acheteur et sur la mienne; en sorte que cette rente doit s'éteindre au premier mourant. Tout cela fait ensemble onze cents francs de viager, dont il n'y a que trois cents de solides. Ajoutez à cela quelque argent comptant, dernier reste du petit capital que j'ai consumé dans mes

grité et à la générosité qui vous intéresse aux infortunés. Mais , ne voyant plus rien qui puisse me flatter dans cette vie , les restes m'en sont devenus indifférens. La seule douceur qui peut m'y toucher encore est que l'œil clairvoyant d'un homme juste pénètre au vrai ma situation ; qu'il la connoisse , et me plaigne en lui-même, sans se commettre pour ma défense avec mes dangereux ennemis. Je vous aurois choisi pour cela , monsieur , quand vous ne rempliriez point la place où vous êtes ; mais j'y vois, je l'avoue, un avantage de plus, puisque par cette place même vous avez été à portée de vérifier assez d'impostures pour en présumer beaucoup d'autres, que vous pouvez vérifier de même un jour. Peut-être vous écrirai je quelquefois encore ; mais je ne vous demanderai jamais rien ; et si ma confiance devient importune à l'homme occupé, je réponds du moins qu'elle ne sera jamais à charge au magistrat. Veuillez ne la pas dédaigner ; veuillez , monsieur , vous rappeler qu'elle

---

voyages , et que je m'étois réservé pour avoir quelque avance en faisant ici mon établissement.

ne tient pas seulement au respect que vous m'avez inspiré , mais encore aux témoignages de bonté dont vous m'avez honoré quelquefois, et que je veux mériter toute ma vie.

---

*A la suite de cette lettre l'auteur a ajouté, soit comme apostille, soit comme simple observation, l'article qu'on va lire.*

IL n'est peut-être pas inutile d'observer que le sieur Guy vient très fréquemment chez moi sans avoir rien à me dire et sans que je puisse trouver aucun motif à ses visites, vu que toutes les affaires que nous avons ensemble n'exigent qu'une entrevue de deux minutes par an, et qu'il n'y a point de liaison d'amitié entre lui et moi. Il m'a prié de lui faire un triage de chansons dans les anciens recueils pour en faire un nouveau. Je l'ai prié de mon côté de me prêter quelques romans pour amuser ma femme durant les soirées d'hiver. Il est parti de là pour me faire apporter en pompe d'immenses paquets de brochures qui, avec ses allées et venues, lui donnent l'air d'avoir avec

moi beaucoup d'affaires. Tout cela, joint aux bruits dont j'ai parlé, commence à me faire soupçonner que ces fréquentes visites, que je ne prenois que pour un petit espionnage assez commun aux gens qui m'entourent, et très indifférent pour moi, pourroient bien avoir un objet plus méthodique et dirigé de plus loin. Il y a dans tout cela de petites manœuvres adroites, dont le but me paroîtroit pourtant facile à découvrir dans toute autre position que la mienne, pour peu qu'on y prêtât de soin.

## L E T T R E

A MILORD HARCOURT.

A Paris, 16 juin 1772.

J'AI reçu, milord, avec plaisir et reconnaissance des témoignages de la continuation de votre souvenir et de vos bontés par M<sup>me</sup> la duchesse de Portland, et je suis encore plus sensible à la peine que vous pre-

nez de m'en donner par vous-même. J'avois espéré que l'ambassade de milord Harcourt pourroit vous attirer dans ce pays ; et c'eût été pour moi une véritable douceur de vous y voir. Je me dédommage autant qu'il se peut de cette attente frustrée en nourrissant dans mon cœur et dans ma mémoire les sentimens que vous m'avez inspirés, et qui sont par leur nature à l'épreuve du temps, de l'éloignement, et de l'interruption du commerce. Je n'entretiens plus de correspondance, je n'écris plus que pour l'absolue nécessité ; mais je n'oublie point tout ce qui m'a paru mériter mon estime et mon attachement ; et c'est dans cet asyle de difficile accès, mais par-là plus digne de vous, et où rien n'entre sans le passe-port de la vertu, que vous occuperez toujours une place distinguée.

Je suis sensible, milord, à vos offres obligantes ; et si j'étois dans le cas de m'en prévaloir, je le ferois avec confiance et même avec joie, pour vous montrer combien je compte sur vos bontés : mais, grâces au ciel, je n'ai nulle affaire, et tout sur la terre m'est devenu si indifférent, que je ne me

donnerois pas même la peine de former un desir pour cette vie, quand cet acte seul suffiroit pour l'accomplir. Ma femme vous prie d'agréeer ses remerciemens très humbles de l'honneur de votre souvenir; et nous vous offrons, milord, de tout notre cœur l'un et l'autre nos salutations et nos respects.

---

## L E T T R E

A. M. LE COMTE D'O....

Paris, 1776.

Vous vous donnez, monsieur le comte, pour avoir des singularités, et c'en est presque une d'être obligé sans intérêt: c'en est une bien plus grande de l'être de plus loin pour quelqu'un que l'on ne connoît pas. Vos offres obligéantes, le ton dont vous me les faites, et la description de l'habitation que vous me destinez, seroient assurément très capables de m'y attirer, si j'étois moins

infirmes , plus allant , plus jeune , et que vous fussiez plus près du soleil. Je craindrois d'ailleurs qu'en voyant celui que vous honorez d'une invitation vous n'eussiez quelque regret. Vous attendriez un homme de lettres , un beau diseur qui devrait payer d'esprit et de paroles votre généreuse hospitalité ; et vous n'auriez qu'un bon homme bien simple , que son goût et ses malheurs ont rendu fort solitaire , et qui pour tout amusement herborise toute la journée , et trouve à commercer avec les plantes cette paix si douce à son cœur que lui ont refusée les humains. Je n'irai donc pas , monsieur , habiter votre maison ; mais je me souviendrai toujours avec reconnaissance que vous me l'avez offerte , et je regretterai quelquefois de n'y être pas pour cultiver la bonté et l'amitié du maître. Agréez , monsieur le comte , je vous supplie , mes remerciemens très sinceres et mes très humbles salutations.

---

## R É P O N S E

A M<sup>me</sup> LA COMTESSE DE S.-\*\*\*

**J**E suis fâché de ne pouvoir complaire à madame la comtesse ; mais jé ne fais point les honneurs de l'homme qu'elle est curieuse de voir , et jamais il n'a logé chez moi ; le seul moyen d'y être admis de mon aveu , pour quiconque m'est inconnu , c'est une réponse catégorique à ce billet. (\*)

---

(\*) Ce billet dont parle Rousseau , et dont il avoit accompagné sa réponse à M<sup>me</sup> la comtesse de S.-\*\*\* , étoit le billet circulaire , portant pour adresse , A TOUS FRANÇOIS AIMANT ENCORE LA JUSTICE ET LA VÉRITÉ , qu'on ne donne pas ici , par la raison qu'il a déjà paru dans l'édition de Genève 1782 , fin du tome XXII in-8°. *Note de l'éditeur.*

---

 SECONDE ET DERNIERE

## R É P O N S E

A M<sup>me</sup> LA COMTESSE DE S.\*\*\*.

Jeudi, 23 mai 1776.

J'AI eu d'autant plus de tort, madame, d'employer un mot qui vous étoit inconnu, que je vois, par la réponse dont vous m'avez honoré, que, même à l'aide d'un dictionnaire, vous n'avez pas entendu ce mot. Il faut tâcher de m'expliquer.

La phrase du billet à laquelle il s'agit de répondre est celle-ci : *Mais ce que je veux, et ce qui m'est dû tout au moins après une condamnation si cruelle et si infamante, c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes, et comment et par qui j'ai été jugé.*

Tout ce que je desire ici est une réponse à cet article. C'est mal-à-propos que je la demandois *catégorique* ; car, telle qu'elle

soit, elle le sera toujours pour moi. Ma demeure et mon cœur sont ouverts pour le reste de ma vie à quiconque me dévoilera ce mystère abominable. S'il m'impose le secret, je promets, je jure de le lui garder inviolablement jusqu'à la mort, et je me conduirai exactement, s'il l'exige, comme s'il ne m'eût rien appris. Voilà la réponse que j'attends, ou plutôt que je desire; car depuis long-temps j'ai cessé de l'espérer.

Celle que j'aurai vraisemblablement sera la feinte d'ignorer un secret qui, par le plus étonnant prodige, n'en est un que pour moi seul dans l'Europe entière. Cette réponse sera moins franche assurément, mais non moins claire que la première: enfin, le refus même de répondre, n'aura pas pour moi plus d'obscurité. De grace, madame, ne vous offensez pas de trouver ici quelques traces de défiance: c'est bien à tort que le public m'en accuse; car la défiance suppose du doute, et il ne m'en reste plus à son égard. Vous voyez, par les explications dans lesquelles j'ose entrer ici, que je procède au vôtre avec plus de réserve; et cette différence n'est pas désobligeante pour vous.

Cependant vous avez commencé avec moi comme tout le monde, et les louanges *hyperboliques* (1) et outrées dont vos deux lettres sont remplies semblent être le cachet particulier de mes plus ardens persécuteurs : mais, loin de sentir en les lisant ces mouvemens de mépris et d'indignation que les leurs me causent, je n'ai pu me défendre d'un vif desir que vous ne leur ressemblassiez pas ; et, malgré tant d'expériences cruelles, un desir aussi vif entraîne toujours un peu d'espérance. Au reste ce que vous me dites, madame, du prix que je mets au bonheur de me voir ne me fera pas prendre le change : je serois touché de l'honneur de votre visite faite avec les sentimens dont je me sens digne ; mais quiconque ne veut voir que le rhinocéros doit aller, s'il veut à la foire, et non pas chez moi ; et tout le persifflage dont on assaisonne cette insultante curiosité n'est qu'un

---

(1) Voici encore un mot pour le dictionnaire. Hélas ! pour parler de ma destinée il faudroit un vocabulaire tout nouveau qui n'eût été composé que pour moi.

outrage de plus, qui n'exige pas de ma part une grande différence. Voulez-vous donc, madame, être distinguée de la foule? c'est à vous de faire ce qu'il faut pour cela.

Il est vrai que je copie de la musique : je ne refuse point de copier la vôtre, si c'est tout de bon que vous le dites ; mais cette vieille musique a tout l'air d'un prétexte, et je ne m'y prête pas volontiers là-dessus. Néanmoins, votre volonté soit faite. Je vous supplie, madame la comtesse, d'agréer mon respect.

---

## M É M O I R E

*Ecrit au mois de février 1777, et depuis  
lors remis ou montré à diverses personnes.*

**M**A femme est malade depuis long-temps ; et le progrès de son mal, qui la met hors d'état de soigner son petit ménage, lui rend les soins d'autrui nécessaires à elle-même, quand elle est forcée à garder son lit. Je l'ai

jusqu'ici gardée et soignée dans toutes ses maladies; la vieillesse ne me permet plus le même service. D'ailleurs le ménage, tout petit qu'il est, ne se fait pas tout seul; il faut se pourvoir au dehors des choses nécessaires à la subsistance, et les préparer; il faut maintenir la propreté dans la maison (1). Ne pouvant remplir seul tous ces soins, j'ai été forcé, pour y pourvoir, d'essayer de donner une servante à ma femme. Dix mois d'expérience m'ont fait sentir l'insuffisance et les inconvéniens inévitables et intolérables de cette ressource dans une position pareille à la nôtre. Réduits à vivre absolument seuls, et néanmoins hors d'état de nous passer du service d'autrui, il ne nous reste, dans les infirmités et l'abandon, qu'un seul moyen de soutenir nos vieux jours, c'est de prier ceux qui disposent de nos destinées de vouloir bien disposer aussi de nos personnes, et nous ouvrir quelque asyle où nous puissions subsister à nos frais,

---

(1) Mon inconcevable situation, dont personne n'a l'idée, pas même ceux qui m'y ont réduit, me force d'entrer dans ces détails.

mais exempts d'un travail qui désormais passe nos forces ; et de détails et de soins dont nous ne sommes plus capables.

Du reste , de quelque façon qu'on me traite , qu'on me tienne en clôture formelle ou en apparente liberté , dans un hôpital ou dans un désert , avec des gens doux ou durs , faux ou francs ( si de ceux-ci il en est encore ) , je consens à tout , pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état exige , et qu'on me donne le couvert , le vêtement le plus simple , et la nourriture la plus sobre jusqu'à la fin de mes jours , sans que je sois plus obligé de me mêler de rien. Nous donnerons pour cela ce que nous pouvons avoir d'argent , d'effets et de rentes ; et j'ai lieu d'espérer que cela pourra suffire dans des provinces où les denrées sont à bon marché , et dans des maisons destinées à cet usage , où les ressources de l'économie sont connues et pratiquées , sur-tout en me soumettant , comme je fais de bon cœur , à un régime proportionné à mes moyens.

Je crois ne rien demander en ceci qui , dans une aussi triste situation que la mienne , s'il en peut être , se refuse parmi les

humains; et je suis même bien sûr que cet arrangement, loin d'être onéreux à ceux qui disposent de mon sort, leur vaudroit des épargnes considérables et de soucis et d'argent. Cependant l'expérience que j'ai du système qu'on suit à mon égard me fait douter que cette faveur me soit accordée: mais je me dois de la demander; et, si elle m'est refusée, j'en supporterai plus patiemment dans ma vieillesse les angoisses de ma situation, en me rendant le témoignage d'avoir fait ce qui dépendoit de moi pour les adoucir.

---

## F R A G M E N T

*Trouvé parmi les papiers de J. J. Rousseau.*

QUICONQUE, sans urgente nécessité, sans affaires indispensables, recherche, et même jusqu'à l'importunité, un homme dont il pense mal, sans vouloir s'éclaircir avec lui de la justice ou de l'injustice du jugement

ment qu'il en porte, soit qu'il se trompe ou non dans ce jugement, est lui-même un homme dont il faut mal penser.

Cajoler un homme présent et le diffamer absent est certainement la duplicité d'un traître, et vraisemblablement la manœuvre d'un imposteur.

Dire, en se cachant d'un homme pour le diffamer, que c'est par ménagement pour lui qu'on ne veut pas le confondre, c'est faire un mensonge non moins inepte que lâche. La diffamation étant le pire des maux civils, et celui dont les effets sont les plus terribles, s'il étoit vrai qu'on voulût ménager cet homme, on le confondroit, on le menacerait peut-être de le diffamer, mais on n'en feroit rien; on lui reprocheroit son crime en particulier, en le cachant à tout le monde; mais le dire à tout le monde en le cachant à lui seul, et feindre encore de s'intéresser à lui, est le raffinement de la haine, le comble de la barbarie et de la noirceur.

Faire l'aumône par supercherie à quelqu'un malgré lui n'est pas le servir, c'est l'avilir; ce n'est pas un acte de bonté, c'en

est un de malignité, sur-tout si, rendant l'aumône mesquine, inutile, mais bruyante, et inévitable à celui qui en est l'objet, on fait discrètement en sorte que tout le monde en soit instruit, excepté lui. Cette fourberie est non seulement cruelle, mais basse. En se couvrant du masque de la bienfaisance, elle habille en vertu la méchanceté, et, par contre-coup, en ingratitude l'indignation de l'honneur outragé.

Le don est un contrat qui suppose toujours le consentement des deux parties. Un don fait par force ou par ruse, et qui n'est pas accepté, est un vol. Il est tyrannique, il est horrible de vouloir faire en trahison un devoir de la reconnoissance à celui dont on a mérité la haine et dont on est justement méprisé.

L'honneur étant plus précieux et plus important que la vie, et rien ne la rendant plus à charge que la perte de l'honneur, il n'y a aucun cas possible où il soit permis de cacher à celui qu'on diffame, non plus qu'à celui qu'on punit de mort, l'accusation, l'accusateur et ses preuves. L'évidence même est soumise à cette indispensable loi; car si

toute la ville avoit vu un homme en assassinant un autre , encore ne feroit-on point mourir l'accusé sans l'interroger et l'entendre : autrement il n'y auroit plus de sûreté pour personne , et la société s'écrouleroit par ses fondemens. Si cette loi sacrée est sans exception , elle est aussi sans abus , puisque toute l'adresse d'un accusé ne peut empêcher qu'un délit démontré ne continue à l'être , ni le garantir en pareil cas d'être convaincu. Mais sans cette conviction l'évidence ne peut exister. Elle dépend essentiellement des réponses de l'accusé ou de son silence , parcequ'on ne sauroit présumer que des ennemis , ni même des indifférens , donneront aux preuves du délit la même attention à saisir le foible de ces preuves , ni les éclaircissemens qui les peuvent détruire , que l'accusé peut naturellement y donner. Ainsi personne n'a droit de se mettre à sa place pour le dépouiller du droit de se défendre en s'en chargeant sans son aveu ; et ce sera beaucoup même si quelquefois une disposition secrète ne fait pas voir à ces gens qui ont tant de plaisir à trouver l'accusé coupable cette prétendue évi-

dence où lui-même eût démontré l'imposture s'il avoit été entendu.

Il suit de là que cette même évidence est contre l'accusateur , lorsqu'il s'obstine à violer cette loi sacrée ; car cette lâcheté d'un accusateur qui met tout en œuvre pour se cacher de l'accusé, de quelque prétexte qu'on la couvre, ne peut avoir d'autre vrai motif que la crainte de voir dévoiler son imposture et justifier l'innocent. Donc tous ceux qui dans ce cas approuvent les manœuvres de l'accusateur, et s'y prêtent, sont des satellites de l'iniquité.

Nous, soussignés, acquiesçons de tout notre cœur à ces maximes, et croyons toute personne raisonnable et juste tenue d'y acquiescer.

## L E T T R E

A MADAME LA BARONNE DE WARENS,  
DE CHAMBÉRI.

A Besançon , le 29 juin 1732

MADAME,

J'AI l'honneur de vous écrire dès le lendemain de mon arrivée à Besançon : j'y ai trouvé bien des nouvelles auxquelles je ne m'étois pas attendu , qui m'ont fait plaisir en quelque façon. Je suis allé ce matin faire ma révérence à M. l'abbé Blanchard , qui nous a donné à dîner à M. le comte de Saint-Rieux et à moi. Il m'a dit qu'il partiroit dans un mois pour Paris , où il va remplir le quartier de M. Campra , qui est malade ; et comme il est fort âgé , M. Blanchard se flatte de lui succéder en la charge d'intendant , premier maître de quartier de la musique de la chambre du roi , et conseiller de sa majesté en ses conseils. Il m'a donné sa

A a 3

parole d'honneur qu'au cas que ce projet lui réussisse, il me procurera un appointement dans la chapelle ou dans la chambre du roi au bout du terme de deux ans le plus tard. Ce sont là des postes brillans et lucratifs qu'on ne peut assez ménager : aussi l'ai-je très fort remercié, avec assurance que je n'épargnerai rien pour avancer de plus en plus dans la composition, pour laquelle il m'a trouvé un talent merveilleux. Je lui rends à souper ce soir avec deux ou trois officiers du régiment du roi, avec qui j'ai fait connoissance au concert. M. l'abbé Blanchard m'a prié d'y chanter un récit de basse-taille, que ces messieurs ont eu la complaisance d'applaudir, aussi bien qu'un duo de Pyrame et Thisbé, que j'ai chanté avec M. Duroncel, fameux haute-contre de l'ancien opéra de Lyon : c'est beaucoup faire pour un lendemain d'arrivée.

J'ai donc résolu de retourner dans quelques jours à Chambéri, où je m'amuserai à enseigner pendant le terme de deux années : ce qui m'aidera toujours à me fortifier, ne voulant pas m'arrêter ici, ni y passer pour un simple musicien, ce qui me feroit

quelque jour un tort considérable. Ayez la bonté de m'écrire, madame, si j'y serai reçu avec plaisir et si l'on m'y donnera des écoliers : je me suis fourni de quantité de papiers et de pieces nouvelles d'un goût charmant, et qui surement ne sont pas connues à Chambéri. Mais je vous avoue que je ne me soucie guere de partir que je ne sache au vrai si l'on se réjouira de m'avoir : j'ai trop de délicatesse pour y aller autrement. Ce seroit un trésor et en même temps un miracle de voir un bon musicien en Savoie. Je n'ose ni ne puis me flatter d'être de ce nombre : mais, en ce cas, je me vante toujours de produire en autrui ce que je ne suis pas moi-même. D'ailleurs tous ceux qui se serviront de mes principes auront lieu de s'en louer, et vous en particulier, madame, si vous voulez bien encore prendre la peine de les pratiquer quelquefois. Faites-moi l'honneur de me répondre par le premier ordinaire ; et, au cas que vous voyiez qu'il n'y ait pas de débouché pour moi à Chambéri, vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de me le marquer ; et comme il me reste encore deux partis à choisir, je

prendrai la liberté de consulter le secours de vos sages avis sur l'option d'aller à Paris en droiture avec l'abbé Blanchard, ou à Solesmeauprès de M. l'ambassadeur. Cependant, comme ce sont là de ces coups de partie qu'il n'est pas bon de précipiter, je serai bien aise de ne rien presser encore.

Tout bien examiné, je ne me repens point d'avoir fait ce petit voyage, qui pourra dans la suite m'être d'une grande utilité. J'attends, madame, avec soumission, l'honneur de vos ordres, et suis avec une respectueuse considération,

MADAME,

ROUSSEAU.

## L E T T R E

A L A M Ê M E.

Grenoble, 13 septembre 1757.

MADAME,

JE suis ici depuis deux jours : on ne peut être plus satisfait d'une ville que je le suis de celle-ci. On m'y a marqué tant d'amitié et d'empressement, que je croyois en sortant de Chambéri me trouver dans un nouveau monde. Hier M. Micoud me donna à dîner avec plusieurs de ses amis, et le soir après la comédie j'allai souper avec le bon homme Lagere.

Je n'ai vu ni madame la présidente, ni madame d'Eybens, ni M. le président de Tancin : ce seigneur est en campagne. Je n'ai pas laissé de remettre la lettre à ses gens. Pour madame de Bardouanche, je me suis présenté plusieurs fois sans pouvoir lui faire la révérence ; j'ai fait remettre la lettre, et j'y dois

dîner ce matin, où j'apprendrai des nouvelles de madame d'Eybens.

Il faut parler de M. de l'Orme. J'ai eu l'honneur, madame, de lui remettre votre lettre en main propre. Ce monsieur, s'excusant sur l'absence de monsieur l'évêque, m'offrit un écu de six francs. Je l'acceptai, par timidité; mais je crus devoir en faire présent au portier. Je ne sais si j'ai bien fait; mais il faudra que mon ame change de moule avant que de me résoudre à faire autrement. J'ose croire que la vôtre ne m'en démentira pas.

J'ai eu le bonheur de trouver pour Montpellier en droiture une chaise de retour; j'en profiterai. Le marché s'est fait à l'entremise d'un ami, et il ne m'en coûte pour la voiture qu'un louis de vingt-quatre francs: je partirai demain matin. Je suis mortifié, madame; que ce soit sans recevoir ici de vos nouvelles: mais ce n'est pas une occasion à négliger.

Si vous avez, madame, des lettres à m'envoyer, je crois qu'on pourroit les faire tenir à M. Micoud, qui les feroit partir ensuite pour Montpellier à l'adresse de M. Lazerme.

Vous pouvez aussi les renvoyer de Cham-  
béri en droiture. Ayez la bonté de voir ce  
qui convient le mieux ; pour moi je n'en sais  
rien du tout.

Il me fâche extrêmement d'avoir été con-  
traint de partir sans faire la révérence à M. le  
marquis d'Antremont, et lui présenter mes  
très humbles actions de graces : oserois-je ,  
madame , vous prier de vouloir suppléer à  
cela ?

Comme je compte de pouvoir être à Mont-  
pellier mercredi au soir le 18 du courant , je  
pourrois donc , madame , recevoir de vos  
précieuses nouvelles dans le cours de la se-  
maine prochaine , si vous preniez la peine  
d'écrire dimanche ou lundi matin. Vous  
m'accorderez , s'il vous plaît , la faveur de  
croire que mon empressement jusqu'à ce  
temps là ira jusqu'à l'inquiétude.

Permettez encore , madame , que je prenne  
la liberté de vous recommander le soin de  
votre santé. N'êtes-vous pas ma chere ma-  
man ? n'ai-je pas droit d'y prendre le plus  
vif intérêt ? et n'avez-vous pas besoin qu'on  
vous excite à tout moment à y donner plus  
d'attention ?

La mienne fut fort dérangée hier au spectacle. On représenta *Alzire*, mal à la vérité; mais je ne laissai pas d'y être ému, jusqu'à perdre la respiration; mes palpitations augmentèrent étonnamment, et je crains de m'en sentir quelque temps.

Pourquoi, madame, y a-t-il des cœurs si sensibles au grand, au sublime, au pathétique, pendant que d'autres ne semblent faits que pour ramper dans la bassesse de leurs sentimens? La fortune semble faire à tout cela une espece de compensation; à force d'élever ceux-ci elle cherche à les mettre de niveau avec la grandeur des autres. Y réussit-elle ou non? Le public et vous, madame, ne serez pas de même avis.

Cet accident m'a forcé de renoncer désormais au tragique jusqu'au rétablissement de ma santé. Me voilà privé d'un plaisir qui m'a bien coûté des larmes en ma vie. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

## L E T T R E

A LA MÊME.

Montpellier, 25 octobre 1787.

MADAME,

Je ne me sers point de la voie indiquée de M. Barillot, parceque c'est faire le tour de l'école. Vos lettres et les miennes passant toutes par Lyon, il faudroit avoir une adresse à Lyon.

Voici un mois passé de mon arrivée à Montpellier sans avoir pu recevoir aucune nouvelle de votre part, quoique j'aie écrit plusieurs fois et par différentes voies. Vous pouvez croire que je ne suis pas fort tranquille et que ma situation n'est pas des plus gracieuses ; je vous proteste cependant, madame, avec la plus parfaite sincérité, que ma plus grande inquiétude vient de la crainte qu'il ne vous soit arrivé quelque

accident. Je vous écris cet ordinaire - ci par trois différentes voies , savoir , par MM. Vepres , M. Micoud , et en droiture. Il est impossible qu'une de ces trois lettres ne vous parvienne ; ainsi j'en attends la réponse dans trois semaines au plus tard ; passé ce temps-là , si je n'ai point de nouvelles , je serai contraint de partir dans le dernier désordre , et de me rendre à Chambéri comme je pourrai. Ce soir la poste doit arriver , et il se peut qu'il y aura quelque lettre pour moi : peut-être n'avez-vous pas fait mettre les vôtres à la poste les jours qu'il falloit ; car j'aurois réponse depuis quinze jours si les lettres avoient fait chemin dans leur temps. Vos lettres doivent passer par Lyon pour venir ici ; ainsi c'est les mercredi et samedi de bon matin qu'elles doivent être mises à la poste. Je vous avois donné précédemment l'adresse de ma pension : il vaudroit peut-être mieux les adresser en droiture où je suis logé , parceque je suis sûr de les y recevoir exactement. C'est chez M. Barcellon , huissier de la bourse , en rue basse , proche du palais. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect.

*P. S.* Si vous avez quelque chose à m'envoyer par la voie des marchands de Lyon, et que vous écriviez, par exemple, à MM. Vepres par le même ordinaire qu'à moi, je dois, s'ils sont exacts, recevoir leur lettre en même temps que la vôtre.

J'allois fermer ma lettre quand j'ai reçu la vôtre, madame, du 12 du courant. Je crois n'avoir pas mérité les reproches que vous m'y faites sur mon peu d'exactitude. Depuis mon départ de Chambéri, je n'ai point passé de semaine sans vous écrire. Du reste je me rends justice; et, quoique peut-être il dût me paroître un peu dur que la première lettre que j'ai l'honneur de recevoir de vous ne soit pleine que de reproches, je conviens que je les mérite tous. Que voulez-vous, madame, que je vous dise? quand j'agis, je crois faire les plus belles choses du monde, et puis il se trouve au bout que ce ne sont que sottises: je le reconnois parfaitement bien moi-même. Il faudra tâcher de se roidir contre sa bêtise à l'avenir, et faire plus d'attention sur sa conduite. C'est ce que je vous promets avec une forte envie de l'exécuter. Après cela;

si quelque retour d'amour-propre vouloit encore m'engager à tenter quelque voie de justification, je réserve à traiter cela de bouche avec vous, madame, non pas, s'il vous plait, à la S.-Jean, mais à la fin du mois de janvier ou au commencement du suivant.

Quant à la lettre de M. Arnould, vous savez, madame, mieux que moi-même ce qui me convient en fait de recommandation. Je vois bien que vous vous imaginez que parceque je suis à Montpellier je puis voir les choses de plus près et juger de ce qu'il y a à faire; mais, madame, je vous prie d'être bien persuadée que, liors ma pension et l'hôte de ma chambre, il m'est impossible de faire aucune liaison ni de connoître le terrain le moins du monde à Montpellier, jusqu'à ce qu'on m'ait procuré quelque arme pour forcer les barricades que l'humeur inaccessible des particuliers et de toute la nation en général met à l'entrée de leurs maisons. Oh! qu'on a une idée bien fausse du caractere languedocien, et sur-tout des habitans de Montpellier, à l'égard de l'étranger! Mais pour revenir, les recommandations

recommandations dont j'aurois besoin sont de toutes les especes. Premièrement pour la noblesse et les gens en place. Il me seroit très avantageux d'être présenté à quelqu'un de cette classe, pour tâcher à me faire connoître et à faire quelque usage du peu de talens que j'ai, ou du moins à me donner quelque ouverture qui pût m'être utile dans la suite en temps et lieu. En second lieu pour les commerçans, afin de trouver quelque voie de communication plus courte et plus facile, et pour mille autres avantages que vous savez que l'on tire de ces connoissances-là. Troisièmement parmi les gens de lettres, savans, professeurs, par les lumieres qu'on peut acquérir avec eux et les progrès qu'on y pourroit faire. Enfin généralement pour toutes les personnes de mérite avec lesquelles on peut du moins lier une honnête société, apprendre quelque chose, et couler quelques heures prises sur la plus rude et la plus ennuyeuse solitude du monde. J'ai l'honneur de vous écrire cela, madame, et non à M. l'abbé Arnould, parcequ'ayant la lettre, vous verrez mieux ce qu'il y aura à répondre,

et que, si vous voulez bien vous donner cette peine vous-même, cela fera encore un meilleur effet en ma faveur.

Vous faites, madame, un détail si riant de ma situation à Montpellier, qu'en vérité je ne saurois mieux rectifier ce qui peut n'être pas conforme au vrai qu'en vous priant de prendre tout le contre-pied. Je m'étendrai plus au long dans ma prochaine sur l'espece de vie que je mene ici. Quant à vous, madame, plût à Dieu que le récit de votre situation fût moins véridique ! Hélas ! je ne puis pour le présent faire que des vœux ardens pour l'adoucissement de votre sort : il seroit trop enviés il étoit conforme à celui que vous méritez. Je n'ose espérer le rétablissement de ma santé, car elle est encore plus en désordre que quand je suis parti de Cham-béri : mais, madame, si Dieu daignoit me la rendre, il est sûr que je n'en ferois d'autre usage qu'à tâcher de vous soulager de vos soins, et à vous seconder en bon et tendre fils et en élève reconnoissant. Vous m'exhortez, madame, à rester ici jusqu'à la saint-Jean : je ne le ferois pas quand on m'y couvriroit d'or. Je ne sache pas avoir vu de ma

vie un pays plus antipathique à mon goût que celui-ci, ni de séjour plus ennuyeux, plus maussade, que celui de Montpellier. Je sais bien que vous ne me croirez point; vous êtes encore remplie des belles idées que ceux qui y ont été attrapés en ont répandues au dehors pour attraper les autres. Cependant, madame, je vous réserve une relation de Montpellier qui vous fera toucher les choses au doigt et à l'œil; je vous attends là pour vous étonner. Pour ma santé, il n'est pas étonnant qu'elle ne s'y remette pas. Premièrement les alimens n'y valent rien; mais rien, je dis rien, et je ne badine point. Le vin y est trop violent, et incommode toujours: le pain y est passable à la vérité, mais il n'y a ni bœuf, ni vache, ni beurre. On n'y mange que de mauvais mouton, et du poisson de mer en abondance, le tout toujours apprêté à l'huile puante. Il vous seroit impossible de goûter de la soupe ou des ragoûts qu'on nous sert à ma pension sans vomir. Je ne veux pas m'arrêter davantage là-dessus; car, si je vous disois les choses précisément comme elles sont, vous seriez en peine de moi bien plus que je ne le mérite. En second lieu l'air ne

me convient pas : autre paradoxe encore plus incroyable que les précédens ; c'est pourtant la vérité. On ne sauroit disconvenir que l'air de Montpellier ne soit fort pur , et en hiver assez doux. Cependant le voisinage de la mer le rend à craindre pour tous ceux qui sont attaqués de la poitrine ; aussi y voit-on beaucoup de phthisiques. Un certain vent, qu'on appelle ici le marin, amene de temps en temps des brouillards épais, et froids, chargés de particules salines et âcres qui sont fort dangereuses. Aussi j'ai ici des rhumes, des maux de gorge, et des esquinancies, plus souvent qu'à Chambéri. Ne parlons plus de cela quant à présent, car si j'en disois davantage vous n'en croiriez pas un mot. Je puis pourtant protester que je n'ai dit que la vérité. Enfin un troisieme article, c'est la cherté ; pour celui-là je ne m'y arrêterai pas, parceque je vous en ai parlé précédemment, et que je me prépare à parler de tout cela plus au long en traitant de Montpellier. Il suffit de vous dire qu'avec l'argent comptant que j'ai apporté et les 200 livres que vous avez eu la bonté de me promettre, il s'en faudroit beaucoup qu'il m'en restât

actuellement autant devant moi pour prendre l'avance, comme vous dites, qu'il en faudroit laisser en arriere pour boucher les trous. Je n'ai encore pu donner un sou à la maîtresse de la pension, ni pour le louage de ma chambre. Jugez, madame, comment me voilà joli garçon; et pour achever de me peindre, si je suis contraint de mettre quelque chose à la presse, ces honnêtes gens-ci ont la charité de ne prendre que 12 sous par écu de six francs tous les mois. A la vérité j'aimerois mieux tout vendre que d'avoir recours à un tel moyen. Cependant, madame, je suis si heureux que personne ne s'est encore avisé de me demander de l'argent, sauf celui qu'il faut donner tous les jours pour les eaux, bouillons de poulets, purgatifs, bains; encore ai-je trouvé le secret d'en emprunter pour cela sans gage et sans usure, et cela du premier cancre de la terre. Cela ne pourra pas durer pourtant, d'autant plus que le deuxième mois est commencé depuis hier. Mais je suis tranquille depuis que j'ai reçu de vos nouvelles, et je suis assuré d'être secouru à temps. Pour les commodités, elles sont en abondance. Il n'y

a point de bon marchand à Lyon qui ne tire une lettre de change sur Montpellier. Si vous en parlez à M. C. il lui sera de la dernière facilité de faire cela : en tout cas voici l'adresse d'un qui paie un de nos messieurs de Belley, et de la voie duquel on peut se servir ; M. Parent , marchand drapier à Lyon, au change. Quant à mes lettres, il vaut mieux les adresser chez M. Barcellon, ou plutôt Marcellon, comme l'adresse est à la première page ; on sera plus exact à me les rendre. Il est deux heures après minuit ; la plume me tombe des mains : cependant je n'ai pas écrit la moitié de ce que j'avois à écrire. La suite de la relation et le reste, etc. sera renvoyé pour lundi prochain. C'est que je ne puis faire mieux, sans quoi, madame, je ne vous imiterois certainement pas à cet égard. En attendant je m'en rapporte aux précédentes, et présente mes respectueuses salutations aux révérends pères jésuites le révérend pere Hemet et le révérend pere Coppier. Je vous prie bien humblement de leur présenter une tasse de chocolat, que vous boirez ensemble, s'il vous plaît, à ma santé. Pour moi

je me contente du fumet, car il ne m'en reste pas un misérable morceau.

J'ai oublié de finir en parlant de Montpellier, et de vous dire que j'ai résolu d'en partir vers la fin de décembre, et d'aller prendre le lait d'ânesse en Provence, dans un petit endroit fort joli, à deux lieues du Saint-Esprit. C'est un air excellent. Il y aura bonne compagnie, avec laquelle j'ai déjà fait connoissance en chemin, et j'espere de n'y être pas tout-à-fait si chèrement qu'à Montpellier. Je demande votre avis là-dessus. Il faut encore ajouter que c'est faire d'une pierre deux coups, car je me rapproche de deux journées.

Je vois, madame, qu'on épargneroit bien des embarras et des frais si l'on faisoit écrire par un marchand de Lyon à son correspondant d'ici de me compter de l'argent quand j'en aurois besoin, jusqu'à la concurrence de la somme destinée; car ces retards me mettent dans de fâcheux embarras et ne vous sont d'aucun avantage.

## L E T T R E

A LA MÊME.

Montpellier, 14 décembre 1737.

MADAME,

Je viens de recevoir votre troisieme lettre: vous ne la datez point, et vous n'accusez point la réception des miennes: cela fait que je ne sais à quoi m'en tenir. Vous me mandez que vous avez fait compter entre les mains de M. Bouvier les 200 livres en question: je vous en réitere mes humbles actions de graces. Cependant pour m'avoir écrit cela trop tôt vous m'avez fait faire une fausse démarche; car je tirai une lettre de change sur M. Bouvier, qu'il a refusée et qu'on m'a renvoyée: je l'ai fait partir de rechef; il y a apparence qu'elle sera payée présentement. Quant aux autres 200 livres, je n'aurai besoin que de la moitié, parceque

Je ne veux pas faire ici un plus long séjour que jusqu'à la fin de février : ainsi vous aurez 100 livres de moins à compter ; mais je vous supplie de faire en sorte que cet argent soit sûrement entre les mains de M. Bouvier pour ce temps-là. Je n'ai pu faire les remèdes qui m'étoient prescrits faute d'argent. Vous m'avez écrit que vous m'enverriez de l'argent pour pouvoir m'arranger avant la tenue des états ; et voilà la clôture des états qui se fait demain après avoir siégé deux mois entiers. Dès que j'aurai reçu réponse de Lyon, je partirai pour le Saint-Esprit, et je ferai l'essai des remèdes qui m'ont été ordonnés ; remèdes bien inutiles, à ce que je prévois. Il faut périr malgré tout, et ma santé est en pire état que jamais.

Je ne puis aujourd'hui vous donner une suite de ma relation : cela demande plus de tranquillité que je ne m'en sens aujourd'hui. Je vous dirai en passant que j'ai tâché de ne pas perdre entièrement mon temps à Montpellier ; j'ai fait quelques progrès dans les mathématiques. Pour le divertissement, je n'en ai eu d'autre que d'entendre des musiques charmantes : j'ai été trois fois

à l'opéra , qui n'est pas beau ici , mais où il y a d'excellentes voix. Je suis endetté ici de 108 livres ; le reste servira avec un peu d'économie à passer les deux mois prochains. J'espere les couler plus agréablement qu'à Montpellier : voilà tout. Vous pouvez cependant , madame , m'écrire toujours ici à l'adresse ordinaire : au cas que je sois parti les lettres me seront renvoyées. J'offre mes très humbles respects aux révérends peres jésuites. Quand j'aurai reçu de l'argent et que je n'aurai pas l'esprit si chagrin , j'aurai l'honneur de leur écrire. Je suis , madame , avec un très profond respect , etc.

*P. S.* Vous devez avoir reçu ma réponse ; par rapport à M. de Lautrec. Oh ! ma chere maman , j'aime mieux être auprès de D. et être employé aux plus rudes travaux de la terre , que de posséder la plus grande fortune dans tout autre cas ; il est inutile de penser que je puisse vivre autrement : il y a long-temps que je vous l'ai dit , et je le sens encore plus ardemment que jamais. Pourvu que j'aie cet avantage , dans quelque état que je sois , tout m'est indifférent. Quand on pense comme moi , je vois qu'il n'est pas

difficile d'éluder les raisons importantes que vous ne voulez pas me dire. Au nom de Dieu, rangez les choses de sorte que je ne meure pas de désespoir. J'approuve tout, je me sou mets à tout, excepté ce seul article, auquel je me sens hors d'état de consentir, dussé-je être la proie du plus misérable sort. Ah! ma chere maman, n'êtes-vous donc plus ma chere maman? ai-je vécu quelques mois de trop?

Vous savez qu'il y a un cas où j'accepterois la chose dans toute la joie de mon cœur: mais ce cas est unique. Vous m'entendez.

## L E T T R E

## A LA MÊME.

Charmettes , 18 mars 1739.

M A TRÈS CHERE MAMAN,

J'ai reçu comme je le devois le billet que vous m'écrivîtes dimanche dernier, et je suis convenu sincèrement avec moi-même que, puisque vous trouviez que j'avois tort, il falloit que je l'eusse effectivement: ainsi, sans chercher à chicaner, j'ai fait mes excuses de bon cœur à mon frere, et je vous fais de même ici les miennes très humbles. Je vous assure aussi que j'ai résolu de tourner toujours du bon côté les corrections que vous jugerez à propos de me faire, sur quelque ton qu'il vous plaise de les tourner.

Vous m'avez fait dire qu'à l'occasion de vos pâques vous voulez bien me pardonner. Je n'ai garde de prendre la chose au pied de

la lettre, et je suis sûr que quand un cœur comme le vôtre a autant aimé quelqu'un que je me souviens de l'avoir été de vous, il lui est impossible d'en venir jamais à un tel point d'aigreur qu'il faille des motifs de religion pour le réconcilier. Je reçois cela comme une petite mortification que vous m'imposez en me pardonnant, et dont vous savez bien qu'une parfaite connoissance de vos vrais sentimens adoucira l'amertume.

Je vous remercie, ma très chere maman, de l'avis que vous m'avez fait donner d'écrire à mon pere. Rendez-moi cependant la justice de croire que ce n'est ni par négligence ni par oubli que j'avois retardé jusqu'à présent. Je pensois qu'il auroit convenu d'attendre la réponse de M. l'abbé Arnauld, afin que si le sujet du mémoire n'avoit eu nulle apparence de réussir, comme il est à craindre, je lui eusse passé sous silence ce projet évanoui. Cependant vous m'avez fait faire réflexion que mon délai étoit appuyé sur une raison trop frivole; et, pour réparer la chose le plutôt qu'il est possible, je vous envoie ma lettre, que je vous prie de prendre la peine de lire, de fermer, et de faire partir si vous le jugez à propos.

Il n'est pas nécessaire, je crois, de vous assurer que je languis depuis long-temps dans l'impatience de vous revoir. Songez, ma très chere maman, qu'il y a un mois, et peut-être au-delà, que je suis privé de ce bonheur. Je suis du plus profond de mon cœur et avec les sentimens du fils le plus tendre, etc.

---

## L E T T R E

### A LA MÊME.

3 mars.

**M**A TRÈS CHÈRE ET TRÈS BONNE MAMAN,

Je vous envoie ci-joint le brouillon du mémoire que vous trouverez après celui de la lettre à M. Arnauld. Si j'étois capable de faire un chef-d'œuvre, ce mémoire à mon goût seroit le mien; non qu'il soit travaillé avec beaucoup d'art, mais parcequ'il est écrit avec les sentimens qui conviennent à un homme que vous honorez du nom de fils. Assurément une ridicule fierté ne me conviendroit guere dans l'état où je suis; mais

j'ai toujours cru qu'on pouvoit sans arrogance , et cependant sans s'avilir , conserver dans la mauvaise fortune et dans les supplications une certaine dignité plus propre à obtenir des graces d'un honnête homme que les plus basses lâchetés. Au reste je souhaite plus que je n'espere de ce mémoire , à moins que votre zele et votre habileté ordinaires ne lui donnent un puissant véhicule : car je sais par une vieille expérience que tous les hommes n'entendent et ne parlent pas le même langage. Je plains les ames à qui le mien est inconnu ; il y a une maman au monde qui , à leur place , l'entendrait très bien. Mais, me direz-vous, pourquoi ne pas parler le leur ? C'est ce que je me suis assez représenté. Après tout , pour quatre misérables jours de vie , vaut-il la peine de se faire faquin ?

Il n'y a pas tant de mal cependant ; et j'espere que vous trouverez , par la lecture du mémoire , que je n'ai pas fait le rodomont hors de propos , et que je me suis raisonnablement humanisé. Je sais bien, Dieu merci , à quoi , sans cela , Petit auroit couru grand risque de mourir de faim en pareille occa-

sion. Preuve que je ne suis pas propre à ramper indignement dans les malheurs de la vie, c'est que je n'ai jamais fait le rogue ni le fendant dans la prospérité. Mais qu'est-ce que je lanterne là, sans me souvenir, chere maman, que je parle à qui me connoît mieux que moi-même? Baste; un peu d'effusion de cœur dans l'occasion ne nuit jamais à l'amitié.

Le mémoire est tout dressé sur le plan que nous avons plus d'une fois digéré ensemble. Je vois le tout assez lié et propre à se soutenir. Il y a ce maudit voyage de Besançon, dont, pour mon honneur, j'ai jugé à propos de déguiser un peu le motif: voyage éternel et malencontreux s'il en fut au monde, et qui s'est déjà présenté à moi bien des fois et sous des faces bien différentes. Ce sont des images où ma vanité ne triomphe pas. Quoi qu'il en soit, j'ai mis à cela un emplâtre, Dieu sait comment. En tout cas, si l'on vient me faire subir l'interrogatoire aux Charmettes, j'espère bien ne pas rester court. Comme vous n'êtes pas au fait comme moi, il sera bon, en présentant le mémoire, de glisser légèrement sur le détail  
des

des circonstances, crainte de *qui pro quo*, à moins que je n'aie l'honneur de vous voir avant ce temps-là.

A propos de cela. Depuis que vous voilà établie en ville, ne vous prend-il point fantaisie, ma chere maman, d'entreprendre un jour quelque petit voyage à la campagne? Si mon bon génie vous l'inspire, vous m'obligerez de me faire avertir quelques trois ou quatre mois à l'avance, afin que je me prépare à vous recevoir et à vous faire duement les honneurs de chez moi.

Je prends la liberté de faire ici mes honneurs à M.-le Cureu et mes amitiés à mon frere. Ayez la bonté de dire au premier que, comme Proserpine (ah! la belle chose que de placer là Proserpine!) peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesse? comme Proserpine donc passoit autrefois six mois sur terre et six mois aux enfers, il faut de même qu'il se résolve de partager son temps entre vous et moi. Mais aussi les enfers, où les mettrons-nous? Placez les en ville, si vous le jugez à propos; car pour ici, ne vous déplaie, n'en voli pas gés J'ai l'honneur d'être du plus profond de mon

cœur , ma très chère et très bonne maman.

P. S. Je m'apperois que ma lettre vous pourra servir d'apologie quand il vous arrivera d'en écrire quelqu'une un peu longue; mais aussi il faudra que ce soit à quelque maman bien chère et bien aimée; sans quoi la miennne ne prouve rien.

## L E T T R E

### A LA MÊME.

Venise, 5 octobre 1746.

Q UOI ! ma bonne maman , il y a mille ans que je soupire sans recevoir de vos nouvelles , et vous souffrez que je reçoive des lettres de Chambéri qui ne soient pas de vous ! J'avois eu l'honneur de vous écrire à mon arrivée à Venise ; mais dès que notre ambassadeur et notre directeur des postes seront partis pour Turin , je ne saurai plus par où vous écrire , car il faudra faire trois ou quatre entrepôts assez difficiles : cependant, les lettres dussent-elles voler par l'air , il faut que les miennes vous parviennent , et sur-

tout que je reçoive des vôtres, sans quoi je suis tout-à-fait mort. Je vous ferai parvenir cette lettre par la voie de monsieur l'ambassadeur d'Espagne, qui, j'espère, ne me refusera pas la grace de la mettre dans son paquet. Je vous supplie, maman, de faire dire à M. Dupont que j'ai reçu sa lettre, et que je ferai avec plaisir tout ce qu'il me demande aussitôt que j'aurai l'adresse du marchand qu'il m'indique. Adieu, ma très bonne et très chère maman. J'écris aujourd'hui à M. de Lautrec exprès pour lui parler de vous. Je tâcherai de faire qu'on vous envoie avec cette lettre une adresse pour me faire parvenir les vôtres : vous ne la donnerez à personne ; mais vous prendrez seulement les lettres de ceux qui voudront m'écrire, pourvu qu'elles ne soient pas volumineuses, afin que monsieur l'ambassadeur d'Espagne n'ait pas à se plaindre de mon indiscretion à en charger ses couriers. Adieu derechef, très chère maman : je me porte bien, et vous aime plus que jamais. Permettez que je fasse mille amitiés à tous vos amis, sans oublier Zizi et taleralatalera, et tous mes oncles.

Si vous m'écrivez par Geneve, en recom.

mandant votre lettre à quelqu'un, l'adresse sera simplement à M. Rousseau, secrétaire d'ambassade de France, à Venise.

Comme il y auroit toujours de l'embarras à m'envoyer vos lettres par les couriers de M. de la Mina, je crois, toute réflexion faite, que vous ferez mieux de les adresser à quelque correspondant à Geneve qui me les fera parvenir aisément. Je vous prie de prendre la peine de fermer l'incluse et de la faire remettre à son adresse. Ô mille fois chere maman ! il me semble déjà qu'il y a un siecle que je ne vous ai vue : en vérité je ne puis vivre loin de vous.

## L E T T R E

A L A M Ê M E.

A Paris, 25 février 1745.

J'AI reçu, ma très bonne maman, avec les deux lettres que vous m'avez écrites, les présens que vous y avez joints, tant en sa-

von qu'en chocolat. Je n'ai point jugé à propos de me froter les ongles de la main du premier, parceque je le reserve pour m'en servir plus utilement dans l'occasion. Mais commençons par le plus pressant, qui est votre santé, et par l'état présent de vos affaires, c'est-à-dire des nôtres. Je suis plus affligé qu'étonné de vos souffrances continues. La sagesse de Dieu n'aime point à faire des présens inutiles; vous êtes, en faveur des vertus que vous en avez reçues, condamnée à en faire un exercice continuel: quand vous êtes malade, c'est la patience; quand vous servez ceux qui le sont, c'est l'humanité. Puisque vos peines tournent toutes à votre gloire ou au soulagement d'autrui, elles entrent dans le bien général, et nous n'en devons pas murmurer. J'ai été très touché de la maladie de mon pauvre frere; j'espere d'en apprendre incessamment de meilleures nouvelles. M. d'Arras m'en a parlé avec une affection qui m'a charmé; c'étoit me faire la cour mieux qu'il ne le pensoit lui-même. Dites-lui, je vous supplie, qu'il prenne courage, car je le compte échappé de cette affaire, et je lui

prépare des magisteres qui le rendront immortel.

Quant à moi, je me suis toujours assez bien porté depuis mon arrivée à Paris; et bien m'en a pris, car j'aurois été aussi bien que vous un malade de mauvais rapport pour les chirurgiens et les apothicaires. Au reste je n'ai pas été exempt des mêmes embarras que vous, puisque l'ami chez lequel je suis logé a été attaqué cet hiver d'une maladie de poitrine, dont il s'est enfin tiré contre toute espérance de ma part. Ce bon et généreux ami est un gentilhomme espagnol, assez à son aise, qui me presse d'accepter un asyle dans sa maison pour y philosopher ensemble le reste de nos jours. Quelque conformité de goûts et de sentimens qui me lie à lui, je ne le prends point au mot, et je vous laisse à deviner pourquoi.

Je ne puis rien vous dire de particulier sur le voyage que vous méditez, parceque l'approbation qu'on peut lui donner dépend des secours que vous trouverez pour en supporter les frais, et des moyens sur lesquels vous appuyez l'espoir du succès de ce que vous y allez entreprendre.

Quant à vos autres projets, j'en'y vois rien que lui, et je n'attends pas là-dessus d'autres lumieres que celles de vos yeux et des miens. Ainsi vous êtes plus en état que moi de juger de la solidité des projets que nous pourrions faire de ce côté. Je trouve mademoiselle sa fille assez aimable : je pense pourtant que vous me faites plus d'honneur que de justice en me comparant à elle ; car il faudra, tout au moins, qu'il m'en coûte mon cher nom de petit né. Je n'ajouterai rien sur ce que vous m'en dites de plus ; car je ne saurois répondre à ce que je ne comprends pas. Je ne saurois finir cet article, sans vous demander comment vous vous trouvez de cet archi-âne de Keister. Je pardonne à un sot d'être la dupe d'un autre, il est fait pour cela ; mais quand on a vos lumieres, on n'a pas bonne grace à se laisser tromper par un tel animal qu'après s'être crevé les yeux. Plus j'acquiers de lumieres en chymie, plus tous ces maîtres chercheurs de secrets et de magisteres me paroissent cruches et butords. Je voyois, il y a deux jours, un de ces idiots, qui, souperant de l'huile de vitriol dans un laboratoire.

où j'étois, n'étoit pas étonné de sa grande pesanteur, parce, disoit-il, qu'elle contient beaucoup de mercure; et le même homme se vançoit de savoir parfaitement l'analyse et la composition des corps. Si de pareils bavards savoient que je daigne écrire leurs impertinences, ils en seroient trop fiers.

Me demanderez-vous ce que je fais? Hélas! maman, je vous aime, je pense à vous, je me plains de mon cheval d'ambassadeur: on me plaint, on m'estime, et l'on ne me rend point d'autre justice. Ce n'est pas que je n'espere m'en venger un jour en lui faisant voir non seulement que je vauz mieux, mais que je suis plus estimé que lui. Du reste beaucoup de projets, peu d'espérance; mais toujours n'établissant pour mon point de vue que le bonheur de finir mes jours avec vous.

J'ai eu le malheur de n'être bon à rien à M. de Bille; car il a fini ses affaires fort heureusement, et il ne lui manque que de l'argent, sorte de marchandise dont mes mains ne se souillent plus. Je ne sais comment réussira cette lettre; car on m'a dit que M. Deville devoit partir demain; et

comme je ne le vois point venir aujourd'hui, je crains bien d'être regardé de lui comme un homme inutile qui ne vaut pas la peine qu'on s'en souviennne. Adieu, bonne maman ; souvenez - vous de m'écrire souvent et de me donner une adresse sure.

---

---

## L E T T R E

## A L A M Ê M E.

A Paris, le 17 décembre 1747.

Il n'y a que six jours, ma très chere maman, que je suis de retour de Chenonceaux. En arrivant j'y ai reçu votre lettre du 2 de ce mois, dans laquelle vous me reprochez mon silence, et avec raison, puisque j'y vois que vous n'avez point reçu celle que je vous avois écrite de là sous l'enveloppe de l'abbé Giloz. J'en viens de recevoir une de lui-même, dans laquelle il me fait les mêmes reproches. Ainsi je suis certain qu'il n'a point reçu son paquet ni

vous votre lettre : mais ce dont il me semble m'accuser est justement ce qui me justifie ; car , dans l'éloignement où j'étois de tout bureau pour affranchir , je hasardai ma double lettre sans affranchissement , vous marquant à tous les deux combien je craignois qu'elle n'arrivât pas et que j'attendois votre réponse pour me rassurer. Je ne l'ai point reçue cette réponse , et j'ai bien compris par-là que vous n'aviez rien reçu , et qu'il falloit nécessairement attendre mon retour à Paris pour écrire de nouveau. Ce qui m'avoit encore enhardi à hasarder cette lettre , c'est que l'année dernière il vous en étoit parvenu une , par je ne sais quel bonheur , que j'avois hasardée de la même manière , dans l'impossibilité de faire autrement. Pour la preuve de ce que je dis , prenez la peine de faire chercher au bureau du pont un paquet endossé de mon écriture à l'adresse de M. l'abbé Giloz , etc. : vous pourrez l'ouvrir , prendre votre lettre et lui envoyer la sienne ; aussi bien contiennent-elles des détails qui me coûtent trop pour me résoudre à les recommencer.

M. Descreux vint me voir le lendemain de mon arrivée : il me dit qu'il avoit de l'argent à votre service, et qu'il avoit un voyage à faire, dans lequel il comptoit vous voir en passant et vous offrir sa bourse. Il a beau dire, je ne la crois guere en meilleur état que la mienne. J'ai toujours regardé vos lettres de change qu'il a acceptées comme un véritable badinage. Il en acceptera bien pour autant de millions qu'il vous plaira au même prix ; je vous assure que cela lui est fort égal. Il est fort sur le zéro, aussi bien que M. Baqueret, et je ne doute pas qu'il n'aille achever ses projets au même lieu. Du reste je le crois fort bon homme, et qui même allie deux choses rares à trouver ensemble, la folie et l'intérêt.

Par rapport à moi je ne vous dis rien, c'est tout dire. Malgré les injustices que vous me faites intérieurement, il ne tiendrait qu'à moi de changer en estime et en compassion vos perpétuelles défiances envers moi ; quelques explications suffiroient pour cela : mais votre cœur n'a que trop de ses propres maux, sans avoir encore à

porter ceux d'autrui. J'espere toujours qu'un jour vous me connoîtrez mieux, et vous m'en aimerez davantage.

Je remercie tendrement le frere de sa bonne amitié, et l'assure de toute la mienne. Adieu, trop chere et trop bonne maman : je suis de nouveau à l'hôtel du S.-Esprit, rue Plâtriere.

J'ai différé quelques jours à faire partir cette lettre, sur l'espérance que m'avoit donnée M. Descreux de me venir voir avant son départ ; mais je l'ai attendu inutilement, et je le tiens parti ou perdu.

## L E T T R E

### A LA MÊME.

Paris, le 26 août 1748.

**J**E n'espérois plus, ma très bonne maman, avoir le plaisir de vous écrire : l'intervalle de ma dernière lettre a été rempli coup sur coup de deux maladies affreuses. J'ai d'abord

eu une attaque de colique néphrétique , fièvre, ardeur et rétention d'urine: la douleur s'est calmée à force de bains, de nitre et d'autres diurétiques; mais la difficulté d'uriner subsiste toujours, et la pierre qui du rein est descendue dans la vessie ne peut en sortir que par l'opération: mais ma santé ni ma bourse ne me laissant pas en état d'y songer, il ne me reste plus de ce côté-là que la patience et la résignation, remèdes qu'on a toujours sous la main, mais qui ne guérissent pas de grand'chose.

En dernier lieu je viens d'être attaqué de violentes coliques d'estomac, accompagnées de vomissemens continuels et d'un flux de ventre excessif. J'ai fait mille remèdes inutiles, j'ai pris l'émétique, et en dernier lieu le simarouba: le vomissement est calmé, mais je ne digère plus du tout; les alimens sortent tels que je les ai pris; il a fallu renoncer même au riz qui m'avoit été prescrit, et je suis réduit à me priver presque de toute nourriture, et par-dessus tout cela d'une foiblesse inconcevable.

Cependant le besoin me chasse de la chambre, et je me propose de faire demain ma

premiere sortie : peut-être que le grand-air et un peu de promenade me rendront quelque chose de mes forces perdues. On m'a conseillé l'usage de l'extrait de genièvre ; mais il est ici bien moins bon et beaucoup plus cher que dans nos montagnes.

Et vous, ma chere maman, comment êtes-vous à présent ? vos peines ne sont-elles point calmées ? n'êtes-vous point appaisée au sujet d'un malheureux fils, qui n'a prévu vos peines que de trop loin, sans jamais les pouvoir soulager ? Vous n'avez connu ni mon cœur ni ma situation. Permettez-moi de vous répondre ce que vous m'avez dit si souvent : Vous ne me connoîtrez que quand il n'en sera plus temps.

M. Léonard a envoyé savoir de mes nouvelles il y a quelque temps. Je promis de lui écrire ; et je l'aurois fait si je n'étois tombé malade précisément dans ce temps-là. Si vous jugiez à propos, nous nous écrivions à l'ordinaire par cette voie. Ce seroit quelques ports de lettres, quelques affranchissemens épargnés, dans un temps où cette lésine est presque nécessité. J'espere toujours que ce temps n'est pas pour durer éternellement.

nellement. Je voudrois bien avoir quelque voie sure pour m'ouvrir à vous sur ma véritable situation; j'aurois le plus grand besoin de vos conseils. J'use mon esprit et ma santé pour tâcher de me conduire avec sagesse dans ces circonstances difficiles, pour sortir, s'il est possible, de cet état d'opprobre et de misere; et je crois m'appercevoir chaque jour que c'est le hasard seul qui regle ma destinée, et que la prudence la plus consommée n'y peut rien faire du tout. Adieu, mon aimable maman: écrivez-moi toujours à l'hôtel du Saint-Esprit, rue Plâtrière.

---

## L E T T R E

A LA MÊME.

A Paris, le 17 janvier 1749.

UN travail extraordinaire qui m'est survenu et une très mauvaise santé m'ont empêché, ma très bonne maman, de remplir

mon devoir envers vous depuis un mois. Je me suis chargé de quelques articles pour le grand Dictionnaire des arts et des sciences qu'on va mettre sous presse. La besogne croît sous ma main, et il faut la rendre à jour nommé; de façon que, surchargé de ce travail sans préjudice de mes occupations ordinaires, je suis contraint de prendre mon temps sur les heures de mon sommeil. Je suis sur les dents; mais j'ai promis, il faut tenir parole: d'ailleurs je tiens au cul et aux chausses des gens qui m'ont fait du mal; la bile me donne des forces, et même de l'esprit et de la science:

La colere suffit et vaut un Apollon.

Je bouquine, j'apprends le grec. Chacun a ses armes; au lieu de faire des chansons à mes ennemis, je leur fais des articles de dictionnaire: l'un vaudra bien l'autre, et durera plus long-temps.

Voilà, ma chere maman, quelle seroit l'excuse de ma négligence si j'en avois quelque-une de recevable auprès de vous: mais je sens bien que ce seroit un nouveau tort

de

de prétendre me justifier : j'avoue le mien en vous en demandant pardon. Si l'ardeur de la haine l'a emporté quelques instans dans mes occupations sur celles de l'amitié, croyez qu'elle n'est pas faite pour avoir long-temps la préférence dans un cœur qui vous appartient. Je quitte tout pour vous écrire ; c'est là véritablement mon état naturel.

En vous envoyant une réponse à la dernière de vos lettres, celle que j'avois reçue de Geneve, je n'y ajoutai rien de ma main ; mais je pense que ce que je vous adressai étoit décisif, et pouvoit me dispenser d'autre réponse, d'autant plus que j'aurois eu trop à dire.

Je vous supplie de vouloir bien vous charger de mes tendres remerciemens pour le frere, et de lui dire que j'entre parfaitement dans ses vues et dans ses raisons, et qu'il ne me manque que les moyens d'y concourir plus réellement. Il faut espérer qu'un temps plus favorable nous rapprochera de séjour, comme la même façon de penser nous rapproche de sentiment.

Adieu, ma bonne maman : n'imites pas

mon mauvais exemple, donnez-moi plus souvent des nouvelles de votre santé, et plaignez un homme qui succombe sous un travail ingrat.

---

## L E T T R E

A LA MÊME.

A Paris, le 15 février 1753.

**V**ous trouverez ci-jointe, ma chère maman, une lettre de 240 livres. Mon cœur s'afflige également de la petitesse de la somme et du besoin que vous en avez. Tâchez de pourvoir aux besoins les plus pressans : cela est plus aisé où vous êtes qu'ici, où toutes choses, et sur-tout le pain, sont d'une cherté horrible. Je ne veux pas, ma bonne maman, entrer avec vous dans le détail des choses dont vous me parlez, parceque ce n'est pas le temps de vous rappeler quel a toujours été mon sentiment sur vos entreprises. Je vous dirai seulement qu'au milieu de toutes vos infor-

tunes, votre raison et votre vertu sont des biens qu'on ne peut vous ôter, et dont le principal usage se trouve dans les afflictions.

Votre fils s'avance à grands pas vers sa dernière demeure. Le mal a fait un si grand progrès cet hiver, que je ne dois plus m'attendre à en voir un autre. J'irai donc à ma destination avec le seul regret de vous laisser malheureuse.

On donnera le premier de mars la première représentation du Devin à l'opéra de Paris : je me ménage jusqu'à ce temps-là avec un soin extrême afin d'avoir le plaisir de le voir. Il sera joué aussi le lundi gras au château de Bellevue, en présence du roi ; et madame la marquise de Pompadour y fera un rôle. Comme tout cela sera exécuté par des seigneurs et dames de la cour, je m'attends à être chanté faux et estropié ; ainsi je n'irai point. D'ailleurs, n'ayant pas voulu être présenté au roi, je ne veux rien faire de ce qui auroit l'air d'en rechercher de nouveau l'occasion. Avec toute cette gloire, je continue à vivre de mon métier de copiste, qui me rend indépendant, et qui me rendroit heureux si mon bonheur

pouvoit se faire sans le vôtre et sans la santé.

J'ai quelques nouveaux ouvrages à vous envoyer, et je me servirai pour cela de la voie de M. Léonard, ou de celle de l'abbé Giloz, faute d'en trouver de plus directes.

Adieu, ma très bonne maman: aimez toujours un fils qui voudroit vivre plus pour vous que pour lui-même.

---

## L E T T R E

A LA MÊME.

MADAME,

J'AI lu et copié le nouveau mémoire que vous avez pris la peine de m'envoyer. J'approuve fort le retranchement que vous avez fait, puisqu'outre que c'étoit un assez mauvais verbiage, c'est que les circonstances n'en étant pas conformes à la vérité, je me faisois une violente peine de les avancer; mais aussi il ne falloit pas me faire dire au commencement que j'avois abandonné

vous mes droits et prétentions, puisque, rien n'étant plus manifestement faux, c'est toujours mensonge pour mensonge, et de plus que celui-là est bien plus aisé à vérifier.

Quant aux autres changemens, je vous dirai là-dessus, madame, ce que Socrate répondit autrefois à un certain Lisias. Ce Lisias étoit le plus habile orateur de son temps, et, dans l'accusation où Socrate fut condamné, il lui apporta un discours qu'il avoit travaillé avec grand soin, où il mettoit ses raisons et les moyens de Socrate dans tout leur jour. Socrate le lut avec plaisir, et le trouva fort bien fait; mais il lui dit franchement qu'il ne lui étoit pas propre. Sur quoi Lisias lui ayant demandé comment il étoit possible que ce discours fût bien fait, et qu'il ne lui étoit pas propre: De même, dit-il, en se servant, selon sa coutume, de comparaisons vulgaires, qu'un excellent ouvrier pourroit m'apporter des habits ou des souliers magnifiques, brodés d'or, et auxquels il ne manqueroit rien, mais qui ne me conviendroient pas. Pour moi, plus docile que Socrate, j'ai laissé le tout comme vous avez jugé à propos de le changer, excepté deux

ou trois expressions de style seulement, qui m'ont paru s'être glissées par mégarde.

J'ai été plus hardi à la fin. Je ne sais quelles pouvoient être vos vues en faisant passer la pension par les mains de son excellence; mais l'inconvénient en saute aux yeux: car il est clair que si j'avois le malheur par quelque accident imprévu de lui survivre, ou qu'il tombât malade, adieu la pension. En coûtera-t-il de plus pour l'établir le plus solidement qu'on pourra? C'est chercher des détours qui vous égarent, pendant qu'il n'y a aucun inconvénient à suivre le droit chemin. Si ma fidélité étoit équivoque et qu'on pût me soupçonner d'être homme à détourner cet argent ou à en faire un mauvais usage, je me serois bien gardé de changer l'endroit aussi librement que je l'ai fait; et ce qui m'a engagé à parler de moi, c'est que j'ai cru pénétrer que votre délicatesse se faisoit quelque peine qu'on pût penser que cet argent tournât à votre profit; idée qui ne peut tomber que dans l'esprit d'un enragé: quoi qu'il en soit, j'espere bien de n'en jamais souiller mes mains.

Vous avez, sans doute par mégarde,

joint au mémoire une feuille séparée, que je ne suppose pas qui fût à copier. En effet ne pourroit-on pas me demander de quoi je me mêle là? et moi, qui assure être séquestre de toute affaire civile, me siéroit-il de paroître si bien instruit de choses qui ne sont pas de ma compétence?

Quant à ce qu'on me fait dire que je souhaiterois de n'être pas nommé, c'est une fausse délicatesse que je n'ai point. La honte ne consiste pas à dire qu'on reçoit, mais à être obligé de recevoir. Je méprise les détours d'une vanité mal entendue autant que je fais cas des sentimens élevés. Je sens pourtant le prix d'un pareil ménagement de votre part et de celle de mon oncle; mais je vous en dispense l'un et l'autre. D'ailleurs sous quel nom, dites-moi, feriez-vous enregistrer la pension?

Je fais mille remerciemens au très cher oncle. Je connois tous les jours mieux quelle est sa bonté pour moi: s'il a obligé tant d'ingrats en sa vie, il peut s'assurer d'avoir au moins trouvé un cœur reconnoissant: car, comme dit Sénèque,

*Multa perdenda sunt, ut semel ponas bene.*

Ce latin-là c'est pour l'oncle ; en voici pour vous la traduction françoise :

Perdez force bienfaits , pour en bien placer un.

Il y a long-temps que vous pratiquez cette sentence , sans , je gage , l'avoir jamais lue dans Sénèque.

Je suis dans la plus grande vivacité de tous mes sentimens , etc.

## L E T T R E

### A LA MÊME.

LE départ de M. Deville se trouvant prolongé de quelques jours , cela me donne , chere maman , le loisir de m'entretenir encore avec vous.

Comme je n'ai nulle relation à la cour de l'infant , je ne saurois que vous exhorter à vous servir des connoissances que vos amis peuvent vous procurer de ce côté-là. Je puis avoir quelque facilité de plus du côté de la

cour d'Espagne, ayant plusieurs amis qui pourroient nous servir de ce côté. J'ai entre autres ici M. le marquis de Turrieta, qui est assez ami de mon ami, peut-être un peu le mien : je me propose à son départ pour Madrid, où il doit retourner ce printemps, de lui remettre un mémoire relatif à votre pension, qui auroit pour objet de vous la faire établir pour toujours à la pouvoir manger où il vous plairoit : car mon opinion est que c'est une affaire désespérée du côté de la cour de Turin, où les Savoyards auront toujours assez de crédit pour vous faire tout le mal qu'ils voudront, c'est-à-dire tout celui qu'ils pourront. Il n'en sera pas de même en Espagne, où nous trouverons toujours autant, et, comme je crois, plus d'amis qu'aux. Au reste je suis bien éloigné de vouloir vous flatter du succès de ma démarche : mais que risquons-nous de tenter ? Quant à M. le marquis Scotti, je savois déjà tout ce que vous m'en dites, et je ne manquerai pas d'insinuer cette voie à celui à qui je remettrai le mémoire ; mais comme cela dépend de plusieurs circonstances, soit de l'accès qu'on peut trouver

auprès de lui, soit de la répugnance que pourroient avoir mes correspondans à lui faire leur cour, soit enfin de la vie du roi d'Espagne, il ne sera peut-être pas si mauvais que vous le pensez de suivre la voie ordinaire des ministres. Les affaires qui ont passé par les bureaux se trouvent à la longue toujours plus solides que celles qui ne se sont faites que par faveur.

Quelque peu d'intérêt que je prenne aux fêtes publiques, je ne me pardonnerois pas de ne vous rien dire du tout de celles qui se font ici pour le mariage de M. le dauphin. Elles sont telles qu'après les merveilles que S. Paul a vues, l'esprit humain ne peut rien concevoir de plus brillant. Je vous ferois un détail de tout cela, si je ne pensois que M. Deville sera à portée de vous en entretenir. Je puis en deux mots vous donner une idée de la cour, soit par le nombre, soit par la magnificence, en vous disant premièrement qu'il y avoit quinze mille masques au bal masqué qui s'est donné à Versailles, et que la richesse des habits au bal paré, au ballet et aux grands appartemens, étoit telle, que mon Espagnol, saisi d'un

enthousiasme poétique de son pays, s'écria que madame la dauphine étoit un soleil, dont la présence avoit liquéfié tout l'or du royaume, dont s'étoit fait un fleuve immense, au milieu duquel nageoit toute la cour.

Je n'ai pas eu pour ma part le spectacle le moins agréable, car j'ai vu danser et sauter toute la canaille de Paris dans ces salles superbes et magnifiquement illuminées, qui ont été construites dans toutes les places pour le divertissement du peuple. Jamais ils ne s'étoient trouvés à pareille fête. Ils ont tant secoué leurs guenilles, ils ont tellement bu, et se sont si pleinement piffrés, que la plupart en ont été malades. Adieu, maman.

## L E T T R E

## A LA MEME.

JE dois, ma très chere maman, vous donner avis que, contre toute espérance, j'ai trouvé le moyen de faire recommander votre affaire à M. le comte de Castellane de la manière la plus avantageuse; c'est par le ministre même qu'il en sera chargé, de manière que ceci devenant une affaire de dépêches, vous pouvez vous assurer d'y avoir tous les avantages que la faveur peut prêter à l'équité. J'ai été contraint de dresser sur les pièces que vous m'avez envoyées un mémoire, dont je joins ici la copie, afin que vous voyiez si j'ai pris le sens qu'il falloit. J'aurai le temps, si vous vous hâtez de me répondre, d'y faire les corrections convenables avant que de le faire donner; car la cour ne reviendra de Fontainebleau que dans quelques jours. Il faut d'ailleurs que vous vous ha-

tiez de prendre sur cette affaire les instructions qui vous manquent ; et il est , par exemple , fort étrange de ne savoir pas même le nom de baptême des personnes dont on répète la succession : vous savez aussi que rien ne peut être décidé dans des cas de cette nature sans de bons extraits baptisteres et du testateur et de l'héritier , légalisés par les magistrats du lieu et par les ministres du roi qui y résident. Je vous avertis de tout cela afin que vous vous munissiez de toutes ces pieces , dont l'envoi de temps à autre servira de mémoires qui ne sera pas inutile. Adieu , ma chere maman : je me propose de vous écrire bien au long sur mes propres affaires ; mais j'ai des choses si peu réjouissantes à vous apprendre que ce n'est pas la peine de se hâter.

## M É M O I R E.

N. N. de la Tour, gentilhomme du pays de Vaud, étant mort à Constantinople, et ayant établi le sieur Honoré Pelico, marchand françois, pour son exécuteur (1) testamentaire, à la charge de faire parvenir ses biens à ses plus proches parens; Françoise de la Tour, baronne de Warens, qui se trouve dans le cas (2), souhaiteroit qu'on pût agir auprès dudit sieur Pelico pour l'engager à se dessaisir desdits biens en sa faveur, en lui démontrant son droit. Sans vouloir révoquer en doute la bonne volonté dudit sieur Pelico, il semble, par le silence qu'il a observé jusqu'à présent envers la

---

(1) M. Miol avoit mis *procurateur*, sans faire réflexion que le pouvoir du procureur cesse à la mort du commettant.

(2) Il ne reste de toute la maison de la Tour que madame de Warens, et une sienne niece, qui se trouve par conséquent d'un degré au moins plus éloignée, et qui d'ailleurs, n'ayant pas quitté sa religion ni ses biens, n'est pas assujettie aux mêmes besoins.

famille du défunt, qu'il n'est pas pressé d'exécuter ses volontés. C'est pour quoi il seroit à desirer que monsieur l'ambassadeur voulût interposer son autorité pour l'examen et la décision de cette affaire. Ladite baronne de Warens ayant eu ses biens confisqués pour cause de la religion catholique qu'elle a embrassée, et n'étant pas payée des pensions que le roi de Sardaigne et ensuite sa majesté catholique lui ont assignées sur la Savoie, ne doute point que la dure nécessité où elle se trouve ne soit un motif de plus pour intéresser en sa faveur la religion de son excellence.

---

## L E T T R E

A LA MÊME.

MADAME,

J'eus l'honneur de vous écrire jeudi passé, et M. Genevois se chargea de ma lettre : depuis ce temps je n'ai point vu M. Barillot,

et j'ai resté enfermé dans mon auberge comme un vrai prisonnier. Hier, impatient de savoir l'état de mes affaires, j'écrivis à M. Barillot, et je lui témoignai mon inquiétude en termes assez forts. Il me répondit ceci.

Tranquillisez-vous, mon cher monsieur, tout va bien. Je crois que lundi ou mardi tout finira. Je ne suis point en état de sortir. Je vous irai voir le plutôt que je pourrai.

Voilà donc, madame, à quoi j'en suis; aussi peu instruit de mes affaires que si j'étois à cent lieues d'ici: car il m'est défendu de paroître en ville. Avec cela toujours seul, et grande dépense; puis les frais qui se font d'un autre côté pour tirer ce misérable argent, et puis ceux qu'il a fallu faire pour consulter ce médecin, et lui payer quelques remèdes qu'il m'a remis. Vous pouvez bien juger qu'il y a déjà long-temps que ma bourse est à sec, quoique je sois déjà assez joliment endetté dans ce cabaret: ainsi je ne mène point la vie la plus agréable du monde; et, pour surcroît de bonheur, je n'ai, madame, point de nouvelles

de votre part : cependant je fais bon courage autant que je le puis , et j'espere qu'avant que vous receviez ma lettre je saurai la définition de toutes choses ; car en vérité, si cela duroit plus long-temps , je croirois que l'on se moque de moi et que l'on ne me réserve que la coquille de l'huître.

Vous voyez , madame , que le voyage que j'avois entrepris comme une espece de partie de plaisir a pris une tournure bien opposée ; aussi le charme d'être tout le jour seul dans une chambre à promener ma mélancolie dans des transes continuelles ne contribua pas , comme vous pouvez bien croire , à l'amélioration de ma santé. Je soupire après l'instant de mon retour , et je prierai bien Dieu désormais qu'il me préserve d'un voyage aussi déplaisant.

J'en étois là de ma lettre quand M. Barillot m'est venu voir ; il m'a fort assuré que mon affaire ne souffroit plus de difficultés. M. le résident est intervenu et a la bonté de prendre cette affaire-là à cœur. Comme il y a un intervalle de deux jours entre le commencement de ma lettre et la fin , j'ai pendant ce temps-là été rendre mes devoirs à M. le ré-

sident, qui m'a reçu le plus gracieusement, et j'ose dire le plus familièrement du monde. Je suis sûr à présent que mon affaire finira totalement dans moins de trois jours d'ici, et que ma portion me sera comptée sans difficulté, sauf les frais, qui à la vérité seront un peu forts et même bien plus hauts que je n'aurois cru.

Je n'ai, madame, reçu aucune nouvelle de votre part ces deux ordinaires-ci : j'en suis mortellement inquiet ; si je n'en reçois pas l'ordinaire prochain, je ne sais ce que je deviendrai. J'ai reçu une lettre de l'oncle, avec une autre pour le curé son ami : je ferai le voyage jusques là ; mais je sais qu'il n'y a rien à faire, et que ce pré est perdu pour moi.

Je n'ai point encore écrit à mon pere ni vu aucun de mes parens, et j'ai ordre d'observer le même *incognito* jusqu'au déboursement. J'ai une furieuse démangeaison de tourner la feuille, car j'ai encore bien des choses à dire. Je n'en ferai rien cependant, et je me réserve à l'ordinaire prochain pour vous donner de bonnes nouvelles. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect.

## L E T T R E

A M<sup>me</sup> D E S O U R G E L.

J E suis fâché, madame, d'être obligé de relever les irrégularités de la lettre que vous avez écrite à M. Favre à l'égard de madame la baronne de Warens. Quoique j'eusse prévu à-peu-près les suites de sa facilité à votre égard, je n'avois point à la vérité soupçonné que les choses en vinssent au point où vous les avez amenées par une conduite qui ne prévient pas en faveur de votre caractère. Vous avez très raison, madame, de dire qu'il a été mal à madame de Warens d'en agir comme elle a fait avec vous et monsieur votre époux. Si son procédé fait honneur à son cœur, il est sûr qu'il n'est pas également digne de ses lumières, puisqu'avec beaucoup moins de pénétration et d'usage du monde, je ne laissai pas de percer mieux qu'elle dans l'avenir, et de lui prédire assez

juste une partie du retour dont vous payez son amitié et ses bons offices. Vous le sentîtes parfaitement, madame; et, si j'en souviens bien, la crainte que mes conseils ne fussent écoutés vous engagea aussi bien que mademoiselle votre fille à faire à mon égard certaines démarchés un peu rampantes, qui dans un cœur comme le mien n'étoient guere propres à jeter de meilleurs préjugés que ceux que j'avois conçus: à l'occasion de quoi vous rappelez fort noblement le présent que vous voulûtes me faire de ce précieux justaucorps qui tient aussi bien que moi une place si honorable dans votre lettre. Mais j'aurai l'honneur de vous dire, madame, avec tout le respect que je vous dois, que je n'ai jamais songé à recevoir votre présent, dans quelque état d'abaissement qu'il ait plu à la fortune de me placer. J'y regarde de plus près que cela dans le choix de mes bienfaiteurs. J'aurois, en vérité, belle matiere à railler en faisant la description de ce superbe habit retourné, rempli de graisse, en tel état en un mot que toute ma modestie auroit eu bien de la peine d'obtenir de moi d'en porter un sem-

blable. Je suis en pouvoir de prouver ce que j'avance , de manifester ce trophée de votre générosité ; il est encore en existence dans le même garde-meuble qui renferme tous ces précieux effets dont vous faites un si pompeux étalage. Heureusement madame la baronne eut la judicieuse précaution , sans présumer cependant que ce soin pût devenir utile , de faire ainsi enfermer le tout sans y toucher avec toutes les attentions nécessaires en pareils cas. Je crois , madame , que l'inventaire de tous ces débris , comparé avec votre magnifique catalogue , ne laissera pas que de donner lieu à un fort joli contraste , sur-tout la belle cave à tabac. Pour les flambeaux , vous les aviez destinés à M. Perrin , vicaire de police , dont votre situation en ce pays-ci vous avoit rendu la protection indispensablement nécessaire : mais les ayant refusés , ils sont ici tout prêts aussi à faire un des ornemens de votre triomphe.

Je ne saurois , madame , continuer sur le ton plaisant. Je suis véritablement indigné , et je crois qu'il seroit impossible à tout honnête homme à ma place d'éviter de l'être autant. Rentrez , madame , en vous-même ;

rappelez-vous les circonstances déplorables où vous vous êtes trouvée ici, vous, monsieur votre époux et toute votre famille, sans argent, sans amis, sans connoissances, sans ressources. Qu'eussiez-vous fait sans l'assistance de madame de Warens? Ma foi, madame, je vous le dis franchement, vous auriez jeté un fort vilain coton. Il y avoit long-temps que vous en étiez plus loin qu'à votre dernière piece : le nom que vous aviez jugé à propos de prendre et le coup-d'œil sous lequel vous vous montriez n'avoient garde d'exciter les sentimens en votre faveur; et vous n'aviez pas, que je sache, de grands témoignages avantageux qui parlassent de votre rang et de votre mérite. Cependant ma bonne marraine, pleine de compassion pour vos maux et pour votre misere actuelle ( pardonnez-moi ce mot, madame ), n'hésita point à vous secourir ; et la maniere prompte et hasardée dont elle le fit prouvoit assez , je crois , que son cœur étoit bien éloigné des sentimens pleins de bassesse et d'indignité que vous ne rougisiez point de lui attribuer. Il y paroît aujourd'hui ; et même ce soin mystérieux de vous cacher en est encore une preuve.

qui véritablement ne dépose guere avantageusement pour vous.

Mais, madame, que sert de tergiverser ? le fait même est votre juge. Il est clair comme le soleil que vous cherchez à noircir basement une dame qui s'est sacrifiée sans ménagement pour vous tirer d'embarras. L'intérêt de quelques pistoles vous porte à payer d'une noire ingratitude un des bienfaits les plus importans que vous puissiez recevoir : et quand toutes vos calomnies seroient aussi vraies qu'elles sont fausses, il n'y a point cependant de cœur bien fait qui ne rejetât avec horreur les détours d'une conduite aussi messéante que la vôtre.

Mais, graces à Dieu, il n'est pas à craindre que vos discours fassent de mauvaises impressions sur ceux qui ont l'honneur de connoître madame la baronne, ma marraine ; son caractere et ses sentimens se sont jusqu'ici soutenus avec assez de dignité pour n'avoir pas beaucoup à redouter des traits de la calomnie ; et sans doute, si jamais rien a été opposé à son goût, c'est l'avarice et le vil intérêt. Ces vices sont bons pour ceux qui n'osent se montrer au grand jour ; mais

pour elle, ses démarches se font à la face du ciel ; et, comme elle n'a rien à cacher dans sa conduite, elle ne craint rien des discours de ses ennemis. Au reste, madame, vous avez inséré dans votre lettre certains termes grossiers au sujet d'un collier de grenats, très indignes d'une personne qui se dit de condition à l'égard d'une autre qui l'est de même, et à qui elle a obligation. On peut les pardonner au chagrin que vous avez de lâcher quelques pistoles et d'être privée de votre cher argent ; et c'est le parti que prendra madame de Warens, en redressant cependant la fausseté de votre exposé.

Quant à moi, madame, quoique vous affectiez de parler de moi sur un ton équivoque, j'aurai, s'il vous plaît, l'honneur de vous dire que, quoique je n'aie pas celui d'être connu de vous, je ne laisse pas de l'être de grand nombre de personnes de mérite et de distinction, qui toutes savent que j'ai l'honneur d'être le filleul de madame la baronne de Warens, qui a eu la bonté de m'élever et de m'inspirer des sentimens de droiture et de probité dignes d'elle. Je tâcherai de les conserver pour lui en rendre bon compte,

tant qu'il me restera un souffle de vie; et je suis fort trompé si tous les exemples de dureté et d'ingratitude qui me tomberont sous les yeux ne sont pour moi autant de bonnes leçons qui m'apprendront à les éviter avec horreur.

J'ai l'honneur d'être avec respect.

---

## L E T T R E

DE MADAME DE WARENS

A M. F A V R E.

Vous trouverez bon, monsieur, que, n'attendant plus ni réponse ni satisfaction de M. et de M<sup>me</sup> de Sourgel, je prenne le parti de vous écrire à vous-même. Je l'aurois fait plutôt si j'avois été instruite de votre mérite et de ce que vous étiez véritablement, et que je n'eusse pas été prévenue par eux que vous étiez leur homme d'affaires. Je ne doute point que, galant homme

et homme de mérite, comme je vous crois, et comme M. Berthier vous représente à moi, vous ne prissiez mes intérêts avec chaleur, si vous étiez instruit de ce qui s'est passé entre eux et moi, et des circonstances dont toute cette affaire a été accompagnée : mais, sans entrer dans un long détail, je me contente d'en appeler à leur conscience. Ils savent combien je me suis incommodée pour les tirer de l'embaras le plus pressant, et pour leur éviter bien des affronts ; ils savent que l'argent que je leur ai prêté, je l'ai emprunté moi-même à des conditions exorbitantes ; ils savent encore la rareté excessive de l'argent en ce pays-ci, qui rend cette petite somme plus précieuse par rapport à moi que sept ou huit fois autant ne le sauroit être pour eux. En vérité, monsieur, je suis bien embarrassée, après tout cela, de savoir quel nom donner à leur indifférence : j'aurai bien de la peine cependant à me mettre en tête qu'ils fassent métier de faire des dupes.

J'en étois ici quand je viens de recevoir une copie de l'impertinente lettre que vous a écrite M<sup>me</sup> de Sourgel. Il semble qu'elle

a affecté d'y entasser toutes les marques d'un méchant caractère. Je n'ai garde, monsieur, de tourner contre elle ses propres armes; je suis peu accoutumée à un semblable style, et je me contenterai de répondre à ses malignes insinuations par un court exposé du fait.

J'ai vu ici un monsieur et une dame avec leur famille, qui se donnoient pour imprimeurs, sous le nom de Thibol, et qui sur la fin ont jugé à propos de prendre celui de Sourgel et le rang de gens de qualité; je n'ai jamais su précisément ce qui en étoit. Ce qu'il y a de très certain, c'est que je n'en ai eu de preuve ni même d'indice que leur parole. Ils ont paru dans un fort triste équipage, chargés de dettes, sans un sou; et, comme j'ai fait quelque liaison avec la femme qui venoit quelquefois chez moi, et à qui j'avois été assez heureuse pour rendre quelques services, ils se sont présentés à moi pour implorer mon secours, me priant de leur faire quelques avances qui pussent les mettre en état d'acquitter leurs dettes et de se rendre à Paris. Il falloit bien qu'ils n'eussent pas entendu

dire alors que je fusse si avidement intéressée , et que je me mêlasse de vendre le faux pour le fin , puisqu'ils se sont adressés à moi préférablement à tout ce qu'il y a d'honnêtes gens ici. En effet , je suis la seule personne qui ait daigné les regarder , et j'ose bien attester que , de la manière qu'ils s'y étoient montrés , ils auroient très vainement fait d'autres tentatives. Je crois qu'ils n'ont pas eu lieu d'être mécontents de la façon dont je me suis livrée à eux. Je l'ai fait , j'ose le dire , de bonne grace et noblement. N'ayant pas comptant l'argent dont ils avoient besoin , je l'ai emprunté avec la peine qu'ils savent , et à gros intérêts , quoique j'eusse pris un terme très court , parcequ'ils promettoient de me payer d'abord à leur arrivée à Paris. Vous voyez cependant , monsieur , par toutes mes lettres , que je ne me suis jamais avisée de leur rien demander de cet intérêt ; et je réitere encore que je leur en fais présent fort volontiers , très contente s'ils vouloient bien ne pas me chicaner sur le capital.

Je me suis donc intéressée pour eux , non

seulement sans les connoître, ni eux ni personne qui les connût, mais même sans être assurée de leur véritable nom. J'ai sollicité pour eux, j'ai appaisé leurs créanciers, j'ai mis le mari en état de se garantir d'être arrêté et de se rendre à Lyon avec son fils; j'ai donné à la femme et à la fille asyle dans ma maison, je leur ai permis d'y retirer leurs effets, j'ai assigné mes quartiers de trésorerie pour le paiement de leurs créanciers, enfin j'ai prêté à la femme et à la fille tout l'argent nécessaire pour faire leur route honorablement elles et leur famille. Depuis ce temps je n'ai cessé d'être accablée de leurs créanciers qu'après l'entier paiement; car je respecte trop mes engagements pour manquer à ma parole.

Quant aux effets qu'ils ont laissés chez moi, je vous ferai quartier du catalogue. Les expressions magnifiques de M<sup>me</sup> de Sourgel ne leur donneront pas plus de valeur qu'ils n'en avoient quand elle délibéra si elle ne les abandonneroit pas avec son logement; de quoi je la détournai, espérant qu'elle en pourroit toujours tirer quelque chose: mais, bien loin de songer à en

faire mon profit, j'en fis un inventaire exact et je lui promis de tâcher de les vendre ; mais ensuite, ayant fait réflexion qu'il n'y auroit pas de l'honneur à moi d'exposer en vente de pareilles bagatelles, je m'étois déterminée à les payer plutôt au-delà de leur valeur ; car il s'en faudroit bien que je n'eusse retiré du tout les 30 livres que j'en ai offertes, et qui certainement vont au-delà de tout ce qu'ils peuvent valoir.

Mais que cette dame ne s'inquiète point : ses meubles sont tous ici tels qu'elle les a laissés ; et je cherche si peu à me les approprier à mon profit, que je proteste hautement que je n'en veux plus en aucune façon, et je ne m'en mêlerai que pour les rendre sous quittance à ceux qui me les demanderont de sa part, après toutefois que j'aurai été payée en entier ; faute de quoi je ne manquerai point de les faire vendre à l'enchère publique sous son nom et à ses frais : et l'on reconnoîtra par les sommes qu'elle en retirera le véritable prix de toutes ces belles choses. Pour le collier, les boucles et les manches, ils sont depuis très long-temps entre les mains de M. Ber-

thier, qui est prêt à les restituer en recevant son dû, comme j'en ai donné avis plus d'une fois à M<sup>me</sup> de Sourgel.

Je crois, monsieur, que si je mettois en ligne de compte les menus frais que j'ai faits pour toute cette famille, les intérêts de mon argent, les embarras, la difficulté de faire mes affaires de si loin, les ports de lettres dont la somme n'est pas petite, la reconnaissance que je dois à M. Berthier, qui a bien voulu prendre en main mes intérêts, et par-dessus tout cela les mauvais pas où je me trouve engagée par le retard du paiement, il y a fort apparence que le prix des meubles seroit assez bien payé : mais ces détails de minutie sont, je vous assure, au-dessous de moi ; et puis il est juste qu'il m'en coûte quelque chose pour le plaisir que j'ai eu d'obliger.

A l'égard des présens, il seroit à souhaiter pour M<sup>me</sup> de Sourgel qu'elle m'en eût offert de beaux ; car n'étant pas accoutumée d'en recevoir de gens que je ne connois point, et principalement de ceux qui ont besoin des miens et de moi-même, elle auroit aujourd'hui le plaisir de les retrouver avec

tous ses meubles. Il est vrai qu'elle eut la politesse de me présenter une petite cave à tabac, de noyer, doublée de plomb, laquelle me paroissant de très petite considération et fort chétive, je crus pouvoir et devoir même l'agréer sans conséquence, d'autant plus que, ne faisant nul usage de tabac, on ne pouvoit guere m'accuser d'avarice dans l'acceptation d'un tel présent : elle est aussi dans le garde-meuble. Mais ce qu'elle a oublié, cette dame, c'est une petite croix de bois incrustée de nacre, que j'ai mise dans le lieu le plus apparent de ma chambre pour vérifier la prophétie de M<sup>lle</sup> de Sourgel, qui me dit en me la présentant, que toutes les fois que j'y jetteroïs les yeux, je ne manquerois point de dire : *Voilà ma croix.*

Au reste, je doute bien fort d'être en arriere de présens avec M<sup>me</sup> de Sourgel, quoiqu'elle méprise si fort les miens. Mais ce n'est point à moi de rappeler ces choses-là, ma coutume étant de les oublier dès qu'elles sont faites. Je ne demande pas non plus qu'elle me paye sa pension pour quelques jours qu'elle a demeuré chez moi avec

sa belle fille ; elle en sait assez les motifs et la raison : je consens cependant volontiers qu'elle jette tout sur le compte de l'amitié , quoique la compassion y eût bonne part.

Pour le collier de grenats , il est juste de le reprendre , s'il n'accommodé pas M<sup>me</sup> de Sourgel ; elle auroit pu se servir d'expressions plus décentes à cet égard ; elle sait à merveille que je n'ai point cherché à lui en imposer ; je lui ai vendu ce collier pour ce qu'il étoit , et sur le même pied qu'il m'a été vendu par une dame de mérite , laquelle je me garderai bien de régaler d'un compliment semblable à celui de M<sup>me</sup> de Sourgel. J'ose espérer que ses basses insinuations ne trouveront pas beaucoup de prise où mon nom a seulement l'honneur d'être connu.

M<sup>me</sup> de Sourgel m'accuse d'en mal agir avec elle. Est-ce en mal agir que d'attendre près de deux ans un argent prêté dans une telle occasion ? Ne m'avoit-elle pas promis restitution dès l'instant de son arrivée ? Ne l'ai-je pas priée en grace plusieurs fois de vouloir me payer ; du moins par faveur ;

en considération des embarras où mes avances m'ont jetée ? Ne lui ai-je pas écrit nombre de lettres pleines de cordialité et de politesses , qui , lui peignant l'état des choses au naturel , auroient dû lui faire tirer de l'argent des pierres plutôt que de rester en arriere à cet égard ? Ne l'ai-je pas avertie et fait avertir plusieurs fois en dernier lieu de la nécessité où ses retards m'alloient jeter de recourir aux protections pour me faire payer ? Quel si grand mal lui ai-je donc fait ? Personne ne le sait mieux que vous , monsieur : assurément , s'il doit retomber de la honte sur une de nous deux , ce n'est pas à moi de la supporter.

Voilà , monsieur , ce que j'avois à répondre aux invectives de cette dame. Je ne me pique pas d'accompagner mes phrases de tours malins , ni de fausses accusations ; mais je me pique d'avoir pour témoins de ce que j'avance toutes les personnes qui me connoissent , toutes celles qui ont connu ici M. et M<sup>me</sup> de Sourgel , et même tout Chambéri. Je ne me hâte pas de rassembler des témoignages peu favorables à eux , et m'exposer par-là à la moquerie des plaisants.

sans qui m'ont raillée de ma sotté crédulité, et des censeurs qui ont blâmé ma conduite peu prudente. Je suis mortifiée, monsieur, qu'on vous donne une fonction aussi indigne de vous, que de servir de correspondant à de si désagréables affaires. Il ne tiendra pas à moi qu'on ne vous débarrasse d'un pareil emploi: et M<sup>me</sup> de Sourgel peut prendre désormais les choses comme il lui plaira, sans craindre que je me mette en frais de répondre davantage à ses injures. Je crois qu'il ne sera pas douteux parmi les honnêtes gens, sur qui d'elle ou de moi tombera le déshonneur de toute cette affaire.

Je suis avec une parfaite considération,  
etc.

---

**L E T T R E.**

Montpellier, 23 octobre 1737.

**M**ONSIEUR,

J'EU S l'honneur de vous écrire il y a environ trois semaines : je vous priois par ma lettre de vouloir bien donner cours à celle que j'y avois incluse pour M. Charbonnel. J'avois écrit l'ordinaire précédent en droiture à madame de Warens, et huit jours après je pris la liberté de vous adresser encore une lettre pour elle : cependant je n'ai reçu de réponse de nulle part. Je ne puis croire, monsieur, vous avoir déplu en usant un peu trop familièrement de la liberté que vous m'aviez accordée ; tout ce que je crains, c'est que quelque contre-temps fâcheux n'ait retardé mes lettres ou les réponses : quoi qu'il en soit, il m'est si essentiel d'être bientôt tiré de peine, que je n'ai point balancé, monsieur, de vous adresser encore

l'incluse , et de vous prier de vouloir bien donner vos soins pour qu'elle parvienne à son adresse. J'ose même vous inviter à me donner des nouvelles de madame de Warrens : je tremble qu'elle ne soit malade. J'espère , monsieur , que vous ne dédaignerez pas de m'honorer d'un mot de réponse par le premier ordinaire ; et afin que la lettre me parvienne plus directement, vous aurez, s'il vous plaît , la bonté de m'en l'adresser chez M. Barcellon , huissier de la bourse, en rue Basse, proche du palais ; c'est là que je suis logé. Vous ferez une œuvre de charité de m'accorder cette grace ; et si vous pouvez me donner des nouvelles de M. Charbonnel, je vous en aurai d'autant plus d'obligation. Je suis avec une respectueuse considération.

## L E T T R E.

Montpellier, 4 novembre 1737.

M O N S I E U R ,

LEQUEL des deux doit demander pardon à l'autre , ou le pauvre voyageur, qui n'a jamais passé de semaine depuis son départ sans écrire à un ami de cœur , ou cet ingrat ami , qui pousse la négligence jusqu'à passer deux grands mois et davantage sans donner au pauvre pèlerin le moindre signe de vie ? Oui, monsieur , deux grands mois ; je sais bien que j'ai reçu de vous une lettre datée du 6 octobre , mais je sais bien aussi que je ne l'ai reçue que la veille de la Toussaint ; et , quelque effort que fasse ma raison pour être d'accord avec mes desirs , j'ai peine à croire que la date n'ait été mise après coup. Pour moi , monsieur , je vous ai écrit de Grenoble , je vous ai écrit le lendemain de mon arrivée à Montpellier , je vous ai écrit

par la voie de M. Micoud , je vous ai écrit en droiture ; en un mot , j'ai poussé l'exactitude jusqu'à céder presque à tout l'empressement que j'avois de m'entretenir avec vous. Quant à M. de Trianon, Dieu et lui savent si l'on peut avec vérité m'accuser de négligence à cet égard. Quelle différence , grand Dieu ! il semble que la Savoie est éloignée d'ici de sept ou huit cents lieues , et nous avons à Montpellier des compatriotes du doyen de Killerine ( dites cela à mon oncle ) qui ont reçu deux fois des réponses de chez eux , tandis que je n'ai pu en recevoir de Chambéri. Il y a trois semaines que j'en reçus une d'attente , après laquelle rien n'a paru. Quelque dure que soit ma situation actuelle , je la supporterois volontiers si du moins on daignoit me donner la moindre marque de souvenir : mais rien ; je suis si oublié , qu'à peine crois-je moi-même être encore en vie. Puisque les relations sont devenues impossibles depuis Chambéri et Lyon ici , je ne demande plus qu'on me tienne les promesses sur lesquelles je m'étois arrangé. Quelques mots de consolation me suffiront , et serviront à répandre de la dou-

ceur sur un état qui a ses désagrémens.

J'ai eu le malheur dans ces circonstances gênantes de perdre mon hôtesse, madame Mazet ; de manière qu'il a fallu solder mon compte avec ses héritiers. Un honnête homme irlandois avec qui j'avois fait connoissance a eu la générosité de me prêter soixante livres sur ma parole, qui ont servi à payer le mois passé et le courant de ma pension ; mais je me vois extrêmement reculé par plusieurs autres menues dettes, et j'ai été contraint d'abandonner depuis quinze jours les remèdes que j'avois commencés, faute de moyens pour continuer. Voici maintenant quels sont mes projets. Si dans quinze jours, qui font le reste du second mois, je ne reçois aucune nouvelle, j'ai résolu de hasarder un coup ; je ferai quelque argent de mes petits meubles, c'est-à-dire de ceux qui me sont les moins chers, car j'en ai dont je ne me déferai jamais. Et comme cet argent ne suffiroit point pour payer mes dettes et me tirer de Montpellier, j'oserai l'exposer au jeu, non par goût, car j'ai mieux aimé me condamner à la solitude que de m'introduire par cette voie, quoi-

qu'il n'y en ait point d'autre à Montpellier, et qu'il n'ait tenu qu'à moi de me faire des connoissances assez brillantes par ce moyen. Si je perds, ma situation ne sera presque pas pire qu'auparavant; mais si je gagne je me tirerai du plus fâcheux de tous les pas. C'est un grand hasard à la vérité; mais j'ose croire qu'il est nécessaire de le tenter dans le cas où je me trouve. Je ne prendrai ce parti qu'à l'extrémité et quand je ne verrai plus de jour ailleurs. Si je reçois de bonnes nouvelles d'ici à ce temps-là, je n'aurai certainement pas l'imprudence de tenter la mer orageuse et de m'exposer à un naufrage. Je prendrai un autre parti. J'acquitterai mes dettes ici, et je me rendrai en diligence à un petit endroit près du Saint-Esprit, où, à moindres frais et dans un meilleur air, je pourrai recommencer mes petits remèdes avec plus de tranquillité, d'agrément et de succès, comme j'espère, que je n'ai fait à Montpellier, dont le séjour m'est d'une mortelle antipathie. Je trouverai là bonne compagnie d'honnêtes gens, qui ne chercheront point à écorcher le pauvre étranger, et qui contribueront à lui procurer un peu de

gaieté, dont il a, je vous assure, très grand besoin.

Je vous fais toutes ces confidences, mon cher monsieur, comme à un bon ami qui veut bien s'intéresser à moi et prendre part à mes petits soucis. Je vous prierai aussi d'en vouloir bien faire part à qui de droit, afin que, si mes lettres ont le malheur de se perdre de quelque côté, l'on puisse de l'autre en récapituler le contenu. J'écris aujourd'hui à M. de Trianon; et comme la poste de Paris, qui est la vôtre, ne part d'ici qu'une fois la semaine, à savoir le lundi, il se trouve que depuis mon arrivée à Montpellier je n'ai pas manqué d'écrire un seul ordinaire, tant il y a de négligence dans mon fait, comme vous dites fort bien et fort à votre aise.

Il vous reviendrait une description de la charmante ville de Montpellier, ce paradis terrestre, ce centre des délices de la France; mais en vérité il y a si peu de bien et tant de mal à en dire, que je me ferois scrupule d'en charger encore le portrait de quelque saillie de mauvaise humeur; j'attends qu'un esprit plus reposé me permette de n'en

dire que le moins de mal que la vérité me pourra permettre. Voici en gros ce que vous en pouvez penser en attendant.

Montpellier est une grande ville fort peuplée, coupée par un immense labyrinthe de rues sales, tortueuses; et larges de six pieds. Ces rues sont bordées alternativement de superbes hôtels et de misérables chaumières pleines de boue et de fumier. Les habitans y sont moitié très riches et l'autre misérables à l'excès : ils sont tous également gueux par leur manière de vivre, la plus vile et la plus crasseuse qu'on puisse imaginer. Les femmes sont divisées en deux classes; les dames, qui passent la matinée à s'enluminer, l'après-midi au pharaon, et la nuit à la débauche; à la différence des bourgeoises, qui n'ont d'occupation que la dernière. Du reste ni les unes ni les autres n'entendent le françois; et elles ont tant de goût et d'esprit qu'elles ne doutent point que la comédie et l'opéra ne soient des assemblées de sorciers. Aussi on n'a jamais vu de femmes aux spectacles de Montpellier, excepté peut-être quelques misérables étrangères qui auront eu l'imprudence de braver la délicatesse et

la modestie des dames de Montpellier. Vous savez sans doute quels égards on a en Italie pour les huguënots et pour les juifs en Espagne ; c'est comme on traite les étrangers ici ; on les regarde précisément comme une espece d'animaux faits exprès pour être pillés, volés, et assommés au bout s'ils avoient l'impertinence de le trouver mauvais. Voilà ce que j'ai pu rassembler de meilleur du caractere des habitans de Montpellier. Quant au pays en général, il produit de bon vin, un peu de blé, de l'huile abominable, point de viande, point de beurre, point de laitage, point de fruit, et point de bois. Adieu, mon cher ami.

## L E T T R E

A M. D E C O N Z I É.

14 mars 1747.

M O N S I E U R ,

Nous reçûmes hier au soir fort tard une lettre de votre part, adressée à madame de Warens, mais que nous avons bien supposée être pour moi. J'envoie cette réponse aujourd'hui de bon matin ; et cette exactitude doit suppléer à la brièveté de ma lettre et à la médiocrité des vers qui y sont joints. D'ailleurs maman n'a pas voulu que je les fisse meilleurs, disant qu'il n'est pas bon que les malades aient tant d'esprit. Nous avons été très alarmés d'apprendre votre maladie ; et, quelque effort que vous fassiez pour nous rassurer, nous conservons un fonds d'inquiétude sur votre rétablissement qui ne pourra être bien dissipé que par votre présence.

J'ai l'honneur d'être avec un respect et un attachement infinis.

A F A N I E.

Malgré l'art d'Esculape et ses tristes secours,  
La fièvre impitoyable alloit trancher mes jours :

Il n'étoit dû qu'à vous , adorable Fanie,  
De me rappeler à la vie.

Dieux ! je ne puis encore y penser sans effroi :  
Les horreurs du Tartare ont paru devant moi ;  
La mort à mes regards a voilé la nature ;  
J'ai du Cocyte affreux entendu le murmure.  
Hélas ! j'étois perdu ; le nocher redouté  
M'avoit déjà conduit sur les bords du Léthé.  
Là m'offrant une coupe , et d'un regard sévère  
Me pressant aussitôt d'avalier l'onde amère :  
Viens , dit-il , éprouver ces secourables eaux ;  
Viens déposer ici les erreurs et les maux  
Qui des foibles mortels remplissent la carrière.  
Le secours de ce fleuve à tous est salutaire ;  
Sans regretter le jour par des cris superflus ,  
Leur cœur en l'oubliant ne le desire plus.  
Ah ! pourquoi cet oubli leur est-il nécessaire ?  
S'ils connoissoient la vie , ils craindroient sa misère.  
Voilà , lui dis-je alors , un fort docte sermon ;  
Mais osez-vous penser , mon bon seigneur Caron ,  
Qu'après avoir aimé la divine Fanie ,  
Jamais de cet amour la mémoire s'oublie ?  
Ne vous en flattez point ; non , malgré vos efforts ,  
Mon cœur l'adorera jusques parmi les morts :

C'est pourquoi supprimez, s'il vous plaît, votre eau noire;  
Toute l'encre du monde et tout l'affreux grimoire  
Ne m'en ôteroient pas le charmant souvenir.

Sur un si beau sujet j'avois beaucoup à dire,

Et n'étois pas prêt à finir;

Quand tout à coup vers nous je vis venir

Le dieu de l'inferral empire.

Calme-toi, me dit-il; je connois ton martyr.

La constance a son prix, même parmi les morts.

Ce que je fis jadis pour quelques vains accords,

Je l'accorde en ce jour à ta tendresse extrême.

Va parmi les mortels, pour la seconde fois,

Témoigner que sur Pluton même

Un si tendre amour a des droits:

C'est ainsi, charmante Fanie,

Que mon ardeur pour vous m'empêcha de périr:

Mais quand le dieu des morts veut me rendre à la vie,

N'allez pas me faire mourir.

---

# F R A G M E N S

*De divers Ouvrages et Lettres de J. J. Rousseau, écrits pendant son séjour en Savoie. Les originaux écrits de la propre main de l'auteur nous ont été communiqués par M. le professeur de S. . . . qui en est en possession.*

---

## L E T T R E

### A S O N P E R E.

**M**ONSIEUR ET TRÈS CHER PÈRE,

Souffrez que je vous demande pardon de la longueur de mon silence. Je sens bien que rien ne peut raisonnablement le justifier, et je n'ai recours qu'à votre bonté pour me relever de ma faute. On les pardonne ces sortes de fautes quand elles ne viennent ni d'oubli ni de manque de respect ; et je crois que vous me rendez bien assez  
de

de justice pour être persuadé que la mienne est de ce nombre. Voyez à votre tour, mon cher pere, si vous n'avez point de reproche à vous faire; je ne dis pas par rapport à moi, mais à l'égard de madame de Warens, qui a pris la peine de vous écrire d'une manière à vous ôter toute matiere d'excuse pour avoir manqué à lui répondre. Faisons abstraction, mon très cher pere, de tout ce qu'il y a de dur et d'offensant pour moi dans le silence que vous avez gardé dans cette conjoncture; mais considérez comment madame de Warens doit juger de votre procédé. N'est-il pas bien surprenant, bien bizarre? pardonnez-moi ce terme. Depuis six mois que vous ai-je demandé autre chose que de marquer un peu de sensibilité à madame de Warens pour tant de graces, de bienfaits, dont sa bonté m'accable continuellement? Qu'avez-vous fait? Au lieu de cela, vous avez négligé auprès d'elle jusqu'aux premiers devoirs de politesse et de bienséance. Le faisiez-vous donc uniquement pour m'affliger? Vous vous êtes en cela fait un tort infini; vous aviez affaire à une dame aimable par mille endroits et respectable par mille

vertus, joint à ce qu'elle n'est ni d'un rang ni d'une passe à mépriser; et j'ai toujours vu que toutes les fois qu'elle a eu l'honneur d'écrire aux plus grands seigneurs de la cour et même au roi, ses lettres ont été répondues avec la dernière exactitude. De quelles raisons pouvez-vous donc autoriser votre silence? Rien n'est plus éloigné de votre goût que la prude bigoterie; vous méprisez souverainement et avec grande raison ce tas de fanatiques et de pédans chez qui un faux zèle de religion étouffe tous sentimens d'honneur et d'équité, et qui placent honnêtement avec les cartouchiens tous ceux qui ont le malheur de n'être pas de leur sentiment dans la manière de servir Dieu.

Pardon, mon cher pere, si ma vivacité m'emporte un peu trop: c'est mon devoir d'un côté qui me fait excéder d'autre part les bornes de mon devoir. Mon zèle ne se démentira jamais pour toutes les personnes à qui je dois de l'attachement et du respect; et vous devez tirer de là une conclusion bien naturelle sur mes sentimens à votre égard.

Je suis très impatient, mon cher pere,

d'apprendre l'état de votre santé et celle de ma chere mere. Pour la mienne, je ne sais s'il vaut la peine de vous dire que je suis tombé depuis le commencement de l'année dans une langueur extraordinaire; ma poitrine est affectée, et il y a apparence que cela dégénérera bientôt en phthisie. Ce sont les soins et les bontés de madame de Warrens qui me soutiennent et qui peuvent prolonger mes jours; j'ai tout à espérer de sa charité et de sa compassion, et bien m'en prend.

---

## L E T T R E

A U M Ê M E.

Du 26 juin 1735

M O N C H E R P E R E ,

Plus les fautes sont courtes, et plus elles sont pardonnables. Si cet axiome a lieu, jamais homme ne fut plus digne de pardon

que moi. Il est vrai que je suis entièrement redevable aux bontés de madame de Warens de mon retour au bon sens et à la raison ; c'est encore sa sagesse et sa générosité qui m'ont ramené de cet égarement-ci : j'espère que par ce nouveau bienfait l'augmentation de ma reconnoissance et mon attachement respectueux pour cette dame lui seront de forts garans de la sagesse de ma conduite à l'avenir. Je vous prie, mon cher pere, de vouloir bien y compter aussi ; et quoique je comprenne bien que vous n'avez pas lieu de faire grand fonds sur la solidité de mes réflexions après ma nouvelle démarche , il est juste pourtant que vous sachiez que je n'avois point pris mon parti si étourdiment que je n'usse eu soin d'observer quelques unes des bienséances nécessaires en pareilles occasions. J'écrivis à madame de Warens dès le jour de mon départ pour prévenir toute inquiétude de sa part ; je réitérai peu de jours après : j'étois aussi dans les dispositions de vous écrire ; mais mon voyage a été de courte durée , et j'aime mieux pour mon honneur et pour mon avantage que ma lettre soit datée d'ici que de nulle part ailleurs.

Je vous fais mes sinceres remerciemens, mon cher pere, de l'intérêt que vous paroissez prendre encore en moi. J'ai été infiniment sensible à la maniere tendre dont vous vous êtes exprimé sur mon compte dans la lettre que vous avez écrite à madame de Warens. Il est certain que si tous les sentimens les plus vifs d'attachement et de respect d'un fils peuvent mériter quelque retour de la part d'un pere, vous m'avez toujours été redevable à cet égard.

Madame de Warens vous fait bien des complimens et vous remercie de la peine que vous avez prise de lui répondre : il est vrai, mon cher pere, que cela ne vous est pas ordinaire. Je ne devois pas être obligé de vous supplier de ne donner plus lieu à cette dame de vous faire de pareils remerciemens dans le sens de celui-ci. J'ai vu que toutes les fois qu'elle a eu l'honneur d'écrire au roi et aux plus grands seigneurs de la cour, ses lettres ont été répondues avec la derniere exactitude. S'il est vrai que vous m'aimiez et que vous ayez toujours pour le vrai mérite l'estime et l'attention qui lui sont dues, il est de votre devoir, si j'ose

parler ainsi, de ne vous pas laisser prévenir.

Je suis inquiet sur l'état de ma chere mere : j'ai lieu de juger par votre lettre que sa santé se trouve altérée ; je vous prie de lui en témoigner ma sensibilité. Dieu veuille prendre soin de la vôtre, et la conserver pour ma satisfaction long-temps au-delà de ma propre vie ! J'ai, etc.

---

## L E T T R E

A U M Ê M E.

M O N S I E U R E T T R È S C H E R P E R E ,

DANS la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 5 courant vous m'exhortez à vous communiquer mes vues au sujet d'un établissement. Je vous prie de m'excuser si j'ai tardé de vous répondre. La matiere est importante ; il m'a fallu quelques jours pour faire mes réflexions et pour les rédiger clairement afin de vous en faire part.

Je conviens avec vous , mon très cher pere , de la nécessité de faire de bonne heure le choix d'un établissement et de s'occuper à suivre utilement ce choix. J'avois déjà compris cela; mais je me suis toujours vu jusques ici hors de la supposition absolument nécessaire en pareil cas et sans laquelle l'homme ne peut agir, qui est la possibilité.

Supposons, par exemple, que mon génie eût tourné naturellement du côté de l'étude, soit pour l'église, soit pour le barreau; il est clair qu'il m'eût fallu des secours d'argent, soit pour ma nourriture, soit pour mon habillement, soit encore pour fournir aux frais de l'étude. Mettons le cas aussi que le commerce eût été mon but; outre mon entretien, il eût fallu payer un apprentissage, et enfin trouver un fonds convenable pour m'établir honnêtement. Les frais n'eussent pas été beaucoup moindres pour le choix d'un métier: il est vrai que je savois déjà quelque chose de celui de graveur; mais, outre qu'il n'a jamais été de mon goût, il est certain que je n'en savois pas à beaucoup près assez pour pouvoir me soutenir, et qu'aucun maître ne

m'eût reçus sans payer les frais d'un assujettissement.

Voilà ; suivant mon sentiment, les cas de tous les différens établissemens dont je pourrois raisonnablement faire choix. Je vous laisse juger à vous-même, mon cher pere, s'il a dépendu de moi d'en remplir les conditions.

Ce que je viens de dire ne peut regarder que le passé. A l'âge où je suis il est trop tard pour penser à tout cela ; et telle est ma misérable condition, que, quand j'aurois pu prendre un parti solide, tous les secours nécessaires m'ont manqué ; et quand j'ai lieu d'espérer de me voir quelque avance, le temps de l'enfance, ce temps précieux d'apprendre, se trouve écoulé sans retour.

Voyons donc à présent ce qu'il conviendrait de faire dans la situation où je me trouve. En premier lieu je puis pratiquer la musique, que je sais assez passablement pour cela : secondement un peu de talent que j'ai pour l'écriture (je parle du style) pourroit m'aider à trouver un emploi de secrétaire chez quelque grand seigneur : enfin je pourrois, dans quelques années et avec un peu

plus d'expérience , servir de gouverneur à des jeunes gens de qualité.

Quant au premier article, je me suis toujours assez applaudi du bonheur que j'ai eu de faire quelque progrès dans la musique, pour laquelle on me flatte d'un goût assez délicat ; et voici , mon cher pere , comme j'ai raisonné.

La musique est un art de peu de difficulté dans la pratique, c'est-à-dire que partout pays on trouve facilement à l'exercer : les hommes sont faits de maniere qu'ils préfèrent assez souvent l'agréable à l'utile ; il faut les prendre par leur foible et en profiter quand on le peut faire sans injustice : or qu'y a-t-il de plus juste que de tirer une contribution honnête de son travail ? La musique est donc de tous les talens que je puis avoir , non pas peut-être à la vérité celui qui me fait le plus d'honneur , mais au moins le plus sûr quant à la facilité : car vous conviendrez qu'on ne s'ouvre pas toujours aisément l'entrée des maisons considérables ; pendant qu'on cherche et qu'on se donne des mouvemens il faut vivre , et la musique peut toujours servir d'expectative.

Voilà la maniere dont j'ai considéré que la musique pourroit m'être utile : voici pour le second article qui regarde le poste de secrétaire.

Comme je me suis déjà trouvé dans le cas, je connois à-peu-près les divers talens qui sont nécessaires dans cet emploi ; un style clair et bien intelligible , beaucoup d'exactitude et de fidélité, de la prudence à manier les affaires qui peuvent être de notre ressort, et par-dessus tout un secret inviolable ; avec ces qualités on peut faire un bon secrétaire. Je puis me flatter d'en posséder quelques unes ; je travaille chaque jour à l'acquisition des autres , et je n'épargnerai rien pour y réussir.

Enfin quant au poste de gouverneur d'un jeune seigneur ; je vous avoue naturellement que c'est l'état pour lequel je me sens un peu de prédilection. Vous allez d'abord être surpris : différez, s'il vous plaît, un instant de décider.

Il ne faut pas que vous pensiez, mon cher pere , que je me sois donné si parfaitement à la musique que j'aie négligé toute autre espece de travail ; la bonté qu'a eue

madame de Warens de m'accorder chez elle un asyle m'a procuré l'avantage de pouvoir employer mon temps utilement, et c'est ce que j'ai fait avec assez de soin jusqu'ici.

D'abord, je me suis fait un système d'étude que j'ai divisé en deux chefs principaux : le premier comprend tout ce qui sert à éclairer l'esprit et l'orner de connoissances utiles et agréables ; l'autre renferme les moyens de former le cœur à la sagesse et à la vertu. Madame de Warens a la bonté de me fournir des livres ; et j'ai tâché de faire le plus de progrès qu'il étoit possible, et de diviser mon temps de manière que rien n'en restât inutile.

De plus, tout le monde peut me rendre justice sur ma conduite ; je chéris les bonnes mœurs, et je ne crois pas que personne ait rien à me reprocher de considérable contre leur pureté ; j'ai de la religion et je crains Dieu ; d'ailleurs, sujet à d'extrêmes foiblesses et rempli de défauts plus qu'aucun autre homme au monde, je sais combien il y a de vices à corriger chez moi. Mais enfin les jeunes gens seroient heureux s'ils tomboient toujours entre les mains de personnes qui

eussent autant que moi de haine pour le vice et d'amour pour la vertu.

Ainsi, pour ce qui regarde les sciences et les belles-lettres, je crois d'en savoir autant qu'il en faut pour l'instruction d'un jeune gentilhomme; outre que ce n'est point précisément l'office d'un gouverneur de donner les leçons, mais seulement d'avoir attention qu'elles se prennent avec fruit, et effectivement il est nécessaire qu'il sache sur toutes les matieres plus que son élève ne doit apprendre.

Je n'ai rien à répondre à l'objection qu'on me peut faire sur l'irrégularité de ma conduite passée: comme elle n'est pas excusable, je ne prétends pas l'excuser; aussi, mon cher pere, je vous ai dit d'abord que ce ne seroit que dans quelques années et avec plus d'expérience, que j'oserois entreprendre de me charger de la conduite de quelqu'un. C'est que j'ai dessein de me corriger entièrement, et que j'espère d'y réussir.

Sur tout ce que je viens de dire vous pourrez encore m'opposer que ce ne sont point des établissemens solides, principa-

lement quant aux premier et troisieme articles : là-dessus je vous prie de considérer que je ne vous les propose point comme tels , mais seulement comme les uniques ressources où je puisse recourir dans la situation où je me trouve , en cas que les secours présens vinssent à me manquer. Mais il est temps de vous développer mes véritables idées , et d'en venir à la conclusion.

Vous n'ignorez pas , mon cher pere , les obligations infinies que j'ai à madame de Warens ; c'est sa charité qui m'a tiré plusieurs fois de la misere , et qui s'est constamment attachée depuis huit ans à pourvoir à tous mes besoins , et même bien au-delà du nécessaire. La bonté qu'elle a eue de me retirer dans sa maison , de me fournir des livres , de me payer des maitres , et , par-dessus tout , ses excellentes instructions et son exemple édifiant , m'ont procuré les moyens d'une heureuse éducation , et de tourner au bien mes mœurs alors encore indécises. Il n'est pas bescin que je releve ici la grandeur de tous ces bienfaits ; la simple exposition que j'en fais à vos yeux suffit pour vous en faire sentir tout le prix au pre-

mier coup-d'œil. Jugez, mon cher père, de tout ce qui doit se passer dans un cœur bien fait, en reconnoissance de tout cela : la mienne est sans borne. Voyez jusqu'où s'étend mon bonheur, je n'ai de moyen pour la manifester que le seul qui peut me rendre parfaitement heureux.

J'ai donc dessein de supplier madame de Warens de vouloir bien agréer que je passe le reste de mes jours auprès d'elle, et que je lui rende jusqu'à la fin de ma vie tous les services qui seront en mon pouvoir. Je veux lui faire goûter, autant qu'il dépendra de moi, par mon attachement à elle et par la sagesse et la régularité de ma conduite, les fruits des soins et des peines qu'elle s'est données pour moi. Ce n'est point une manière frivole de lui témoigner ma reconnoissance; cette sage et aimable dame a des sentimens assez beaux pour trouver de quoi se payer de ses bienfaits par ses bienfaits mêmes, et par l'hommage continuel d'un cœur plein de zèle, d'estime, d'attachement et de respect pour elle.

J'ai lieu d'espérer, mon cher père, que vous approuverez ma résolution, et que

vous la seconderez de tout votre pouvoir. Par-là toutes difficultés sont levées; l'établissement est tout fait; et assurément le plus solide et le plus heureux qui puisse être au monde, puisqu'outre les avantages qui en résultent en ma faveur, il est fondé de part et d'autre sur la bonté du cœur et sur la vertu.

Au reste, je ne prétends pas trouver par-là un prétexte honnête de vivre dans la fainéantise et dans l'oisiveté. Il est vrai que le vuide de mes occupations journalieres est grand, mais je l'ai entièrement consacré à l'étude; et madame de Warens pourra me rendre la justice que j'ai suivi assez régulièrement ce plan, et jusqu'à présent elle ne s'est plainte que de l'excès. Il n'est pas à craindre que mon goût change; l'étude a un charme qui fait que quand on l'a une fois goûtée, on ne peut plus s'en détacher; et, d'autre part, l'objet est si beau, qu'il n'y a personne qui puisse blâmer ceux qui sont assez heureux pour y trouver du goût et pour s'en occuper.

Voilà, mon cher pere, l'exposition de mes vues; je vous supplie très humblement

d'y donner votre approbation, d'écrire à madame de Warens, et de vous employer auprès d'elle pour les faire réussir : j'ai lieu d'espérer que vos démarches ne seront pas infructueuses, et qu'elles tourneront à notre commune satisfaction. Je suis, etc.

---

## L E T T R E

## A U M Ê M E.

**M**ON CHER PÈRE,

MALGRÉ les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus pour votre fils, j'ose encore recourir à vous comme au meilleur de tous les pères : et, quels que soient les justes sujets de haine que vous devez avoir contre moi ; le titre de fils malheureux et repentant les efface dans votre cœur ; et la douleur vive et sincère que je ressens d'avoir si mal usé de votre tendresse paternelle me remet dans les droits que le sang me donne auprès de vous. Vous  
êtes

êtes toujours mon cher pere; et quand je ne ressentirois que le seul poids de mes fautes, je suis assez puni dès que je suis criminel. Mais, hélas! il est bien encore d'autres motifs qui feroient changer votre colere en une compassion légitime, si vous en étiez pleinement instruit: les infortunes qui m'accablent depuis long-temps n'expiant que trop les fautes dont je me sens coupable; et, s'il est vrai qu'elles sont énormes, la pénitence les surpasse encore. Triste sort que celui d'avoir le cœur plein d'amertume et de n'oser même exhaler sa douleur par quelques soupirs! triste sort d'être abandonné d'un pere dont on auroit pu faire les délices et la consolation! mais plus triste sort de se voir forcé d'être à jamais ingrat et malheureux en même temps, et d'être obligé de traîner par toute la terre sa misere et ses remords! Vos yeux se chargeroient de larmes si vous connoissiez à fond ma véritaible situation; l'indignation feroit bientôt place à la pitié, et vous ne pourriez vous empêcher de ressentir quelque peine des malheurs dont je me vois accablé. Je n'aurois osé me donner la liberté de vous écrire

si je n'y avois été forcé par une nécessité indispensable. J'ai long-temps balancé dans la crainte de vous offenser encore davantage; mais enfin j'ai cru que, dans la triste situation où je me trouve, j'aurois été doublement coupable si je n'avois fait tous mes efforts pour obtenir de vous des secours qui me sont absolument nécessaires. Quoique j'aie à craindre un refus, je ne m'en flatte pas moins de quelque espérance; je n'ai point oublié que vous êtes assez généreux pour faire du bien aux malheureux indépendamment des lois du sang et de la nature, qui ne s'effacent jamais dans les grandes ames. Enfin, mon cher pere, il faut vous l'avouer, je suis à Neuchatel dans une misere à laquelle mon imprudence a donné lieu. Comme je n'avois d'autre talent que la musique qui pût me tirer d'affaire, je crus que je ferois bien de le mettre en usage si je le pouvois; et voyant bien que je n'en savois pas encore assez pour l'exercer dans des pays catholiques, je m'arrêtai à Lausanne, où j'ai enseigné pendant quelques mois; d'où étant venu à Neuchatel, je me vis dans peu de temps, par des gains

assez considérables joints à une conduite fort réglée, en état d'acquitter quelques dettes que j'avois à Lausanne : mais étant sorti d'ici inconsidérément après une longue suite d'aventures, que je me réserve l'honneur de vous détailler de bouche, si vous voulez bien le permettre, je suis revenu. Mais le chagrin que je puis dire sans vanité que mes écolières conçurent de mon départ a bien été payé à mon retour par les témoignages que j'en reçois qu'elles ne veulent plus recommencer ; de façon que, privé des secours nécessaires, j'ai contracté ici quelques dettes qui m'empêchent d'en sortir avec honneur et qui m'obligent de recourir à vous.

Que ferois-je si vous me refusiez ? de quelle confusion ne serois-je pas couvert ? Faudra-t-il, après avoir si long temps vécu sans reproche malgré les vicissitudes d'une fortune inconstante, que je déshonore aujourd'hui mon nom par une indignité ? Non, mon cher pere, j'en suis sûr, vous ne le permettrez pas. Ne craignez pas que je vous fasse jamais une semblable priere ; je puis enfin, par le moyen d'une science que je cultive

incessamment, vivre sans le secours d'autrui; je sens combien il pese d'avoir obligation aux étrangers, et je me vois enfin en état, après des soucis continuels, de subsister par moi-même. Je ne ramperai plus, ce métier est indigne de moi; si j'ai refusé plusieurs fois une fortune éclatante, c'est que j'estime mieux une obscure liberté qu'un esclavage brillant; mes souhaits vont être accomplis, et j'espere que je vais bientôt jouir d'un sort doux et tranquille, sans dépendre que de moi-même, et d'un pere dont je veux toujours respecter et suivre les ordres.

Pour me voir en cet état il ne me manque que d'être hors d'ici où je me suis témérairement engagé; j'attends ce dernier bienfait de votre main avec une entiere confiance.

Honorez-moi, mon cher pere; d'une réponse de votre main; ce sera la premiere lettre que j'aurai reçue de vous dès ma sortie de Geneve: accordez-moi le plaisir de baiser au moins ces chers caracteres; faites-moi la grace de vous hâter, car je suis dans une crise très pressante. Mon adresse

est ici jointe. Vous devinerez aisément les raisons qui m'ont fait prendre un nom supposé. Votre prudente discrétion ne vous permettra pas de rendre publique cette lettre, ni de la montrer à personne qu'à ma chere mere, que j'assure de mes très humbles respects, et que je supplie les larmes aux yeux de vouloir bien me pardonner mes fautes et me rendre sa chere tendresse. Pour vous, mon cher pere, je n'aurai jamais de repos que je n'aie mérité le retour de la vôtre; et je me flatte que ce jour viendra encore où vous vous ferez un vrai plaisir de m'avouer pour,

MON CHER PERE,

Votre très humble et très obéissant  
serviteur et fils.

## L E T T R E

## A S A T A N T E.

J'AI reçu avant-hier la visite de mademoiselle F... F..., dont le triste sort me surprit d'autant plus que je n'avois rien su jusques ici de tout ce qui la regardoit. Quoique je n'aie appris son histoire que de sa bouche, je ne doute pas, ma chere tante, que sa mauvaise conduite ne l'ait plongée dans l'état déplorable où elle se trouve. Cependant il convient d'empêcher, si l'on le peut, qu'elle n'acheve de déshonorer sa famille et son nom; et c'est un soin qui vous regarde aussi en qualité de belle-mere. J'ai écrit à M. Jean F... son frere pour l'engager à venir ici, et tâcher de la retirer des horreurs où la misere ne manquera pas de la jeter. Je crois, ma chere tante, que vous ferez bien; et conformément aux sentimens que la charité, l'honneur et la religion doivent vous inspirer, de joindre vos sollicita-

tiens aux miennes ; et même, sans vouloir m'aviser de vous donner des leçons, je vous prie de le faire pour l'amour de moi. Je crois que Dieu ne peut manquer de jeter un œil de faveur et de bonté sur de pareilles actions. Pour moi, dans l'état où je suis moi-même, je n'ai pu rien faire que la soutenir par les consolations et les conseils d'un honnête homme, et je l'ai présentée à madame de Warens, qui s'est intéressée pour elle à ma considération, et qui a approuvé que je vous en écrivisse.

J'ai appris avec un vrai regret la mort de mon oncle Bernard. Dieu veuille lui donner dans l'autre monde les biens qu'il n'a pu trouver en celui-ci, et lui pardonner le peu de soin qu'il a eu de ses pupilles ! Je vous prie d'en faire mes condoléances à ma tante Bernard, à qui j'en écrirois volontiers ; mais en vérité je suis pardonnable, dans l'abattement et la langueur où je suis, de ne pas remplir tous mes devoirs. S'il lui reste quelques manuscrits de feu mon oncle Bernard qu'elle ne se soucie pas de conserver, elle peut me les envoyer ou me les garder ; je tâcherai de trouver de quoi les payer ce qu'ils

vaudront. Donnez-moi, s'il vous plaît, des nouvelles de mon pauvre pere : j'en suis dans une véritable peine ; il y a long-temps qu'il ne m'a écrit ; je vous prie de l'assurer dans l'occasion que le plus grand de mes regrets est de n'avoir pu jouir d'une santé qui m'eût permis de mettre à profit le peu de talens que je puis avoir ; assurément il auroit connu que je suis un bon et tendre fils : Dieu m'est témoin que je le dis du fond de mon cœur. Je suis redevable à madame de Warens d'avoir toujours cultivé en moi avec soin les sentimens d'attachement et de respect qu'elle m'a toujours trouvés pour mon pere, et pour toute ma vie. Je serois bien aise que vous eussiez pour cette dame les sentimens dus à ses hautes vertus et à son caractere excellent, et que vous lui sussiez quelque gré d'avoir été dans tous les temps ma bienfaitrice et ma mere.

Je vous prie aussi, ma chere tante, de vouloir assurer de mes respects et de mon sincere attachement ma tante Goncent, quand vous serez à portée de la voir ; mes salutations à mon oncle David. Ayez la bonté de me donner de vos nouvelles et de m'in-

struire de l'état de votre santé et du succès de vos démarches auprès de M. F...

---

## L E T T R E

A M A D E M O I S E L L E . . . . .

J<sup>E</sup> suis très sensible à la bonté que veut bien avoir madame de W \* \* \* de se souvenir encore de moi. Cette nouvelle m'a donné une consolation que je ne saurois vous exprimer ; et je vous proteste que jamais rien ne m'a plus violemment affligé que d'avoir encouru sa disgrâce. J'ai eu déjà l'honneur de vous dire, mademoiselle, que j'ignorois les fautes qui avoient pu me rendre coupable à ses yeux ; mais jusqu'ici la crainte de lui déplaire m'a empêché de prendre la liberté de lui écrire pour me justifier, ou du moins pour obtenir par mes soumissions un pardon qui seroit dû à ma profonde douleur, quand même j'aurois commis les plus grands crimes. Aujourd-

d'hui , mademoiselle , si vous voulez bien vous employer pour moi , l'occasion est favorable , et à votre sollicitation elle m'accordera sans doute la permission de lui écrire ; car c'est une hardiesse que je n'oserois prendre de moi-même. C'étoit me faire injure que demander si je voulois qu'elle sût mon adresse ; puis-je avoir rien de caché pour une personne à qui je dois tout ? Je ne mange pas un morceau de pain que je ne reçoive d'elle ; sans les soins de cette charitable dame je serois peut-être déjà mort de faim ; et si j'ai vécu jusqu'à présent , c'est aux dépens d'une science qu'elle m'a procurée. Hâtez-vous donc , mademoiselle , je vous en supplie ; intercédez pour moi , et tâchez de m'obtenir la permission de me justifier.

J'ai bien reçu votre lettre datée du 21 novembre adressée à Lausanne. J'avois donné de bons ordres , et elle me fut envoyée sur-le-champ. L'aimable demoiselle de G\*\*\* est toujours dans mon cœur et je brûle d'impatience de recevoir de ses nouvelles ; faites-moi le plaisir de lui demander , au cas qu'elle soit encore à Annecy , si elle

agrèeroit une lettre de ma main. Comme j'ai ordre de m'informer de M. Venture, je serois fort aise d'apprendre où il est actuellement. Il a eu grand tort de ne point écrire à monsieur son pere qui est fort en peine de lui ; j'ai promis de donner de ses nouvelles dès que j'en saurois moi-même. Si cela ne vous fait pas de la peine, accordez - moi la grace de me dire s'il est toujours à Annecy, et son adresse à-peu-près. Comme j'ai beaucoup travaillé depuis mon départ d'auprès de vous, si vous agréez pour vous désennuyer que je vous envoie quelques unes de mes pieces, je le ferai avec joie, toutefois sous le sceau du secret, car je n'ai pas encore assez de vanité pour vouloir porter le nom d'auteur ; il faut auparavant que je sois parvenu à un degré qui puisse me faire soutenir ce titre avec honneur. Ce que je vous offre, c'est pour vous dédommager en quelque sorte de la compote qui n'est pas encore mangeable. Passons à votre dernier article qui est le plus important. Je commencerai par vous dire qu'il n'étoit point nécessaire de préambule pour me faire agréer vos sages avis ; je les recevrai toujours de bonne

part et avec beaucoup de respect , et je tâcherai d'en profiter. Quant à celui que vous me donnez , soyez persuadée , mademoiselle , que ma religion est profondément gravée dans mon ame , et que rien n'est capable de l'en effacer. Je ne veux pas ici me donner beaucoup de gloire de la constance avec laquelle j'ai refusé de retourner chez moi. Je n'aime pas prôner des dehors de piété qui souvent trompent les yeux , et ont de tout autres motifs que ceux qui se montrent en apparence. Enfin , mademoiselle , ce n'est pas par divertissement que j'ai changé de nom et de patrie , et que je risque à chaque instant d'être regardé comme un fourbe et peut-être un espion. Finissons une trop longue lettre ; c'est assez vous ennuyer. Je vous prie de vouloir bien m'honorer d'une prompte réponse , parce que je ne ferai peut-être pas long séjour ici. Mes affaires y sont dans une fort mauvaise crise. Je suis déjà fort endetté et je n'ai qu'une seule écolière ; tout est en campagne. Je ne sais comment sortir , je ne sais comment rester , parce que je ne sais point faire de bassesses. Gardez - vous de

rien dire de ceci à madame de W\*\*\*. J'aimerois mieux la mort, qu'elle crût que je suis dans la moindre indigence ; et vous-même tâchez de l'oublier , car je me repens de vous l'avoir dit. Adieu , mademoiselle : je suis toujours avec autant d'estime que de reconnoissance.

---

## L E T T R E

A M.....

MADAME de Warens m'a fait l'honneur de me communiquer la réponse que vous avez pris la peine de lui faire et celle que vous avez reçue de M. de Mably à mon sujet. J'ai admiré avec une vive reconnoissance les marques de cet empressement de votre part à faire du bien qui caractérise les cœurs vraiment généreux ; ma sensibilité n'a pas sans doute de quoi mériter beaucoup votre attention , mais vous voudrez du moins bien permettre à mon zele de vous assurer que

vous ne sauriez, monsieur ; porter vos bontés à mon égard au-delà de ma reconnoissance. Je vous en dois beaucoup, monsieur ; pour le bien que l'excès de votre indulgence vous a fait avancer en ma faveur. Il est vrai que j'ai tâché de répondre aux soins que madame de Warens, ma très chere maman, a bien voulu prendre pour me pousser dans les belles connoissances ; mais les principes dont je fais profession m'ont souvent fait négliger la culture des talens de l'esprit en faveur de celle des sentimens du cœur, et j'ai bien plus ambitionné de penser juste que de savoir beaucoup. Je ferai cependant, monsieur, même à cet égard, les plus puissans efforts pour soutenir l'opinion avantageuse que vous avez voulu donner de moi ; et c'est en ce sens que je regarde tout le bien que vous avez dit comme une exhortation polie de remplir de mon mieux l'engagement honorable que vous avez daigné contracter en mon nom. M. de Mably demande les conditions sous lesquelles je pourrai me charger de l'éducation de ses fils.

Permettez-moi, monsieur, de vous rap-

peler à cet égard ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de vive voix. Je suis peu sensible à l'intérêt, mais je le suis beaucoup aux attentions : un honnête homme maltraité de la fortune et qui se fait un amour de ses devoirs peut raisonnablement l'espérer, et je me tiendrai toujours dédommagé selon mon goût, quand on voudra suppléer par des égards à la médiocrité des appointemens. Cependant, monsieur, comme le désintéressement ne doit pas être imprudent, vous sentez qu'un homme qui veut s'appliquer à l'éducation des jeunes gens avec tout le goût et toute l'attention nécessaire, pour avoir lieu d'espérer un heureux succès, ne doit pas être distrait par l'inquiétude des besoins. Généralement il seroit ridicule de penser qu'un homme dont le cœur est flétri par la misère, ou par des traitemens très durs, puisse inspirer à ses élèves des sentimens de noblesse et de générosité. C'est l'intérêt des peres que les précepteurs ou les gouverneurs de leurs enfans ne soient pas dans une pareille situation ; et de leur part les enfans n'auroient garde de respecter un

maître que son mauvais équipage ou une vile sujétion rendroient méprisable à leurs yeux. Pardon, monsieur ; les longueurs de mes détails vont jusqu'à l'indiscrétion. Mais comme je me propose de remplir mes devoirs avec toute l'attention, tout le zèle et toute la probité dont je suis capable, j'ai droit d'espérer aussi qu'on ne me refusera pas un peu de considération et une honnête liberté, comme je souhaite aussi qu'on m'en accorde les privilèges. Quant à l'appointement, je vous supplie, monsieur, de vouloir régler cela vous-même ; et je vous proteste d'avance que je m'en tiendrai avec joie à tout ce que vous aurez conclu. Si vous ne le voulez point, je m'en rapporterai volontiers à M. de Mably lui-même, et je n'ai point de répugnance à lui laisser éprouver pendant quelque temps. M. de Mably pourra même, s'il le juge à propos, renvoyer le discours de cet article jusqu'à ce que j'aie l'honneur d'être assez connu de lui pour être assuré que ses bontés ne seront pas mal employées. Ce qui me fait quelque peine, c'est que le nombre des élèves pourroit nuire. Il seroit à souhaiter que je ne fusse pas contraint

traint de partager mes soins entre un si grand nombre d'éleves : l'homme le plus attentif a peine à en suivre un seul dans tous les détails où il importe d'entrer pour s'assurer d'une belle éducation. J'admire l'heureuse facilité de ceux qui peuvent en former beaucoup plus à la fois, sans oser m'en promettre autant de ma part. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'épargnerai rien pour y réussir. A l'égard de l'aîné, puisqu'on lui connoît déjà de si favorables dispositions, j'ose me flatter d'avance qu'il ne sortira point de mes mains sans m'égaliser en sentimens et me surpasser en lumieres. Ce n'est pas beaucoup promettre : mais je ne puis mesurer mes engagements qu'à mes forces. Le surplus dépendra de lui.

Il est temps de cesser de vous fatiguer. Daignez, monsieur, continuer de m'honorer de vos bontés, et agréer le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être.

## L E T T R E.

Vous voilà donc, monsieur, déserteur du monde et de ses plaisirs : c'est à votre âge et dans notre situation une métamorphose bien étonnante. Quand un homme de vingt-deux ans, galant, aimable, poli, spirituel comme vous l'êtes, et d'ailleurs point rebuté de la fortune, se détermine à la retraite par simple goût et sans y être excité par quelque mauvais succès dans ses affaires ou dans ses plaisirs, on peut s'assurer qu'un fruit si précieux du bon sens et de la réflexion n'amenera pas après lui de dégoût ni de repentir. Fondé sur cette assurance, j'ose vous faire sur votre retraite un compliment qui ne vous sera pas répété par bien des gens ; je vous en félicite. Sans vouloir trop relever ce qu'il y a de grand et peut-être d'héroïque dans votre résolution, je vous dirai franchement que j'ai souvent regretté

qu'un esprit aussi juste et une ame aussi belle que la vôtre ne fussent faits que pour la galanterie, les cartes et le vin de Champagne: vous étiez né, mon très cher monsieur, pour une meilleure occupation; le goût passionné mais délicat qui vous entraîne vers les plaisirs vous a bientôt fait démêler la fadeur des plus brillans; vous éprouverez avec étonnement que les plus simples et les plus modestes n'en ont ni moins d'attraits ni moins de vivacité. Vous connoissez désormais les hommes; vous n'avez plus besoin de les tant voir pour apprendre à les mépriser; il sera bon maintenant que vous vous consultiez un peu pour savoir à votre tour quelle opinion vous devez avoir de vous-même. Ainsi en même temps que vous essaieriez d'un autre genre de vie vous ferez en même temps sur votre intérieur un petit examen dont le fruit ne sera pas inutile à votre tranquillité.

Monsieur, que vous donnassiez dans l'excès, c'est ce que je ne voudrois pas sans ménagement. Vous n'avez pas sans doute absolument renoncé à la société ni au com-

merce des hommes ; comme vous vous êtes déterminé de pur choix et sans qu'aucun fâcheux revers vous y ait contraint, vous n'aurez garde d'épouser les fureurs atrabillaires des misanthropes, ennemis mortels du genre humain : permis à vous de le mépriser, à la bonne heure, vous ne serez pas le seul ; mais vous devez l'aimer toujours. Les hommes, quoi qu'on dise, sont nos freres en dépit de nous et d'eux ; freres fort durs à la vérité, mais nous n'en sommes pas moins obligés de remplir à leur égard tous les devoirs qui nous sont imposés. A cela près il faut avouer qu'on ne peut se dispenser de porter la lanterne dans la quantité pour s'établir un commerce et des liaisons ; et quand malheureusement la lanterne ne montre rien, c'est bien une nécessité de traiter avec soi-même et de se prendre, faute d'autre, pour ami et pour confident. Mais ce confident et cet ami il faut aussi un peu le connoître et savoir comment et jusqu'à quel point on peut se fier à lui ; car souvent l'apparence nous trompe, même jusques sur nous-mêmes : or le tumulte des villes et le fracas du grand monde

ne sont guere propres à cet examen. Les distractions des objets extérieurs y sont trop longues et trop fréquentes ; on ne peut y jouir d'un peu de solitude et de tranquillité. Sauvons-nous à la campagne ; allons y chercher un repos et un contentement que nous n'avons pu trouver au milieu des assemblées et des divertissemens ; essayons de ce nouveau genre de vie ; goûtons un peu de ces plaisirs paisibles , douceur dont Horace , fin connoisseur s'il en fut , faisoit un si grand cas. Voilà , monsieur , comment je soupçonne que vous avez raisonné.

---

## L E T T R E.

M O N S I E U R

DAIGNEREZ-VOUS bien encore me recevoir en grace après une aussi indigne négligence que la mienne ? J'en sens toute la turpitude , et je vous en demande pardon de tout mon cœur. A le bien prendre cependant , quand je vous offense par mes retards déplacés , je

vous trouve encore le plus heureux des deux. Vous exercez à mon égard la plus douce de toutes les vertus de l'amitié, l'indulgence; et vous goûtez le plaisir de remplir les devoirs d'un parfait ami, tandis que je n'ai que de la honte et des reproches à me faire sur l'irrégularité des mes procédés envers vous. Vous devez du moins comprendre par-là que je ne cherche point de détour pour me disculper. J'aime mieux devoir uniquement mon pardon à votre bonté, que de chercher à m'excuser par de mauvais subterfuges. Ordonnez ce que le cœur vous dictera du coupable et du châtement, vous serez obéi. Je n'excepte qu'un seul genre de peine qu'il me seroit impossible de supporter, c'est le refroidissement de votre amitié. Conservez-la moi tout entière, je vous en prie, et souvenez-vous que je serai toujours votre tendre ami quand même je me rendrois indigne que vous fussiez le mien. Vous trouverez ici inclusé la lettre de remerciement que vous fait la très chère maman. Si elle a tardé trop à vous répondre, comptez qu'elle ne vous en dit pas la véritable raison. Je sais qu'elle avoit des vues dont sa situation présente la

contraint de renvoyer l'effet à un meilleur temps : ce que je ne vous dirois pas si je n'avois lieu de craindre que vous n'attribuassiez à l'impolitesse un retardement qui, de sa part, avoit assurément bien une autre source.

Il faut maintenant vous parler de votre charmante piece. Si vous faites de pareils essais, que devons-nous attendre de vos ouvrages ? Continuez, mon cher ami, la carrière brillante que vous venez d'ouvrir ; cultivez toujours l'élégance de votre goût par la connoissance des bonnes regles ; vous ne sauriez manquer d'aller loin avec de pareilles dispositions. Vous voulez, moi, que je vous corrige ! croyez-moi, il me conviendrait mieux de faire encore sous vous quelques thèmes que de vous donner des leçons. Non que je veuille vous assurer que votre cantate soit entièrement sans défauts : mon amitié abhorre une basse flatterie jusqu'à tel point que j'aime mieux donner dans l'excès opposé que d'affoiblir le moins du monde la rigueur de la sincérité, quoique peut-être j'aie aussi de ma part quelque chose à vous pardonner à cet égard. Nous avons le regret de ne pouvoir mettre cette cantate en exé-

cution faite de violoncelle ; et maman a même eu celui de ne pouvoir chanter autant qu'elle auroit souhaité à cause de ses incommodités continuelles : actuellement elle a une fièvre habituelle, des vomissemens fréquens, et une enflure dans les jambes qui s'opiniâtre à ne nous rien présager de bon.

Maman m'a engagé de copier la mienne pour vous l'envoyer, puisque vous avez paru en avoir quelque envie ; mais, ayant égaré l'adresse que vous m'aviez envoyée pour les paquets à envoyer, je suis contraint d'attendre que vous me l'ayez indiquée une seconde fois, ce que je vous prie de faire au plutôt. La cantate étant prête à partir, j'y joindrai volontiers deux ou trois exemplaires du Verger, qui me restent encore, si vous êtes à portée d'en faire cadeau à quelque ami.

Je vous prie de vouloir faire mes complimens à M. l'abbé Borlin. Vous pourrez aussi le ressouvenir, si vous le jugez bon, qu'il a une cantate et un autre chiffon de musique à moi. L'aventure de la Châronne me fait craindre que le bon monsieur ne soit sujet à égarer ce qu'on lui remet. S'il vous les rend, je vous prie de ne me les renvoyer qu'après

en avoir fait usage aussi long-temps qu'il vous plaira.

Vous savez sans doute que les affaires vont très mal en Hongrie, mais vous ignorez peut-être que M. Bouvier le fils y a été tué ; nous ne le savons que d'hier.

---

## L E T T R E

### A MADEMOISELLE.....

**J**E me suis exposé au danger de vous revoir ; et votre vue a trop justifié mes craintes en rouvrant toutes les plaies de mon cœur. J'ai achevé de perdre auprès de vous le peu de raison qui me restoit , et je sens que , dans l'état où vous m'avez réduit, je ne suis plus bon à rien qu'à vous adorer. Mon mal est d'autant plus triste que je n'ai ni l'espérance ni la volonté d'en guérir, et qu'au risque de tout ce qu'il en peut arriver il faut vous aimer éternellement. Je comprends , mademoiselle, qu'il n'y a de votre part à espérer aucun retour ; je suis un jeune homme sans

fortune; je n'ai qu'un cœur à vous offrir : et ce cœur, tout plein de feu, de sentimens et de délicatesse qu'il puisse être, n'est pas sans doute un présent digne d'être reçu de vous. Je sens cependant dans un fonds inépuisable de tendresse, dans un caractere toujours vif et toujours constant, des ressources pour le bonheur, qui devroient, auprès d'une maîtresse un peu sensible, être comptés pour quelque chose en dédommagement des biens et de la figure qui me manquent. Mais quoi ! vous m'avez traité avec une dureté incroyable ; et s'il vous est arrivé d'avoir pour moi quelque espece de complaisance, vous me l'avez ensuite fait acheter si cher, que je jurerois bien que vous n'avez eu d'autres vues que de me tourmenter. Tout cela me désespere sans m'étonner; et je trouve assez dans tous mes défauts de quoi justifier votre insensibilité pour moi. Mais ne croyez pas que je vous taxe d'être insensible en effet. Non, votre cœur n'est pas moins fait pour l'amour que votre visage. Mon désespoir est que ce n'est pas moi qui devois le toucher. Je sais de science certaine que vous avez eu des liaisons; je sais même le nom de cet heureux mortel qui trouva l'art de se

faire écouter; et pour vous donner une idée de ma façon de penser, c'est que l'ayant appris par hasard sans le rechercher, mon respect pour vous ne me permettra jamais de vouloir savoir autre chose de votre conduite que ce qu'il vous plaira de m'en apprendre vous-même. En un mot, si je vous ai dit que vous ne seriez jamais religieuse, c'est que je connoissois que vous n'étiez en aucun sens faite pour l'être; et si comme amant passionné je regarde avec horreur cette pernicieuse résolution, comme ami sincère et comme honnête homme je ne vous conseillerai jamais de prêter votre consentement aux vues qu'on a sur vous à cet égard, parcequ'ayant certainement une vocation tout opposée, vous ne feriez que vous préparer des regrets superflus et de longs repentirs. Je vous le dis comme je le pense au fond de mon ame et sans écouter mes propres intérêts. Si je pensois autrement je vous le dirois de même; et voyant que je ne puis être heureux personnellement, je trouverois du moins mon bonheur dans le vôtre. J'ose vous assurer que vous me trouverez en tout la même droiture et la même délicatesse;

et, quelque tendre et quelque passionné que je sois, j'ose vous assurer que je fais profession d'être encore plus honnête homme. Hélas! si vous vouliez m'écouter, j'ose dire que je vous ferois connoître la véritable félicité; personne ne sauroit mieux la sentir que moi, et j'ose croire que personne ne la sauroit mieux faire éprouver. Dieux! si j'avois pu parvenir à cette charmante possession, j'en serois mort assurément; et comment trouver assez de ressources dans l'ame pour résister à ce torrent de plaisirs? Mais si l'amour avoit fait un miracle et qu'il m'eût conservé la vie, quelque ardeur qui soit dans mon cœur, je sens qu'il l'auroit encore redoublée; et, pour m'empêcher d'expirer au milieu de mon bonheur, il auroit à chaque instant porté de nouveaux feux dans mon sang. Cette seule pensée le fait bouillonner; je ne puis résister aux pièges d'une chimere séduisante: votre charmante image me suit par-tout; je ne puis m'en défaire même en m'y livrant; elle me poursuit jusques pendant mon sommeil; elle agite mon cœur et mes esprits; elle consume mon tempérament; et je sens en un mot que vous me tuez malgré vous-même,

et que, quelque cruauté que vous ayez pour moi, mon sort est de mourir d'amour pour vous. Soit cruauté réelle, soit bonté imaginaire, le sort de mon amour est toujours de me faire mourir. Mais, hélas! en me plaignant de mes tourmens je m'en prépare de nouveaux; je ne puis penser à mon amour sans que mon cœur et mon imagination s'échauffent; et quelque résolution que je fasse de vous obéir en commençant mes lettres, je me sens ensuite emporté au-delà de ce que vous exigez de moi. Auriez-vous la dureté de m'en punir? Le ciel pardonne les fautes involontaires: ne soyez pas plus sévère que lui, et comptez pour quelque chose l'excès d'un penchant invincible qui me conduit malgré moi bien plus loin que je ne veux, si loin même que, s'il étoit en mon pouvoir de posséder une minute mon adorable reine sous la condition d'être pendu un quart-d'heure après, j'accepterois cette offre avec plus de joie que celle du trône de l'univers. Après cela je n'ai plus rien à vous dire; il faudroit que vous fussiez un monstre de barbarie pour me refuser un peu de pitié.

L'ambition ni la fumée ne touchent point

un cœur comme le mien. J'avois résolu de passer le reste de mes jours en philosophe dans une retraite qui s'offroit à moi : vous avez détruit tous ces beaux projets ; j'ai senti qu'il m'étoit impossible de vivre éloigné de vous ; et , pour me procurer les moyens de m'en rapprocher , je tente un voyage et des projets que mon malheur ordinaire empêchera sans doute de réussir. Mais , puisque je suis destiné à me bercer de chimères , il faut du moins me livrer aux plus agréables , c'est-à-dire à celles qui vous ont pour objet. Daignez , mademoiselle , donner quelque marque de bonté à un amant passionné , qui n'a commis d'autre crime envers vous que de vous trouver trop aimable : donnez-moi une adresse et permettez que je vous en donne une pour les lettres que j'aurai l'honneur de vous écrire et pour les réponses que vous voudrez bien me faire : en un mot , laissez-moi par pitié quelque raison d'espérance , quand ce ne seroit que pour calmer les folies dont je suis capable.

Ne me condamnez plus pendant mon séjour ici à vous voir si rarement ; je n'y saurois tenir ; accordez-moi du moins dans les

intervalles la consolation de vous écrire et de recevoir de vos nouvelles ; autrement je viendrai plus souvent , au risque de tout ce qui en pourra arriver. Je suis logé chez la veuve Petit, en rue Genti, à l'épée royale.

---

# R É P O N S E

*Au Mémoire anonyme , intitulé , Si le monde que nous habitons est une sphere , etc. , inséré dans le Mercure de juillet , page 1514.*

M O N S I E U R ,

ATTIRÉ par le titre de votre mémoire, je l'ai lu avec toute l'avidité d'un homme qui depuis plusieurs années attendoit impatiemment, avec toute l'Europe, le résultat de ces fameux voyages entrepris par plusieurs membres de l'académie royale des sciences, sous les auspices du plus magnifique de tous les rois. J'avouerai franchement, monsieur, que j'ai eu quelques regrets de voir que ce que j'avois pris pour le précis des observations de ces grands hommes n'étoit effectivement qu'une conjecture hasardée peut-être un peu hors de propos. Je ne prétends pas pour cela avilir ce que votre mémoire contient d'ingénieux : mais vous permettrez,  
monsieur,

monsieur; que je me prévale du même privilège que vous vous êtes accordé, et dont; selon vous; tout homme doit être en possession; qui est de dire librement sa pensée sur le sujet dont il s'agit.

D'abord il me paroît que vous avez choisi le temps le moins convenable pour faire part au public de votre sentiment. Vous nous assurez, monsieur; que vous n'avez point eu en vue de ternir la gloire de MM. les académiciens observateurs, ni diminuer le prix de la générosité du roi. Je suis assurément très porté à justifier votre cœur sur cet article; et il paroît aussi, par la lecture de votre mémoire; qu'en effet des sentimens si bas sont très éloignés de votre pensée: cependant vous conviendrez, monsieur, que si vous aviez en effet tranché la difficulté et que vous eussiez fait voir que la figure de la terre n'est point cause de la variation qu'on a trouvée dans la mesure de différens degrés de latitude, tout le prix des soins et des fatigues de ces messieurs, des frais qu'il en a coûté, et la gloire qui en doit être le fruit, seroient bien près d'être anéantis dans l'opinion publique. Je ne

prétends pas pour cela , monsieur , que vous ayez dû déguiser ou cacher aux hommes la vérité , quand vous avez cru la trouver , par des considérations particulières ; je parlerois contre mes principes les plus chers. La vérité est si précieuse à mon cœur , que je ne fais entrer nul autre avantage en comparaison avec elle. Mais , monsieur , il n'étoit ici question que de retarder votre mémoire de quelques mois , ou plutôt de l'avancer de quelques années. Alors vous auriez pu avec bienséance user de la liberté qu'ont tous les hommes de dire ce qu'ils pensent sur certaines matières , et il eût sans doute été bien doux pour vous , si vous eussiez rencontré juste , d'avoir évité au roi la dépense de deux si longs voyages , et à ces messieurs les peines qu'ils ont souffertes et les dangers qu'ils ont essuyés. Mais aujourd'hui que les voici de retour , avant qu'être au fait des observations qu'ils en ont faites , des conséquences qu'ils en ont tirées , en un mot avant que d'avoir vu leurs relations et leurs découvertes , il paroît , monsieur , que vous deviez moins vous hâter de proposer vos objections , qui plus elles auroient de force , plus aussi se-

roient propres à ralentir l'empressement et la reconnoissance du public, et à priver ces messieurs de la gloire légitimement due à leurs travaux.

Il est question de savoir si la terre est sphérique ou non. Fondé sur quelques argumens, vous vous décidez pour l'affirmative. Autant que je suis capable de porter mon jugement sur ces matieres, vos raisonnemens ont de la solidité; la conséquence cependant ne m'en paroît pas invinciblement nécessaire.

En premier lieu, l'autorité dont vous fortifiez votre cause, en vous associant avec les anciens, est bien foible à mon avis. Je crois que la prééminence qu'ils ont très justement conservée sur les modernes en fait de poésie et d'éloquence ne s'étend pas jusqu'à la physique et à l'astronomie; et je doute qu'on osât mettre Aristote et Ptolémée en comparaison avec le chevalier Newton et M. Cassini. Ainsi, monsieur, ne vous flattez pas de tirer un grand avantage de leur appui. On peut croire, sans offenser la mémoire de ces grands hommes, qu'il a échappé quelque chose à leurs lumieres;

Destitués, comme ils ont été, des expériences et des instrumens nécessaires, ils n'ont pas dû prétendre à la gloire d'avoir tout connu ; et si l'on met leur disette en comparaison avec les secours dont nous jouissons aujourd'hui, on verra que leur opinion ne doit pas être d'un grand poids contre le sentiment des modernes ; je dis des modernes en général, parcequ'en effet vous les rassemblez tous contre vous en vous déclarant contre les deux nations qui tiennent sans contredit le premier rang dans les sciences dont il s'agit ; car vous avez en tête les François d'une part, et les Anglois de l'autre ; lesquels à la vérité ne s'accordent pas entre eux sur la figure de la terre, mais qui se réunissent en ce point de nier sa sphéricité. En vérité, monsieur, si la gloire de vaincre augmente à proportion du nombre et de la valeur des adversaires, votre victoire, si vous la remportez, sera accompagnée d'un triomphe bien flatteur.

Votre première preuve, tirée de la tendance égale des eaux vers leur centre de gravité, me paroît avoir beaucoup de force, et j'avoue de bonne foi que je n'y sais pas

de réponse satisfaisante. En effet, s'il est vrai que la superficie de la mer soit sphérique, il faudra nécessairement ou que le globe entier suive la même figure, ou bien que les terres des rivages soient horriblement escarpées dans les lieux de leurs alongemens. D'ailleurs ( et je m'étonne que ceci vous ait échappé ) on ne sauroit concevoir que le cours des rivières pût tendre de l'équateur vers les poles suivant l'hypothèse de M. Cassini ; celle de M. Newton seroit aussi sujette aux mêmes inconvéniens, mais dans un sens contraire, c'est-à-dire des lieux bas vers les parties plus élevées, principalement aux environs des cercles polaires et dans les régions froides où l'élévation deviendroit plus sensible : cependant l'expérience nous apprend qu'il y a quantité de rivières qui suivent cette direction.

Que pourroit-on répondre à de si fortes instances ? Je n'en sais rien du tout. Remarquez cependant, monsieur, que votre démonstration, ou celle du P. Tacquet, est fondée sur ce principe que toutes les parties de la masse terraquée tendent par leur pesanteur vers un centre commun, qui

n'est qu'un point, et n'a par conséquent aucune longueur; et sans doute il n'étoit pas probable qu'un axiome si évident, et qui fait le fondement de deux parties considérables des mathématiques, pût devenir sujet à être contesté; mais quand il s'agira de concilier des démonstrations contradictoires avec des faits assurés, que ne pourratt-on point contester? J'ai vu dans la préface des Elémens d'Astronomie de M. Fizes, professeur en mathématiques de Montpellier, un raisonnement qui tend à montrer que, dans l'hypothese de Copernic et suivant les principes de la pesanteur établis par Descartes, il s'ensuivroit que le centre de gravité de chaque partie de la terre devroit être, non pas le centre commun du globe, mais la portion de l'axe qui répondroit perpendiculairement à cette partie, et que par conséquent la figure de la terre se trouveroit cylindrique. Je n'ai garde assurément de vouloir soutenir un si étonnant paradoxe, lequel, pris à la rigueur, est très évidemment faux: mais qui nous répondra que la terre, une fois démontrée oblongue par de constantes observations, quel-

que physicien plus subtil et plus hardi que moi n'adopteroit pas quelque hypothese approchante? Car enfin , diroit-il , c'est une nécessité en physique que ce qui doit être se trouve d'accord avec ce qui est.

Mais ne chicanons point ; je veux accorder votre premier argument. Vous avez démontré que la superficie de la mer , et par conséquent celle de la terre , doit être sphérique : si par l'expérience je démontrerois qu'elle ne l'est point , tout votre raisonnement pourroit-il détruire la force de ma conséquence? Supposons pour un moment que cent épreuves exactes et répétées vinssent à nous convaincre qu'un degré de latitude a constamment plus de longueur à mesure qu'on approche de l'équateur , serai-je moins en droit d'en conclure à mon tour : donc la terre est effectivement plus courbée vers les poles que vers l'équateur ; donc elle s'allonge en ce sens-là ; donc c'est un sphéroïde? Ma démonstration , fondée sur les opérations les plus fideles de la géométrie , seroit-elle moins évidente que la vôtre , établie sur un principe universellement accordé? Où les

faits parlent n'est-ce pas au raisonnement à se taire? Or c'est pour constater le fait en question que plusieurs membres de l'académie ont entrepris les voyages du nord et du Pérou. C'est donc à l'académie à en décider; et votre argument n'aura point de force contre sa décision.

Pour éluder d'avance une conclusion dont vous sentez la nécessité, vous tâchez de jeter de l'incertitude sur les opérations faites en divers lieux et à plusieurs reprises par MM. Picart, de la Hire et Cassini, pour tracer la fameuse méridienne qui traverse la France, lesquelles donnerent lieu à M. Cassini de soupçonner le premier de l'irrégularité dans la rondeur du globe, quand il se fut assuré que les degrés mesurés vers le septentrion avoient quelque longueur de moins que ceux qui s'avançoient vers le midi.

Vous distinguez deux manieres de considérer la surface de la terre. Vue de loin, comme par exemple depuis la lune, vous l'établissez sphérique; mais regardée de près, elle ne vous paroît plus telle à cause de ses inégalités: car, dites-vous, les rayons

tirés du centre au sommet des plus hautes montagnes ne seront pas égaux à ceux qui seront bornés à la superficie de la mer ; ainsi les arcs de cercle , quoique proportionnels entre eux , étant inégaux suivant l'inégalité des rayons , il se peut très bien que les différences qu'on a trouvées entre les degrés mesurés , quoiqu'avec toute l'exacitude et la précision dont l'attention humaine est capable , viennent de différentes élévations sur lesquelles ils ont été pris , lesquelles ont dû donner des arcs inégaux en grandeur , quoiqu'égaux portions de leurs cercles respectifs.

J'ai deux choses à répondre à cela. En premier lieu , monsieur , je ne crois point que la seule inégalité des hauteurs sur lesquelles on a fait les observations ait suffi pour donner des différences bien sensibles dans la mesure des degrés. Pour s'en convaincre il faut considérer que , suivant le sentiment commun des géographes , les plus hautes montagnes ne sont non plus capables d'altérer la figure de la terre , sphérique ou autre , que quelques grains de sable ou de gravier sur une boule de deux ou trois

pieds de diametre. En effet on convient généralement aujourd'hui qu'il n'y a point de montagne qui ait une lieue perpendiculaire sur la surface de la terre : une lieue cependant ne seroit pas grand'chose en comparaison d'un circuit de huit ou neuf mille. Quant à la hauteur de la surface de la terre même par-dessus celle de la mer, et derechef de la mer par-dessus certaines terres, comme, par exemple, du Zuyderzée au-dessus de la Northollande, on sait qu'elles sont peu considérables. Le cours modéré de la plupart des fleuves et des rivières ne peut être que l'effet d'une pente extrêmement douce. J'avouerai cependant que ces différences prises à la rigueur seroient bien capables d'en apporter dans les mesures : mais, de bonne foi, seroit-il raisonnable de tirer avantage de toute la différence qui se peut trouver entre la cime de la plus haute montagne et les terres inférieures à la mer ? les observations qui ont donné lieu aux nouvelles conjectures sur la figure de la terre ont-elles été prises à des distances si énormes ?

Vous n'ignorez pas sans doute, mon-

sieur, qu'on eut soin, dans la construction de la grande méridienne, d'établir des stations sur les hauteurs les plus égales qu'il fut possible; ce fut même une occasion qui contribua beaucoup à la perfection des niveaux.

Ainsi, monsieur, en supposant avec vous que la terre est sphérique, il me reste maintenant à faire voir que cette supposition, de la manière que vous la prenez, est une pure pétition de principe. Un moment d'attention et je m'explique.

Tout votre raisonnement roule sur ce théorème démontré en géométrie, *que deux cercles étant concentriques, si l'on mène des rayons jusqu'à la circonférence du grand, les arcs coupés par ces rayons seront inégaux et plus grands à proportion qu'ils seront portions de plus grands cercles.* Jusqu'ici tout est bien, votre principe est incontestable; mais vous me paraissez moins heureux dans l'application que vous en faites aux degrés de latitude. Qu'on divise un méridien terrestre en 360 parties égales par des rayons menés du centre, ces parties égales selon vous seront des degrés par les-

quels on mesurera l'élévation du pôle. J'ose, monsieur, m'inscrire en faux contre un pareil sentiment, et je soutiens que ce n'est point là l'idée qu'on doit se faire des degrés de latitude.

Pour vous en convaincre d'une manière invincible, voyons ce qui résulteroit de là en supposant pour un moment que la terre fût un sphéroïde oblong. Pour faire la division des degrés, j'inscris un cercle dans une ellipse représentant la figure de la terre. Le petit axe sera l'équateur, et le grand sera l'axe même de la terre : je divise le cercle en trois cents soixante degrés, de sorte que les deux axes passent par quatre de ces divisions. Par toutes les autres divisions, je mène des rayons que je prolonge jusqu'à la circonférence de l'ellipse ; les arcs de cette courbe compris entre les extrémités des rayons donneront l'étendue des degrés, lesquels seront évidemment inégaux (une figure rendroit tout ceci plus intelligible ; je l'ometts pour ne pas effrayer les yeux des dames qui lisent ce journal), mais dans un sens contraire à ce qui doit être : car les degrés seront plus longs vers les pôles et

plus courts vers l'équateur , comme il est manifeste à quiconque a quelque teinture de la géométrie. Cependant il est démontré que , si la terre est oblongue , les degrés doivent avoir plus de longueur vers l'équateur que vers les poles. C'est à vous , monsieur , à sauver la contradiction.

Quelle est donc l'idée qu'on se doit former des degrés de latitude? Le terme même d'élévation du pole vous l'apprend. Des différens degrés de cette élévation tirez de part et d'autre des tangentes à la superficie de la terre , les intervalles compris entre les points d'atouchement donneront les degrés de latitude : or il est bien vrai que , si la terre étoit sphérique , tous ces points correspondroient aux divisions qui marqueroient les degrés de la circonférence de la terre considérée comme circulaire ; mais si elle ne l'est point , ce ne sera plus la même chose. Tout au contraire de votre système , les poles étant plus élevés , les degrés y devroient être plus grands ; ici la terre étant plus courbée vers les poles , les degrés sont plus petits. C'est le plus ou moins de courbure , et non l'éloignement du centre , qui influe sur la lon-

gueur des degrés d'élévation du pôle. Puis donc que votre raisonnement n'a de justesse qu'autant que vous supposez que la terre est sphérique, j'ai été en droit de dire que vous vous fondez sur une pétition de principe ; et, puisque ce n'est pas du plus grand ou moindre éloignement du centre que résultera la longueur des degrés de latitude, je conclurai derechef que votre argument n'a de solidité en aucune de ses parties.

Il se peut que le terme de *degré*, équivoque dans le cas dont il s'agit, vous ait induit en erreur : autre chose est un degré de la terre considéré comme la 360<sup>me</sup> partie d'une circonférence circulaire, et autre chose un degré de latitude considéré comme la mesure de l'élévation du pôle par-dessus l'horizon ; et quoiqu'on puisse prendre l'un pour l'autre dans le cas que la terre soit sphérique, il s'en faut beaucoup qu'on n'en puisse faire de même si sa figure est irrégulière.

Prenez garde, monsieur, que quand j'ai dit que la terre n'a pas de pente considérable, je l'ai entendu, non par rapport à la figure sphérique, mais par rapport à sa fi-

gure naturelle, oblongue, ou autre ; figure que je regarde comme déterminée dès le commencement par les lois de la pesanteur et du mouvement, et à laquelle l'équilibre ou le niveau des fluides peut très bien être assujetti : mais sur ces matieres on ne peut hasarder aucun raisonnement que le fait même ne nous soit mieux connu.

Pour ce qui est de l'inspection de la lune, il est bien vrai qu'elle nous paroît sphérique, et elle l'est probablement ; mais il ne s'ensuit point du tout que la terre le soit aussi. Par quelle regle sa figure seroit-elle assujettie à celle de la lune, plutôt, par exemple, qu'à celle de Jupiter, planete d'une tout autre importance, et qui pourtant n'est pas sphérique ? La raison que vous tirez de l'ombre de la terre n'est guere plus forte. Si le cercle se montrait tout entier, elle seroit sans réplique ; mais vous savez, monsieur, qu'il est difficile de distinguer une petite portion de courbe d'avec l'arc d'un cercle plus ou moins grand. D'ailleurs on ne croit point que la terre s'éloigne si fort de la figure sphérique que cela doive occasionner sur la surface de la lune une

528 RÉPONSE AU MÉMOIRE, etc.

ombre sensiblement irrégulière, d'autant plus que la terre étant considérablement plus grande que la lune, il ne paroît jamais sur celle-ci qu'une bien petite partie de son circuit.

Je suis, etc.

ROUSSEAU.

Chambéri, 20 septembre 1738.

*Fin du trente-cinquième volume.*

T A B L E

---

# T A B L E

## D E S L E T T R E S

Contenues dans ce volume.

---

### T O M E C I N Q U I E M E .

L E T T R E à <i>M. Granville</i> ,	page 5
à <i>M. d'Ivernois</i> ,	7
à <i>M. Davenport</i> ,	10
à <i>milord Harcourt</i> ,	11
au même,	13
à <i>M. Granville</i> ,	15
à <i>milord Harcourt</i> ,	17
à <i>M. d'Ivernois</i> ,	20
à <i>M. le marquis de Mirabeau</i> ,	22
à <i>milord Harcourt</i> ,	24
à <i>M. Davenport</i> ,	26
à quelque personne en place, peut-être à <i>M. le général C....y.</i>	28
à <i>M. le marquis de Mirabeau</i> ,	38

LETTRE <i>au même</i> ,	page 39
<i>au même</i> ,	40
<i>au même</i> ,	43
<i>au même</i> ,	45
<i>à milord Harcourt</i> ,	46
<i>à M. Granville</i> ,	48
<i>à M. le marquis de Mirabeau</i> ,	49
<i>au même</i> ,	51
<i>à M. d'Ivernois</i> ,	54
<i>à M.</i>	58
<i>à M. le marquis de Mirabeau</i> ,	59
<i>à milord Harcourt</i> ,	60
<i>à M. le marquis de Mirabeau</i> ,	63
<i>à M. Granville</i> ,	65
<i>à M. le marquis de Mirabeau</i> ,	68
<i>à M. d'Ivernois</i> ,	71
<i>au même</i> ,	72
<i>au même</i> ,	87
<i>à M. Moultou</i> ,	91
<i>à M. d'Ivernois</i> ,	97
<i>à M. le marquis de Mirabeau</i> ,	100
<i>à M. de la Lande</i> ,	103
<i>à M. d'Ivernois</i> ,	105
<i>au même</i> ,	107
<i>à M. le prince de Conti</i> ,	111
<i>à M<sup>lle</sup> le Vasseur, sous le nom de</i>	

manca di... M<sup>o</sup> N<sup>o</sup> 2





